This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

4513

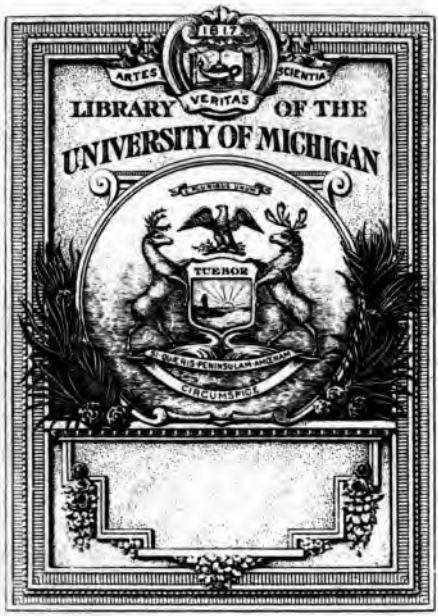
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DE
J. J. ROUSSEAU,
CONSIDÉRÉ
COMME L'UN DES PREMIERS AUTEURS
DE LA RÉVOLUTION.

PAR M. MERCIER.

On a député des Hommes aux États-Généraux ; et nous, Hommes de lettres, nous y avons député des Ouvrages ; et ces Ouvrages sont cause qu'il y a eu une Assemblée Nationale, et que depuis elle a prospéré.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

JUIN 1791.

A la mémoire de J. J. Rousseau ; citoyen de Genève.

Qui ramena, avec une mâle et douce éloquence,
Les déclamateurs à la raison,
Les voluptueux à la vraie jouissance,
Les arts errans à la simplicité de la nature,
L'homme qui doutait au calme de la révélation.

Il mourut le 2 juillet 1778.

Natura il fece, poi ruppe la stampa.

La Nature le fit et brisa le modèle.

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

Considéré comme l'un des premiers Auteurs de la Révolution.

PREMIERE SECTION.

Dans un espace de temps très-court, la France a perdu les écrivains qui justifioient son orgueil : l'espérance de leur voir des successeurs est un rayon trop foible pour consoler la nation de ses pertes accumulées. La vérité veut cependant qu'on avoue que, du jour où la mort a renversé ces souverains de l'empire littéraire, l'astre de leur réputation a paru se ternir et perdre de son éclat

3473

devant la postérité, dont le regne a déjà commencé pour eux. Parmi ces colonnes qui soutenoient en France le temple du génie, une seule peut-être reste élevée dans toute sa hauteur ; et sur cette colonne il n'est personne qui ne lise, ou qui ne grave avec nous le nom de J. J. Rousseau.

Presque tous ses écrits lui survivent, ou du moins sa mort n'a rien changé au degré d'estime que chacun d'eux avoit obtenu de son vivant : il pese toujours le même poids dans la balance de la renommée. Sa célébrité n'a même fait que s'accroître depuis qu'il n'est plus, et s'étendre dans toutes les classes de la société. Lorsqu'il vivoit, le nom d'un grand poëte, qui avoit à ses ordres les cent bouches et toutes les trompettes de la renommée, rivalisoit avec le sien ; on les opposoit l'un à l'autre, sans pouvoir comparer ensemble ces deux hommes extraordinaires qui n'avoient rien de commun ; mais la gloire du poëte semble avoir baissé, tandis que celle de l'écrivain moral n'a fait que s'étendre, et rassembler autour de sa tombe des partisans plus nombreux.

L'éloquence de J. J. Rousseau contraste avec celle des écrivains de son siecle ; elle

ne marche point avec une froide majesté, ou armée de pointes et d'épigrammes ; elle fait jaillir la pensée et le sentiment, parce qu'elle est le résultat du génie, du sentiment et de l'esprit fondus ensemble ; elle est souple, et nous enchante par tous les tons qui, dans son style, se mêlent sans discordance. La grace et la clarté sont répandues par-tout, et l'inépuisable variété des tours répond à cette multitude d'idées, qui se pressoient sous la plume de l'écrivain. Il pense sans effort, et avec une plénitude et une richesse d'expressions qui annoncent une source intarissable et profonde.

Nous n'analysons point le génie de ce grand homme, nous le sentons ; il laisse toujours dans l'ame une impression durable, soit lorsqu'il subjugue l'entendement par sa force supérieure, soit lorsqu'il séduit le cœur par ce prestige qui ne fut donné qu'à lui ; enfin lorsque, dans la discussion, il fait valoir les droits de la vérité, alors il anéantit jusqu'à la pensée de pouvoir lui résister.

Si, comme on l'en a accusé, il s'est permis des *paradoxes*, qu'il déclare avoir toujours préférés à des *préjugés*, ne se joue-t-il

pas même alors de votre imagination, par l'inconcevable subtilité avec laquelle il évite ou renverse toutes les objections ?

Jamais écrivain n'avoit montré qu'on pût toucher à la fois deux points aussi éloignés, aussi opposés que l'éloquence de l'amour passionné, et celle de l'obscure et profonde politique. La nouvelle Héloïse et le Contrat social sont de la même main. Et pour montrer ensuite combien il étoit maître de la langue, et de la sienne en particulier, il publia cette lettre, fille d'un mandement, ce chef-d'œuvre plaisant où l'ironie est maniée avec tant d'art, et qui étoit faite pour rester sans réponse. Parurent bientôt après les *Lettres de la Montagne ;* c'est encore un autre accent, mais d'une profondeur et d'une gravité rares ; elles prouvent un esprit vigoureux, qui avoit étudié toutes les formes possibles de gouvernement, et qui *débordoit*, pour ainsi dire, d'idées politiques.

Il ne pouvoit toucher une question sans enflammer les esprits, parce qu'il les jettoit hors des routes battues ; il écrit une lettre sur la musique, et nous lui devons en France la révolution musicale ; cette révolution précieuse dans un art que les étran-

gers nous ont montré, et que nous aimions avant de le connoître (1).

Il est à remarquer que J. J. Rousseau fut presque couvert par un amas de brochures, dont quelques-unes même n'étoient pas sans mérite, lorsqu'il donna *sa Lettre sur la musique;* et la raison en est simple. N'est-il point dans l'ordre des choses, que les opinions soient différentes, quand on ne traite

---

(1) Rousseau avoit dit que les François n'avoient point, ne pouvoient point avoir de musique, et que s'ils parvenoient à en avoir une, ce seroit tant pis pour eux, parce que la nature de leur langue s'y opposoit. Un jour, se trouvant à une des représentations d'*Orphée*, qu'il vit quarante fois, quelques amateurs, qui l'avoient distingué dans la foule, vinrent le trouver après le spectacle, et le voyant immobile et la tête baissée, lui dirent avec intérêt..... *M. Rousseau, préjugé national à part, que pensez-vous de cet opéra?* Rousseau ne répondit point; mais relevant enfin la tête, et montrant à ceux qui l'interrogeoient les larmes qui couloient sur ses joues, il chanta à voix basse et d'un accent étouffé..... *J'ai perdu mon Euridice, rien n'égale mon malheur!*..... Cette rétractation, que la vérité obtenoit de l'homme qui la disoit toujours, leva l'anathême qu'une erreur, dont il convenoit d'une maniere si touchante, avoit jetté sur la nation: sans avoir des *Métastase* pour poëtes lyriques, nous revenons d'un préjugé qu'un grand homme nous avoit donné.

que des objets de goût, dont les notions ne sont encore irrévocablement fixées dans aucune nation ?

Si la mort ne l'eût pas surpris, il auroit fait pour la botanique ce qu'il avoit fait pour la musique. Il nous auroit délivrés de cette scientifique et repoussante nomenclature, malheureusement consacrée par un grand nom, et qui ne sert qu'à dessécher la mémoire, qu'à effacer le riant tableau de la nature ; Flore, dégagée de cet amas d'hiéroglyphes inintelligibles, lui devroit autant et plus encore qu'Uranie à Fontenelle.

Qu'il nous soit permis de suivre ici la succession de ses écrits ; on y reconnoîtra sans peine la génération de ses idées.

Ce qu'on connoît de lui d'abord, ce sont ces lettres écrites, en 1738, à Madame de Warens, sa bienfaitrice et son amie ; elles inspirent l'intérêt le plus touchant, même après qu'on a lu ses chefs-d'œuvre : on aime à y voir son ame fiere, sensible et neuve, se développer par degrés ; il sembloit dès-lors appellé à la profession de musicien, et rien n'annonçoit le penseur, le philosophe, l'écrivain supérieur.

Ce fut la capitale qui éveilla son génie :

une question académique fut comme l'étincelle qui tomba sur le magasin de ses idées, et causa l'explosion dont retentit le monde littéraire; il avoit rassemblé toutes ses forces en silence, sans que lui-même s'en aperçût, et il entra dans la carriere des lettres, sans se douter de la gloire qui l'y attendoit. Pouvoit-il lui-même prévoir la fermentation que son premier ouvrage exciteroit dans les cerveaux d'autrui, comme dans le sien?

Du premier coup, il renverse l'antique monument élevé aux sciences, qu'il regarde comme la source de la corruption humaine. Dans l'alarme universelle, on crut voir Erostrate mettant le feu au temple de Diane; ceux même qui, dans leur impuissante obscurité, ne paroissoient pas destinés à éteindre l'incendie imaginaire, crurent devoir s'opposer à son progrès, et durent au moins à leurs débiles efforts le seul moment d'existence dont ils aient jamais joui.

Cependant Rousseau, en répondant au Roi de Pologne, qui avoit déposé le sceptre du monarque, pour prendre la plume du philosophe, et à M.***, à qui il proteste si plaisamment qu'il ne veut pas répondre,

enrichit le public de deux nouveaux ouvrages, supérieurs à celui qui les avoit fait naître.

Peut-être Rousseau ne se fâcha-t-il si éloquemment contre ce qu'on appelle les *beaux-arts*, que parce qu'il les considéra comme en la puissance absolue de la noblesse et de la finance, de ces deux corps dévorateurs qui, dans ces derniers temps, se sont si facilement gonflés d'opulence et d'orgueil autour du trône, qui n'étoit pour eux que le trésor royal.

Eh ! qu'appercevoit-il autour de lui, notre vertueux philosophe ? Des grands imaginer tous les mois des modes extravagantes et coûteuses, et qui par-là leur devenoient particulieres. Tantôt leurs châteaux somptueux desséchoient à l'entour dix à douze cents arpens de terre, et rendoient le meilleur sol infécond ; tantôt des boulingrins, des bosquets, des ruines et des jardins anglois, des montagnes factices, des bassins, des pieces d'eau remplaçoient les phénomenes de la nature ; car l'opulence stupide ose simuler à grands frais des alpes de rochers, dessiner des torrens et des rivieres avec un petit filet d'eau contourné, tandis que les artistes de

ces niaiseries dispendieuses se pavanent, et donnent à ces enfantillages les noms les plus pompeux de la langue. Les dilapidations de ces fainéans fortunés font que cent familles voisines sont mal couvertes de haillons; que près de ces châteaux on voit des meres, encore dans la jeunesse, vieillir de misere, blêmir de jeûne; des enfans sans pain accrochés à leurs guenilles; des squelettes, disloqués de maigreur, disputant le reste de leur chair à la vermine qui les ronge.

Rousseau, stupéfait de l'insolence de ce faste, fait pour propager la servitude des ames, et sur-tout, interdit du contraste, aura frappé du même coup les arts imposteurs des architectes, des décorateurs, des peintres, et les arts sublimes et consolateurs de la vie humaine; ces arts qui vivent de la pensée et du sentiment, et qui, depuis Homere jusqu'à Corneille, ont fortifié et agrandi le cercle de l'esprit humain.

Ou bien, Rousseau ayant vu ce que la science coûtoit à l'homme, il voulut sans doute lui épargner la peine d'apprendre nos sciences; nos sciences n'étant au fond que des *demi-sciences* ou demi-lumieres, tou-

jours voisines de l'erreur, pire que l'ignorance. Frappé ensuite de la distribution inégale des richesses, il nomma du nom odieux de corruption toute industrie, et ne vit pas que les vertus des hommes, qui précéderent la naissance des sociétés, étoient des vertus négatives. Loin de l'harmonie civile, ces hommes n'étoient point coupables envers elle ; ils n'avoient ni à combattre l'amour des richesses, ni la tentation des grandeurs ; au lieu d'accuser les richesses et les arts des maux qui devoient naître, Rousseau auroit pu balancer les avantages de l'état sauvage de l'homme et de l'état policé, c'est ce qu'il n'a pas fait (1) ; mais il a parfaite-

(1) Rousseau développoit dans la conversation les principes de son *Discours sur l'Inégalité des conditions* : c'est alors qu'il revenoit un peu sur l'extrême de ses premieres idées ; il disoit que nous n'étions pas faits pour être policés autant que nous le sommes ; la nature avoit voulu nous en avertir en plaçant la misere à la suite du luxe, et les chagrins dévorans à la suite des grandeurs : il ajoutoit que la nature avoit visiblement placé un invincible obstacle au trop grand développement de nos idées ; et ce qui le prouve, c'est que celles-ci finissent toujours par être illusoires, lorsque nous voulons les pousser trop loin. Voyez, disoit-il, *en toutes sciences, les élémens sont*

ment démontré que l'homme peut vivre heureux, fort et puissant sans lien civil ; c'est-à-dire, sans ces loix politiques échafaudées à si grands frais, et dont nous sommes si orgueilleux ; il peint l'homme nud ; et l'homme a toujours plus de grace et de dignité lorsqu'il est peint ainsi, que lorsqu'il est couvert

---

faciles, parce qu'eux seuls sont véritablement utiles. Il soutenoit que, comme l'esprit humain a une force déterminée, il étoit insensé de vouloir pénétrer au-delà de ce qu'il nous est permis de savoir ; c'est le luxe de l'esprit qui dévoile sa foiblesse ; il ne vouloit donc pas que l'homme, se perdant dans le vague, se transmît des *formules* au lieu d'*idées.* Il détestoit cette mauvaise philosophie qui travaille moins à édifier qu'à détruire, & voilà pourquoi il préféroit le *fanatisme* à l'*athéïsme.* L'ignorance primitive lui sembloit moins dangereuse que cet orgueil de vouloir tout embrasser ; c'est que, selon lui, les écarts de la raison amenent la défaillance du sentiment ; delà, cette foule indigeste d'erreurs et de connoissances futiles qui ôtent à l'ame son énergie, et delà encore les désastres multipliés qui font de la société un combat terrible et perpétuel. Disserter et ne rien sentir, voilà le vice des hommes trop policés ; les mots chez eux ne forment plus qu'une raisonnance vaine, et la vertu disparoît quand le génie subtil s'éloigne des objets sensibles ; car ne voit-on pas que l'objet disparoît le plus souvent à force d'être analysé ?

d'habillemens ; du moins a-t-il voulu nous faire aimer les sociétés du premier âge, sociétés touchantes, bornées à des familles, et exemptes de révolutions, puisqu'elles n'avoient pas de gouvernement; Rousseau paroît être l'ennemi constant, non des loix naturelles ni de l'autorité légitime, mais de toutes les loix hautaines et tracassieres que l'homme a imaginées; voilà celles qu'il flétrit de tout son pouvoir; il vit que nous avions trois sortes de loix qui se contredisoient, la *loi naturelle*, la *loi religieuse* et la *loi civile*; falloit-il s'étonner qu'on les enfreignît toutes trois dans l'occasion, et qu'on ne fût ni homme, ni citoyen, ni religieux? Il voulut, pour les concilier, que l'homme, appuyé sur lui-même, et véritablement le fils de ses œuvres, tînt sa morale de sa conscience, sa dignité de sa force intellectuelle, sa liberté de son mépris pour les conventions humaines, et sa subsistance d'un métier méchanique et portatif; ce fut dans ce dessein qu'il composa l'*Emile*, et cet ouvrage est évidemment et intimement lié au discours sur l'*Inégalité des conditions.*

Un livre est souvent comme un instrument de musique : il ne dit rien à l'oreille d'un

homme peu fait pour le toucher, mais il devient éloquent sous les doigts d'un habile symphoniste. L'*Emile* est le livre le plus fécond en idées; interrogez-le sur l'homme, et il vous répondra à chaque page; chaque page vous prouvera ces deux importantes vérités : que la nature récompense toujours avec usure le respect que nous avons pour ses loix, et qu'elle nous résout d'elle-même à tous les maux qu'il n'est pas en son pouvoir de nous épargner.

Ce livre, enfin, nous révele le vice antique et invétéré de notre gouvernement; c'est qu'une infinité d'hommes sont dans des états qui les autorisent à faire le mal. Tel est le résultat lumineux de l'*Emile*, et son auteur vouloit enlever son éleve à ces états dangereux; voilà pourquoi il insiste pour qu'il soit plutôt cordonnier que poëte : un poëte de nos jours, flattant les grands pour leur table, étant bien au-dessous d'un cordonnier.

Quand on a vécu avant l'apparition de l'*Emile*, on ne peut plus de nos jours voir un enfant se jouer au milieu de nous sans se dire; c'est Rousseau qui lui a restitué la liberté, les graces, la joie naïve du premier âge; c'est lui qui l'a désentravé des ridi-

cules liens qui le garrottoient, emblême des servitudes innombrables dont on devoit bientôt opprimer ses facultés intellectuelles (1).

L'on ne pense jamais bien que l'on ne soit parvenu à penser encore mieux. Il fit la

---

(1) Décreté pour cet ouvrage, Rousseau ne vouloit pas fuir; l'amitié lui fit une heureuse violence; elle a sauvé le parlement de Paris d'une confusion éternelle. Car c'eût été, dans l'avenir, le pendant du jugement de *Socrate*. Le parlement de Paris jugeant l'auteur d'*Emile* comme un criminel! ces grands scandales des tribunaux oppresseurs, révélant leur barbare imbécillité, tournent, je le sais, au profit de la raison et de la philosophie; mais le grand homme, en passant, en devient l'infortunée victime, et la honte en rejaillit sur toute une nation.

Le fanatique et sot Christophe de Beaumont faillit à perdre Jean-Jacques, en se réunissant à *l'avocat-général de Fleury*, quoiqu'il fût l'ennemi le plus opiniâtre des parlemens. Les haines s'embrasserent pour persécuter notre philosophe. Il se trouva au milieu des combats des jansénistes et des molinistes; car *l'avocat-général de Fleury* ne fit condamner et brûler l'*Emile*, que parce que Rousseau avoit dit dans une note: *Que si les jansénistes étoient un jour les plus forts, ils seroient beaucoup plus intolérans que leurs adversaires.* Où sont aujourd'hui ces deux sectes?

guerre à notre théâtre, d'abord parce qu'il ressembloit au gouvernement; on y faisoit parler les rois d'une étrange maniere, eux seuls figuroient sur la scene; dans la comédie on traitoit légérement les objets sérieux; l'affectation de style, dit-il, y annonce l'absence des graces, et le jargon l'absence de l'esprit. Rousseau n'avoit jamais lu *Shakespeare* (1); il lui étoit pardonnable de ne pas croire à la tragédie moderne; le patron immuable de la tragédie françoise lui déplaisoit; cette éternelle versification n'étoit pas encore de son goût; son ouvrage *sur les spectacles* veut nous dire d'un bout à l'autre que la tragédie nationale n'appartient qu'à un peuple libre, et que nos compositions théâtrales sentent l'école de la servitude; les princes et les grands y occupant seuls la scene, et puis des *marquis*

(1) La force et les nerfs ne s'empruntent point, (dit Montaigne) les atours et le manteau s'empruntent. Il y a plus; il suffit de vouloir faire une tragédie françoise pour ne plus savoir lire Shakespeare. C'est qu'il est véritablement impossible à un versificateur de sentir le génie d'un poëte original; il traitera le même sujet, et il le défigurera; il ne saura pas voir ce qui est sous ses yeux; il parlera de *goût*, et sera dépourvu de sensibilité.

venant y déployer leur hautaine futilité et le jargon de leurs mœurs dépravées ; ceux qui voulurent alors lui répondre n'étoient pas nés ou formés pour le comprendre ; un goût timide et resserré courboit alors toute la littérature. Des académies entieres combattirent Rousseau, et Rousseau a dû sentir quelques mouvemens d'orgueil, en voyant les préjugés les plus misérables dominer des hommes qui vouloient combattre tous les autres préjugés ; ce respect superstitieux, qu'ils reprochoient à tant de fanatiques, ils le conservoient pour des formes puériles auxquels ils étoient accoutumés (1).

L'habitude chez les hommes est le plus souvent la regle qui décide de leurs opinions sur le caractere du beau et du vrai ; tout nous ramene à suivre ce qui s'est fait, plutôt qu'à réfléchir sur ce qu'il faudroit faire ; de-là nos méprises continuelles sur les vrais

(1) J'ai publié, en 1771 ; un ouvrage intitulé : *Du Théâtre*, ou *nouvel Essai sur l'Art Dramatique*, qui me valut alors un déluge d'injures, et une persécution presque sérieuse : or, je savois bien en ce temps-là que j'avois complettement raison ; et je n'avois pas besoin de la révolution actuelle des idées pour le sentir.

plaisirs

plaisirs de l'esprit, une petite poignée d'académiciens a dit aux françois : *voilà ce qu'il faut admirer, l'invention est une chimere ;* ne vaudroit-il pas mieux avoir affaire à un peuple tout neuf qu'à celui dont les goûts ont déjà pris une forme plus fixe ; et ne voyons-nous pas encore sur nos théâtres, malgré le triomphe de la liberté civile et politique, mille pratiques fausses, mille applications discordantes et inalliables, obscurcir la source des plaisirs de l'ame ?

Son premier discours annonçoit bien un talent heureusement né et cultivé, une plume façonnée aux formes brillantes de l'éloquence et faite pour en cueillir les palmes; mais la distance est grande de ce premier triomphe au second qui le suivit. Son premier ouvrage, malgré ses beautés, dut son plus grand éclat au parti qu'il choisit dans l'alternative de la question, et au paradoxe brillant qu'il soutint avec l'instrument même qu'il condamnoit. Mais son discours sur l'origine de l'inégalité des conditions fut un pas de géant dans la carriere. Ce tour de force extraordinaire fit sentir toute la vigueur et les ressources de ce nouvel athlete. Comme Minerve, il sauta dans la lice armé de toutes

pieces, et les maîtres de l'empire littéraire furent confondus en voyant cet inconnu s'élancer du premier bond à la hauteur où ils n'étoient montés que lentement et par degrés. Ce second écrit est un ouvrage profond où se montrent toutes les facultés de ce puissant génie ; on y voit l'inépuisable richesse de son style, l'énergie et la chaleur de son éloquence, la force d'une logique redoutable, et sur-tout cette faculté qui lui étoit propre, de dépouiller les objets et les idées des formes de convention et de l'alliage social, pour les contempler dans leur origine et comme à la source de la nature (1).

---

(1) Dans son *Discours sur l'Inégalité des conditions*, Rousseau a fait la satyre de la société policée ; et il faut avouer avec douleur qu'il s'y trouve une partie de l'espèce humaine qui gémit sous le poids des fers les plus honteux, et pour qui l'état de nature seroit un bien ; mais la société dérive évidemment de deux choses contraires : de la force et de la foiblesse, de la possession et de la disette, de l'amour du travail et de l'inactivité. Rousseau a voulu ennoblir la nature de l'homme en portant atteinte à la societé policée ; c'est qu'il desiroit vivement que celle-ci le fût encore davantage ; car la société policée ne l'emportera, peut être, sur l'état de nature que quand l'homme social aura reçu toutes ses perfections.

Mais ce qui plaça J. J. Rousseau au-dessus de tous les écrivains de son siecle, c'est que son éloquence avoit un caractère moral,

---

Mais quels sont donc ces avantages de l'état de nature? Peuvent-ils entrer en comparaison avec les jouissances de l'homme vraiment policé? Tout est pour lui: la connoissance d'un Dieu créateur, base de toutes vertus; la contemplation de la majestueuse nature; et certes, la grandeur de ce spectacle n'est que pour l'homme éclairé: lui seul fait hommage au moteur de toutes choses de l'harmonie de son ouvrage.

L'omme a dû se réunir, c'est indubitable: réuni, il a dû se policer; sensibilité, probité, justice, piété filiale, amour parternel et conjugal, patriotisme, dévouement au bien moral: voilà les vertus de l'homme policé.

Je le vois empressé à servir un veillard vénérable, s'étudier à le payer, par des caresses touchantes, de ses tendres et premiers soins; je le vois penché sur le sein d'une jeune femme dont le maintien annonce la pureté de l'ame; il tient par la main un jeune enfant, et sa femme présente le sein à un plus jeune encore. Ils semblent se disputer à qui démontrera plus de tendresse à ces rejettons; je le vois religieux au pied des autels, soumis aux loix, perfectionnant sa raison; car la raison est un instinct qui nous donne de la répugnance pour toutes actions mauvaises en elles-mêmes, et qui nous porte vers le bien moral; je le vois, l'homme policé, aimant la patrie, combattant pour elle; je le vois enfin embrassant les intérêts de l'humanité entiere, traçant la

un objet d'utilité réelle et générale. Son Emile est un de ces ouvrages nécessaires à l'homme, qu'il faudra consulter dans tous les siecles et dans tous les gouvernemens ; c'est le type de l'éducation physique et morale ; là il est tout-à-la-fois peintre et législateur du cœur humain.

Jamais philosophe n'avoit écrit plus près de l'homme, et sur des objets plus immédiatement liés à sa félicité ; jamais écrivain ne s'étoit fait une affaire aussi sérieuse de notre bonheur. S'il nous humilie, c'est pour nous corriger ; s'il nous gourmande, c'est pour nous rendre heureux ; s'il s'indigne contre nos vices, c'est par intérêt et par affection

---

déclaration des droits de l'homme, et déployant tout son génie pour l'existence d'une constitution libre.

Voilà l'homme policé, non tel qu'il est toujours, mais tel qu'il pourroit toujours être ; rien ne s'y oppose que lui-même ; car dès que l'homme est juste, il est heureux. Ainsi ce n'est point la vie sauvage que Rousseau a voulu louanger ; il a voulu probablement dire, en d'autres termes, que la société qui n'étoit policée qu'à-demi n'avoit pas encore éteint dans l'homme ses vices ; qu'alors elle dénaturoit une grande partie des objets qui sont pour le bien de l'homme ; mais il a eu tort d'en conclure que l'homme seroit plus heureux dans l'état de nature.

pour nous. Continuellement occupé de tout ce qui peut avoir rapport avec le bien-être de l'homme, il épie ses affections naissantes pour lui conserver ses facultés morales dans leur vigueur et leur pureté primitives.

C'est à lui que l'aimable enfance doit son bonheur et sa liberté; il a brisé tous ces liens insensés qui l'enchaînoient aux portes de la vie; il lui a épargné ces études pénibles et déplacées qui fatiguent ses tendres organes avant qu'ils soient formés, qui éblouissent l'entendement au lieu de l'éclairer; il lui a tout appris en nous enseignant l'art difficile de ne lui rien apprendre. L'Emile parfait, tel qu'il l'a formé dans son livre, est sans doute impossible dans l'état de la société actuelle; mais du moins la vieille idole est brisée. Rousseau a rebâti un modele plus conforme à la nature, et dont chaque éleve approchera plus ou moins, suivant le degré de courage, de tendresse et d'intelligence du pere ou de l'instituteur. Il nous a démontré d'une maniere palpable les vices de l'ancienne méthode; il a persuadé notre raison, et même il a commencé à vaincre notre paresse. Enfin c'est lui, et lui seul, qui a fait honorer la maternité dans la plus douce et la plus au-

guste de ses fonctions; il a rendu la mere à l'enfant et l'enfant à sa mere : croyons-en M. de Buffon ; on le louoit de ce qu'il avoit dit et prouvé que les meres devoient nourrir elles-mêmes leurs enfans ; *oui, nous l'avons dit,* répondit-il; *mais M. Rousseau seul le commande et se fait obéir.* Ce mot dispense de tout autre éloge.

Rousseau dit dans une de ses lettres : ne pourroit-on pas commencer l'éducation de l'enfant dès l'instant qu'il commence à se développer dans le sein de sa mere? Cette idée dominante plane sur tout son *Emile;* or quand on ne pense que ce qu'on dit, et qu'on ne dit que ce qu'on pense, il en résulte dans le style une plénitude d'idées, une franchise et une liberté d'expressions qui frappent au premier coup-d'œil; l'*Emile* en est la preuve (1). L'auteur n'aimoit point ce qui rabaissoit l'homme. On avoit dit que l'ins-

(1) Lors de l'apparition de ce livre, le prince de Condé lui fit proposer l'éducation de son fils; le philosophe répondit ainsi : *Si j'acceptois cette offre et que je me trompasse dans ma méthode, ce seroit une éducation manquée : si je réussissois, ce seroit bien pis; mon élève renieroit son titre, et ne voudroit plus être prince.* Très-bien;

tinct des animaux les sert plus que notre raison dans certains cas, comme pour la nourriture, pour les maladies; on avoit ajouté que l'amour ne cause chez eux ni embarras, ni peine ; oui, répond Rousseau : ils sont perpétuellement soumis aux mêmes regles, et ce sont les écarts de l'homme qui m'annoncent la liberté et la moralité de ses actions. Rousseau voulut rapprocher l'homme de la nature, mais sans éteindre en lui le rayon de la pensée ; il voulut seulement l'affranchir de cette foule de conventions humaines qu'on a appellée *loix* pendant tant de siecles; de-là cette foule de questions qu'il se fait à lui-même sur nos sciences, sur nos arts; mais telles questions qui paroissent ridicules dans un siecle deviendront le témoignage de la plus haute sagesse dans un autre. Quand on veut traiter le fondement de la société, on cherche long-tems une base solide ; Rousseau voulut d'abord la destruction de nos arts, tels qu'ils sont, mais non celle des arts réels qui appartiennent, ou

---

mais après ce billet, je trouve qu'il met à trop haut prix, dans ses *mémoires*, les deux visites que lui fit le feu prince de Conti.

qui pourroient appartenir à l'homme; ceux-ci sont peut-être encore sous le voile, comme dieu est sous le voile; mais dieu n'en existe pas moins; on sent sa présence à travers ce nuage où il s'enveloppe : ainsi l'homme sensible apperçoit les arts, les véritables arts, qui manquent encore à l'homme pour sa félicité parfaite; et ces arts simples sont peut-être aussi éloignés de nos arts orgueilleux que le génie qui invente est éloigné du goût qui façonne. Nous développons ici les idées de Rousseau; il a toujours mis une distance infinie entre les arts, relativement à leur utilité; ce qui est bien différent d'avoir voulu les anéantir (1).

(1) Voilà pourquoi l'art du cordonnier lui semble préférable à l'art du versificateur; ce n'étoit pas qu'il voulût empêcher un abbé *Delille* d'user une vie entière d'homme sur cinq à six mille hémistiches masculins et féminins plus ou moins sonores; ce n'est pas qu'il voulût lui interdire la frivole passion de vouloir faire ressembler un vers françois à un vers latin; mais il aimoit mieux des souliers qui ne prissent point l'eau qu'une patiente traduction des Géorgiques; le cordonnier lui étoit donc plus cher que le versificateur, et sous ce point de vue les trois-quarts et demi des hommes sont et auroient été de son avis : c'étoit classer les arts de la société, mais

J. J. Rousseau a remarqué que les troubles qui agiterent la république de Rome avec le plus de fureurs n'avoient d'autre source que la faute qu'avoient faite les Romains, de

---

ce n'étoit pas anéantir les arts, pas même l'académicien rimeur, que de mettre au-dessus d'eux et les bons cordonniers de la ville, et les botines bien faites. Quel est le premier des arts? qui osera répondre? L'ignorance et l'orgueil décident; le philosophe médite et se tait. Arts futiles, arts dangereux, arts aimables, l'esprit et l'imagination vous inventent et vous caressent; arts grossiers, arts simples, arts ignorés, c'est vous qui faites les vertus et le bonheur de l'homme: et quoiqu'en dise l'erreur ingénieuse, un chou en nature vaudra mieux qu'un chou en poésie, en peinture, trompât-il à la fois l'œil et la main.

C'est dans l'Emile que la raison et la vraie politique repoussent les idées chimériques de la noblesse. Rousseau fait sentir combien est absurde ce mérite d'antiquité que se donnent quelques familles; il veut que le législateur s'efforce de détruire ces distinctions toujours fatiguantes, importunes, si elles ne sont pas dangereuses; il veut qu'il frappe sur cette multitude de préjugés inconséquens et bizarres qui en émanent; qu'il les anéantisse autant pour l'honneur de l'esprit humain que pour le bonheur des hommes; *tout ce que je vois de mieux*, dit-il plaisamment, *dans les privileges des nobles, c'est celui de n'être pas pendu.*

ne pas abolir le patriciat lorsqu'ils expulserent les Tarquin. Il observe aussi que les révolutions de Suede, et tous les malheurs qui les ont accompagnées, ont eu pour principe l'orgueil indomptable de la noblesse et du sénat.

Le marquis d'Argenson avoit souvent imprimé que le salut du peuple étoit attaché à l'abolition des titres. M. d'Entraigues disoit, en 1788, que le plus grand fléau dont le ciel en courroux ait pu affliger une nation, c'étoit *la noblesse héréditaire.*

Le czar Théodore convoqua un jour tous les nobles de Russie, avec ordre d'apporter à la cour leurs titres et chartres; il s'en empara, et les fit jetter au feu, en déclarant qu'à l'avenir les titres de noblesse de ses sujets seroient fondés uniquement sur le mérite.

C'est dans l'Emile, c'est dans ce livre utile qu'il a inséré ce morceau que les hommes liront et méditeront dans tous les siecles, parce que dans tous les siecles il sera le code le plus respectable de la religion naturelle. C'est-là que se trouve consigné le plus digne éloge que jamais homme ait fait de l'évangile; nous le rapporterons ici pour

renouveller le plaisir qu'on a souvent pris à le lire.

« J'avoue que la majesté des écritures (1)

(1) Rousseau lisoit fréquemment la bible. La religion, cette alliance sacrée entre l'homme et son créateur, ne fut jamais l'objet de ses plaisanteries; cette misérable ressource étoit faite pour un Voltaire, pour ce poëte toujours indécis sur ce que Dieu et la nature ont donné aux hommes, et par suite, sur ce que leurs propres loix et leur constitution leur ont confirmé, delà vient que Voltaire a toujours été étranger aux matieres politiques et à ce qui concerne la liberté des nations, et qu'il s'imaginoit que les rois étoient incrustés au globe comme le mont Athos et les Pyrénées.

Quel livre que celui où il est écrit dans un style sublime que toutes les choses que Dieu a faites, grandes ou petites, sont toutes également parfaites et dignes des éloges de leur auteur, dont elles célèbrent toutes également la gloire et la grandeur, non pas par leurs voix, qui sont des actes de créatures, et par conséquent imparfaites par elles-mêmes, mais par leur être, qui est un acte parfait du créateur, non pas parce qu'il parle, mais parce qu'il parle lui-même par elles! *Quæ faciunt verbum ejus.* Chaque verset de ce livre est un abyme d'éloquence; seroit-il donc déraisonnable à des chrétiens de le placer au milieu d'une assemblée nationale, lorsque ce livre indique la conduite qui convient le mieux à des chrétiens! *tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

Seroit-il donc si déplacé, dans une assemblée de chré-

» m'étonne ; que la sainteté de l'évangile » parle à mon cœur. Voyez les livres des » philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils

---

siens, de porter au milieu de l'assemblée nationale l'évangile, ce livre divin qui oblige l'homme à priser tout autre homme autant que lui-même, parce que chaque homme vaut autant, et est aussi estimable et aussi précieux que lui-même ? Voilà le principe fondamental et intrinseque de cette loi sacrée qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, loi qui parle également à tous les hommes, et qui précede toutes les autres.

Cette loi, ou plutôt cette justice intrinseque, est le principe fondamental de toutes les loix humaines : ce fut la base des législateurs de toutes les nations, des législateurs vénérés; ils n'ont jamais eu d'autres objets en vue que cette justice, parce qu'elle est l'image de l'équilibre qui regne dans les ouvrages admirables de l'auteur de la nature.

Eh ! les ministres d'un Dieu qui a déterminé les relations que l'homme doit avoir avec lui, ainsi que celles qui doivent regner entre les créatures, seroient-ils les premiers à briser les liens d'où naissent les différens devoirs de tous les hommes, placés dans des états différens les uns des autres, mais qui tous tendent au même but d'une justice exacte, d'un ordre plus parfait ? Eux qui nous ont enseigné dans toutes les chaires évangéliques que Dieu tient la balance entre tous les hommes, qu'ils ont tous la même origine, qu'ils sont tous conduits par la

» sont petits près de celui-là ! Se peut-il
» qu'un livre à-la-fois si sublime et si simple
» soit l'ouvrage des hommes ? se peut-il que

---

même providence, oseroient-ils décider que le bien-être de l'homme le plus vil en apparence, le plus ignorant et le plus pauvre, ne lui est pas aussi cher et aussi précieux que celui du monarque, du philosophe et du riche ? Otez cette loi, vous ne verrez qu'injustice, désordre, confusion, et les malheurs qui les accompagnent ; reprenez cette loi, soutenue de la parole de Dieu, le bon ordre et la paix vont se manifester. De ce premier principe, c'est-à-dire, de ce lien juste et nécessaire qui, parmi les hommes, les met à leur juste valeur, et les réduit conséquemment à une parfaite égalité entre eux, vous en verrez sortir les meilleures loix politiques. *L'homme avec l'homme* : quel est le lien moral qui unit ces deux idées physiques ! Quand il sera bien compris ou senti, la législation sera toute faite.

Quand il s'agit d'être utile à l'homme, d'être utile à sa patrie, et par suite à la postérité et à l'univers, ce grand but, cette grande fin, seroient-ils oubliés, du moins par ceux qui nous ont enseigné que c'étoit de l'ordre moral que résultoit la marche de l'univers dirigé à la propre gloire de son auteur ! Il y a plusieurs hiérarchies parmi les hommes, sans doute ; mais celle qui paroît inférieure est aussi bonne que celle qui paroît supérieure, puisqu'il ne pourroit y en avoir de supérieure, s'il n'y en avoit pas d'inférieure ; c'est par cette raison que Dieu a trouvé également bon tout ce qu'il a fait, et qu'il a dit également,

» celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un
» homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un
» enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ?
» Quelle douceur ! quelle pureté dans ses
» mœurs ! quelle grace touchante dans ses
» instructions ! quelle élévation dans ses
» maximes ! quelle profonde sagesse dans
» ses discours ! quelle présence d'esprit !
» quelle finesse et quelle justesse dans ses
» réponses ! quel empire sur ses passions !
» Où est l'homme, où est le sage qui sait
» agir, souffrir et mourir sans foiblesse et
» sans ostentation ? Quand Platon peint son
» juste imaginaire couvert de l'opprobre du
» crime, et digne de tous les prix de la
» vertu, il peint Jésus-Christ trait pour
» trait. La ressemblance est si frappante,

---

vidit quod esset bonum. Quand on médite l'écriture sainte, tout s'y trouve renfermé ; car son autorité est celle de la raison.

L'homme superbe s'imagine que toute loi a été faite pour lui, lorsqu'au contraire il a été fait lui-même pour la loi. Ce fol orgueil éloigne l'homme présomptueux de la chaîne morale qui unit les cœurs de tous les hommes ; mais en voulant rompre ces liens admirables, il s'abandonne à la haine et se précipite dans le malheur.

» que tous les peres l'ont sentie, et qu'il
» n'est pas possible de s'y tromper. Quels
» préjugés, quel aveuglement ne faut il
» point avoir pour oser comparer le fils de
» Sophronisque au fils de Marie ! Quelle
» distance de l'un à l'autre ! Socrate, mou-
» rant sans douleur et sans ignominie,
» soutint aisément son personnage ; et si
» cette facile mort n'eût honoré sa vie, on
» douteroit si Socrate, avec tout son esprit,
» fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa,
» dit-on, la morale ; d'autres avant lui l'a-
» voient mise en pratique : il ne fit que
» dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que
» mettre en leçons leurs exemples. Aristide
» avoit été juste avant que Socrate eût dit
» ce que c'étoit que justice. Léonidas étoit
» mort pour son pays avant que Socrate
» eût fait un devoir d'aimer la patrie. Sparte
» étoit sobre avant que Socrate eût loué
» la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu,
» Sparte abondoit en hommes vertueux.
» Mais où Jesus avoit-il pris parmi les
» siens cette morale élevée et pure, dont
» lui seul a donné les leçons et l'exemple ?
» Du sein du plus furieux fanatisme la plus
» haute sagesse se fit entendre, et la sim-

» plicité des plus héroïques vertus honora
» le plus vil de tous les peuples. La mort
» de Socrate, philosophant tranquillement
» avec ses amis, est la plus douce qu'on
» puisse desirer; celle de Jésus, expirant
» dans les tourmens, injurié, raillé, maudit
» de tout un peuple, est la plus horrible
» qu'on puisse craindre. Socrate, prenant
» la coupe empoisonnée, bénit celui qui la
» lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu
» d'un supplice affreux, prie pour ses
» bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la
» mort de Socrate sont d'un sage, la vie
» et la mort de Jésus sont d'un dieu ».

Qui doutera du christianisme de Rousseau, quand il est fondé sur l'évangile, et lorsqu'un des chefs de l'église avoue publiquement *qu'il seroit difficile de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'évangile* (1)? Qui doutera que la religion chrétienne, si nécessaire, si touchante et si sublime, n'eût fait la conquête de cet écrivain qui, par le charme victorieux de son éloquence, lui a donné ou du moins

(1) Voyez le Mandement de M. de Beaumont, *pag.* 19, de l'édition in-8°. de 1763.

conservé

conservé des disciples prêts à devenir incrédules ?

Nous conviendrons cependant qu'on accuse ce vertueux écrivain de s'être éloigné de sa rigide austérité, lorsqu'employant l'attrait d'un pinceau voluptueux qu'on ne lui connoissoit pas, il a peint l'amour, dans sa *nouvelle Héloïse*, avec des couleurs propres à justifier les égaremens de cette passion. Nous ne répondons point à cette objection ; mais en jettant les yeux sur l'état des mœurs actuelles de la société, nous demandons où est le pere qui rougiroit d'avoir une fille qui, dans les mêmes circonstances, se seroit rendue coupable comme Julie, si d'ailleurs elle possédoit toutes les vertus de son modele ? On sent bien que sans cette condition, ce ne seroit plus Julie qu'elle auroit imitée, et qu'alors rien ne pourroit la justifier.

Jamais la magie du style ne fut portée plus loin ; on oublie en lisant que l'on tient un livre ; les sens sont loin, la passion de l'amour n'a plus rien de terrestre, elle participe de ces affections pures qui sont le partage des subtances intellectuelles. Les anciens (que je sache) n'ont pas connu

cette touche sentimentale ; il étoit réservé à Rousseau de peindre l'amour sous des traits qui, loin de l'avilir, rehaussent la dignité humaine ; que manque-t-il à tant d'ouvrages ? le feu sacré. On ne fera point ce reproche à Rousseau ; il fit cependant la *nouvelle Héloïse* lorsqu'il n'étoit plus jeune ; c'est une erreur de croire que l'on n'aime bien que dans la premiere jeunesse, le cœur se forme et devient plus susceptible de vives impressions ; de sorte qu'à quarante-huit ans on aime avec plus de vérité qu'à vingt. Rousseau semble avoir voulu prouver dans ce roman enchanteur que la femme, au milieu de ses plus grandes foiblesses, est honnête ou dissolue, et qu'il n'y a point pour elle de milieu. Vérité neuve importante, et qui peut nous donner une des plus grandes clefs pour approfondir la morale législative ; mais le plus beau spectacle qu'on puisse voir sur la terre, c'est le sentiment de l'amour dans un cœur noble, et il nous a montré ce *beau idéal* dans le caractere de Saint-Preux, faisant tous les sacrifices à la vertu.

Rousseau pensoit que la dépravation de la femme occasionnant infiniment plus de

désordres dans les familles que les dépravations des hommes, il étoit nécessaire d'exiger d'elles plus de retenue, de modestie et de sagesse; il regardoit donc la pudeur comme inhérente à la femme, et devant être la source habituelle de ses vertus (1). C'est l'instinct que le créateur lui a donné pour régler ses affections. La raison étant moins forte chez la femme, elle doit suivre de préférence son premier guide, et peut-être l'unique qu'elle ait reçu.

Ce que Rousseau recommande le plus fortement dans ses écrits, en parlant des femmes, c'est sur toutes choses de ne point offenser leur pudeur, parce que cette vertu

(1) Il est curieux de voir, dans les *Mémoires de Rousseau*, le grave *de Malesherbe* faire un tour de *passe-passe* pour ne point déplaire à la Pompadour, lorsqu'elle liroit la Nouvelle Héloïse, et ce à l'aide d'un carton uniquement fait pour elle. La phrase où il est dit : *Que la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince* fut supprimée. D'abord le magistrat avoit bataillé pour qu'on substituât le mot *prince* au mot *roi*; ensuite il fit retrancher la phrase entière. Rien ne prouve mieux, je crois, la foiblesse, l'esprit courtisan et l'abnégation entière du caractere des gens en place sous l'ancien régime.

rale, et qui violent les loix de la raison et de la philosophie pour obéir stupidement à une vieille coutume aristocratique, dont la cruauté sanguinaire prouve bien l'origine. Les duels ont dû figurer à côté du despotisme féodal, de l'étiquette puérile des cours et de tout l'assemblage monstrueux qui pesoit sur un peuple esclave, assez nul alors pour aller modeler follement ses idées sur celles de ses tyrans.

C'est encore dans l'*Héloïse* que Rousseau a combattu, par les doubles armes de la raison et du ridicule, le préjugé impertinent de la noblesse. Ce n'étoit qu'un préjugé, il est vrai ; mais il falloit le déraciner parce qu'il outrageoit et blessoit la nation entiere, c'est-à-dire tous ceux qui, loin des bizarres prérogatives et des privileges usurpés, se perdoient dans la roture par le seul crime d'être *fermiers*, *marchands*, *fabricans*, *artistes* ou *laboureurs*. Les nobles, ces premiers esclaves du trône, avoient imaginé de prodiguer à des citoyens utiles des sobriquets avilissans ; on étoit *roturier*, *vilain*, homme de *néant*, *canaille*, dès qu'on ne s'appelloit plus *marquis*, *baron*, *comte*, *chevalier*, etc. Que de résultats odieux et

nuisibles n'a-t-on pas vu éclore du système hautain et anti-social de la noblesse ? Ces distinctions outrageantes n'étoient-elles pas l'ingrédient le plus funeste qui pût entrer dans une constitution libre ? Ces arrogantes prétentions n'étoient faites que pour anéantir le premier des titres, celui de citoyen ; pour énerver et détruire l'égalité constitutionnelle, et l'égalité des droits elle-même, source unique et pure de la régénération. Car les nobles avoient véritablement séparé la nation en deux castes ; eux premierement, à qui appartenoit l'encens, l'hommage, l'opulence, l'autorité ; et après avoir établi cette supériorité illégale, les roturiers pouvoient, il est vrai, respirer l'air qu'ils respiroient ; mais à ceux-ci étoit réservé le travail, le dédain, le mépris.

Le décret mémorable de l'assemblée nationale a déchiré les parchemins insultans de cet orgueil ridicule et désastreux ; a détruit cette intolérance, cette barbarie politique, et nous a dispensés d'être plus longtemps des visionnaires ou des antiquaires ; car ces extravagances-là ne durent qu'autant que le bon sens national ne veut pas les proscrire.

Ce décret immortel fut le plus grand bienfait et le plus signalé du corps législatif, en ce qu'il a chassé ces simulacres fantastiques toujours prêts à revêtir un corps dangereux. Ce décret étoit devenu nécessaire afin que le peuple ne fût plus ni trompé, ni égaré, ni abruti par les signes d'une supériorité injurieuse qui n'étonnoient ses oreilles que pour fausser ses jugemens (1), et qui ne lui commandoient des respects indus que pour l'accoutumer à honorer des armoiries au lieu de vertus.

Point de milieu ; ou la constitution n'étoit qu'un rêve, ou le cadavre féodal devoit être enseveli pour jamais avec le blason, avec tous les hochets de la vanité, avec

(1) Sans ce décret, tous les collatéreaux du pouvoir exécutif auroient joué, comme ci-devant, le rôle de *souverains* ; il leur auroit fallu des distinctions, des hommages, etc. les freres et cousins du *roi* auroient été des *rois* ; et en consacrant avec des momeries, des chapelles, la hiérarchie nobiliaire, ils auroient recréé tous les abus insolens d'une caste privilégiée. Un souverain unique, voilà la base essentielle de notre sécurité ; l'unité du souverain est la chose la plus importante : elle rend tout autre individu mon égal ; c'est un citoyen ; et la France devient un moule parfait pour d'excellentes loix.

toutes les livrées de l'orgueil ; car toutes ces dénominations auroient pu ressusciter la plus folle aristocratie, si le monstre grotesque n'eût pas été entiérement dissous.

La philosophie de Rousseau avoit préparé ce décret ; il avoit démontré que rien n'étoit plus injuste, plus immoral, plus impolitique, plus insensé que d'avoir attribué le monopole des honneurs à quelques familles ; que tous les citoyens étoient appellés à une considération personnelle, et fondés à réclamer l'égalité de rang ; car elle est de nécessité absolue, nulle dignité ne pouvant être raisonnablement inhérente à la naissance, au nom et aux familles ; il n'eut pas même besoin de toutes les ressources de son éloquence pour abandonner à l'obscurité des âges et à la poussiere des chartres les armoiries qu'on vouloit élever d'une maniere si hautaine sur nos têtes ; il redressa le roturier sur ses pieds, et lui remit la tête vers le ciel, en lui ordonnant de traiter avec mépris ces chimeres, et de se croire autant que celui qui déployoit les mascarades des temps passés ; il parvint à rendre ces *images*, ces *emblêmes* l'objet de la risée des sages, et l'habitude stupé-

fiante des imbécilles tomba ; car il ne faut que la moindre lueur de raison ou de courage pour faire évanouir la *scolastique* et le *blason*. Ainsi l'opinion la plus enracinée, quand elle est stupide, recule devant un livre philosophique, et se cache dans les ténebres. Les arts utiles, les services nationaux, voilà les chemins nouveaux de la célébrité. La renommée ne sera plus environnée d'*écussons*, elle marchera au temple de la gloire sous la couronne civique, et tenant en main l'étendard de l'égalité patriotique.

Au reste, pour condamner Rousseau, il faudroit être certain d'avoir bien vu le but qu'il se proposoit en donnant au public les lettres de la *nouvelle Héloïse*, avec la déclaration qu'il auroit voulu vivre dans un siecle où son devoir eût été de les jetter au feu. Ce but nous paroît avoir été judicieusement saisi dans un parallelle entre Clarisse et Julie, publié à Londres, dans le *critical Review*, par un homme d'esprit ; mais que l'esprit seul auroit été incapable de faire.

« M. Richardson, dit l'auteur, met son » héroïne à l'épreuve de toutes les attaques » de la tentation, et présente à toutes les

» femmes un modele de perfection à imiter.
» M. Rousseau a mieux aimé peindre son
» Héloïse sujette aux foiblesses de l'huma-
» nité, de crainte qu'en plaçant trop haut
» sa vertu, la difficulté d'y atteindre ne
» décourageât celles qui voudroient s'y
» élever.... S'il nous est permis de dire notre
» sentiment, M. Rousseau a donné l'instruc-
» tion la plus utile, en nous montrant les
» moyens de recouvrer l'estime des hommes,
» après l'avoir perdue par une faute capitale.
» On ne peut pas donner une leçon plus im-
» portante, aux femmes sur-tout, qui, pour
» la plupart, condamnent au vice et à l'op-
» probe celles de leur sexe qui se sont une
» fois écartées des sentiers d'une vertu ri-
» goureuse, eussent-elles promptement ré-
» paré leurs erreurs; et cependant elles
» sont souvent plus utiles à la société que
» ces femmes si vaines d'une vertu qui peut-
» être n'a jamais été mise à l'épreuve ».

Ajoutons que, dans l'Héloïse, dans ces hymnes sublimes où Rousseau devient poëte, et poëte dans le grand genre, il donne à l'amour un caractere d'énergie et d'élévation que n'ont point nos amoureuses de théâtre. Cette passion y exige des sacrifices,

elle y est subordonnée à l'autorité paternelle ; et, ce qu'on ne doit point négliger d'observer, c'est que l'auteur y établit, avec une gravité douce, la dignité d'épouse et les saintes loix du mariage qui ne doivent recevoir aucune atteinte ni de la violence des passions, ni du prétexte des engagemens antérieurs ; enfin, si, comme on l'a dit, ce livre n'est point celui des filles, c'est du moins celui des femmes.

Un autre mérite, que personne ne peut refuser à ce roman, qu'un jour on appellera d'un autre nom (1), c'est qu'il fait aimer l'innocence de la vie champêtre par des détails enchanteurs qui font naître le desir d'en jouir. Où trouver, si ce n'est là, le tableau de la simplicité touchante des mœurs d'un peuple dont l'éloge est fini quand on

---

(1) » Par un roman on a entendu, jusqu'à ce jour, » un tissu d'événemens chimériques et frivoles, dont » la lecture étoit dangereuse pour le goût et pour les » mœurs. Je voudrois bien qu'on trouvât un autre nom » pour les ouvrages de *Richardson*, qui élevent l'esprit, » qui touchent l'ame, qui respirent par-tout l'amour du » bien, et qu'on appelle aussi des romans. »

DIDEROT.

a dit que leurs femmes sont vertueuses ! des mœurs !..... Ah ! s'il étoit possible qu'on nous en rendît, c'est à Rousseau, comme on l'a dit, c'est à lui seul, sans doute, que notre siecle en auroit l'obligation.

SECTION II.

Qui auroit attendu de l'auteur de ce roman le *Contrat Social?* Il dressa dans ce court ouvrage le temple le plus superbe de l'architecture sociale : les bases en sont grandes, et fixeront l'œil de la postérité. En voici quelques idées fondamentales.

C'est à la nation elle-même qu'appartient le droit de se constituer ; jamais une nation ne se dépouille du droit de vouloir ; la nation est la loi perpétuelle et vivante ; les sacrifices qu'elle ordonne, de quelque nom qu'on les appelle ailleurs, deviennent chez elle des qualités, des loix positives ; et le droit naturel, sans être étouffé, se tait devant elle. Une nation n'est donc jamais

liée par ses institutions primitives ; car elle se défendroit à elle-même toute amélioration, toute perfection, ce qui seroit absurde à supposer ; mais ce qui fait le gouvernement, c'est une correspondance étroite avec toutes les parties qui le composent : cette correspondance ne sauroit exister sans le premier principe d'une volonté générale, et pour qu'elle soit générale il faut qu'elle soit *une*, car c'est-là la fin pour laquelle le gouvernement est établi. De-là le pouvoir constituant.

Une nation ne sauroit s'enchaîner par un contrat ridicule au despotisme d'un seul ; ce contrat est nul dans l'instant, à plus forte raison pour la génération suivante ; sans cela un peuple foible ou extravagant enchaîneroit sa postérité, couronneroit la tyrannie, et les hommes ne seroient plus que de vils troupeaux.

On ne doit donc concevoir les nations qu'avec leur grande existence, c'est-à-dire, sortant chaque jour de l'état de nature et se composant d'une maniere légitime par cette puissance morale, qui forme l'association en réunissant les volontés individuelles.

Voilà pourquoi toute nation conserve son indépendance, parce qu'elle appartient à l'ensemble.

Rousseau établit ensuite la distinction des pouvoirs ; et comment imaginer que les hommes eussent réuni tout à-la-fois la loi et le glaive entre les mains d'un seul homme? tous n'ont-ils pas dû sentir qu'en fondant le pouvoir exécutif dans la puissance législative ils s'offroient pieds et poings liés à tous les caprices et à toutes les passions d'un maître ? Dans l'origine ou dans la régénération des choses politiques, l'homme est égal à l'homme ; l'homme doit estimer son semblable autant que lui-même, et il fait une injustice s'il l'estime autrement. L'homme auroit perdu tous ses droits sans les écrivains ; mais ceux-ci ont déployé le contrat social, et tout-à-coup les notions de justice se sont manifestées, les lumieres de la morale publique ont brillé, le modele du beau et du bon est aujourd'hui sous nos regards ; élevons-nous au niveau de nos lumieres (1).

(1) Rien de plus dangereux qu'une demi-liberté. Il vaut mieux perdre l'idée qu'on en a ; dans un souverain quelconque, *c'est un crime d'état que d'en pouvoir commettre.*

Rousseau est de tous les publicistes celui qui a déterminé le plus rigoureusement la séparation des pouvoirs; il a prouvé que l'individu choisi pour régner renonce nécessairement à sa part de propriété, comme membre de l'état. Il s'ôte, par l'acceptation du trône, tout droit de participer à la loi, parce que son vœu pour la loi seroit qu'elle fût plus favorable à sa personne et aux siens qu'à celle de tout autre, et que son influence sur la loi pourroit en contrarier l'égalité et l'équité; ainsi, tout monarque est, par l'essence même de la royauté, hors de tout pouvoir législatif. Rousseau auroit donc trouvé une inconséquence rare dans ces *sanctions*, dans ce *veto* si cher aux pondérateurs, mais qui ne fait qu'embarrasser la machine politique, d'autant plus parfaite qu'elle se rapprochera d'une plus grande simplicité.

Mais voici la majesté d'un roi; fait pour l'exécution, recevant les mandats de plusieurs millions d'hommes, lié à tant d'êtres qui l'ont mis à leur tête, jouissant de leur respect et de leurs hommages, en acceptant le trône il a dû renoncer à toute ambition d'autorité personnelle, à tout pouvoir lucratif

lucratif pour sa personne ; il est salarié magnifiquement ; c'est le premier des salariés ; il l'est sur-tout par la confiance, et il n'est grand, il ne peut être grand que par la considération dont jouit le peuple, que mérite le peuple tant par sa puissance que par son bonheur.

A ce haut dégré d'élévation, et présidant une nation ou riche, ou forte, ou seulement éclairée, enseveliroit-il ses talens personnels? Il n'a pu ni dû enchaîner ses facultés intellectuelles ; au contraire, en déterminant son pouvoir, son pouvoir auguste, on lui a indiqué le principe de sa grandeur ; que ne peut-il pas faire à la tête d'une nation telle que la France ? L'exécution exacte des loix constitutives fera sa gloire. Le prince fidele à son peuple est le bon roi ; exécution active, fermeté, courage, amour de son pays, voilà de quoi l'immortaliser. Il peut, d'après le prononcé même des loix, examiner ce qu'elles ont ou de nuisible, ou de difficile, ou d'avantageux à son peuple ; il peut améliorer la législation ou la corriger ; faire jaillir de nouvelles lumieres, et tirer de grands partis de l'expérience que lui donne le pouvoir exécutif ; faire enfin quelquefois la leçon au

corps législatif, aller plus loin que lui pour le plus ample bonheur de la nation, et voilà le roi, le roi-citoyen ! titre devant lequel tous les autres pâlissent et disparoissent; on a donné à ce monarque tous les moyens de grandeur, celui de s'élever au-dessus de la législation dans certaines circonstances, d'en descendre ensuite avec respect vers la loi, et d'en recevoir la sublime liberté de faire tout le bien dont son génie voudra l'honorer.

Est-il sous la voute du ciel un plus noble emploi pour un être intelligent ? aimeroit-il mieux être un sultan asiatique, esclave des plus vils esclaves, prêtant son nom à leurs cruautés, et dormant du sommeil de la mollesse, pour se dérober aux remords du crime. Eh ! qu'il fasse donc rétrograder les lumieres de l'Europe et celles de la France ; qu'il anéantisse les œuvres de Rousseau et de ses pareils ; qu'il ramene l'ignorance, la superstition, la barbarie ; qu'il s'oppose à ce beau et grand mouvement né de la nature des choses et de l'esprit humain, qui a ordonné la régénération des loix, et avec elles de la dignité de l'homme ; que ce monarque personnel fasse reculer les siecles en arriere et étouffe le cri des géné-

rations précédentes et actuelles qui, soit du fond de leur tombeau, soit du fond de leur berceau, ont apperçu l'ordre, l'ordre inévitable à la place du despotisme insensé; qu'il détruise pour le présent et pour l'avenir toute législature, c'est-à-dire, un œil perpétuellement ouvert sur les changemens et les accidens des choses; car les loix ne sont que des remedes perpétuellement applicables aux maux; quand elles sont refaites ce n'est que pour maintenir la conservation, la paix et l'unité de l'empire auquel elles président, et voilà pourquoi elles sont produites de la volonté générale. Si le roi couronné n'a pas cette force impie, ou cette mauvaise volonté, qu'il fasse noblement le métier de roi, non pour lui, mais pour les hommes qui l'ont honoré du titre de souverain (1).

Le moindre citoyen étant relevé du mépris où le retenoit dégradé l'insolence de nos vieilles institutions, pouvant être ap-

(1) Rome conserva sa liberté sous ses rois, sous ses consuls et sous les Césars; ce fut toujours une vraie république, dont la majesté et l'autorité suprême résidoit toujours dans le peuple et dans le sénat qui gouvernoit l'univers.

pellé au choix des représentans de la souveraineté ; le roi, en suivant les nouveaux rudimens, vrais, incontestables et d'une simplicité à convaincre toute tête humaine, honorera sa nation, et en sera honoré, et plus qu'il ne l'étoit par le concert de ses flatteurs, et par une folle puissance qu'il tournoit contre son peuple et contre lui-même.

Après avoir posé les véritables et seules bases du pouvoir exécutif, Rousseau avoit apperçu une grande erreur dans toutes nos législations modernes ; l'erreur presque générale a été de constituer l'homme au lieu des choses. Rousseau montre par-tout l'homme dans une entiere dépendance ; car il se forme sur ce qui l'environne, et il prend son caractere de l'éducation. Si l'on ne cesse d'obéir à de vieilles loix, à d'anciens établissemens ; si l'on prend un aveugle respect en faveur de loix usées, pour le comble de la sagesse et de la prudence, l'homme modifié par toutes les erreurs successives des législateurs superstitieux perdra toute la franchise à laquelle a droit la nature de l'être social. Rousseau rejette donc la timide puérilité qui se lamente ou se désole de toute innovation ; il ne voyoit dans le respect pour les usages

qu'une servitude éternelle de l'esprit humain, et le plus grand témoignage de la foiblesse dont elle le détériore (1).

Si en général le code des loix est le plus souvent l'histoire des fautes commises par les sages, la premiere faute seroit de vouloir enchaîner immuablement l'homme à l'ouvrage de l'homme, de vouloir gouverner l'avenir comme le présent ; et ne seroit-ce pas en d'autres termes vouloir dominer à jamais la grande destinée de l'homme, c'est-à-dire, s'opposer à ce qu'il soit enfin d'accord avec la nature ; car lorsque dans le monde physique et moral tout se meut pour un but à nous inconnu, et que tout dans l'univers, de son centre à sa circonférence, subit un changement successif, le génie des nations change lui-même, et la législation la plus haute, la plus prévoyante, ne peut trouver aucune donnée nulle part ailleurs que dans

(1) Il étoit persuadé que tout peuple qui se sent et qui pense à l'amour de la liberté, s'éveille tôt ou tard ; ainsi, disoit-il, quoique le François paroisse asservi, son réveil n'est pas éloigné. Il n'est point de pacte (même en le supposant) qui puisse tenir contre les droits inaliénables de la nature ou même de la nation.

le génie actuel du peuple pour le constituer actuellement ; la variation de chaque siecle, accidentelle et nécessaire, forme l'esprit de chaque siecle ; car l'homme de tous les pays n'est plus, au commencement d'une année, le même homme ni le même individu à la fin de la même année. Que signifie donc, s'écrie Rousseau, cet emprunt perpétuel des codes soit antiques, soit étrangers ; que veulent dire ces imitations qui jamais ne s'accordent pour la félicité des peuples, qui contrarient leurs nouveaux principes ? Le monument des loix n'a point de base quand il n'est point conforme à l'opinion ou à la marche des idées.

Et voilà pourquoi l'assemblée nationale ayant pris pour point d'appui la philosophie des écrivains du siecle, a donné enfin une PATRIE au François qui n'avoit qu'un *pays* ; et d'esclave, l'a rendu libre. Nous renaissons tous d'une existence qui ne nous laisse plus rien d'étranger les uns aux autres, et nous nous saluons en enfans de la famille. Que la gloire de tous soit la gloire de chacun (1) !

(1) Relisons ce passage que l'on ne sauroit trop citer dans les circonstances actuelles.

L'état que l'on nomme *démocratique* est la seule constitution *légitime*, puisque ce

---

« Il est certain que si l'on peut contraindre ma volonté, » je ne suis plus libre ; et que je ne suis plus maître » de mon bien, si quelqu'autre peut y toucher. Cette » difficulté a été levée par la plus sublime de toutes » les institutions humaines, ou plutôt par une inspira- » tion céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici bas les » décrets de la divinité. Par quel art inconcevable a-t-on » pu trouver le moyen d'associer les hommes pour les » rendre libres, d'employer au service de l'état les biens, » les bras et la vie même de tous ses membres, sans les » contraindre et sans les consulter ? d'enchaîner leur vo- » lonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur con- » sentement contre leur refus, et de les forcer à se punir » eux-mêmes, quand ils ne font pas ce qu'ils n'ont pas » voulu ? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent et » que personne ne commande ; qu'ils servent et qu'ils » n'aient point de maîtres ; d'autant plus libres, en effet, » que, sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa » liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ?.... » Ces prodiges sont l'ouvrage de *la loi* : c'est à la loi » seule que les hommes doivent *la justice* et *la liberté* ; » c'est cet organe salutaire de la volonté de tous qui » rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hom- » mes ; c'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen » les préceptes de la raison publique, et lui apprend à » agir selon les maximes de son propre jugement, et à » n'être pas en contradiction avec lui-même, etc. »

que l'on appelle *monarchie* n'est au fond qu'un despotisme modéré, et que ce que l'on appelle *aristocratie* n'est évidemment qu'un despotisme de plusieurs ; ainsi, le gouvernement, de quelque nom qu'on l'appelle, n'est et ne peut être qu'*exécuteur de la loi ;* l'essence de la liberté civile consiste en ce que le dépositaire de la puissance exécutive ne puisse commander à aucun citoyen qu'en *vertu de la loi ;* d'un autre côté, l'essence de la liberté politique consiste en ce que toute résolution sur un objet général ne puisse être prise que par le *corps social assemblé ;* ces deux especes de liberté sont invinciblement liées ensemble; sans des principes fondamentaux et un système de législation qui réglent la constitution de l'état, il ne peut exister de liberté. Les noms dont on a baptisé les divers gouvernemens sont absolument vagues ; tout se réduit d'un côté à faire la loi, de l'autre à commettre l'exécution de cette même loi à un seul ou à plusieurs ; rien n'empêche même que l'exécution de cette loi ne soit confiée au corps des citoyens qui forme le souverain ; ainsi, quand un peuple n'est pas heureux par la *bonté* de la constitution,

il peut encore le devenir par la *vertu* des représentans. Tout cela anéantit les dénominations fantasques qui n'ont fait qu'égarer les esprits sur le *gouvernement* ; il n'y a au fond que la volonté d'un *seul*, ou la volonté de *tous ;* ainsi, je conçois le *despotisme*, mais après lui je ne conçois que la *démocratie* ; or, *l'anarchie*, qui est la corruption de la *démocratie*, est un mal infiniment moindre que le *despotisme*. C'est de l'*anarchie*, c'est du sein de la plus horrible confusion qu'on voit sortir l'ordre le plus admirable et la législation la plus sublime ; mais du *despotisme* il ne sort que le crime et la mort, la mort et le crime.

C'est donc une très-grande erreur en politique d'imaginer que la fréquence des assemblées de la nation peut nuire au bien public ; rien n'attache autant le citoyen à sa patrie que l'habitude de s'occuper des intérêts publics ; rien n'éleve autant les ames que cet esprit de dignité que l'on puise à l'aspect du corps législatif, à la souveraineté duquel chaque membre se sent participer ; rien enfin ne resserre autant les liens qui doivent unir les citoyens entr'eux, comme de se trouver souvent rassemblés pour dis-

cuter leurs intérêts communs. Le peuple doit avoir toujours l'œil ouvert sur les intérêts généraux, et veiller au maintien de la législation, dont il est le *gardien suprême.*

Ainsi, l'égalité légitime parmi les membres d'une même cité est de l'essence de tout corps politique ; les distinctions de la noblesse ne pouvoient qu'établir une disproportion entre les citoyens, faire pencher la balance de la législation, et rompre par conséquent l'unité du corps social.

On pourroit reprocher à Rousseau de n'avoir pas su reconnoître d'une maniere claire et positive le *pouvoir constituant* comme un pouvoir primitif et nécessaire : le *pouvoir constituant* est *un* ; les autres pouvoirs sont produits par lui ; il égale, il surpasse toutes les autres volontés ; car dès qu'on suppose les volontés, il doit y avoir une volonté primitive, au de-là de laquelle on ne puisse remonter. Toutes les autres volontés sont déduites de celle-là ; il faut nier le *pouvoir constituant*, ou l'admettre dans toute sa plénitude et sans aucune réserve. Et où sera-t-il ce *pouvoir*, s'il ne réside pas essentiellement dans les représentans de la nation ? Donc, la premiere législature d'un peuple

solemnellement convoqué est nécessairement le *pouvoir constituant* produit par la la nation. Eh ! que l'on ne nous oppose point la constitution de nos voisins ; comme si nous ne pouvions pas renoncer à une législation voisine, et avoir la nôtre ; comme s'il ne nous appartenoit pas de simplifier les rouages du gouvernement ! Nous avons apperçu l'unité du corps législatif, parce qu'il n'y a au fond que des *gouvernans* et des *gouvernés* ; pourquoi s'écarter d'un plan simple, et que deviennent tous ces poids dont on embarrasse la machine politique ? Les publicistes se perdent dans des mots, ainsi que les premiers méchaniciens ont doublé les frottemens, en surchargeant leurs premieres machines de pieces inutiles ; c'est l'homme qui fait le gouvernement, ce n'est pas le gouvernement qui fait l'homme ; s'il n'y a qu'*action* et *réaction*, que signifient ces trois pouvoirs ? Ils se nuisent et ne se balancent pas. L'assemblée nationale a été souverainement éclairée, en allant toujours au simple par le composé ; en brisant le respect superstitieux pour la machine angloise, et sur-tout en arrêtant que la législation seroit confiée à un corps unique de représentans. Lorsque l'in-

telligence apperçoit le *gouvernement*, elle s'imagine d'abord que c'est une chose très-compliquée ; une réflexion plus profonde la ramene à un plan simple, et lui démontre que comme tout dérive du *pouvoir constituant*, il est inutile de le couper en deux, et qu'il faut au contraire qu'il aie dans sa main sa propre résistance; car appeller une autre *puissance* à son secours, ne seroit-ce pas manquer à sa souveraineté ? et pourquoi la nation représentée auroit-elle besoin de *deux pouvoirs*, lorsque le parti de l'opposition se forme tout naturellement dans le sein de toute législature ? si la nation n'est pas coupée en deux, pourquoi la législation éprouveroit-elle cette bisarre coupure ?

On pourroit encore reprocher à Rousseau de n'avoir point parlé de l'*insurrection*, ce moyen légal d'un peuple opprimé, ce moyen avoué du *créateur* qui a donné la force à l'homme comme la griffe à l'animal pour repousser son ennemi (1). L'insurrection d'un peuple ! c'est le coup de queue

(1) *Je t'ai donné des bras, ramasse des cailloux.* (C'est la nature qui parle.) Fable de l'abbé Lemoniet.

de la baleine submergeant l'esquif du harponeur. L'insurrection est ce qui a sauvé dernierement Paris du carnage et la France de sa ruine (2); c'est le premier, le plus beau et le plus incontestable droit des peuples outragés.

Enfin, on pourroit s'étonner aussi de voir Rousseau porter une décision prompte et

---

(2) Le tout consistoit à trouver le contre-poids de la masse militaire, dont la premiere et l'unique vertu étoit dans une obéissance aveugle, et qui, faisant métier de de répandre son sang pour un geste ou un mot, se seroit fait moins de peine et de scrupule de répandre celui d'autrui, sur-tout au nom du *roi*, et contre des *rebeles*. Or, heureusement la disposition générale des esprits s'y opposoit, et elle étoit due uniquement aux généreux écrits, aux courageux discours, aux fortes pensées, aux profonds raisonnemens des écrivains, qui, depuis vingt années, employoient (sans se faire connoître ou en se faisant connoître) toutes leurs facultés, tous leurs talens, toutes leurs forces à combattre le despotisme; car ce n'est pas à quelques bras et à quelques mousquetons qu'est due la formidable révolution présente, c'est aux ouvrages des gens de lettres. Sous ce point de vue, je me félicite bien d'avoir publié l'An 2440 en 1771, le Tableau de Paris en 1782, et les Notions surles gouvernemens en 1787.

froide sur *la peine de mort;* entraîné, sans doute, par l'exemple des peuples, et n'osant s'opposer au torrent, répéter quelques vieux argumens pour prouver que la société a ce terrible droit. Mais n'y auroit-il pas ici une espece de superstition sociale? Et l'avarice et la vengeance n'ont-elles pas souvent montré leurs faces hideuses à travers le calme et la majesté des loix ? La suppression de la peine de mort devoit-elle donc taut coûter, du moins en idée, à un philosophe ? Que des législateurs prononcent en corps..... je conçois..... mais qu'un homme seul, qu'un écrivain ose donner à la société le droit de verser le sang..... Il est vrai que Rousseau ne s'étoit décidé pour l'assertion cruelle que dans le cas d'assassinat. Quoi qu'il en soit, l'ami de l'humanité ne se familiarisera jamais avec ces affreuses images.

Ses réflexions sur le *gouvernement de Pologne* portent l'empreinte de son génie ; il apperçut dans l'étendue du pays, dans sa fertilté, dans sa population, une restauration prochaine ; il voulut donner à la Pologneune existence politique, et lui faire reprendie le rang qu'elle avoit autrefois parmi les puissances de l'Europe. Il eût pu

encourager la diete par ses conseils, et régénérer cet état sans changer en entier son gouvernement; avec quelle adresse il coupe et remet la tête à ce monarque éprouvé par le malheur, qui chérit sa patrie et ses concitoyens, et qui n'a pu leur persuader qu'il étoit patriote, parce qu'il étoit roi! Rousseau avoit dit aux dietes de Pologne : soyez dégagées de tout esprit de superstition et d'intolérance qui annonce des vues étroites, et sur-tout une pente dangereuse vers le pouvoir arbitraire, et les troubles dont vous vous plaignez cesseront, et la justice que vous rendrez aux autres vous sera rendue (1); par-tout il tâche d'enflammer la générosité naturelle à ce peuple, en tempérant de son mieux le caractere d'indépendance qui lui est propre, et qui au lieu de le servir n'a fait qu'engendrer dans son sein d'interminables querelles. Conserver sa bravoure et son énergie, éteindre l'anarchie de ses

(1) La Pologne (disoit Montesquieu) use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'il semble qu'elle veuille consoler par-là les peuples ses voisins qui ont perdu l'un et l'autre.

chefs et hâter le progrès des lumieres politiques, voilà ce qu'il s'étoit proposé ; il n'a pas réussi, mais il a préparé les esprits à une meilleure constitution ; du moins si la Pologne est la premiere nation de l'Europe qui ait formé le projet d'avoir une éducation nationale, et qui ait mis cette belle idée à exécution, c'est à Rousseau qu'on doit cet établissement, un des plus importans par sa haute utilité et par son exemple.

C'est en parlant de la *diete polonoise* que Rousseau, en publiciste consommé, prouve que toute assemblée nationale a le droit de prolonger ses fonctions, puisqu'elle est au-dessus de la loi dans le temps qu'elle fait la loi ; quand elle dit : *je veux rester, qui est-ce qui lui dira je ne veux pas que tu restes* ? Ces admirables principes (indépendamment des circonstances impérieuses) repoussent les futiles objections contre la prolongation de notre législature actuelle ; qui jamais a pu interdire à un peuple de changer les parties viciées, les parties internes de son organisation ? Un ouvrage qui demande un grand ensemble, et qui tient à tous les rapports politiques d'un vaste empire, lorsque tous

les

les esprits ont changé absolument de direction ; un ouvrage de cette proportion majestueuse peut-il se faire à moitié ? et comment une premiere législature, qui forme le *pouvoir constituant*, (comme en arithmétique le *un* est le nombre générateur) abandonneroit-elle ses travaux, lorsque la nation éprouve cette fermentation intestine qui accompagne toute régénération ? Si une belle statue est produite d'un seul jet, n'en est-il pas de même de la constitution d'un peuple ? elle n'existe pas tant qu'elle n'est point achevée. Ainsi Rousseau a deviné, dans son *gouvernement de Pologne*, ce que les décrets d'une *assemblée nationale* avoient d'obligatoire ; il a vu qu'il étoit nécessaire que toute diete nationale restât assemblée jusqu'à ce que la nation eût changé ses loix.

Il avoit eu dessein de réfuter le livre de l'*Esprit* d'Helvétius, livre dangereux sous plus d'un rapport ; mais il avoit généreusement abandonné ce projet lorsqu'il avoit vu l'auteur poursuivi à l'occasion de cet ouvrage. Il en existe un *exemplaire* avec des remarques de la propre main de Rousseau ; il donnoit peu à l'orgueil, puisqu'il

eût pu renverser avec quelques remarques un édifice que la mauvaise philosophie avoit pris tant de plaisir à élever. Elle en fut alarmée ; car si elle redoutoit peu les attaques des théologiens, elle craignoit à juste titre la plume du moraliste, la plume de l'écrivain qui, dans ses moindres productions, décele cette pénétration profonde, ce coup-d'œil vif et lumineux si propres à leur auteur.

Comme ces remarques sapent le *matérialisme*, nous nous ferons ici un devoir de publier de ces remarques les plus essentielles.

« Nous avons, dit Helvétius, deux facultés, ou, si je l'ose dire, deux *puissances passives*, dont l'existence est généralement et distinctement reconnue. L'une, est la faculté de recevoir les impressions différentes que font sur nous les objets extérieurs : on la nomme *sensibilité physique*. L'autre, est la faculté de conserver l'impression que ces objets ont faite sur nous : on l'appelle *mémoire* ; et la mémoire n'est autre chose qu'une sensation continuée, mais affoiblie ». *Il me semble*, répond le citoyen de Geneve, *qu'il*

faudroit distinguer les impressions purement organiques et locales des impressions qui affectent tout l'individu : les premieres ne sont que de simples sensations, les autres sont des sentimens. Et un peu plus bas il ajoute : *Non pas : la mémoire est la faculté de se rappeller la sensation ; mais la sensation même, affoiblie, ne dure pas continuellement.*

« La mémoire, selon Helvétius, ne peut » être qu'un des organes de la sensibilité » physique : le principe qui sent en nous, » doit être nécessairement le principe qui » se ressouvient, puisque se *ressouvenir*, » comme je vais le prouver, n'est propre- » ment que sentir ». *Je ne sais pas encore*, dit Rousseau, *comment il va prouver cela ; mais je sais bien que sentir l'objet présent, et sentir l'objet absent sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée.*

« Lorsque, par une suite de mes idées, » (continue l'auteur du livre de l'*esprit*) ou » par l'ébranlement que certains sons cau- » sent dans l'organe de mon oreille, je me » rappelle l'image d'un chêne ; alors mes » organes intérieurs doivent nécessairement

» se trouver à-peu-près dans la même si-
» tuation où ils étoient à la vue de ce chêne.
» Or, cette situation des organes doit in-
» contestablement produire une sensation:
» il est donc évident que se ressouvenir,
» c'est sentir ». *Oui*, dit Rousseau, *vos organes intérieurs se trouvent, à la vérité, dans la même situation où ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente; et quant à ce que vous dites* que cette situation doit produire une sensation, *qu'appellez-vous* sensation? *Si une* sensation *est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul suffit pour distinguer le* souvenir *de la* sensation. *D'ailleurs, il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation; autrement, il seroit impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation: aussi l'auteur se sauve-t-il par un* a-peu-près; *mais une situation d'organe qui n'est qu'à-peu-près la même ne doit pas produire exactement le même effet.* A côté de ces

mots d'Helvétius : « il est donc évident que » se ressouvenir, c'est sentir, « le philo- » sophe de Geneve remarque : *Il y a cette différence, que la mémoire produit une sensation semblable, et non pas le sentiment, et cette différence encore, que la cause n'est pas la même.*

» Ce principe posé, (ajoute l'auteur du livre » de l'*Esprit*) je dis encore que c'est dans » la capacité que nous avons d'appercevoir » les ressemblances ou les différences, les » convenances ou les disconvenances qu'ont » entr'eux les objets divers, que consistent » toutes les opérations de l'esprit : or cette » capacité n'est que la sensibilité physique » même : tout se réduit donc à sentir. » *Voici qui est plaisant*, s'écrie son adversaire : *après avoir légérement affirmé qu'appercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut, en grand appareil, que juger c'est sentir. La conclusion me paroît claire, mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit.*

Helvétius répete ainsi, d'une autre maniere, la conséquence qu'il tire du même principe :

» La conclusion de ce que je viens de dire,

» c'est que si tous les mots des diverses lan-
» gues ne désignent jamais que des objets,
» ou les rapports de ces objets avec nous
» et entr'eux, tout l'esprit, par conséquent,
» consiste à comparer et nos sensations et
» nos idées, c'est-à-dire, à voir les ressem-
» blances et les différences, les convenances
» et les disconvenances qu'elles ont entre-
» elles : or, comme le jugement n'est que
» cette appercevance elle-même, ou du
» moins que le prononcé de cette apper-
» cevance, il s'ensuit que toutes les opéra-
» tions de l'esprit se réduisent à juger. »
Appercevoir les objets, remarque Rousseau, *c'est sentir; appercevoir les rapports, c'est juger.*

Cette distinction est la plus forte objection que renferment ces notes : Helvétius en convient lui-même.

Nous suivrons ici les principales idées de Rousseau émanées de ses divers écrits politiques, ou celles qu'ils nous ont fait naître.

Tous les mots de la politique se fondent dans la métaphysique dès qu'on leur ôte l'idée primitive et matérielle. Les mots *autorité*, *puissance*, *liberté*, (mots sacrés qui occupent aujourd'hui toutes les bouches,

et dont dépend le bonheur public,) admettent tour-à-tour les contraires. Un peuple sage et éclairé devroit commencer par se faire un vocabulaire où les mots principaux de la politique, et qui servent de base à toutes les discussions, fussent expliqués d'une maniere claire, exacte et précise ; faute d'avoir déterminé le sens des mots, on parle souvent sans s'entendre ; à la place de ces mots illusoires, mettez des poids matériels ; suivez l'autorité souveraine de la nature qui veut que tout se balance ou se combatte. On veut à toute force créer la société, et c'est la nature qui l'a faite ; elle existe indépendamment des plus mauvaises loix, et l'audace de la liberté ne peut pas plus la renverser que l'audace de la tyrannie.

Les obligations réciproques mettront toujours deux puissances dans un certain équilibre ; la nature n'a pas voulu que l'homme pût détruire la société dans les troubles les plus extraordinaires ; elle se recompose d'elle-même ; les hommes, amis du repos et du bonheur, ne s'agitent que malgré eux, et lorsqu'il faut s'agiter ; car les hommes n'aiment point à troubler l'harmonie sociale ; ils aiment au contraire la paix, et ils ont

une forte tendance vers le grand but du repos général.

N'allez donc pas, imprudens écrivains, forcer les mots de la langue politique dans leur dernier retranchement, car rien ne seroit plus dangereux : pesez en gros, et laissez aux hommes à faire le reste. La législation dépend-elle d'une foule d'expressions obscures ? L'ordre social tient-il à des phrases ? La politique est une science *pratique* et non *spéculative ;* il y a une foule de petites loix usuelles, nécessaires, indestructibles, qui alimentent tellement le corps social qu'il pourroit se passer à la rigueur de ces loix hautaines, auxquelles on attache tant d'importance ; tout est dépendant parmi les associations humaines. Or, dès qu'il n'y a plus de consentement général, la loi ou la coutume s'évanouit ; la loi n'est donc qu'un remède ; et les loix seront toujours bien observées, lorsqu'elles ne renfermeront rien de contraire aux intérêts de la nation.

Le contrat social, qu'on obscurcit sous tant de mots vagues, se renouvelle naturellement et matériellement chaque jour ; il lie les membres de la société, car elle existe

indépendamment des loix politiques; elle réagit contre la force oppressive; le pouvoir législatif est visiblement infus dans tous les citoyens; et que la nation soit assemblée, qu'elle ne le soit pas, elle exerce toujours la souveraineté, parce que, comme la mer, elle rejette hors de son sein tout ce qui lui est étranger ou nuisible.

Les idées de gouvernement s'embrouillent trop facilement sous la plume des publicistes; ils deviennent esclaves des termes qu'ils ont forgés, ainsi que ce statuaire qui se prosternoit devant son ouvrage. Des poids *matériels* en politique, des expressions *populaires*, des loix *usuelles*, et rien de plus; le reste est charlatanisme.

Le gouvernement n'est et ne peut être que le résultat des lumieres universellement répandues; la société éprouve des divisions intestines, qui ne sont que des réactions inhérentes à des individus matériels, mais qui servent au maintien ou au redressement des droits de l'humanité. Pour perfectionner tel gouvernement, il ne s'agit que de le décomposer; mais il n'est pas anéanti pour cela, il s'en faut de beaucoup; car il se recompose promptement selon les circonstances et les

besoins ; c'est la nature qui fait le gouvernement, et c'est l'homme qui le modifie à son gré. Le gouvernement est toujours légitime lorsqu'il défait ce qui a été essentiellement mal fait : tout homme est magistrat dès qu'on a besoin d'un magistrat, comme tout homme est soldat dès qu'il s'agit de défendre ses foyers ; qu'importe que les formes les plus antiques changent, pourvu que l'ordre social subsiste ; ce n'est ni la robe, ni le rabat, ni la finance d'une charge qui constituent la magistrature ? c'est le service rendu, le service prompt ; le gouvernement appartient à qui sait faire le mieux ; alors tout obéit à l'intelligence, au courage ; et comme toute souveraineté émane du peuple, le peuple est le réservoir éternel d'où sort toute magistrature, tout pouvoir législatif et exécutif.

Lisons l'histoire, elle change de face, parce que tout est changeant et mobile, comme étant soumis à la force intelligente. Mais le fonds des choses subsiste, car la société est inébranlable, et transforme en ses propres élémens la puissance téméraire qui l'attaque ; la société survit et bientôt elle commande ; c'est elle qui ordonne toute ré-

génération ; et alors comment l'opérer sans des changemens considérables ; comment fondre la statue sans mettre la matiere en fusion ?

Il seroit presque aussi ridicule alors de vouloir remonter à des usages antiques et barbares, que si on vouloit faire des loix qui ne seroient exécutées qu'à l'époque future de cinq ou six siecles. Quel oubli, quel mépris de soi-même dans ces hautes circonstances, de jetter sa raison à ses pieds pour ressusciter celle de ces vieux féodalistes qui étoient l'ignorance même ! Tout devant être subordonné à la félicité générale, dès que la nation est appellée à la discussion de ses grands intérêts, elle ne doit point perdre l'heureux moment d'une refonte générale ; c'est une régénération entiere : or, tout est compris dans ce mot ; les bases de la société, loin d'en être ébranlées, en seront raffermies, parce que c'est l'agitation qui épure tout gouvernement.

Ces idées politiques et fécondes de Rousseau, il les rappelle fréquemment, mais sous des termes quelquefois obscurs ; il croit trop volontiers aux constitutions rigoureusement déterminées ; il n'apperçoit pas toujours les

variations qui rapprochent les gouvernemens les uns des autres ; de sorte qu'à l'examen, ils ne sont que conformes ou plutôt modelés sur l'esprit des peuples, et changent avec leurs idées. Point de vue nouveau qui pourroit écarter tous ces termes que notre imagination a créés, et qui ne rendent qu'imparfaitement la véritable physionomie de tel gouvernement ; tous à la lettre (osons le dire) sont mixtes, et peuvent prendre plusieurs modifications sans que l'état social s'en ressente beaucoup, pourvu que les petites loix qui tiennent aux habitudes des peuples et les loix usuelles dites de police, soient observées. Or, celles-ci sont véritablement indestructibles, se renouvellent d'elles-mêmes, et vivent encore au milieu des plus grandes secousses. Les publicistes bornés ne font jamais de ces distinctions nécessaires ; on diroit que les événemens, les passions et les hommes, doivent être enchaînés dans le cercle de leurs dénominations fantasques, ou obéir à leur nomenclature.

Rousseau s'est aveuglé long-temps sur Geneve et sur ses concitoyens ; la petite ville de Geneve a toujours été entichée, depuis *Calvin*, de l'esprit de rigorisme et de pédan-

tisme. Au tracas théologique dont elle a rempli l'Europe elle a fait succéder un tracas politique non moins bruyant; c'est un vrai séminaire d'argumentateurs, sophistiquant en termes non encore convenus sur les droits politiques. La manie de vouloir figurer comme une republique ancienne tourmente cette petite cité. Les Genevois, en général assez enclins à un charlatanisme grave, et portant un caractere équivoque, enflent leur voix et leur style dès qu'ils parlent de leur patrie et de leur liberté. C'est la fable des *bâtons flottans;* de loin on croiroit que c'est un gouvernement, de près ce sont les chétifs débats d'un monastere; beaucoup de chicane, d'entêtement, de subtilités, tout cela forme une vraie parodie des anciennes républiques, et les Genevois ne cessent de donner de l'imposant à leur risible parodie, car c'est d'un air très-sérieux qu'ils font les Romains. Rousseau, dans sa pompeuse dédicace à la *République de Geneve*, a saisi l'enthousiasme conventionnel. Il s'est cru, et il s'est dessiné comme un citoyen de l'ancienne capitale du monde; mais il fut fort mal récompensé de ses phrases magnifiques, et de l'encens prodigué aux 200 *magni-*

fiques seigneurs. Les théologiens protestans, encore plus durs, plus inflexibles, quand ils s'y mettent, que les théologiens catholiques, lui fermerent les portes du *monastere* ; les aristocrates lui avoient préparé cet affront, parce qu'il avoit favorisé (mais rien qu'en apparence) la cause du peuple : tous ces professeurs en politique ne virent pas que Rousseau n'étoit point le plus grand ami, l'ami le plus décidé de la démocratie proprement dite. Depuis cette époque le peuple, se regardant comme le souverain unique, voulut exercer contre les *natifs* ce même pouvoir arbitraire qu'il avoit condamné dans ses magistrats ; tant le droit naturel est facilement oublié de ceux même qui verbiagent le plus longuement et le plus obscurément sur le droit politique.

Mais Geneve a de l'or (1), c'est l'idole du pays ; l'or des aristocrates, qui aimerent

---

(1) Notre auteur, très-versé dans la théorie des matieres politiques, ne l'étoit point dans la *finance* d'un état, relative à la dette *publique* ou *nationale* ; ce qui fait voir que dans une science quelconque, on peut être tout à côté d'une de ses branches et la méconnoître. Jamais Rousseau n'a conçu ni connu ce que pouvoit produire

mieux être haïs avec leur autorite odieuse, que d'être respectés sans elle ; cet or perfide gagna dans les bureaux de Versailles

---

l'*abondance du signe*, la facilité du *crédit ;* il n'étoit point au fait de ce *mouvement* qui crée la richesse et multiplie par-tout les secours réciproques. Ennemi, par sa morale sévere, des *capitalistes*, des *financiers* et des *banquiers*, détestant leurs profits extraordinaires, il avoit confondu avec l'*agiotage* cet art profond de parer au dérangement de l'économie publique ; il n'avoit jamais bien compris la force du *papier-monnoie*, qui tantôt éloigne une banqueroute toujours voisine de l'anarchie, tantôt double réellement la vigueur du corps politique ; c'est qu'il n'avoit pas assez réfléchi sur le signe métallique, sur son mouvement générateur, et sur le *papier-monnoie* enfin, qui le remplace si facilement dans son absence, et qui obtient quelquefois la préférence sur l'or et l'argent par sa circulation rapide. Frappant de son mépris la vile classe d'agioteurs sortis en foule de sa petite et avaricieuse république, il ignoroit qu'il y eût au-dessus des ruses et des perfidies de l'*agiotage* une science neuve qui, dans des cas difficiles, pouvoit consoler de la disette du numéraire, rassurer les créanciers de l'état, redonner cours aux finances publiques, et sauver par-là même les *travaux* du commerce et les *productions* de l'industrie.

Si la plus petite chose a de la valeur comme la plus grande, où trouver le signe qui dégage tout-à-la-fois les terres de leur stérilité, le commerce de ses ballots,

les commis, et les commis d'un ministre ennemi par réflexion et par caracetre de tout gouvernement tant soit peu républiqûe. Ce

---

les ouvriers de toute espece de leur mortelle oisiveté? c'est la science dont je parle, c'est elle qui supplée à la nature, laquelle a borné le signe métallique; cette science, neuve à tant d'égards, en substitue un fictif et créateur, actif et rapide, qui fait que tant de choses invendues cessent de l'être; et c'est par-là qu'une nation industrieuse devient beaucoup plus riche par son travail et par ses échanges que par tout l'or qu'elle possede ou qu'elle pourroit posséder.

Rousseau eût donc été fort surpris de voir entrer dans la politique de la révolution actuelle une résolution de la nature des *assignats-monnoie ;* résolution grande et ferme combattue par les génies bornés ; car ce n'étoit pas une ressource vulgaire qu'il falloit appeller. On se souviendra éternellement que M. Necker a combattu ce moyen de salut sans savoir rien mettre à sa place; tout son génie avoit consisté à *emprunter*, à *emprunter*, à *emprunter*, et puis à *pédantiser*, à *pédantiser*, à *pédantiser ;* ce qui prouve qu'un *livrier* n'est pas encore un *homme d'état.* Ressuscitez Law à la place de Necker, vous auriez vu le grand homme corriger ses plans, se mettre tout-à-coup au niveau de la révolution, et marcher majestueusement à l'immortalité, en embrassant la *constitution* et la régénération françoise avec une fermeté imposante digne d'elle et de lui. Law étoit né pour monter au sommet

ministre

ministre sombre, absolument privé des ressources du génie, n'auroit voulu voir en Europe que des monarques absolus et des sujets doués d'une obéissance parfaite, parce qu'alors sa place ministérielle devenoit plus facile et étoit toute consolidée; les commis ne devoient-ils pas encore trouver cet arrangement le meilleur des ordres possibles. Les citoyens de Geneve qui parloient incessamment de liberté sur un territoire voisin de la France; l'indépendance d'une république ou son fantôme; tout cela effarouchoit le ministre et le corps diplomatique. Le ministere abandonna aux commis le plein pouvoir d'exercer leurs talens de dissection sur les chefs du parti populaire, afin de faire cesser

---

de l'édifice sans que la tête lui tournât. Necker avoit si bien commencé! et puis la peur le saisit quand tout s'illumine et s'agrandit autour de lui de force et de clarté: ses idées n'avoient donc pas leur germe dans sa tête; son caractere n'étoit pas marié avec sa plume; c'est bien dommage; dans les places élevées c'est le caractere qui fait tout; car, tous tant que nous sommes, nous ne manquons point de connoissances, ou bien nous en empruntons, ce qui revient au même, et ce qui est si facile aujourd'hui.

l'exemple scandaleux d'une petite république enclavée dans les terres de France, et de donner aux têtes couronnées l'exemple édifiant de cette même république dissoute; c'étoit d'ailleurs une petite expérience à tenter sur un état infime; *faciamus experientiam in animâ vili.*

Les commis de Versailles n'eurent pas de peine à séduire les cabinets de Turin et de Berne; le cabinet de Turin seroit à coup sûr le plus tyrannique de tous, s'il avoit la force nécessaire pour tout courber; l'insolence aristocratique ayant son trône à Berne, et ce sénat redoutant le spectacle de l'égalité républicaine, voudroit briser tout ce qui rappelle des formes démocratiques. Geneve plus polie, plus instruite et plus libre que Berne, lui étoit odieuse; on vit donc *trois puissances* environner soudain la petite ville de Geneve pour la foudroyer, et les chefs du parti populaire épouvantés eux-mêmes de leurs succès, être obligés de revenir sur leurs pas, de dissuader, de tromper le peuple, pour sauver tout à la fois la petite cité du canon et leurs têtes de la potence (1). Le misérable orgueil de

(1) Le banquier Clavieres, un des *exilés*, connu

Berne s'enfla de l'humiliation de sa rivale ; or, Rousseau étoit loin, lorsqu'il faisoit sa fastueuse dédicace, de prévenir que telle seroit l'issue des innombrables et sophistiques argumens sortis du séminaire de la bavarde politique, et dont ils avoient occupé et fatigué tous les lecteurs de France, d'Allemagne, d'Italie, etc. Jamais la métaphysique la plus abstraite, la plus subtile n'avoit enfanté des argumens plus captieux, plus longs, plus insolubles, et sur-tout plus frivoles. Les écri-

---

depuis par des ouvrages de finances pleins de sagacité et de lumieres sûres, a joué dans cet événement un rôle qui feroit le sujet d'une très-plaisante comédie : voilà ce que le bon J. J. Rousseau n'auroit jamais pu croire, encore moins deviner. Le Genevois est né très-sérieux, et il ne se doute pas à quel point il est souvent un personnage comique ; le célèbre N*** seroit encore un homme à peindre sous un rapport très-plaisant : je n'ai vu nulle part *des originaux* comme à Geneve et dans les environs. Tout poëte dramatique y devroit faire un petit voyage ; l'amour de l'instruction, joint à l'amour excessif du gain ; le penchant inné à préceptoriser, les prétentions exclusives à la politique transcendante, la sagacité de l'agiotage, l'affectation perpétuelle de la dignité dans les moindres emplois, tout ce mélange en fait une ville à part, et très-propre à divertir un observateur ; c'est un *cloître* qui ne sait pas ce qu'il recele de bon comique.

vains genevois, de bonne ou de mauvaise foi, sortis de cette école turbulente, n'ont rien à reprocher aux sorbonistes les plus obstinés ou les plus pointilleux.

Rousseau pourroit être rangé parmi les *pondérateurs*; mais si l'on a trop abusé de ce systême, il faut bien se garder d'en rejeter l'idée primitive; elle tient à la nature éternelle des choses; la puissance de l'équilibre est une force qui soutient le monde physique, et qui maintient ensuite ses formes politiques; l'équilibre s'oppose au bouleversement et met en paix les sociétés par une crainte mutuelle; alors l'harmonie est une force qui ne se fait jamais sentir et qui devient invincible: point de paix long-temps assurée tant que les pouvoirs ne seront pas balancés, les tendances reglées, les limites posées; et quand les forces sont mal d'accord, quand elles ne sont point contre-balancées, l'homme alors ne peut jouir du calme de sa demeure; ce qui est élevé domine trop, et tous les mouvemens deviennent irréguliers, parce que les extrêmes de la hauteur et de l'abaissement ne sont pas rapprochés par la juste proportion des dégrés intermédiaires.

L'harmonie des sociétés est peut-être la même que celle des élémens; c'est cette loi qui doit régner, pour que la foible humanité ne soit pas la victime des querelles des puissans. La nature, dans la séparation qu'elle a faite des contrées, tend incessamment à l'harmonie. Si la terre et l'homme sont faits l'un pour l'autre, ce qui est évident, il faut que la politique imite cet accord sublime, afin que les différentes classes soient rangées dans l'ordre de leur valeur, et non dans l'ordre insensé de leurs prétentions.

Si l'on voit les fureurs de l'océan contenues par des rives doucement inclinées et qui semblent ne lui opposer aucune résistance ; si l'on voit ces vagues qui ébranlent les rochers les plus fermes venir expirer sur un sable mobile où elles soulevent à peine les frêles coquilles ; ainsi le corps militaire doit reculer devant le corps législatif, et celui-ci n'avoir rien à redouter de son voisinage. Si les mers font la paix avec leurs rivages ; si les domaines des tempêtes et des orages sont circonscrits, comment la force armée ne seroit-elle pas soumise à l'ordre, à la loi ? et la société pourroit-elle exister si ce déluge d'armes étoit toujours prêt

à ravager les habitations des citoyens (1) ? De quel péril ne sortons-nous pas à cet égard ? jusqu'où le délire de l'ancien gouvernement ne s'étoit-il pas porté, en osant

(1) Voilà pourquoi nous avons encore peur d'un monarque, et que nous trouvons sa physionomie effrayante, parce que nous nous souvenons des maux passés ; mais aujourd'hui que la constitution empêche que les soldats ne soient métamorphosés en bourreaux ; aujourd'hui que l'esprit public souffle de toutes parts, conserverons-nous la même terreur, aurons-nous peur d'un roi ? Il nous en faut un : il faut un grand roi à une grande nation ; il est le point central et nécessaire ; toutes les parties de l'Europe se correspondent, il faut un cabinet qui réunisse la célérité à la force. On ne peut donc pas s'éloigner de la constitution monarchique, c'est-à-dire, d'un centre actif doué d'une force permanente ; la splendeur du royaume tient à ce point principal ; le cabinet du monarque est le consistoire ordinaire de la patrie et le siege primitif des opérations extérieures.

Il est à craindre, direz-vous, que l'aristocratie des grands ne veuille établir la guerre sous son nom. Les insensés ! ils ne voient point la masse nationale ; ils ignorent que le siecle est mûr pour la liberté ; d'ailleurs l'intérêt du monarque et celui de la nation ne sont-ils pas évidemment le même ? Il faut donc bien se garder de circonscrire son pouvoir dans des bornes trop étroites, indignes de la majesté d'un grand peuple et du chef qui

concevoir le projet d'étouffer à jamais la liberté par le poids de l'armée? mais pour avoir trop voulu détacher le soldat de la patrie, le despotisme trompé dans ses fureurs l'a rendu citoyen. Le despotisme avoit dénaturé la force militaire ou la puissance publique; il la faisoit servir à violer les sanctuaires de la justice, à forcer l'enregistrement, à étouffer les réclamations des provinces, à servir les caprices des intendans, à garder les prisons de l'état, à vexer la liberté nationale jusques dans les salles de comédie; des gardes-du-corps étoient les archers des magistrats; les gouverneurs des provinces et les commandans des moindres cités violentoient les tribunaux, et donnoient fréquemment au reste de l'Europe ce bisarre et monstrueux spectacle. J. J. Rousseau, dans ses écrits, laisse échapper en plusieurs endroits le mépris qu'il avoit pour le soldat qui n'étoit plus citoyen et qui de-

---

le représente. Heureuse réunion du peuple et du trône; soyez toujours vivante! car telle est la force des empires: le trône et le peuple sont faits pour être joints par un nœud indissoluble. C'est ce que Licurgue avoit senti lorsqu'il ne vouloit qu'un peuple et un roi.

venoit l'ennemi des citoyens ; cette idée affreuse le tourmentoit,ainsi que tous ceux qui avoient refléchi sur les constitutions anciennes et modernes, non totalement dégradées.

Dans toutes les villes de France on avoit créé des places militaires; et des causes purement civiles ou du ressort de la police ordinaire étoient jugées par des commandans qui avoient usurpé le glaive de la justice; on ne pouvoit traverser les villes de guerre sans gémir sur l'avilisement de la bourgeoisie, et sans être indigné de l'audace insolente de l'officier ; il avoit condamné le soldat à être un automate cruel, un mannequin exterminateur ; il falloit que le peuple stipendiât ceux qui aidoient à le subjuguer. Le roi seul avoit des soldats, la patrie n'en avoit pas ; elle étoit réduite à redouter en temps de paix ces légions qui, après avoir fait la guerre au-dehors contre les ennemis de l'état, en recommençoient une autre contre leurs concitoyens : c'étoit toujours la force militaire qu'on opposoit aux premiers efforts de la liberté : mais l'excès a son terme ; l'aveuglement et l'esprit de vertige égara les ministres et la cour ; ils ne crurent

pas à l'explosion civique, parce que tout sentiment un peu élevé étoit loin de leurs ames comme de leur conception. Disons-le à la gloire des soldats plutôt qu'à celle de l'officier, le premier cri du patriotisme sortit du sein de ces légions que le despotisme croyoit avoir façonnées a *l'homicide sans réflexion*. Le dieu des armées ne voulut pas que le François fût avili plus long-temps au point de voir le soldat porter la mort et la flamme dans le sein ou dans la ville qui l'avoit vu naître ; cet odieux abrutissement de l'espece humaine a pris fin, parce que le soldat (ainsi qu'on l'a dit si énergiquement) s'est souvenu qu'il étoit homme.

Il est privé enfin de ce terrible et dangereux ascendant, le pouvoir exécutif ! mais sera-t-il privé en même temps de la faculté heureuse de diriger, de modérer ou régler le pouvoir législatif ? Voilà la question la plus importante à résoudre ; point de doute qu'un roi constitutionnel et vertueux ne puisse (dans telle circonstance) sauver le peuple d'un sénat injuste ; la force appartient à celui qui en fait le meilleur usage : tout ce qui rétablit l'équilibre, tout ce qui brise une tyrannie quelconque, n'a pas besoin d'un

mandat particulier pour agir, et quand on ne fait rien de contraire à l'intérêt des hommes, ceux-ci sont toujours prêts à vous applaudir. Oui, je le dis hautement, si le pouvoir législatif étoit altier, insolent, corrompu, il faudroit se jetter dans les bras du pouvoir exécutif; car (que l'on ne s'y trompe pas,) il n'y a point d'unité dans le corps social sous le rapport vraiment politique; il n'y a que deux forces qui se combattent; l'unité du pouvoir est une perfection chimérique que l'on n'a vue nulle part, et qui n'est point faite pour les hommes; qui, si elle existoit, ne dureroit pas long-temps. Il faut deux pouvoirs qui se surveillent, se combattent, se balancent; alors la réaction devient toujours égale à l'action, et la liberté, la liberté la plus jalouse, s'assied entre ces deux chocs. L'union intime de ces deux pouvoirs les corromproit également; il faut pour notre salut qu'ils soient perpétuellement en discorde; c'est alors qu'ils se joignent non pour opprimer, mais pour servir la patrie.

Quiconque ne comprendra pas la nécessité de cette opposition perpétuelle, qui, en fatiguant la loi, l'épure, n'aura qu'une idée

fausse du corps social; il ne comprendra point qu'il lui importe d'avoir à se réfugier alternativement tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et à se sauver ainsi de toute oppression en mettant les *gouvernans* dans la nécessité de protéger, de défendre, de se réunir au *tout*, de lui obéir, et de ne demeurer libres de tout faire que pour *le bien de tous.*

C'est donc un principe incontestable, que la puissance ou l'autorité suprême des états doit être partagée en *deux forces* qui se combattent sans cesse; l'une fera obéir l'autre, et par cet effet même, d'une maniere toujours conforme à la volonté générale; elle est là qui veille et qui juge le combat; mais pour triompher plus sûrement, il faut qu'elle passe par les utiles épreuves de la résistance.

Quand la volonté générale est blessée, c'est qu'une des *deux forces* surmonte l'autre, l'opprime ou l'épouvante: alors il en résulte une convulsion dans le corps politique; si c'est la volonté générale qui est opprimée, l'acte qui venge la nation s'appelle *patriotisme;* si c'est la force partielle ou déléguée qui vient à bout de dominer, ou si

ce n'est qu'une trop foible portion d'individus qui s'élève, l'acte alors s'appelle *rébellion;* et enfin (puisqu'il faut le dire) le succès déterminera, (non toujours la justice de la cause,) mais bien les couleurs sous lesquelles on la peindra. Or, qui ne voit dans la forme et l'organisation de ce corps moral qu'on appelle état, société, *l'équilibre* naître d'un *combat.* La volonté des individus se partage pour se surveiller, pour se servir l'un à l'autre de contre-poids, pour se perfectionner par la censure active et vigilante, et par-là même il n'y a pas de souverain longtemps arbitraire; chaque parti tour-à-tour fait fléchir son antagoniste et fléchit lui-même; voilà le point central du balancement respectif qui empêche le plus grand des maux, la dissolution. On peut donc comparer la société à une voûte où tout fait poids, résistance, et qui s'appuye sur elle-même.

Il y a ensuite deux sortes de loix, les loix faites et les loix non faites. Les loix non faites existent ainsi que la loi de société existe avant la société. La vérité existe avant les choses. Les loix mathématiques sont avant l'existence des lignes ou des signes; ainsi la législation de la nature existe avant

les sociétés. Il y a donc toujours une loi *non faite*, qui est par elle-même une justice intrinseque et universelle, et qui dort jusqu'à ce qu'on la réveille, pour régler les justes tendances de chaque individu.

Suivant cette loi *non faite*, mais qui s'élance tout à coup de la volonté générale, on voit que l'homme est destiné à vivre en société avec d'autres hommes. Les loix *non faites* sont ce qu'on appelle *droits des gens*, loix invariables et éternelles qui obligent également toute la société humaine.

Les loix se sont formées par des accidens particuliers au milieu desquels telle conduite aura été universellement approuvée. La guerre elle-même a commencé, parce que tous ont approuvé qu'un homme pût faire violence à un autre homme qui avoit offensé la justice universelle, ou qui avoit blessé les droits particuliers : il n'y avoit point de raison alors pourquoi on pût faire cette violence plutôt avec le *fer* qu'avec le *poison;* mais je pense que quelque cas particulier, dans lequel on se sera servi de *poison*, aura été universellement désapprouvé ; et dès-lors la ressource du *poison* aura été regardée avec horreur. Si, lorsqu'on s'est

servi pour la premiere fois de la *poudre à canon*, on eût témoigné une pareille indignation, on eût peut-être proscrit cette horrible découverte ; et si quelque puissance se servoit aujourd'hui d'une nouvelle *machine infernale* qui écraseroit à coup sûr une ville entiere, elle seroit proscrite sans doute par un consentement tacite ; du moins j'aime à le croire.

Toutes les loix écrites, loix civiles, loix morales, loix de traditions, ne sont, à le bien prendre, que des moyens inventés pour nous faciliter l'intelligence et l'exécution des *loix non faites*. Ce sont des échelons pour nous conduire à la grande loi que la nature dicte à tous les hommes. Loi *non faite*, mais qui embrasse tout ce qui est créé, et ce qui existoit avant qu'aucun être fût créé ; cette loi *non faite* est la grande loi positive, et celle qui donnera à la nature humaine la perfection dont elle est susceptible. Les loix *non faites* sont enfin les meilleures de toutes, et sont nécessairement supérieures aux loix *écrites*.

Les constitutions politiques se *varient*, parce que l'esprit des différentes puissances

change avec les événemens (1); mais il est des bases qu'on apperçoit dans tout gouvernement : on y voit, pour ainsi dire, trois sortes d'autorités ; la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance judiciaire : réunissez ces trois autorités dans un seul homme, vous aurez ce qu'on appelle un despote. Maître des loix selon son ca-

(1) Il y a plus ; les loix ne sont au fond que des remedes : je suis très-fondé à croire que l'homme de tous les pays n'est plus, au commencement d'une année, ni le même homme, ni le même individu que l'année précédente ; il s'est fait nécessairement dans ses idées une révolution, qui pour être insensible n'en est pas moins réelle. Que signifie donc cet emprunt perpétuel des *codes*, soit antiques, soit étrangers, ces imitations qui jamais ne s'accordent pour la félicité des peuples, et qui contrarient leurs nouveaux principes ? Le monument des loix n'a point de base quand il n'est pas conforme à l'opinion et à la marche des idées : tout dans l'univers, de son centre à sa circonférence, subit un changement successif; le génie des nations change lui-même, et la législation la plus haute, la plus prévoyante, ne peut trouver aucune donnée nulle part ailleurs que dans le génie *actuel* du peuple pour le constituer *actuellement ;* la variation de chaque siecle (accidentelle et nécessaire) forme donc l'esprit de chaque siecle ; et Rousseau ne voyoit dans le respect pour les usages, qu'une servitude éternelle de l'esprit humain.

price, c'est-à-dire, les faisant à son gré, et les faisant exécuter quand et comme il lui plaît; c'est ce que le *Choiseuil* croyoit, c'est ce que le *Meaupou* vouloit : or, la raison ne démontre-t-elle pas la puissance législative séparée de la puissance exécutive? sans quoi il n'y a plus que des êtres passifs, plus de volonté nationale, plus de regles; la force et la violence décideront toutes choses.

Il faut, dit-on, (on le croyoit) que ces trois puissances se balancent réciproquement, afin qu'un homme ne puisse point en opprimer un autre. Tout gouvernement devient raisonnable dès qu'on n'y voit jamais la puissance législative unie à la puissance exécutive, ni l'exécutive à la judiciaire. Dans les gouvernemens anciens, presque tous les peuples ne connurent ni le despotisme, ni la monarchie; car si la puissance législative résidoit dans un corps particulier, ou l'exécution dans leurs rois, la judiciaire appartenoit au peuple; si le peuple ou ses représentans avoit la puissance législative, l'exécutive appartenoit au roi, ou même à quelque tribunal particulier.

La puissance législative appartint aux deux premiers

premiers rois de Rome, mais Tullus-Hostilius l'échangea contre l'exécutive; alors la législative resta au sénat et la judiciaire au peuple: le combat des Horaces et des Curiaces fut ordonné par Tullus, chef des armées; mais le peuple, malgré la loi du sénat qui condamnoit à mort quiconque tuoit quelqu'un, jugea la cause d'Horace et le renvoya absous. Les consuls hériterent de la puissance exécutive qu'avoient les rois, et le sénat retint la législative pour laisser aux tribunaux la judiciaire.

On a pu simplifier en France la machine politique en n'admettant que deux pouvoirs, et l'on a très-sagement fait; car il n'y a au fond qu'action et réaction dans tous les gouvernemens : et plus un peuple est éclairé en politique, plus il simplifie le gouvernement qui n'a pas besoin de ce troisieme pouvoir; il ne faut qu'un point de résistance.

Nous observerons qu'une nation composée de vingt-six millions d'individus a besoin d'un *point central* de la plus grande force; un petit état peut se balancer, soit par sa pauvreté qui ne tente point l'ambition, soit par ses voisins. Il n'en est pas de même d'un grand empire, il a à se défendre de

lui-même et des autres; il lui faut une force prépondérante, soit pour réprimer les troubles intestins, soit pour défendre la patrie; cette force; il faut la confier au *roi*, comme le plus intéressé à la conservation du royaume.

Le cabinet d'où partira la regle des affaires extérieures, par l'importance et la grandeur des objets aura une prépondérance certaine; car comment supposer que ces grands intérêts puissent être défendus et surveillés sans une masse de pouvoirs qui fera fléchir les ennemis de l'état, mais aussi comment l'enchaîner pour qu'il ne serve jamais le caprice ou les passions du chef? Le corps militaire fera toujours obstacle à la liberté d'un peuple; nous avons trouvé le contre-poïds des gardes nationales, mais il est à craindre que ce nouveau pouvoir n'entraîne avec lui tous les autres pouvoirs; le danger, il est vrai, me semble très-éloigné, mais la difficulté de placer ces corps redoutables de maniere à ce qu'ils servent sans nuire n'en existe pas moins; car un grand état doit avoir une grande puissance, et quand elle est remise à un seul homme, ce qui est inévitable, elle

touche à tous les abus que l'histoire nous présente.

Ainsi les royaumes ont à se défendre de leurs propres forces; il faudroit que tel état fût perpétuellement en guerre pour maintenir sa liberté intérieure; il faudroit que tel autre eût un dictateur dans son sein pour y rappeller la force d'unité et la correspondance intime de toutes ses parties.

J. J. Rousseau, en envisageant les gouvernemens, ne les a jamais considérés sous ce point de vue qui nous rapproche infiniment de la vérité; c'est que tout gouvernement est *mixte*, et que le *mot* qu'il porte ne fait jamais la *chose*. Ces formes fixes et absolues, sous lesquelles il a voulu distinguer et classer d'une maniere rigoureuse les différentes sortes de gouvernemens, sont de véritables *cases chimériques*; les formes sont infiniment variées et mobiles; car elles dépendent presque toujours du génie des administrateurs, et j'entends par-là tous ceux qui influent de maniere et d'autre sur la chose publique: les gouvernans sont toujours aux prises avec les gouvernés; de là une action et une réaction perpétuelles qui modifient sans cesse le gouvernement; jamais un état

divisions intestines ; par-tout les hommes tendent au repos, et quand il est troublé, c'est que le gouvernement est mauvais. Celui-ci ne s'agite que pour reposer bientôt sur de nouvelles bases ; les fondemens de la société sont inébranlables, et hors des secousses de la politique ; les calamités retombent sur leurs auteurs, et toutes les têtes couronnées, qui dans leur orgueil ont voulu se venger, se sont punies elles-mêmes.

On pourroit partager les gouvernemens en deux classes, et la division seroit tout-à-coup beaucoup plus claire et beaucoup plus juste. Quand la nation est ignorante, stupide, c'est-à-dire, indifférente à la connoissance de ses vrais intérêts, le mal domine nécessairement, et le nom qu'elle porte ne signifie rien, fût-il superbe. Le peuple alors est puni de son insouciance, de sa nullité, de sa paresse ; la tranquillité apparente dont il jouit est soudain troublée par tous les maux que commettent les chefs des empires quand ils ne sont pas surveillés : ces chefs seroient à la tête des états dits républicains, que les calamités ne seroient pas moindres ; mais quand la nation est éclairée, vigilante sur ses intérêts ; quand elle parle,

quand elle écrit, elle n'est réellement jamais asservie, elle ne sauroit l'être, parce que la partie qui domine étant incessamment surveillée, ne peut plus agir capricieusement; il faut que les administrateurs, quel que soit le nom qu'ils portent, conquerent l'estime d'un peuple qui existe dès-lors politiquement. Il est impossible de la traiter avec dureté cette nation, parce qu'elle recele dans son sein un grand nombre d'hommes qui pensent, qui font penser les autres, qui en éloignent la stupeur et l'apathie; et comme chacun sent par instinct ce qui est liberté ou tyrannie, l'assentiment général n'est ni long, ni équivoque.

Le vice politique le plus dangereux de tous, c'est le silence commandé aux citoyens. C'est-là le refuge des féroces princes Allemands et des petites tyrannies hélvétiques; quand toutes les démarches sont éclairées, connues et publiées, les actions sont estimées d'après le caractere, et le caractere d'après les actions. L'autorité la plus violente devient alors, et malgré elle, polie et modérée; elle se civilise, elle se fond dans des habitudes qui lui ôtent sa froide méchanceté;

elle compose pour ainsi dire avec la partie qu'elle veut gouverner.

Qui ne voit pas les différentes oscillations des gouvernemens ; combien le plus arbitraire est obligé de ménager d'un côté pour mieux frapper de l'autre ? Ce qu'on appelle quelquefois le pouvoir absolu des souverains est amorti par une infinité de petites résistances. Veut-il tenter un grand coup, il est entraîné lui-même par la force avec laquelle il se précipite ; il se brise et se trouve réduit à une représentation théâtrale ; comme tout est poids et mesure, il est contre la nature des choses qu'un homme veuille ployer la volonté d'un peuple éclairé ; mais s'il est apathique et insouciant, comme alors il est né pour l'esclavage, toute tyrannie devient aisée.

Eh ! c'est ce qui fait voir que le plus grand besoin de l'homme, dans l'état de la société, est la science politique, c'est-à-dire, la connoissance journaliere de tout ce qu'on fait pour le régir ; car sans cette connoissance, il n'y a que des idées fausses, absurdes, et tout à côté, des oppreseurs qui aiment les ténébres. Ouvrez l'histoire. Tous les siecles ignorans sont couverts de lepres et de plaies honteuses ; ils en sont tous horriblement défigurés ;

c'est que la barbarie ravage et tourmente l'espece humaine, et que lorsque le flambeau de la raison humaine est éteint, toutes les passions deviennent des crimes et les crimes deviennent des passions. Le premier forfait en appelle un second ; car jamais la cruauté ne s'est séparée du fanatisme.

La science de la politique est à un état ce que les vertus morales et intellectuelles sont à un individu ; cette étude ne fait que de naître chez les nations les plus éclairées, et voyez les utiles réformes qu'elle a produites; or il ne faut pas confondre les arts environnés d'une décoration superflue et brillante avec cette étude non moins nouvelle qu'importante pour la félicité publique ; il y a loin de la perfection des vers, des tableaux, des statues, des édifices, aux grandes et neuves idées sur la liberté, sur le bonheur des peuples et sur la vraie gloire : ces idées, examinées sous toutes les faces, débattues, et qui s'épurent par le choc des opinions, sortent enfin avec honneur de ces nobles débats ; elles s'établissent dans l'Europe pour y régner conjointement avec les souverains, et peut-être il ne reste plus à ceux-ci sur le théâtre du monde que l'heureux pouvoir de les maintenir, ou du moins la gloire de leur rester fideles.

Tout gouvernement est mixte, et c'est ce que Rousseau n'a point assez entrevu; ce qu'on appelle monarchie a ses corps républicains, et ce qu'on appelle république a ses monarques; c'est que d'un bout du monde à l'autre il y a une grande distance entre faire des loix et leur exécution; c'est que le chef-d'œuvre de l'esprit humain n'est pas de faire de bonnes, même d'excellentes loix, mais de les faire exécuter. Tout dépositaire de l'exécution des loix jouit nécessairement d'une portion essentielle de la souveraineté, et soit qu'il en use, soit qu'il en abuse, il tient en main une force réelle qui fait résistance à la loi; l'autorité n'est jamais une, elle est divisée; le parti de l'opposition est par-tout, il est nécessaire; il faudroit le créer, quand même il ne se formeroit pas de lui-même; si une épée retient l'autre dans le fourreau, il est bon que deux parties se surveillent, s'admonestent réciproquement; c'est de ce combat que naîtra la vie politique et que l'assoupissement fatal, précurseur de la mort, n'aura pas lieu: par-tout la fermentation annonce le principe de vie, et la liqueur salutaire sera dépouillée de ses élémens étrangers.

Tous les peuples qui ont fait quelques progrès vers la civilisation verront naître dans leur sein deux forces opposées qui, en se combattant, se tiendront en respect et empêcheront les grandes fautes qui pourroient amener la dissolution ; ces forces rivales vous les rencontrerez par-tout, parce que c'est la nature qui a donné ce contre-poids à l'homme contre l'homme même ; l'équilibre est dans le combat ; on peut donc juger de la frivolité des disputes sur la forme des divers gouvernemens ; en supprimant les noms vous trouverez par-tout des hommes assemblés et partagés en diverses troupes, et qui tâchent à établir entr'eux cet équilibre qui empêche la désunion totale ; cet équilibre se rompt plus ou moins, se rétablit plus vîte ou plus lentement ; dans quelques instans il est pour ainsi dire parfait ; quand il devient trop imparfait, comme une partie est lézée, alors ses gémissemens se font entendre ; elle réclame, il faut que l'équilibre renaisse. Voilà ce qui maintient le balancement réciproque ; des mouvemens contraires produisent un mouvement unique qui ressemble presqu'à l'ordre : en derniere analyse tout se fond, en politique, en deux forces qui font que l'une ne peut

pas entiérement abattre l'autre, et il en résulte un corps social qui, n'étant ni uni ni divisé, se soutient par l'intérêt qu'il a à se balancer et à se surveiller.

Voilà l'admirable économie qu'a employée l'auteur de toutes choses pour donner à l'homme un frein dans son semblable, et pour établir la paix de la société sur un état de guerre ; car sans opposition il n'y auroit plus de vertus patriotiques, et la volonté humaine se corromproit en interprêtant à son gré et sans adversaire l'idée de justice.

Eh ! qui fait la loi ? Est-ce le législateur ? Non ; il ne fait que la prononcer ; la loi a été composée bien avant que le crieur public ne la promene dans les rues, que le feuilliste ne l'envoye aux extrémités du royaume : chacun a fait la loi, y a mis son idée, sa volonté et même son expression, et lorsqu'elle est annoncée, burinée, elle n'est suivie ou respectée que lorsqu'elle est consacrée d'avance par l'opinion publique ; c'est elle qui la fait naître ; c'est elle qui la maintient ; c'est elle qui la fait exécuter. Si l'opinion publique rétrogradant, s'opposoit formellement à cette loi, elle seroit bientôt comme non avenue, elle iroit se joindre à l'inutile

masse des papiers signés jadis par le roi de France, et depuis contre-mandés par la nation.

Toute nation éclairée porte dans son sein des souverains absolus, parce qu'ils commandent par la pensée; et sans sceptre et sans diadême, ils conduisent leurs concitoyens et doublent la force qu'ils ont reçue d'eux. Celui-là régit toujours qui régit bien, parce qu'il faut considérer les loix comme sortant du sein de la nation plutôt que de la bouche des législateurs : c'est la nation qui fait la loi, ou bien il n'y a qu'une mauvaise loi; quand la nation est vicieuse politiquement, les loix sont absurdes et tyranniques; quand le peuple est vertueux politiquement, c'est-à-dire, assez ferme, assez courageux pour faire entendre sa voix et lui donner du poids, alors il est toujours libre ; mais quand il oublie et ses privileges et ses droits, alors il est opprimé, c'est-à-dire, puni. Dans tout lieu où l'on se tait par crainte, il n'y a plus de liberté; voilà pourquoi elle est presque entiérement bannie de la Suisse, et que c'est très-improprement que ses habitans osent s'appeller des hommes libres; tous les

petits sénats aristocratiques y ont gêné la presse, et pour cause.

Un grand nombre de bons citoyens attentifs à surveiller les opérations publiques sont donc de l'essence de tout gouvernement, et formeront une administration non moins nécessaire que celle qui est confiée aux différens chefs ; car si les citoyens s'endormoient dans une fatale incurie, s'ils n'avoient plus de patriotisme, la tyrannie prendroit naissance dans le sein des propres magistrats du peuple, car la tyrannie est encore plus le produit de la foiblesse nationale que de l'audace d'un méchant.

Et lorsque la nation françoise se trouvoit encore dans l'impuissance d'arracher au despotisme le tonnerre dont il écrasoit les pauvres sujets, il existoit une lutte secrette et terrible qui minoit peu-à-peu son pouvoir redoutable ; les écrits des gens de lettres étoient des écrits accusateurs contre le trône et les vexations auxquelles on le faisoit servir ; c'étoit une sorte de défense qui, roidissant les caracteres et les esprits, devoit opérer aussi sûrement que la force, ou plutôt la diriger ainsi que l'on dirige la flamme active de *la lampe de l'émailleur* :

la langue de feu devoit *tout fondre* et a tout *fondu* ; nous ne serions donc pas esclaves, même alors ; car il n'y a point d'esclavage réel pour un peuple pensant; tant que la tyrannie n'a pas été avouée par les raisonnemens, il reste dans le cœur de l'homme un asyle à la liberté, d'où elle s'élancera plus auguste et plus fiere. Les lumieres publiques, voilà le miroir où se réfléchit la véritable constitution d'un état ; c'est-là qu'il faut lire ce qu'il est ; s'il est soumis à des préjugés honteux, vils, déraisonnables, dites qu'il est foible, dégradé, et voisin de sa ruine, s'il ne se régénere. Un état déshonoré est un état à moitié subjugué ; mais s'il a des principes, s'il veut la liberté, s'il en cherche les bases fondamentales, quand même il se tromperoit d'abord, soyez assurés qu'il va figurer sur le globe ; que l'autorité de ses chefs n'aura plus que le pouvoir de faire le bien.

Arrêtons-nous donc à la physionomie d'un peuple et non aux dénominations que le hazard lui a données. Ces dénominations prêtent sans cesse aux sophismes des mauvais publicistes, et justifient également le *pour* et le *contre* ; la liberté ne peut être

que la compagne de l'instruction éclairée et publique ; si le peuple a tiré un rideau entre lui et les opérations du gouvernement, s'il a consenti à ne plus exister politiquement, les noms pompeux de *démocratie*, de *république*, de *provinces-unies*, d'*états-unis*, etc. le sauveront-ils de l'esclavage ? d'un autre côté, un peuple a un *monarque* ; soit : qu'importe que celui-ci en prenne le titre, même au *nom de Dieu*, si le peuple force le *monarque* à respecter son génie.

Nous ne lui voyons plus, parmi nous, qu'un moyen pour avoir une grande et incontestable puissance ; si un *Roi des François* vouloit jouir un jour de toutes les portions de liberté dont jouissent ses sujets, ce seroit de se comporter de maniere qu'ils crussent y gagner en lui sacrifiant *cette portion*, qui leur deviendroit alors superflue. Bientôt tous les rois de l'Europe seront bons, parce que tel sera leur suprême intérêt ; c'est que depuis peu nous avons lu et approfondi, sur-tout bien *commenté* l'histoire.

Voyez dans ses fastes le châtiment des mauvais rois, c'est-à-dire, de ceux qui ont voulu s'élever au-dessus de la puissance législative, et gouverner par leurs odieux satellites ;

satellites; sans remonter plus haut, Brutus, chef des troupes, et l'époux de Lucrece, gouverneur ou maire de Rome, assemblent le peuple contre Tarquin le superbe; ce superbe s'étoit permis de porter atteinte à la loi où étoient soumis les chefs du pouvoir exécutif, de demander l'avis du sénat pour faire la guerre ou la paix et les traités d'alliance; plusieurs siecles après, le même génie étoit encore vivant. Personne n'ignore la sentence par laquelle le sénat condamna Néron, comme ennemi de la patrie et des citoyens, à être traîné à la voirie, et celle en vertu de laquelle Vitellius fut ignominieusement mutilé, promené dans la ville, et enfin mis à mort. Tout le monde connoît le décret par lequel le sénat dépouilla Maximin de l'empire pour mettre à sa place Maxime et Albin; le divin Trajan, respectant ces loix sacrées, disoit au grand prévôt de l'empire, en lui présentant une épée, *je te commande de t'en servir pour m'aider si je regne comme il convient, mais je veux que tu t'en serves contre moi-même si j'en agis autrement.*

Les François ne chasserent-ils pas du trône, par ordre des états, les rois Childeric I, Sigebert, Théodoric et Childeric III ? Ils en

déposerent d'autres ; et depuis, les états forcerent Louis XI (prince fort difficile à manier) à recevoir trente six curateurs de l'avis desquels il devoit gouverner les affaires de l'état ; ce n'est point par une autre autorité que les descendans de Charlemagne ont été substitués à ceux de Mérouée, et que ceux de Capet ont été préférés à ceux de Charlemagne ; Hugues Capet n'étoit pas un usurpateur, ainsi qu'on l'a imprimé plusieurs fois ; c'est un grossier mensonge ; voici le fait dans toute sa pureté : Charles de Lorraine, en se liguant avec l'ennemi de la nation contr'elle, avoit abandonné tous ses droits et s'étoit rendu incapable de parvenir à la couronne. Aussi non-seulement Hugues Capet fut préféré et reconnu, mais même, dès la seconde année de son regne, il fit reconnoître solemnellement par les états et couronner son fils, ce qui ne fouffrit aucune difficulté.

Les papes eux-mêmes, qui se disent *roi des rois*, et s'attribuoient le droit de déposer de leur autorité privée les rois leurs voisins, ont été déposés eux-mêmes, parce que tous les peuples ont eu, dans tous les temps, le *sens commnn*, et que la tyrannie a été à

leurs yeux une ivresse (comme dit Platon) qui rend le tyran furieux. Par-tout les peuples ont suivi le conseil de *Balde* le publiciste, qui dit : qu'il faut d'abord user avec les rois de remontrances à leur égard, employer ensuite le secours des *herbes*, c'est-à-dire des paroles douces et persuasives ; et enfin, celui des *pierres*, c'est-à-dire la force des armes quand la persuasion ne peut rien. A-t-on jamais vu dans un vaisseau, lorsque le pilote s'enivre, conserver le pilote qui va briser le vaisseau et l'équipage sur l'écueil ? On lui ôte le gouvernail des mains ; on nomme quelqu'un qui commande en second, s'il est vigilant et sage. Il en est de même du vaisseau politique ; le simple bon sens ordonne dans tous les temps et dans tous lieux à tous les peuples d'en agir ainsi ; les plus profondes spéculations de la politique, après avoir épuisé tous les mots scientifiques, reviennent *au bon sens*, ainsi que le sublime géometre, le poëte le plus audacieux, le conquérant le plus terrible ne font pas l'amour autrement que le commun des hommes. Le *bon sens* est donc le régulateur des empires ; et comme il n'y a rien de plus difficile à prouver qu'une vérité simple,

il a fallu nous appesantir sur le *droit* qu'avoit le peuple ou la nation de détrôner un tyran.

L'esprit du gouvernement dans tout l'*occident* fut constamment un esprit de liberté qui n'admit aucun pouvoir arbitraire de faire des loix, de les faire exécuter, et de décider de l'exécution; ce qui est la ruine de toute liberté. Jamais le despotisme n'a pu prendre racine dans l'*occident*; des violences passageres furent constamment opposées à l'esprit des nations.

Les empereurs qui assujétirent la république romaine n'eurent jamais la puissance législative, ni la judiciaire; elles résidoient toujours dans le sénat et dans le peuple indépendamment des Césars. Les empereurs ne firent qu'exécuter les loix de la patrie; le sénat condamna Néron à mort pour crime de leze-majesté.

C'est qu'il a paru absurde à tous les peuples éclairés de la terre de confondre la puissance exécutive avec la législative; par-tout je vois les *loix fondamentales* de la nation qui existoient avant le monarque; dès qu'il entreprend de renverser ces *loix fondamentales*, son trône n'a plus de base. C'est une

profonde erreur de croire que le gouvernement despotique soit le plus ancien ; il ne s'est formé que par une lente corruption. Pour ramener Scylla et Marius, qui jugent et font eux-mêmes exécuter leurs jugemens, il a fallu une multitude de vices qui ont réuni lentement le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif ; des passions violentes avoient déjà troublé l'ordre, et les passions particulieres acheverent de le renverser.

Le despotisme ministériel, qui est la corruption du despotisme même (comme on l'a très-bien dit), n'arrive que lorsque les empires sont livrés au désordre ; on voit naître alors une foule de demi-souverains qui veulent se venger de n'être pas sur le trône, c'est-à-dire, qui veulent faire les rois ; ainsi tous nos princes du sang ont voulu faire les souverains, avoir gardes, trésor, cour, hommages, petit Versailles, etc., et ils crient chez l'étranger qu'ils sont détrônés.

Un monarque qui jouit d'une autorité limitée est le rempart de la vraie liberté, parce qu'alors chaque particulier reprend une sorte d'égalité qui est loin d'exister dans les gouvernemens aristocratiques : un monarque voit sans envie les richesses, l'abondance

et la magnificence de ses sujets, et ceux-ci voyent dans la dépendance générale leur sûreté particuliere ; le monarque cesse d'être ombrageux et jaloux, parce qu'il jouit d'une puissance considérable ; il n'a que le bien à faire, puisqu'heureusement pour lui les peines sont fixées par les loix, qu'il n'a point à punir, mais à faire grace ; dépositaire de toutes les forces, il enchaîne toutes les passions ; un pareil gouvernement est un don précieux du ciel : c'est celui auquel nous tendons

Les troubles d'un état proviennent toujours d'un gouvernement mal reglé.

La puissance judiciaire contrebalance une infinité de maux politiques ; c'est la base des propriétés, et comme elle a pour objet ce qui intéresse le plus les hommes, la vie, leur honneur et leurs biens, tant que le pouvoir judiciaire ne sera pas bouleversé, on pourra réparer le reste de l'édifice sans aucun danger.

La loi *non faite* est donc celle dont aucune loi faite ne peut dispenser ; cette grande *loi* veut que chacun procure, autant qu'il est en lui, le bien de tout autre homme ; qu'il soit déclaré que l'homme n'a d'autre

maître que Dieu, et que ceux qui sont revêtus de l'autorité ne le sont que pour le bien des autres hommes. Comme il n'y a jamais eu un homme au monde légitimement maître de la vie d'un autre homme, c'est faute de lumieres et de raison que certaines loix ont autorisé le despotisme et l'esclavage ; jamais le droit des armes n'a pu renverser la raison de la nature ; la nature ne peut varier, ni recevoir d'atteinte.

C'est donc la loi *non faite* qui doit éclairer les autres, parce que cette loi existoit avant les choses, et étoit même indépendante de la création de l'univers.

L'assemblée nationale a donc bien fait de proscrire ces almanachs généalogiques qui tendoient à vouloir nous prouver que *tel* descend d'un *franc*, d'un *romain*, d'un *gaulois*, d'un *visigoth*, d'un *bourguignon*, ou de tel autre barbare établi dans les Gaules. D'ailleurs tous ces peuples sont fondus les uns dans les autres, et ont perdu jusqu'à leur nom primitif. Nos peres l'ont voulu ainsi, et c'est le seul héritage qu'ils nous ayent laissé ; respectons l'unique *grain* de raison qui leur soit échappé, ou du moins qui soit parvenu jusqu'à nous. Tous les noms an-

tiques sont tombés devant celui de *François*; le chef ne s'appelle plus que *Roi des François*. Et puis ni les *Romains*, ni les *Gaulois*, ni les *Francs*, ne connoissoient parmi eux aucuns très *hauts* et très-*puissans*. Ces titres niais et absurdes n'ont pris naissance qu'au sein de la plus obscure barbarie, lorsque c'étoit un déshonneur et une espece de crime de savoir lire. (1)

Du temps des Gaulois, et pendant long-temps sous les Francs, la nation s'assembloit tous les ans pour délibérer sur les affaires générales. Les rois ne possédoient rien moins qu'une puissance arbitraire; ils étoient comptables de l'usage qu'ils faisoient de leurs pouvoirs. « La constitution de notre gouverne-» ment est telle, disoit Ambiorix, roi des

(1) On a dit que ce ne fut pas Rome qui s'empara de l'univers; mais plutôt que l'univers se fit romain. On en peut dire autant de la constitution françoise; tous les peuples tôt ou tard doivent l'adopter: vainement crie-t-on à l'*innovation*; toute loi est un remede politique et tout remede politique est une nouveauté; sans remede, le mal n'aura point terme: le peuple n'a d'abord que des bras et des pieds, il lui manque une tête; mais dès que la tête vient à pousser, la liberté s'établit; les attentats de la politique sont punis alors.

» Eburnes, que le peuple n'a pas moins » d'autorité sur moi que j'en ai sur lui ». César, liv. v. chap. VIII Cette forme de gouvernement a été admirée par Aristote, Polybe, Ciceron, et particulierement par Platon, comme la plus excellente de toutes. Ce dernier observe avec raison que la puissance monarchique, qui n'a d'autre frein que le bon sens du monarque, dégénére aisément en tyrannie : « Voilà pourquoi, ajoute-t-il, » elle doit être tempérée constamment par » l'autorité des nobles, ou de tels autres que » le peuple choisira. »

Malgré les funestes *partages* de la couronne, et la *féodalité*, plus funeste encore, la nation a long-temps continué à s'assembler tous les ans au *champ de Mars* (1) ou de Mai. L'esclavage, né de la féodalité, l'a dépouillée de ce droit; mais le consentement général n'y étant pas, la loi ou la coutume

(1) Voilà pourquoi je voudrois que l'on conservât au *Champ de la Fédération* (ainsi nommé depuis le 14 juillet 1790,) le nom de *Champ de Mars*, qu'il avoit et qu'il n'a dû qu'au hazard. Il rappelleroit, après mille ans, les anciens Champs de Mars, où nos ancêtres libres s'assembloient librement.

s'évanouit, et la nation recouvre ses droits. Ce qu'on a fait pour la rendre esclave n'a servi qu'à amener sa résurrection. Comme la tyrannie duroit depuis des siecles, qu'une multitude de causes différentes avoit contribué à altérer la constitution originelle, et que la nation, depuis qu'elle avoit vu briser les fers imposés par la féodalité, n'avoit jamais joui pleinement de ses droits primitifs; comme d'ailleurs 175 ans d'écoulés depuis les derniers états-généraux paroisssoient l'en avoir dépouillée entierement et sans retour, il étoit nécessaire qu'elle les ressaisît hautement, complettement et de maniere à n'avoir plus rien à craindre de semblable. Mais pour cela il falloit qu'elle fût assemblée, et que la souveraineté pût parler. Le roi s'y est vu *nécessité* par le *refus* qu'ont fait les *états au petit pied* d'enregistrer la volonté de ses ministres et leurs déprédations. Cette marche étoit naturelle.

Quant à la souveraineté, il est clair comme le jour qu'elle réside dans tous les individus de la nation; et dans aucun cas le peuple ne peut se dépouiller de la souveraineté, non plus que du titre de citoyen, de françois, d'homme.

Nous avons appellé les parlemens les *états au petit pied;* lorsque la nation sommeilloit, qu'elle sembloit avoir oublié tous ses droits, il n'y avoit qu'un corps qui contrebalançât le pouvoir arbitraire : il ne s'agissoit pas d'examiner alors si le pouvoir judiciaire, qui s'étoit chargé de ce grand acte, étoit constitutionnel ou non. Les parlemens devenoient une institution légale et sacrée dès qu'ils faisoient résistance au despotisme, qui auroit tout envahi sans retour, et ce sans leur courageuse défense : les parlemens prouverent par le *fait* la nécessité des contre-forces quelconques ; et quoique ces forces fussent des poids très-bornés, cependant en temps et lieu il peserent dans la balance.

A défaut de constitution les parlemens exercerent des fonctions très-légitimes en ce qu'ils concoururent à sauver la patrie des grands excès du despotisme : le droit d'empêcher toute usurpation sur la liberté publique appartient à tout citoyen, à tout corps, à tout homme. Le pouvoir judiciaire fit donc bien de combattre le pouvoir exécutif, et celui-ci recula plus d'une fois ; s'il revint à la charge, c'est qu'il sentit qu'il pouvoit oser, parce que

la nation n'étoit pas encore formée pour élever la voix.

Mais les parlemens ont pour ainsi dire concentré ce droit errant en annonçant que c'étoit à la nation seule qu'appartenoit le *vote* des subsides ; et ils décidèrent une situation politique toute nouvelle : on doit aux parlemens ce changement heureux ; il régénéra la législation, c'est-à-dire celle qui consulte la fin suprême de toute société, et qui fait tout ployer devant ce but unique.

C'est donc à l'histoire à marquer la reconnoissance que la France doit aux parlemens, en ce qu'ayant long-temps opposé une digue au cours dévastateur du pouvoir exécutif illimité, ils ont appellé solemnellement la patrie au secours de la patrie.

Voilà donc ces grands corps que l'on croyoit immortels, ébranlés, renversés jusques dans leurs fondemens ; c'étoit par ignorance des principes politiques que ces compagnies furent tout-à-la-fois investies des fonctions de la justice et de la police, et des affaires d'administration et de subsides ; c'étoit une énigme au-dessus de toute intelligence humaine que de voir en France les prétendus représentans de la nation officiers créés par

l'autorité suprême ; et faute d'une constitution, le monarque prétendoit tenir sa couronne de *Dieu seul*, puis l'on réclamoit d'un autre côté des loix fondamentales qu'on cherchoit vainement dans notre histoire et dans notre droit public; delà ces solemnelles altercations où l'on voyoit les *arrêts du conseil* casser des *arrêts de parlemens*; des militaires faire enregistrer des édits du très-exprès commandement du roi, et eux retirés, le parlement déclaroit nuls ces enregistremens; les magistrats désobéissoient aux lettres de jussions, et puis obéissoient servilement à des *lettres-de-cachets ;* ils ne savoient eux-mêmes s'ils étoient les mandataires de la nation ou ceux du monarque. Jusqu'à des opinions théologiques, tout devenoit matiere à d'éternelles tracasseries entre la cour et la magistrature ; la fréquence de ces débats, loin d'avoir établi les droits des *corps* et ceux du souverain, les avoit tellement embrouillés qu'il n'étoit plus possible à l'esprit le plus sagace de déterminer leurs prétentions; le monarque faisoit la loi toujours à son profit, et lorsqu'il s'agissoit de sa vérification et de son enregistrement, le parlement saisissoit le *veto* qui

n'étoit pas même suspensif, mais absolu. Les parlemens parloient d'un *dépôt* de loix, et souffroient que le monarque s'élevât incessamment au-dessus de la loi, car il la modifioit et l'abrogeoit, la contredisoit *selon son plaisir*, sans en consulter les dépositaires.

Le peuple est une puissance qui dort quelquefois pendant des siecles ; on lui fait toutes sortes d'outrages et d'injures ; les souverains et leurs ministres, les agens du pouvoir arbitraire la croient impassible ou ployée à une obéissance éternelle ; et d'après cette fausse idée, ils la surchargent de poids trop forts; tout-à-coup cette puissance, semblable à ces poissons énormes qui s'élevent du fond de l'abyme des mers, fait un mouvement, et ce mouvement renverse tous les esquifs peuplés de harponneurs, lesquels insultoient à la masse vivante.

Ainsi le peuple un beau jour connoît ses droits, et devient redoutable au moment même où l'orgueil des grands le méprise : on voit alors que la souveraineté qu'il a concédée lui appartient en propre, et qu'il la reprend quand il se croit lézé ; car tout gouvernement n'est au fond qu'un composé

de forces physiques qui se heurtent et qui se balancent ; il n'y a véritablement que des *gouvernans* et des *gouvernés*. Les corps militaires, qui nourrissent le dédain et l'insolence *des premiers*, sont comme ces armes qui se brisent et dont les tronçons reviennent contre la main qui les porte. Mais les secousses politiques qui paroissent les plus brusques ne le sont pas ; elles ont été préparées par un long oubli des lois, par des abus amoncelés, et sur-tout par cette grossiere ignorance qui fait croire que le peuple n'existe plus, parce qu'il est patient.

Lisez l'histoire ; l'homme, qu'on jugeoit être né pour l'abjection et l'esclavage, se dessine avec fierté, leve la tête, parle avec énergie et agit de même ; cet orgueil de la liberté, cette passion indomptable qui est cachée dans tous les cœurs, fait des prodiges, et l'homme devient grand à ses propres yeux au sein de ces révolutions qui, comme celles de la nature, offrent un mélange de majesté et de terreur, mais toujours suivies de la fécondité. Voilà pourquoi toutes les ames fortes ont un penchant irrésistible pour ces scenes décisives qui, dans la lutte du trône et du peuple, régénerent les empires ;

lutte vraiment desirable à certaines époques ; lutte ordinairement heureuse, et sans laquelle le despotisme couvriroit les nations de ses ombres affreuses (1).

Jettons les yeux sur la marche du despotisme ; la monarchie illimitée s'établit dans la Chaldée, et se conserva dans tout l'orient sous les Assyriens, les Perses, les Parthes et les Musulmans. Le despotisme n'est que la monarchie corrompue qu'on laisse aller et qu'on ne rétablit pas dans ses limites ; il s'établit et se répandit par la foiblesse ou l'erreur des peuples dans toute la circonférence septentrionale et orientale de l'Asie.

Mais l'occident ne connut jamais ni la monarchie ni le despotisme des généraux d'armées ; ordinairement électifs, ils prirent le titre de roi ; les anciens souverains des Germains, des Gaulois, des Ibériens, des Grecs et autres ne furent que des chefs de soldats. Sous le règne de Tullus Hostilius,

(1) C'est ce que nous avons exposé avec le sentiment d'une conviction intime, il y a près de dix années, dans le discours préliminaire d'un *Drame historique*, intitulé : *la Destruction de la Ligue, ou la Réduction de Paris ;* nous y renvoyons nos lecteurs.

lorsque

lorsque Rome déclara la guerre aux Latins ; elle s'exprima ainsi, au rapport de Tite-Live : *le sénat, le peuple Romain et moi vous déclarons la guerre*. Tel fut l'occident jusqu'au temps des incursions des barbares ; les rois n'avoient rien à démêler avec le gouvernement civil, qui étoit sous la main des magistrats. Lorsque Darius attaqua les Scythes européens, il demanda à leurs députés quel étoit leur monarque et où il étoit ? *Notre monarque*, lui répondirent-ils, *est la loi, et nous en sommes les exécuteurs.*

Les empereurs Romains étoient généraux d'armées ; cet emploi excluoit les femmes du trône ; delà la *loi salique* sur laquelle on a fait des volumes, et qui n'est autre chose qu'une suite des anciennes coutumes de ces temps.

Ce ne fut qu'à la longue que des chefs politiques s'appellerent rois, se rendirent despotes ; et cela se vit sur-tout chez plusieurs nations orientales.

Les Romains régnerent par-tout suivant les loix et les coutumes de chaque pays qu'ils conquirent. Voyez comme les Romains se sont emparés des loix grecques des *douze tables* ; Rome souhaitoit d'être vertueuse et

éclairée lorsqu'elle ne connoissoit point encore la vertu. Le voisinage de l'Angleterre et de la Suisse nous ont interdit ces humiliations, que d'ailleurs un grand peuple ne reçoit jamais impunément. Nos maux politiques dérivent de la barbarie et de l'ignorance de nos ancêtres.

L'éducation de nos jours a rendu les hommes encore plus égaux; les grandes lumières appartiennent à ce qu'on appelloit le *tiers-état*. Supposez deux tableaux faits par le même peintre, d'une beauté égale et placés dans le même cabinet, mais l'un avec une bordure d'or massif, et l'autre avec une simple bordure de bois tout uni; la bordure n'est-elle pas absolument étrangere au mérite de la peinture?

Il seroit facile de prouver que l'ancien gouvernement françois fut une vraie démocratie, que tous les François naissoient égaux, qu'ils ne payoient aucun impôt, que c'est Chilpéric le premier qui en exigea, et qu'on l'en punit; mais ces grandes libertés sont aujourd'hui renaissantes, et il n'y a plus de prétention au despotisme. Le mot *seigneur* dérive de *senior*, homme âgé; il n'y a donc rien de plus ridicule que l'asso-

ciation de ces deux mots : *jeune seigneur.*

Il seroit facile de prouver que les bénéfices militaires peuvent être pris par la nation et par le souverain délégué, parce que les possesseurs, alliant l'ingratitude à la barbarie, les tyranniserent l'un et l'autre ; de sorte que les bienfaits de la patrie tournerent contre elle-même.

L'intérêt du monarque est inséparablement uni à celui de son peuple (1) ; car les rois

(1) Les aristocrates abusent sciemment du mot *peuple*, en le confondant à tous propos avec populace, ainsi qu'ils ont confondu dans tous les temps la tranquilité du royaume avec son bonheur. Comme les termes manquent pour la division des différentes classes, ils affectent le terme qui convient à leur orgueil ou à leur méchanceté. Quand on leur dit qu'il y a visiblement une alliance entre Dieu et le peuple, que celui-ci a droit à la protection de Dieu, et qu'il est autorisé par le droit naturel et divin de se défendre contre l'oppression, ils répondent artificieusement comme si on leur parloit des *brigands* que ce même peuple combat ou nourrit depuis deux années. Peuple est un mot collectif. Quand on parle du peuple, on parle évidemment de tous ceux qui ont en main son autorité et qui le représentent ; on parle de tous les fonctionnaires publics que le peuple a délégués pour prendre quelque part au gouvernement, et contre-balancer l'au-

ne sont mangés et dépouillés que par ces nobles mendians qui n'environnent le trône que pour en enlever les franges d'or, et qui finiroient par laisser le monarque nud sur une escabelle de bois, si des serviteurs integres et fideles ne le défendoient contre la rapacité des grands. Ceux-ci détruiroient

---

torité royale, toujours prête à s'enfler ou à se corrompre, parce qu'elle est environnée de malveillans qui voudroient bien en faire à leur profit un noyau de discorde.

L'assemblée nationale n'est que l'abrégé du royaume auquel conséquemment toutes les affaires publiques se rapportent. Ses députés, pris en particulier, sont inférieurs au roi, ils lui sont supérieurs lorsqu'ils sont assemblés pour délibérer en corps. Voilà cependant le peuple, et dans toute sa majesté, je pense; la majesté du peuple françois n'est pas plus équivoque aujourd'hui que la majesté du peuple anglois; et pourquoi les aristocrates n'emploient-ils pas les mots nouvellement consacrés de citoyens, de citoyens actifs, éligibles, électeurs, de fonctionnaires publics? c'est qu'aimant à répandre l'obscurité dans les principes, et ennemis des distinctions lumineuses, ils affectent de confondre sans cesse la multitude éclairée et patriotique avec la multitude aveugle et féroce; et prouvant par-là même leur incivisme, ils méritent de se voir rangés dans cette derniere classe dont ils imitent la brutalité.

toute liberté publique pour quelque jouissance passagere ; mais ces hommes, qui méditent la destruction des loix humaines, péchent contre les loix éternelles de la nature, et en sont punis dans les temps marqués pour la régénération des choses. On a vu Charlemagne faire les plus grands efforts pour rétablir l'homme dans sa dignité naturelle, et effacer ces distinctions outrageantes que les précédentes révolutions avoient produites ; mais bientôt l'anarchie reparut, ses sages institutions furent renversées ; et la fin de la dynastie Carlovingienne fut caractérisée par la violence, le crime et la trahison des nobles. C'est alors qu'on vit naître l'impure féodalité ; l'autorité souveraine ne pouvoit plus protéger le peuple, et le peuple ne pouvoit plus protéger le souverain. Le véritable gouvernement fut renversé de fond en comble par l'ambition des nobles ; ce n'étoit plus la monarchie de Charlemagne, elle n'avoit conservé aucun de ses traits ; car l'autorité royale et la liberté des peuples étoient à la merci de ces nobles qui vouloient composer à eux seuls la nation.

Ils furent donc les plus grands ennemis de leurs concitoyens ; et comment peuvent-ils

réclamer des privileges qui portent l'empreinte de nos fers ? Quels privileges ! et comment ose-t-on les implorer quand ils dérivent presque tous des serviles devoirs du vasselage, qui portoit tous les caracteres de la plus basse servitude ! Posture humiliante, serment avilissant accompagnoient leur foi et hommage. Cette noblesse héréditaire porte donc la tache originelle de son établissement. D'ailleurs, la chevalerie n'est plus, donc la noblesse n'existe point ; il ne faut pas laisser subsister la moindre trace de l'impure féodalité.

Roturier veut dire *ruptor terrae*. Il n'y a point de dénomination plus respectable que celle-là, puisqu'elle est la base de l'agriculture ; et presque tous les *privileges* de la noblesse ont été acquis dans les *balances* des financiers.

Or, qu'y avoit-il de plus inconstitutionnel et de plus impolitique que cette *ordonnance militaire* qui exclut formellement des places d'officiers tout homme du tiers-état ? n'est-ce point dire, en d'autres termes : mourez soldats, et soyez perpétuellement avilis ; votre bravoure, votre intrépidité ne sont rien dès que votre sang n'est pas noble ; la

patrie n'a point de récompense pour vous? Après ce langage, la patrie osera-t-elle demander des victoires; et si la guerre vient affliger cet empire, qui osera le défendre pour être rejetté ensuite dans la foule des esclaves?

La raison a dû frapper ces inepties dangereuses, et c'est à la puissance d'opinion qu'il appartenoit de faire les changemens vraiment avantageux; car comment imaginer qu'un peuple restera constamment aveugle sur ses vrais intérêts, et que les vérités les plus utiles, une fois répandues, n'appartiendront pas à toutes les classes de la société! Quand les usages ne conviennent plus au temps, c'est le bon sens, c'est la raison qu'il faut consulter : car tout retombe tôt ou tard sous l'empire de la raison.

Il eût appartenu à la plume de J. J. Rousseau d'écrire l'*histoire de la révolution*, d'en pénétrer toutes les causes, et de dire comment (en changeant la face de la France) elle doit influer sur toute l'Europe; s'il a parlé quelquefois avantageusement du *gouvernement aristocratique*, c'est lorsqu'il le considéroit en Suisse, resserré dans des montagnes, et qu'au milieu de ces simples culti-

vateurs, il avoit alors le ton de l'*enseignement* et la physionomie paternelle ; mais tout a changé depuis, même en Suisse. Jamais Rousseau n'auroit loué l'*aristocratie de France*, la plus ancienne, la plus adroite, la plus entreprenante, et la plus impudente qui fut jamais ; il eût été de notre avis, et auroit partagé notre légitime et profonde indignation. Les grands, le haut clergé et la magistrature étant *tout*, la nation n'étoit *rien* ; on vit cette altiere aristocratie s'élever au sein même des états-généraux ; elle osa y traiter le tiers avec le plus profond mépris ; on entendit jadis un *Philippe de Pottier*, député de la noblesse de Champagne, dire en pleine assemblée : *de quel front oseroit-on demander à la noblesse et au clergé des contributions* ? La noblesse et le clergé obligerent alors le tiers-état à payer la *taxe* de tous les députés, qui, depuis environ deux mois, résidoient dans la ville de *Tours*.

Ces nobles n'avoient laissé au monarque qu'une *suprématie nominale*, et ils en avoient fait un *caissier renforcé*. Douze à quinze mille privilégiés avoient si bien enlacé la nation, et tellement morcelé le pouvoir et l'autorité du monarque, qu'il lui étoit presque impos-

sible de participer à l'administration autrement que par sa signature ; encore avoient-ils trouvé la superbe invention de la *griffe* qui, entre les mains du ministre, St-Florentin, jettoit dans les cachots quiconque n'avoit pas su payer à propos sa prostituée. (1)

Si l'on s'étonne de ce qui se passe aujourd'hui, la démence, et sur-tout la durée de l'ancien régime, n'est-elle pas une chose encore bien plus étonnante ? Et ne faudra-t-il pas à la France plus de mille ans de constitution et de liberté pour se laver de la honte d'avoir été si long-temps opprimée et avilie !

Que faisoient les privilégiés ? ils se partageoient le produit d'une mine abondante que les rois de France étoient chargés de faire *exploiter* au péril de leur gloire et de leur dignité, et au seul profit de ces mangeurs décorés qui décrioient le monarque quand il n'alloit pas bien vîte faire *enregistrer au parlement* des édits bursaux, et y affronter le mépris du peuple.

---

(1) A la vue de tout Paris, elle avoit entrepris d'acheter un *pere* et un *mari* : eh bien ! elle trouva deux braves *gentils-hommes* qui eurent le courage de se vendre.

Aujourd'hui ces privilégiés (qui avoient concentré toute l'autorité du roi dans la seule nomination aux charges, aux places, aux bénéfices,) se voyant *détrônés* par le cri universel, disent qu'*il n'y a plus de roi*, tandis que c'est à la cause des rois et à celle des peuples que l'*assemblée* a consacré son travail, son courage et sa constance; tandis que les décrets de l'assemblée nationale rendent le roi *seul puissant*, le lient intimement à son peuple, le délivrent de ces importuns avides qui avoient leur empire à part, qui, tout en saluant le *trône*, étoient en guerre ouverte avec le peuple et avec le souverain, qu'ils tourmentoient et qu'ils menaçoient même quand il ne gouvernoit pas *à leur fantaisie*.

Quels autres qu'eux ont excité les incroyables dissipations de Versailles, dont la folie a éclaté dans toute l'Europe ? Ce sont eux qui ont dit qu'on pouvoit mépriser la nation, que son asservissement étoit sans bornes, et qu'elle trembleroit, hommes, femmes et enfans, devant du *canon*. Tous ces privilégiés, tous ces ennemis de la *constitution*, n'ont jamais aimé ni le roi ni la patrie.

Ils s'imaginent aujourd'hui, ou plutôt ils voudroient faire croire que toutes les puissances de l'Europe vont s'armer pour défendre leurs places à la cour, leurs charges, leurs bénéfices, leurs traitemens, et toutes les belles gratifications du *livre rouge;* tantôt ils appellent ou ils invoquent la guerre étrangere, et tantôt la guerre civile; et pourquoi? parce que la France ne veut plus être le royaume d'*attrape qui peut* (1).

---

(1) Quoique ce terme soit familier, il est vraiment caractéristique; voyez tous les petits *robins* décédés; de *conseillers* au châtelet ou au parlement ils se faisoient *maîtres des requêtes* pour devenir vîte *intendans;* souvent ils l'étoient avant l'âge de vingt-cinq ans: on a vu tel intendant inhabile à signer une quittance de cent francs qu'assisté préalablement de son tuteur, et dans le même instant, et avec la même plume, ordonner seul et souverainement à dix mille laboureurs d'aller traîner la brouette sur le grand chemin. Ces intendans usurpoient le titre de magistrats. Quels magistrats! On pourroit leur donner le nom de vices-rois; et ces vices-rois, odieux et méprisés pour la plupart, ne pouvoient servir utilement ni le roi ni l'état, car qu'étoient-ils autre chose sinon des monnoyeurs violens, fabriquant l'écu de la substance des cultivateurs? Les ministres, les regardant comme les *balanciers* d'une force foulante, leur écrivoient: arrangez-vous comme vous vou-

A les entendre ne faudroit-il pas intéresser tous les cabinets en leur faveur? Mais ils connoissent bien peu la doctrine secrette des souverains ; ceux-ci savent tous plus ou moins que c'est aveo le peuple qu'ils doivent faire cause commune ; ils savent que jamais le peuple ne les hait directement, mais bien par ce qui les environne ; ils savent qu'autour d'eux sont les perturbateurs des nations, qui, par leurs menées, s'efforcent de susciter une guerre quelconque, dans l'espérance de profiter ou des malheurs des monarques, ou de ceux du peuple.

Suivez-les ; n'avoient-ils pas formé le projet d'enlever le roi et de le faire prisonnier dans Metz, et ils se tuent de dire *qu'il est prisonnier*. Les décrets de l'assemblée nationale rendent sacrée l'autorité royale, et ils diront qu'elle est *nulle*, parce qu'elle ne sert plus à faire couler vers eux seuls toutes les richesses de l'empire.

Que ne disent-ils pas d'absurde? Mais seroit-il défendu à un parti d'avoir (ainsi que

---

drez, mais il faut tirer de telle province telle somme, et pour peu qu'il y ait des murmures, on vous enverra des dragons.

la raison) le roi de son côté ? non, sans doute; quand tout un peuple se porte vigoureusement à une *constitution* fondée sur la loi, il doit prendre tous les moyens qui peuvent favoriser et accélérer cette heureuse révolution : le roi appartient tout entier aux citoyens, parce que le *peuple* ne veut ni ne peut rien faire sans son *roi* (sauf quelques restrictions, d'ailleurs rares); il falloit donc *mettre le chef de la nation en sûreté;* il est libre à Paris, parce qu'il est intimément uni à la nation et à la *constitution*.

Eh ! savez-vous quand le roi étoit véritablement prisonnier ? C'étoit lorsqu'il étoit enfermé dans son Versailles, comme dans une espece de forteresse où les courtisans et associés fauteurs de l'esclavage le séparoient éternellement de son peuple pour faire de son *autorité* la *machine* d'une foule de vexations partielles; une coalition de petits fourbes et de cruels intrigans s'opposoit à tout bien et traversoit incessamment l'intérêt public; il falloit donc ôter (des mains de ceux qui sont connus par une opposition ouverte à la *constitution*) le chef de la nation et le mettre en sûreté contre eux; c'est ce que nous avons fait bravement et non moins judicieu-

sement. La prévoyance à cet égard cessoit d'être une *vertu*, elle devenoit *nécessité*.

Le complet de la constitution exigeoit en même-temps que le pouvoir exécutif tel qu'il étoit se trouvât *suspendu*; car il n'y auroit point eu de révolution si les nombreux partisans de l'ancien régime avoient pu s'emparer de l'*autorité du roi* pour détruire d'un seul coup tout ce qu'on avoit fait, et pour empêcher tout ce qu'on pouvoit faire; et ne l'avoient-ils pas tenté dans l'inconcevable *séance royale du 23 juin*? Dès que la constitution sera établie sur des bases solides, alors il sera licite, alors il sera prudent que le pouvoir exécutif se montre et se déploie dans toute sa vigueur.

Notre constitution est véritablement le résultat des lumieres réunies. L'élite d'une nation exaltée par ses écrivains et par les *cahiers* qui furent leur ouvrage ne pouvoit que commander l'émancipation du peuple franc; le souvenir d'un joug honteux et non moins affreux rendit tous les sentimens énergiques; le courage des représentans répondit au vœu de la nation; l'adhésion formelle et réitérée de tout un peuple se fit sous les armes; l'honneur en appartiendra dans tous

les siecles à la nation *prise collectivement*, et celle-ci en fera hommage aux *livres* d'où jailliront les premieres étincelles qui composeront la flamme du patiotisme et de la liberté.

La constitution angloise est presqu'incorrigible, quel malheur! La constitution françoise est perfectible, quel bonheur! (1)

---

(1) Le grand et bel ouvrage a été de faire un tout indissoluble du royaume, en fondant toutes les parties, et les plus éloignées. Au lieu de *trois ordres*, ou de *deux chambres divisées*, ce qui donne au roi un pouvoir *trop pesant*; au lieu du *brigandage des grandes routes*, le tout pour éviter une *maréchaussée*, nous avons trouvé la hiérarchie des cantons, des districts et des départemens, et par cette savante et heureuse gradation, la France est jettée dans un seul moule. Tout le peuple est armé, mais le peuple ne sauroit être redoutable à lui-même. Les *fédérations* ont fait des soldats-citoyens autant d'hommes qui n'ont plus que le même intérêt, et dont la force tend non à conquérir, mais à repousser les ennemis du dehors.

Rien n'a mieux prouvé que tout peuple pouvoit et devoit avoir son gouvernement propre et distinct, sans le *patroner* sur celui de son voisin; et que ce nouveau système qui éloigne également le despotisme et l'aristocratie sans confusion populaire n'en est pas plus mauvais, pour tant surprendre ces pédans politiques, lesquels

Le *clergé* crie plus haut aujourd'hui que la *noblesse*, et l'on sait pourquoi. Au moment de la révolution il y avoit six membres du

---

avoient décidé qu'il n'y avoit et qu'il ne pouvoit y avoir qu'une *seule forme de gouvernement*, ne permettant pas aux François, à la clôture du dix-huitieme siecle, de faire *leur constitution* d'après les erreurs des autres peuples et d'après leurs propres lumieres; nous avions à enchaîner une armée, nous avons institué une milice-citoyenne; nous avions à détruire une riche aristocratie, nous avons formé les municipalités; nous avions à nous défendre d'un despote, nous avons fait un roi qui n'est plus *emprunteur*, qui ne sera plus dissipateur, et nous l'avons lié intimement à la constitution, en abattant toutes les petites grandeurs devant la sienne unique, inviolable. Il me semble que nous ne sommes pas si mal-adroits, quoiqu'en disent celui ou ceux qui veulent faire les *lieutenans de police* de l'assemblée nationale. Il n'y a point de *pédantisme* plus stupide que celui qui ne veut pas reconnoître que les hommes sont susceptibles de s'instruire, de faire mieux que leurs prédécesseurs, que leurs voisins, comme de n'attribuer des *vertus héroïques* qu'à l'antiquité, et de nous répéter incessamment que nous n'égalerons jamais le *génie* des anciens; les Romains, les Grecs, les Egyptiens, étoient ils d'une nature supérieure à la nôtre? Nous, nous pouvons surpasser en bravoure véritable les farouches Romains, avoir la solidité de leur gouvernement sans la corruption de leurs mœurs.

haut

haut clergé qui réunissoient à eux six, au moins quatre millions de revenus. La distribution des biens ecclésiastiques n'étoit-elle pas folle et intolérable ? Depuis environ trente ans, le haut clergé dépouilloit les réguliers ; il avoit inventé de réunir le plus qu'il pourroit les abbayes aux évêchés ; n'a-t-il pas plû au haut clergé de supprimer les *antonins*, les *célestins*, les *gramontins* ; peu-à-peu les *monseigneurs* auroient mangé ou escamoté toutes les abbayes et les ordres religieux.

Voyez l'histoire. Depuis trois cents ans la politique dévorante du clergé séculier n'a pas cessé d'employer son crédit et son habileté à dépouiller le clergé régulier ; car il n'y avoit point de corporation en France qui sût mieux travailler en finance ; fut-il jamais d'établissement plus barbare que de donner un gros bénéfice sans aucun travail ? Et que sont devenus tous ces *canons* faits par les évêques eux-mêmes sur la résidence, sur la pluralité des bénéfices, sur la portion des revenus qu'ils doivent seulement retenir sur leur honnête nécessaire (devant le reste aux pauvres), sur l'obligation de ne point passer d'un bénéfice à un autre ? L'assemblée na-

tionale n'a fait que mettre à exécution tout ce qui avoit été décidé dans tous les *conciles* écuméniques et nationaux depuis le cinquieme siecle de l'église jusqu'à nos jours.

Il y a plus : si la *Sorbonne* a prononcé que Louis XIV étoit le maître absolu du bien de ses sujets, et qu'il pouvoit en prendre ou laisser ce qu'il jugeroit à propos ; si, aveuglé par l'orgueil ou par l'intérêt, et malgré sa conscience, il fut assez imbécille pour croire ces docteurs ; lorsque la nation, qui seule peut disposer de ses biens (confiés et non donnés), a décrété pour le salut de l'état que ses biens serviroient à raffermir le royaume sur ses antiques fondemens, le *décret* de la nation ne vaut-il pas le *prononcé* de la Sorbonne ?

La constitution françoise se soutiendra par ses grandes et utiles réformes, et que commandoit la voix universelle ; ses ennemis chez l'étranger ne sont que des *jaloux* ; les étrangers voient d'un *œil envieux* que nous avons rompu les fers qui nous enchaînoient ; il nous plaignoient il y a quelques années, ils nous regardoient en pitié ; ils disoient qu'il y avoit dans le seul royaume de France plus de maux et d'abus qu'il n'en

faudroit pour tuer le monde entier : et quand nous nous sommes réveillés pour reprendre *notre attitude*, ils nous ont fait des reproches parce que nous n'avions pas servilement imité *telle constitution*, parce que nous en avons voulu une plus parfaite, parce que nous n'avons pas acheté la liberté par des torrens de sang, parce que nous avons su tout à la fois trancher et conserver, parce qu'enfin nous avons su mêler la gaieté et la plaisanterie aux plus mâles et aux plus sérieuses opérations. Il n'y a pas un petit Génevois vendant en France ou son fusil, ou son écu, ou sa plume ; qui n'eût voulu nous tracer *la route* que nous aurions dû prendre conformément au *judaïsme* de sa petite *cité* qu'il appelle *république*, vrai monastere ou *séminaire* d'ergoteurs en vieille *métaphisico-politique*, et où doivent aller pérorer ténébreusement les *Mounier*, les *Bergasse*, les *Tolendal*, les *Despréménil*, etc. avec celui qui a si bien dit : *Arrangez-vous ; mais il me faut ma bastille et mon le Noir.*

Le déclamateur Burke dira de son côté *que les François sont des athées* ; et le culte public a toujours accompagné et couronné les *fédérations nationales* ; d'autres Anglois

atrabilaires soutiennent que l'assemblée nationale a *tout brisé*, et elle n'a rien brisé ; la nation n'a été assemblée que parce que le mal étoit *au comble*, et que tout alloit se dissoudre ; c'est l'*excès du mal* qui a appellé l'assemblée nationale ; elle n'a point fait le mal, et c'est parce qu'elle a trouvé le vrai remede en refondant la statue d'un seul jet, qu'elle a triomphé ; vainement objectera-t-on qu'impatiens de réformer, les François n'ont pas su s'en rapporter *au temps* pour guérir les plaies. Au temps ! Les François se sont bien gardés d'attendre du *temps* le salut de l'état ; le bâtiment couloit bas, il a fallu en faire un tout neuf précipitamment et s'élancer dessus avec vivacité ; le caractère national a très-bien servi la politique ; or, la plus commune ordonnoit impérieusement de mettre à profit l'insurrection, l'enthousiasme des peuples, la terreur et l'étonnement des ennemis de nos libertés ; la France étoit devenue irréformable ; il falloit brusquer la constitution, qui s'échappoit pour jamais, sans une sorte de précipitation, ou, si on l'aime mieux, de violence qui devoit remettre sur sa large base la pyramide renversée ; c'est une *pyramide égyptienne*, et le génie

le plus *méditatif* auroit prononcé, comme le génie *violent*, qu'il n'y avoit qu'un effort unique, prompt et surnaturel, pour opérer ce miracle politique ; la voilà droite la *pyramide*, et elle fera l'étonnement des siecles futurs !

Burke l'anglois continue : nous sommes des *cannibales*, des *antropophages*, nous ne méritons plus le nom d'*hommes* ; et quelles sont les victimes que le peuple s'est immolées ? Une douzaine de têtes dont la plupart étoient coupables de *haute trahison*. Quelle est la révolution sur le globe où il n'y ait point eu des désordres, des cruautés ? Peut-on mettre en parallele les excès passagers du peuple avec ceux des grands ; si ceux-ci avoient eu quelques avantages, n'auroit-on pas vu renaître toutes les horribles *journées*, tous les massacres, toutes les vengeances qu'offre l'histoire, quand la noblesse, le clergé, et le roi à leur tête, ont été victorieux du peuple ? les excès des grands n'ont-ils pas un caractere de férocité qui fait frémir ? Ce peuple tant calomnié, qui avoit douze à quinze siecles d'oppression à venger, est bon et sensible ; car pour un acte de justice ou de sévérité il a fait vingt actes de clé-

mence ; et ce n'est pas encore le peuple François qui s'est porté à quelques atrocités que nous condamnons, c'est la populace en effervescence ; mais *trois* ou *quatre* têtes portées sur des piques ont fait dire mentalement à six cents autres : *j'ai bien mérité cette place là ;* et la *peur* a concentré dans leurs ames leurs *projets sanguinaires*, et les conspirateurs *ont pris la fuite* ; ainsi fut heureusement *rompue* la trame de notre ruine.

Le peuple armé, et qui avoit tant de trahisons, tant de perfidies à punir, et qui même en connoissoit les *chefs*, n'est point sorti d'une modération sans exemple dans l'histoire, et que l'histoire honorera à coup sûr de tous les éloges que n'a point encore mérités *une autre nation* ; dans ces temps de trouble, de calamité et de disette, l'anarchie n'a point regné, quoi qu'en ait dit le mensonge ; par-tout le bon génie du peuple François a ramené la police, l'ordre, la sûreté, même celle des ennemis de la révolution et des aristocrates les plus effrénés dans leurs propos et dans leurs actions, et ce en dépit d'une foule d'aventuriers payés pour gâter la *liberté naissante*, en dépit des *petites conspirations Favras*,

sur lesquelles on a jetté miséricordieusement le voile du mépris et du pardon.

A-t-il existé un peuple plus magnanime, plus fait pour désarmer ses implacables ennemis ? Il n'a point usé de sa force et du droit terrible que lui donnoient *ces conspirateurs*, qui cherchoient à établir une disette universelle d'argent et de subsistances, et qui portoient dans leur cœur le vœu infernal et secret de déchirer le royaume pour rétablir leurs monstrueuses usurpations, et exercer froidement *cette cruauté d'état*, mot qui leur est familier, et qui forme à la fois et leur logique et leur morale ; puis ils voudront flétrir dans l'Europe le mot *lanterne*, parce que le peuple, las de tyrannie, a enfin donné à son tour *ses lettres-de-cachet*, et en pauvre petite quantité, vû les dangers horribles dont il étoit environné !

Mais ce qui choque le plus les esclaves des cours, les mangeurs décorés, c'est cette *égalité de droits*, cette restitution solemnelle faite à l'homme ; voilà leur tourment et leur enfer ; comme s'il ne devoit pas exister dans toutes *sociétés humaines* une égalité parfaite de droits, en ce qu'il existe parmi les hommes une dignité commune et primitive qui est

celle d'être homme; or, écoutez l'aristocratie. La distinction de *cordon bleu* étoit tout : celle d'*homme* n'étoit rien ; l'armée françoise conséquemment ne devoit être commandée que par des *nobles*, afin que tout fût immolé en temps et lieu *aux nobles*. Quel mot chimérique que celui de *liberté nationale!* Manger le peuple tout vif *au nom du roi*, et puis lui distribuer des coups de fusil encore *au nom du roi*, s'il murmuroit, tel étoit le système suivi de l'aristocratie ; l'officier de l'armée françoise ne devoit donc connoître que le *roi* et point la *nation* (chose absolument idéale), c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'officier noble vouloit tuer le peuple pour avoir des places à la cour, et pour partager le *trésor royal* avec tous les dévorateurs titrés ; il étoit passé en proverbe que les *moustaches* (les grenadiers) appartenoient aux *plumets* (les nobles), et ne devoient écouter que leur voix, *en faisant feu.*

Un tel ordre de choses n'offensoit-il pas trop gravement l'humanité, la raison et la politique ; et pouvoit-il subsister, à moins de l'oubli de toutes loix ? Laisser l'aristocratie maîtresse de l'armée et puis voisine du

trône, c'étoit placer un *barril de poudre* à côté d'une *cheminée*; et nous nous sommes réveillés bien à temps; que *Burke* nous *condamne* ou qu'il nous *absolve*. (1)

Le repos de l'Europe y gagnera; ces détestables et misérables conventions des princes, où l'humanité étoit sans cesse outragée et qu'ils appelloient, dans leur orgueil sanguinaire, le *droit public de l'Europe*, ne nous commanderont plus. L'assemblée

---

(1) Le plus grand fléau de la nation, sous l'ancien régime et avant le serment civique, c'étoit certes l'*officier françois*: il parloit toujours de sa *naissance* et il ignoroit ses devoirs. Perpétuellement jaloux de son chef, il cabaloit contre lui, il portoit le déraisonnement et la confusion dans les armées, il se déroboit à l'obéissance implicite et passive; le luxe et l'insubordination étoient la suite du *privilege exclusif* des emplois de l'armée; il y avoit sur-tout (je m'en souviens) des *officiers aux gardes* qui n'avoient jamais vu le feu, et dont l'esprit étoit plongé dans une telle barbarie qu'on eût dit à les entendre qu'ils étoient nés pour tout subjuguer; c'étoient de petits *militaires législateurs*, et presqu'une *garde prétorienne*; heureusement que leurs soldats ont eu plus de bon sens, de patriotisme et de morale qu'eux; et, comme le lapidaire se sert de la poudre de diamant pour tailler le diamant, nous avons imité le lapidaire.

nationale, heurtant de sa prépondérance et de celle des lumieres le cabinet ténébreux du despotisme, a dissipé d'un souffle ces futiles questions diplomatiques, ces transactions de commis, ces actes insensés parmi lesquels s'agitoit la politique des cours livrées à des charlatans qui masquoient de grands mots des inepties ministérielles pour lesquelles le sang humain couloit à grands flots; car les fruits empoisonnés des discordes publiques croissent et se fortifient au moyen de ces *prétendus publicistes*, qui se trompent et s'égarent eux-mêmes dans leur tortueuse chicane; par eux, les armes du despotisme, toujours dirigées contre la liberté publique, s'émoussent, et peu-à-peu les nations cessent de se croire liées par tous ces actes honteux ou cruels de l'ignorance et de l'ambition; notre corps législatif, écartant les *paperasses*, a décidé que les droits nationaux ne seroient jamais étrangers aux intérêts des parties contractantes, et que lorsqu'il s'agiroit de verser son sang, il étoit légal qu'on sût bien au juste pourquoi.

Falloit-il donc, par exemple, que la France prît parti dernierement et s'unît aux esclaves Espagnols pour combattre ses freres en li-

berté, les Anglois ? Eh ! parce que la cour de Versailles s'est obligée envers celle de Madrid, faut-il aujourd'hui, lorsque tout s'éclaire et s'épure, que l'empire François verse son sang à grands flots pour cette cour de Madrid ? Comment la cour de Versailles a-t-elle soumis et pu soumettre vingt-quatre millions d'hommes à des stipulations arbitraires ? Quoi ! tous les citoyens françois dépendans des caprices d'un seul ! Un homme seul qui commanderoit à une armée d'aller se faire égorger pour soutenir l'injuste guerre d'un despote étranger ! Et nous, nous renoncerions à la faculté de nous régir et d'établir nos rapports avec les autres sociétés du globe; nous irions massacrer des individus généreux et qui applaudissent à nos travaux patriotiques, pour je ne sais quel pacte de famille signé dans tel cabinet, par je ne sais quel motif ! Rien ne lie assurément la nation Françoise envers les Espagnols.

Les ennemis de la révolution ont mis leur espoir dans une guerre quelconque, et n'ont rien négligé pour la susciter ; ils voudroient donner le spectacle d'un armement universel pour recommencer le regne des abus et des déprédations. Dieu ! le plus grand crime de

l'espece humaine et son plus grand fléau, la guerre sortiroit arbitrairement du cabinet d'un souverain à la voix d'un ministre lâche ou intéressé ! Eh ! que sont les dissipations du fisc auprès de ces horribles dissipations de sang humain que se permettent les rois, eux qui le plus souvent ne combattent point ! Certes, la guerre, qui est le complément de tous les désastres et qui les traîne tous à sa suite, qui compromet également la vie ou le repos des habitans de deux royaumes, appartient de droit à la volonté du corps politique ; car, comment remettre à la fougue, au caprice, à l'erreur, ou à la décision d'un *ministre* ce long enchaînement de malheurs et cette grande série de meurtres dont la fin devient incertaine lorsque les hostilités sont une fois commencées ?

Si une assemblée nationale avoit enchaîné l'humeur belliqueuse de Louis XIV, n'auroit-elle pas sauvé lui et son royaume des désastres qui ont payé si longuement et si cherement quelques victoires ?

La déclaration de paix et de guerre n'est évidemment qu'un *acte de délibération* et non un *acte d'exécution*. Comment le pouvoir exécutif, qui ne peut que faire exécuter

la loi, feroit-il une loi qui intéresse non seulement la nation, mais encore l'humanité entiere; une loi qui peut servir la tyrannie voisine et miner la liberté d'un peuple sortant du sommeil des loix ? Le droit de paix et de guerre appartient aux nations et non à ces têtes couronnées qui, dans tous les temps, ont fait de la surface entiere du globe une arêne sanglante où ils ont aiguisé le sceptre pour en faire le couteau du despotisme. Et nous ne le repousserions pas, ce couteau que la main barbare des ministres a dirigé constamment contre toutes les libertés publiques! Les hommes ne sont pas faits pour le carnage ; ils sont nés pour vivre paisiblement avec leurs semblables ; mais ils deviennent des insensés et des tigres, quand ils remettent aveuglément au pouvoir exécutif le droit de les pousser dans l'arêne des combats, d'ensanglanter l'autel de la patrie, et de co-alitionner le despotisme pour quelques grandeurs incertaines ou passageres.

Citoyens, voulez-vous cultiver paisiblement les vertus sociales et religieuses? commencez par vous charger du soin de vos *intérêts généraux*, comme vous l'êtes de vos intérêts particuliers ; traitez vous-mêmes

avec les *nations voisines* ; alors cessera cette rivalité suscitée et soutenue par l'adresse des tyrans ministériels ; le grand livre de la raison sera ouvert aux yeux de tous les peuples, et il en découlera la paix et la concorde ; car les hommes ont une tendance naturelle à se traiter en freres et en amis : la vie est un bien assez précieux pour que chacun le conserve.

Le dernier terme de la férocité, de l'extravagance et de l'esclavage seroit de faire couler le sang des autres et le sien propre en esclaves passifs et à la seule voix du prince ; or, il étoit impossible que l'assemblée nationale, qui agit sous les yeux de Dieu et de l'univers, se rendît responsable envers les races présentes et futures de cet abaissement, de cette abnégation ; la majesté de l'homme en auroit été flétrie ; et les François, naissans à la liberté, n'auroient plus été dignes d'en prononcer le nom. Ainsi le droit de faire la paix et la guerre appartient incontestablement à la nation, ou il n'y auroit plus sur terrre que la *cause des rois*, et conséquemment plus de citoyens.

SECTION III.

MONTESQUIEU avoit cru pouvoir déterminer le *pivot* réel du gouvernement françois : selon lui, c'étoit l'*honneur ;* or, c'étoit là bâtir sur un fond nul et arbitraire ; c'étoit avoir recours à un équivoque et inexplicable talisman ; c'étoit enfin un fanal bien trompeur, propre à éclairer des naufrages. Rousseau, ne donnant rien aux préjugés les plus agréables, éloignant les superficies brillantes et les autres illusions, creusa le sol, et vit que les sociétés (de quelque nom qu'on les appelle) ne peuvent exister ou du moins prospérer que par la *vertu publique ;* il l'implora ; il posa les bases de sa théorie, et l'art sublime de régir les grandes sociétés sur la *vertu publique ;* Montesquieu n'avoit fait qu'affermir le redoutable gouvernement monarchique, en lui donnant pour principe l'*honneur ;* mais son adversaire, en établissant la *vertu publique,* créa le gouvernement

de la nation sur elle-même ; ce gouvernement presqu'inconnu naquit, et l'on vit disparoître celui d'*un seul* ou de *quelques-uns*, car un seul n'a jamais gouverné ; le gouvernement monarchique n'est qu'un être de raison, une chimere imposante ; c'est toujours un *conseil* composé de *quelques-uns* ; c'est un *conseil d'état;* c'est-à-dire, que c'est une *bureaucratie* plus ou moins étendue : Rousseau ne daigna pas même relever l'erreur de Montesquieu infatué du siecle de Louis XIV, et de la robe parlementaire ; Montesquieu étoit bien éloigné de concevoir les *démocraties pures* ou *mixtes*, grandes ou étendues, où *la vertu publique* agit, et devient tout à la fois la *cause* et la *préservatrice* du bonheur social.

Mais si la théorie de Rousseau n'enfanta point, elle développa certainement le principe de la *vertu publique ;* c'étoit-là un principe sûr, réel, nécessaire ; il existoit dans les gouvernemens populaires; et il étoit démontré, d'après l'histoire, que cette *vertu* ne pouvoit jamais avoir un accès auprès des *trônes* ; qu'elle ne seroit tout au plus qu'une velléité dans le cœur d'un monarque, et qu'elle deviendroit alors presque matériellement

ment inefficace. Selon Rousseau, les trames exécrables du *satrapisme* seront toujours inévitables et souvent victorieuses, tant qu'il y aura un *trône d'or;* le *satrapisme* y creusera nécessairement au pied un *puisard*, et ne voudra le remplir que pour y porter des mains avides. Le *satrapisme* deviendra héréditaire comme le *caissier couronné* (1), corrompra tous ses rejettons, naturalisera autour d'eux l'adulation, la perversité des mœurs, et leur insinuera que, pour être le caissier de toutes les bourses, il suffit d'avoir des satellites, des bronzes creux, de montrer l'assemblage de l'orgueil, de la violence, mais plus fréquemment encore l'esprit de dissimulation.

Ces vérités terribles étoient trop bien développées dans les écrits de Rousseau, pour que l'assemblée nationale n'en fît point son

(1) De toutes les fables, la plus fable c'est la fable des membres et de l'estomac. Les membres du corps politique peuvent très-bien dire à leur estomac : vous n'aurez point d'indigestion, car cela nous fait mal par contre-coup et nous fait trébucher; vous serez à un doux et bon régime; ainsi vous ne pourrez nuire ni à vous, ni à nous.

profit; elle rejetta le prestige de l'*honneur* vanté par Montesquieu, et adopta la *vertu publique* recommandée par Rousseau; on vit naître la déclaration des droits de l'homme et du citoyen; dès ce moment tout fut électrisé, et l'*assemblée* prit en main la massue, la *massue nationale*, qui abattit toutes les erreurs des ennemis ténébreux de l'humanité et des lumieres publiques (1). Elle décomposa

(1) Il étoit d'une nécessité absolue, pour cimenter l'égalité civile, de détruire ce corps *interposé* entre le monarque et le peuple, qui les séparoit, les désunissoit, les rendoit ennemis; les nobles s'accommodoient fort bien de la servitude, parce qu'ils se faisoient payer cherement leurs *courbettes*; mais ils ne vouloient pas de *liberté* pour le *peuple*, afin qu'il n'y eût point de *citoyens*. Eh! que leur importoit la félicité publique, lorsqu'ils rampoient sur les marches du trône pour recueillir des distinctions et des richesses? Mais l'assemblée nationale, songeant que Rome, pour avoir conservé le patriciat, établit dans son sein une guerre intestine, ne voulut pas que la liberté eût besoin d'être incessamment défendue contre une aristocratie toujours prête à l'envahir; elle décomposa ce corps intermédiaire si fatal à la nation, et décida que la qualité de citoyen seroit le premier titre de l'homme civilisé et le plus honorable dans l'ordre politique; ainsi jadis tous les peuples briguerent à Rome ce

le *satrapisme ;* elle fit tomber le despotisme au front d'airain et aux pieds d'argille. Enfin, avec le système de la *vertu publique*,

droit révéré dans tout l'univers. Si tous sont égaux en droits, si telle est la base de la constitution, tous les citoyens sont pairs ; alors les quartiers de noblesse, le fortuit assemblage de plusieurs alliances, l'imbécille vanité de celui qui a acheté *une charge*, tout disparoît devant la souveraineté nationale qui veut l'égalité fondamentale ; car la nation ne peut ni créer quelque chose de plus grand qu'elle-même, ni faire sortir personne de ce niveau, premiere base de la régénération et de la liberté.

Quand les Hollandois fonderent leur république, ils commirent une grande faute en laissant subsister parmi eux un ordre de nobles qui forment dans leur constitution l'ordre équestre. Cet ordre équestre a toujours été dévoué au stadhouderat : il a favorisé toutes les entreprises des stadhouders contre la liberté publique, et il a joué le plus grand rôle dans l'odieuse conspiration qui a soumis la Hollande au despotisme du stadhouder actuel, de sa femme et du roi de Prusse, son beau-frere. On a vu cependant en Hollande quelques familles nobles soutenir les intérêts du peuple, et cette république a eu ses *Capellen*, comme nous avons en ce moment nos Mirabeau, nos Lameth, un Montmorency, un d'Aiguillon, etc. ; mais ces exceptions ne peuvent rien contre le principe, elles sont seulement honorables pour l'individu qui les fait naître. Si dans une monarchie libre vous introduisez,

elle extermina la burlesque hiérarchie de l'*honneur;* des enfans de douze siecles, secouant toutes les illusions, ont arboré soudain le chapeau de la liberté; la chaleur

---

si vous souffrez *un ordre de patriciens ou nobles héréditaires*, tous ses efforts tendront à la monarchie absolue ou despotique; les places, les honneurs et les pensions seront le prix de son dévouement servile au prince; et le prince, secondé par cette caste privilégiée, parviendra à son but, qui est le despotisme, si ces nobles sont mécontens du prince, ou s'ils veulent profiter de sa foiblesse pour envahir son autorité légitime, alors ils feront retentir l'air des cris de liberté; ils intrigueront parmi le peuple, ils l'entraîneront après eux contre le prince, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de celui-ci l'objet de leurs desirs. Cela fait, ils rejetteront le peuple dans le néant, et recommenceront à se liguer avec le prince contre le peuple.

Si, au contraire, ils poussent les choses jusqu'aux dernieres extrémités contre le prince, et si, par leurs manœuvres, l'état de monarchique devient républicain, alors ils s'emparent de la république comme ils avoient fait du trône; ils concentrent en eux-mêmes la souveraineté nationale, et le peuple est condamné à gémir sous leur tyrannie. Nos orgueilleux paladins, et jusqu'aux petits secrétaires du roi s'écrioient, au commencement de la révolution: François, souvenez-vous que la noblesse est le rempart de l'état, qu'elle a toujours soutenu

active et concentrée du patriotisme a réveillé les intelligences ensevelies dans les ombres des superstitions fanatiques et des politiques impostures.

C'est donc avec la *vertu publique* (1) de Rousseau que l'assemblée nationale (après plusieurs siecles de barbarie et de délire, durant lesquels la politique des philosophes avoit été méconnue, oubliée) recréa la politique naturelle qui va faire le tour du monde; j'entends la morale réciproque et générale, cette morale publique et commune, soit au-dedans, soit au-dehors, entre les sociétés que les hommes civilisés forment les unes auprès des autres sur la terre : mais cette politique étoit trop simple; elle imitoit

---

le peuple : *oui*, répondoit l'opinion publique, *comme la corde soutient le pendu.*

L'assemblée nationale a coupé cette fatale corde, et le peuple françois est retombé sur ses pieds. Maudit soit celui qui voudroit nous remettre au col la *corde de la noblesse*, pour nous suspendre de nouveau au gibet du despotisme !

(1) Jouir des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs de sujet est une injustice dont le progrès causeroit la ruine du corps politique.

Contrat Social, liv. 1, chap. VII.

trop l'indulgence bienfaisante du créateur pour qu'elle ne parût point étrangere aux yeux de certains publicistes, puisqu'elle ne flattoit plus les vices, les préjugés, les prétentions de l'orgueil et de l'avarice; elle tiroit tout-à-coup du néant des choses des loix admirables, et rendoit au genre humain les biens inestimables de la justice et de la liberté. Comment les coupables auroient-ils pu reconnoître la hauteur de ces conceptions et de ces idées, eux qui ne voyoient que deux rôles dans le monde, *tyrans* ou *esclaves*, et point de milieu entre ces deux servitudes (1)?

---

(1) Quand le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV, menoit le jeune roi d'une fenêtre à l'autre au château des Tuileries, et lui montrant les cours et les jardins qui ne désemplissoient pas de monde, lui disoit: *Voyez, regardez bien, mon maître, tout ce peuple est à vous; il n'y a rien là, mon maître, qui ne vous appartienne; vous êtes le maître de tout ce que vous voyez*, il ne faisoit que réduire en une leçon sommaire les principes des courtisans, parce qu'en menant la marionnette, ils étoient sûrs de mener tout le reste.

Quand Louis XIV eut des scrupules sur l'impôt du *dixieme*, qu'il étoit rêveur et triste, et que, pour le soulagement de sa conscience, il consulta des casuistes de la

Le génie libre et fier de l'assemblée nationale adoptant, malgré le *satrapisme* et le *despotisme*, la *vertu publique*, se plaça au-dessus des intelligences vulgaires. Certain de ses forces et de la vérité, il abjura les prestiges qui l'environnoient de toutes parts, et fit luire une clarté inaltérable et pure, comme sa source et sa cause productrice. Une lumiere croissante et progressive se répandit sur ses travaux; toutes les loix difformes ne purent dissimuler leurs vieilles iniquités; elles apparurent et firent horreur. Un rayon pur enfin décomposa tous les systêmes de l'erreur.

On n'avoit point encore vu en France ce

---

compagnie de *Jésus*; quand le Tellier, son intrépide confesseur, lui assura qu'il n'y avoit pas matiere à scrupule, *parce que le roi étoit le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume*; ce n'étoit que la *conséquence* de la copulation criminelle du despotisme et du sacerdoce.

Le cardinal de Richelieu se vantoit que, dans quatre mots d'écriture, même indifférens, il trouveroit de quoi faire mettre leur auteur à la bastille. Un de ses courtisans écrivit sur le champ au crayon, sur une carte, *un et deux font trois*. — Trois ne font qu'un, s'écrie le cardinal, c'est un blasphême contre la très-sainte trinité: à la bastille! Il étoit de bonne foi du moins le cardinal!

grand ensemble de magistrats citoyens, de législateurs philosophes ; et d'où vint sa force ? c'est qu'il s'appuya sur la *vertu publique* de Rousseau, et non sur la chimere de l'*honneur ;* le génie de l'assemblée ne fut point aveuglé au point de courir les chances de ces vertus fortuites, de ces lumieres insuffisantes et accidentelles que prescrivoit l'auteur de l'*esprit des loix* ; ce n'étoit point là le système solide du citoyen de Geneve, qui, dans ses propres principes, avoit déterminé tout-à-la-fois la base et le fruit des saines institutions démocratiques.

Ce fut donc avec le *marteau* du grand et vertueux publiciste, et qui brisa tous les pouvoirs oppresseurs, que l'assemblée nationale, développant la *monarchie démocratique* (1), donna un essor plein et vigoureux à la *vertu publique*, à la culture approfondie et profitable des connoissances graves et utiles dont le caractere étoit de familiariser l'homme social avec sa propre raison, et de lui restituer son énergie.

---

(1) Un gouvernement parvenu au point où il ne peut plus se réformer lui-même, que perdroit-il à être refondu ?

(Montesquieu, *Esprit des Loix.*)

Avec ce *marteau* l'assemblée nationale frappa victorieusement sur tous les ennemis de la *vertu publique ;* sur ces courtisans insatiables auxquels il ne fallut montrer que des *chiffres* pour les couvrir d'un opprobre éternel; sur ces hommes, contraste révoltant de tout ce qu'ils prêchent, adversaires les plus effrontés et les plus dangereux des maximes émanées de leur bouche ; eux qui voudroient retenir, au nom du ciel, le pacte qu'ils contracterent avec la tyrannie dans des âges de violence et de ténebres ; eux qui, de concert avec les mauvais rois, ont demandé l'esclavage de nos pensées, la servitude de nos personnes, le sacrifice de nos peines et de nos subsistances.

Le même *marteau* a broyé ces légistes ignares, ces légistes impassibles, nuls par l'habitude qu'ils ont des absurdités d'une jurisprudence barbare ; c'est dans l'obscur chaos de tant de loix à deux tranchans qu'ils se réfugioient jusqu'à ce qu'ils y eussent entassé les dernieres et les plus grasses victimes de leurs interminables débats.

Enfin, c'est avec le même *marteau* que l'assemblée nationale a mis en pieces le corps le plus dur, le plus barbare, le plus enivré

d'ignorance et de cruautés, ces guerriers instrumens de la servitude, et eux-mêmes asservis à l'injustice inconséquente, bizarre, hautaine de quelques plébéiens devenus *satrapes*. Eh bien ! ces hommes de fer, métamorphosés subitement par le principe de la *vertu publique*, n'ont pu contredire de telles maximes; le mot *honneur*, ce *mot* que Montesquieu avoit employé sans en connoître toute la perversité et la détestable application, a cédé à la *vertu publique ;* parce qu'il étoit impossible de ne pas reconnoître les vrais caracteres du patriotisme, de l'humanité, et qu'il n'est point dans la nature de l'homme de se refuser au bonheur social, c'est-à-dire, à la faculté et à la joie céleste d'acquérir la plénitude de la vraie *vertu publique*.

Observée et maintenue dans son degré le plus éminent et le plus assuré par les représentans de la nation, ce *fantôme* de la politique que Montesquieu avoit caressé devoit céder à un principe énergique, sentimental, qui n'est point un fanatisme, et qui n'a besoin que de se montrer pour obtenir l'amour universel. Oui, c'est lui qui a fait tous les miracles dont nous sommes témoins ; c'est ce principe actif

et régénérateur qu'avoit recommandé l'homme célebre dont le nom inspire aujourd'hui le respect ; il l'avoit recommandé à ses lecteurs avec la supériorité du génie et la chaleur active et concentrée du patriotisme et de la phylanthropie ; il vit le point de maturité des esprits ; il pressentit que le moment étoit arrivé où il pouvoit avec quelque fruit initier un petit nombre d'hommes moins distraits que les autres dans l'utile et grand secret des *limites* nécessaires du pouvoir et des *bornes* de la liberté ; il mourut avant d'avoir vu la nation qu'il avoit chérie et adoptée moins avancée qu'il ne l'eût desiré dans les voies de la civilisation : mais l'assemblée nationale a recueilli son esprit et ses principes ; et c'est avec le serment de la *vertu publique* qu'elle a obtenu, malgré les tyrans altiers ou soupçonneux, malgré tous les esclaves, malgré tous les imposteurs intéressés, les triomphes extraordinaires qu'elle doit en partie au philosophe qui lui avoit appris que le patriotisme enfermé dans le sein de chaque homme ne demandoit qu'à devenir une *vertu publique* ; et c'est-là sur-tout ce qui prouve la noble origine de l'espece humaine ; c'est-là ce qui démontre que la tyrannie sur

la terre, vû l'immensité des siecles, n'est, n'a été, et ne sera jamais qu'un accident (1). Les représentans de la nation, qui ne sont plus les interpretes de loix versatiles, ont comblé en un instant l'intervalle du sujet au citoyen; les nouvelles loix sont impérissables, parce que la base en est sainte; et cependant des hommes renommés n'ont pas eu la force de les adopter, tant une fausse science les aveugloit; mais ils ont été renversés les premiers par le souffle impétueux du génie de la vertu publique et de la liberté; ils attesteront aux siecles futurs qu'on peut, dans certaines circonstances, se trouver placé très-haut et ne posséder encore qu'une vulgaire intelligence. L'esprit le plus rare est celui qui se défie le premier de sa force et qui croit à son

---

(1) Un magistrat prononçant un discours devant Louis XIV, où il y avoit ces mots, le *roi et l'état*, le prince choqué l'interrompit, en disant, *l'état, c'est moi;* il se pourroit bien faire qu'il ait cru cela, mais dans un sens tout différent du vrai sens politique; quand le chef ne se sépare pas lui-même du corps, il tient à l'état. Ah! si Louis XIV ressuscitoit! il avoit de la grandeur d'ame, il sentiroit que c'est à la tête d'une nation libre qu'on peut s'appeller *grand*.

insuffisance ; mais le meilleur est celui qui obéit à la volonté nationale et qui respecte sur-tout le grand mouvement d'un peuple courant à la liberté, fût-elle accompagnée de ces orages inséparables de ces chocs politiques, mais toujours préférables aux molles langueurs des jours brillans du despotisme ; car, il faut l'avouer, il en compte plusieurs, et voilà pourquoi il a fait sous quelques rois *illusion à l'univers* (1).

Quand Rousseau a voulu caractériser la monarchie absolue, il a dit plaisamment : *les sujets donnent à un roi leurs personnes à condition qu'il prendra aussi leurs biens.... Le roi reçoit tout et ne donne rien* (2). Certes

(1) Il n'est pas vrai que le despotisme d'un seul détruise le despotisme de plusieurs : au contraire, il l'établit. Ajoutons que l'aristocratie touche de plus près au despotisme que la monarchie même.

(2) Toutes les subtilités du *maloüetisme* ne peuvent soutenir l'œil de la raison ; l'on n'a pu et l'on ne peut pas regarder le roi en France comme étranger au corps législatif ; le monarque est une puissance collective, et il est en même-temps un représentant perpétuel de la nation ; il n'est point condamné au silence dans ce même empire dont il est le chef suprême ; toute liberté morale ne lui

Montesquieu n'a rien écrit de plus gai ; mais lorsque Rousseau s'exprime sur les assemblées souveraines du peuple, sur les assem-

est point ravie, comme on affecte faussement de le répéter ; personne ne doit être esclave dans une monarchie libre, pas même le monarque ; le nôtre peut dire à la tête du peuple et au nom du peuple, *cette loi ne me convient pas ;* s'il s'égare à dessein dans des idées abstraites de puissance et de liberté, c'est qu'il ne veut pas rendre heureux son peuple ; s'il feint de ne point appartenir à la constitution, lorsqu'il posséde un trône, et que ce trône représente réellement une multitude d'intérêts politiques et de volontés partielles ; s'il se dit *passif*, parce qu'il n'est plus *actif* d'une maniere dure et arbitraire, c'est qu'il regrette aveuglément le despotisme dont il jouissoit pour autrui.

Un roi citoyen va au bien sans chicaner sur l'exercice plus ou moins limité de son pouvoir ; c'eſt en faiſant de grandes choses qu'il lui imprimera une latitude respectée. Pourquoi chercheroit-il à augmenter ses prérogatives, lorsqu'elles sont assez étendues pour qu'il puisse saisir l'ensemble, et servir la patrie avec grandeur ?

Dans notre constitution, on n'a point considéré le monarque comme individu, mais bien comme un représentant perpétuel. Son pouvoir est le contre-poids de toutes les passions, de toutes les erreurs ; jamais il ne se verra contraint à faire exécuter une loi contre sa propre conscience ; il est toujours en droit de venir au secours

blées nationales et constituantes, il a une toute autre expression, et la majesté du sujet anime sa plume : « à l'instant, dit-il, que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, toutes jurisdictions du gou-

---

de son peuple, si ses ennemis parvenoient à faire passer quelque loi qui lui fût funeste; tout appel judicieux seroit écouté; car le peuple, ce *grand juge*, est là, et toujours disposé à se décider sur ses vrais intérêts.

Le monarque n'est pas isolé; *s'il fait le mort*, c'est qu'il veut arrêter le jeu de la machine pour jetter la nation dans l'embarras. Placé au sommet pour que son œil découvre tout, il est l'œil vigilant du cabinet politique; il doit suivre les mouvemens des voisins jaloux, il doit veiller à la défense extérieure et à la sûreté intérieure; il doit pénétrer du même esprit le corps militaire et la marine; la force nationale est entre ses mains; loin de lui ôter une pensée, loin de lui ravir une affection, on les lui commande toutes; on n'exige donc pas qu'il marche sans cause, ni qu'il avance sans conviction, un bandeau sur les yeux; on lui crie, au contraire, d'élever la voix à chaque instant pour l'intérêt public; le caractere du despotisme est une volonté qui ne veut pas être combattue; une bonne loi se forme de deux volontés qui se combattent; le roi a tous les moyens de *débattre la loi*; et s'il ne le fait pas, c'est qu'il voudroit la faire tout seul; chose fort commode, mais démontrée contraire ou funeste à l'intérêt d'une nation.

vernement cessent, la puissance exécutive est suspendue ; ces intervalles de suspensions, où le prince reconnoît ou doit reconnoître un supérieur actuel, lui ont toujours été redoutables; et ces assemblées du peuple, qui sont l'égide du corps politique et le frein du gouvernement, ont été de tout temps l'horreur des chefs ; aussi n'épargnent-ils jamais ni soins, ni objections, ni difficultés, ni promesses, pour en rebuter les citoyens. Quand ceux-ci sont avares, lâches, pusillanimes, plus amoureux du repos que de la liberté, ils ne tiennent pas long-temps contre les efforts redoublés du gouvernement ». (Contrat Social.)

Quel citoyen, digne de ce nom, ne sera pas ému profondément, en lisant ces paroles foudroyantes pour tous ceux qui n'aiment la liberté que d'une affection molle et incertaine, qui redoutent ou les travaux ou les sacrifices faits à la chose publique. « La liberté, dit le philosophe » de Geneve, est un aliment de bon suc, » mais de forte digestion ; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris » de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter » par des ligueurs, osent parler de liberté,

» sans

» sans même en avoir l'idée ; et le cœur » plein de tous les vices des esclaves, s'ima- » ginent que pour être libres il suffit d'être » des mutins. Fiere et sainte liberté ! si ces » pauvres gens pouvoient te connoître, s'ils » savoient à quel prix on t'acquiert et te » conserve, s'ils sentoient combien tes loix » sont plus austeres que n'est dur le joug des » tyrans, leurs foibles ames, esclaves des » passions qu'il faudroit étouffer, te crain- » droient plus cent fois que la servitude. » (Et ailleurs) « Le repos et la liberté me pa- » roissent incompatibles ».

Ce passage pénetre de terreur ; mais Rousseau n'ignoroit pas lui-même que quand une grande idée saisit l'homme, elle l'éleve, elle le métamorphose ; il trouve alors de la volupté dans tout ce qui est hardi et périlleux ; il lui suffit de s'agrandir à ses propres yeux pour régénérer tout à la fois ses mœurs et ses idées ; pour devenir un être nouveau, qui sache marier le courage à la sagesse, et la fermeté aux grands principes ; ce n'étoit pas à Rousseau à nier cette grande et belle opération de l'entendement humain, cette force capable de supporter les nobles travaux de la chose publique, cette grandeur

innée susceptible des sacrifices les plus héroïques ; pourquoi n'a-t-il pas rendu hommage au *patriotisme* dont l'impulsion généreuse est incalculable ; pourquoi a-t-il voulu en dépouiller les autres peuples de la terre pour en honorer seulement sa patrie ? Ah ! nous lui avons répondu d'une maniere éloquente et victorieuse ; notre enthousiasme a égalé son enthousiame républicain ; nous n'avons plus voulu de *la paix du despotisme* (1) ; et si, comme il l'a dit, *il n'y*

(1) Ah ! si le peuple parisien n'avoit pas été un sublime improvisateur, où en serions-nous aujourd'hui ? Les législateurs de la nation étoient déjà enveloppés de troupes, le roi des Francs leur avoit parlé comme à des esclaves, la perfidie sanguinaire les environnoit, les premiers coups hostiles étoient portés, et annonçoient les impitoyables attentats de la tyrannie : mais dans l'espace d'une nuit, l'improvisateur arma trois cent soixante mille bras ; on devina où il falloit frapper ; le fort du despotisme est conquis, la peur blanchit tous les visages de la cour ; mais ce même peuple dont on avoit ordonné le massacre, et qui avoit à se venger de la trahison la plus basse et la plus scélérate, il ne fait tomber que quatre têtes criminelles ! Comparez cette justice ou cette fureur passagere à ces ordres donnés à des troupes lointaines, à des troupes étrangeres, de traverser tout le royaume

aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs, tant que la force législative n'ira pas jusques-là, les loix seront toujours éludées, nous pouvons nous flatter aux yeux de l'univers de porter gravé dans nos cœurs le saint amour de la patrie et des loix; et déjà nous chérissons les fêtes patriotiques, nous adorons les

---

pour circonvenir la *salle* des états-généraux et la *capitale*; à ce calcul lent, homicide, combiné, raisonné, réfléchi, qui devoit unir le glaive à la famine et la bombe au pillage, et voyez le peuple qui surprend le cabinet ministériel de Versailles en flagrant délit, que fait-il? se répandra-t-il en torrent? agira-t-il comme un forcené? non: il veut le lendemain prouver à son roi qu'il a dix fois plus d'humanité que tous les courtisans, depuis Henri IV, n'ont eu de perfidie et de cruauté.

La victoire étoit au peuple improvisateur; il connoissoit ceux qui avoient prémédité sa ruine et le grand forfait; il savoit que des ordres tyranniques avoient accompagné les *affiches* insolemment trompeuses de la paix; il savoit qu'on avoit parodié à l'orangerie de Versailles les fêtes qui précéderent la St-Barthelemi; il le savoit; et pouvant se permettre les actes vigoureux de la plus légitime vengeance, il est rentré dans l'ordre et dans le calme: si ses cruels ennemis avoient eu le dessus, eussent-ils agi aussi généreusement? Non, et ils en conviennent eux mêmes.

institutions nationales, et notre ame s'ouvre de toutes parts aux plaisirs où tous les citoyens, qui sont tous freres, sont indistinctement appellés.

L'association une fois établie, Rousseau prouve *que la communauté doit avoir un domaine réel et personnel sur tous les membres, en sorte qu'elle en puisse exiger les secours nécessaires pour se maintenir ;* ne diroit-on pas qu'il a traité d'avance le beau système de nos gardes nationales, cette confédération qui donne un si grand poids à la puissance législative ; c'est qu'il étoit persuadé avec Mably, que malgré les établissemens les plus sages pour affermir l'empire des loix et s'opposer à la naissance du pouvoir arbitraire, un peuple finira toujours par être esclave, si chaque citoyen ne se croit pas destiné à être soldat. On sait quel a été le sort de toutes les nations lâches, paresseuses ou inconsidérées, qui, pour se débarrasser des fatigues ou des périls de la guerre, ont confié à des mercenaires le soin de les défendre.

C'est un grand mal (s'écrie Rousseau) *que le chef d'une nation soit l'ennemi né de la liberté, dont il devroit être le défenseur :*

il n'y a point (continue-t-il) *de tentation sans espoir : rendez l'usurpation impossible à vos rois, vous leur en ôterez la fantaisie, et ils mettront à vous bien gouverner et à vous défendre tous les efforts qu'ils font pour vous asservir.*

Un des points politiques sur lesquels il pese le plus, est *que la puissance exécutrice est l'ennemie de la puissance législative ;* il appelle les troupes réglées la peste et la dépopulation de l'Europe ; et tout pays où l'on supposera des *corps* toujours *subsistans* de soldats *mercenaires*, l'on en verra fuir la liberté, le calme et le bonheur. *Les troupes réglées* (ajoute-t-il) *ne sont bonnes qu'à deux fins ; ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens ; l'état ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais ; mais ses vrais défenseurs sont ses membres ; tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier* (1). Voilà des leçons que nous sommes enfin en état de recevoir et d'en-

(1) Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. (*Montesq.*)

tendre ; puisse bientôt l'assemblage et l'organisation de nos gardes nationales n'avoir point eu de modele dans l'antiquité et présider au repos de l'empire ! imposantes par leur force, mais sur-tout étonnantes par l'accord, elles poseront les bases inébranlables de cette constitution si desirée, et qui ne tardera pas à être enviée ou imitée par les autres peuples.

Pour que la liberté politique des citoyens existe (dit Montesquieu) il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un citoyen ; nous sommes parvenus à ce terme heureux. Un gouvernement est bon lorsque, combiné sur la connoissance du génie et des goûts de la nation, il ne les gêne ni ne les contrarie jamais, et s'y adapte toujours ; tel est enfin le nôtre ; et chacun peut faire aujourd'hui, avec sûreté et tranquillité, tout ce qui lui est nécessaire, utile et agréable.

L'on ne verra point renaître parmi nous (graces aux écrivains philosophes tels que Rousseau), ces jours horribles où des loix bursales émanées de Versailles, dictées par la voracité, soutenues par la force militaire, commandoient fierement des impôts exces-

sifs, qui ressembloient aux contributions que le vainqueur exige en pays ennemi ; on ne verra plus ces combats scandaleux entre le fisc et la nation, ces combats sinistres entre le monarque et la magistrature ; le premier portant sur le numéraire des citoyens des mains violentes, et les citoyens, à la suite des plus inutiles remontrances, se défendant par les pleurs, par les soupirs de l'indigence ou par les imprécations du désespoir ; la nation est rentrée dans le droit d'éloigner ces impôts d'une multiplicité perfide, d'une distribution inégale, d'une complication bizarre et d'une perception ruineuse ; la nation réglera la *mesure* des subsides et choisira la *forme* de s'imposer (1).

On ne connoîtra plus ces loix prohibitives qui entravent l'industrie et la dégoûtent ; tout ce qui porte le nom de *privilege* étoit une barriere désastreuse et devient un *attentat* à la circulation générale des choses et des personnes ; la circulation libre des bleds

(1) Il y a long-tems (disoit Duclos) que de bons François en sont réduits à souhaiter l'excès du mal d'où sortira peut-être le remede ; mais Duclos n'espéroit pas que la réformation nous fût réservée.

nourrira le peuple malgré son ignorance et son erreur, parce qu'un système contraire seroit un système dépopulateur sous lequel l'agriculture seroit suffoquée par sa propre abondance ou ruinée par le monopole.

La manie de l'ancien gouvernement étoit de tout soumettre à sa surveillance ; point de *commis* qui ne voulût être un inspecteur, un directeur, un ordonnateur ; comme si les lumieres d'une grande nation sur ses intérêts commerciaux n'émanoient pas des commerçans; comme si c'étoit à d'autres qu'à eux d'en accélérer les progrès, de connoître les obstacles et de les vaincre ; les bureaux ministériels tuent tous les arts en croyant les faire fleurir, et dessèchent la fécondité par la gêne des réglemens ; *les bureaux* ont toujours méconnu par avarice et par avidité le grand principe d'administration de tout faire prospérer par la liberté et par les lumieres.

On ne verra plus subsister l'opprobre de la vénalité ; le pouvoir judiciaire étoit devenu redoutable à tous les pouvoirs par cette jurisprudence qui rivalisoit avec les loix nationales, qui remplaçoit leur grandeur et leur majesté par une foule d'arrêts opposés, et qui, pour la plupart, portoient l'empreinte

de la barbarie, de la petitesse et des préventions les plus dangereuses : le pouvoir judiciaire, maître absolu du sanctuaire de la justice, l'ouvroit ou le fermoit à son gré : versatile dans ses rapports avec le trône, le clergé, la noblesse et le peuple, il s'allioit selon ses intérêts avec quatre puissances, les vexoit, les dévoroit tour-à-tour ; et formant une corporation oppressive, une corporation de membres inamovibles, s'opposoit au gouvernement, c'est-à-dire, à la puissance législative dont il avoit usurpé toutes les fonctions. Enfin le pouvoir judiciaire avoit tellement brouillé le code des loix civiles, qu'aucun citoyen ne pouvoit plus avoir la conscience de sa propriété, et n'envisageoit les tribunaux que comme des sieges où étoient assis des hommes altérés d'*épices*, et partageant les dépouilles des familles avec les satellites qui, pour des monceaux d'or, ne rendoient, comme l'a dit Boileau, que des papiers noircis.

De-là tous ces rapports haineux de la magistrature et du peuple ; de-là cet effroi pour la justice et cette crainte de toucher à la barriere de son temple : une magistrature nouvelle et mieux organisée fera cesser le

double fléau de la multitude des procès et de celle des praticiens ; des juges amovibles et changés par intervalles jugeront les causes au lieu de juger les personnes ; ils seront chargés uniquement de l'application de la loi : alors le riche n'aura plus contre le pauvre cette suite oppressive de ressources judiciaires au moyen desquelles il éternisoit ses iniquités.

Et les gentilshommes eux-mêmes (car il y a nécessairement plus de cadets mâles et femelles que d'aînés), les gentilshommes ne doivent-ils pas être enchaînés par la reconnoissance au décret de l'assemblée nationale qui abroge le droit de primogéniture et de masculinité ? Cette loi n'existe point pour les gentilshommes dans les autres royaumes, où les souverains veulent bien donner aux nobles quelques richesses, mais non la liberté.

Eh ! où les nobles rencontreroient-ils ailleurs plus d'avantages réels? Pour un misérable *blason*, brevet de sang ou de misere, condamnés à être jusqu'ici des instrumens aveugles du despotisme, ou à souffrir l'indigence la plus accablante ; aujourd'hui les vastes routes du génie civique, du com-

merce et de tous les genres de travaux et d'industrie leur sont ouvertes, ainsi que les places de fonctionnaires publics. L'élan de la liberté ne leur sera pas moins utile et favorable qu'au dernier citoyen, soit pour faire briller leurs talens, soit pour mettre leur vertu nationale dans tout son jour. Dispensés de valeter dans les cours, et de plaire à des commis, si des *colliers*, des *rubans* (1) ne les distinguent plus de la multitude, du moins esclaves affranchis d'un orgueil de palais qui a toujours surpassé le leur, ils peuvent se livrer à la sa-

(1) Quel coup-d'œil prophétique dans ce passage de Rousseau! (tiré de l'Emile, tom. II.) « Vous vous fiez » à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet » ordre est sujet à des révolutions inévitables. Le grand » devient petit, le riche devient pauvre, le monarque » devient sujet. Nous approchons de l'état de crise et du » siecle des révolutions..... Je tiens pour impossible » que les grandes monarchies de l'Europe aient en- » core long-tems à durer..... Tout ce qu'ont fait les » hommes, les hommes peuvent le détruire; il n'y a » de caracteres ineffaçables que ceux qu'imprime la na- » ture, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni » grands seigneurs. Heureux celui qui sait quitter alors » l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du » sort! »

gesse de notre constitution, apprendre à la chérir et à l'admirer en ce qu'elle releve toute la dignité de l'homme, sans en humilier aucun. Les nobles ne sont plus forcés de ramper avec des reptiles dans les boudoirs, les antichambres et *l'œil-de-bœuf*. L'accueil et les applaudissemens d'un peuple-roi peuvent, s'ils ne sont point totalement corrompus, leur donner une idée plus juste de la gloire véritable et d'une imposante renommée; ils étoient nés esclaves malgré eux, mais voici qu'ils peuvent être indépendans de ces magnifiques fariboles que distribuent les rois; ils portoient des chaînes dorées, mais souvent les *publicains* et les *courtisannes* les humilioient au pied du trône; et ce n'est pas sans doute, comme le disoit Voltaire, en venant rendre à Paris les dédains qu'on a essuyés à Versailles qu'on peut se flatter d'être grand ou heureux.

Les moyens d'illustration ne sont point interdits aux ci-devant nobles, il s'en faut: ne peut-on pas s'honorer du nom de *François* encore plus que du nom de *courtisan?* Ne peut-on pas arborer l'enseigne de l'indépendance en ne dépendant que des loix, et troquer le tumulte des cours et la

honte des revers (1) contre les beaux orages de la liberté qui ont leur charme, leur grandeur et leur développement utile? Là du moins l'on est bien sûr de ne point rencontrer des maîtres tyranniques ou capricieux ; eh ! n'y a-t-il point de la joie et de la volupté à donner à son ame, jusqu'alors contrainte, de l'essor, et à lui restituer sa fierté naturelle ? La patrie ! ah ! que ce mot a de charmes, quand le cœur n'est pas entiérement mort aux douces émotions de la sensibilité, de la fraternité, du patriotisme ! Ces nobles défunts ! eh bien ! ils n'ont, pour jouir des avantages les plus desirables (2),

(1) L'on attribue au ci-devant duc d'Orléans ce mot heureux et sensé : *ce n'est pas tout que d'être né prince du sang, il faut encore être homme libre.*

(2) Un haut et bas clergé, une haute et basse noblesse, une haute et basse robe, telle étoit la classification de l'orgueil. Celui qui étoit placé sur un gradin un peu plus exhaussé donnoit un coup de pied à celui qui occupoit un gradin inférieur. Ainsi chacun fouloit son voisin et étoit foulé.

On voyoit un seul individu englober une multitude de bénéfices qui auroient pu servir à nourrir plusieurs desservans à la fois. N'a-t on pas bien fait de faire disparoître cette disproportion honteuse qu'on voyoit trop scanda-

qu'à changer quelques mots de leur diction-

---

leusement régner entre un prêtre et un prêtre, entre un ecclésiastique utile, édifiant et respectable par ses mœurs apostoliques, et celui qui n'a eu que de l'intrigue pour se glisser reptilement dans les antichambres et en sortir tout-à-coup *gros bénéficier*? N'étoit-il pas révoltant aussi de voir de jeunes enfans, encore sous la férule, posséder déjà des pensions ou des bénéfices considérables dont la vertu la plus courageuse se seroit trouvée satisfaite sur la fin de sa carriere, et après les travaux les plus constans et les plus pénibles? Enfin, la loi de résidence est devenue pour tous les bénéficiers de stricte et rigoureuse observance. Cette loi aura désormais assez d'empire sur leur délicatesse irréprochable pour leur enjoindre despotiquement qu'il est de leur devoir d'arroser la terre qui les nourrit, c'est-à-dire, de répandre personnellement sur le sol et le pays où leur bénéfice est situé la rosée de la bienfaisance et la bonne odeur de la vertu; car ci-devant leur non présence, leur éloignement périodique ou continuel, furent toujours regardés comme un prétexte propice à cacher, dans le tourbillon et dans l'ombre de la capitale, leurs mœurs et leurs plaisirs. La loi de la résidence, une fois et pour jamais rétablie, ne remédiera-t elle pas à ces abus grossiers qui autorisoient l'oisiveté à pressurer les sucs de la terre pour courir en engraisser un sol étranger?

Vous vous plaignez, prélats ambitieux!
On vous remet dans la route des cieux;
Et l'assemblée au siecle apostolique
A reporté son clergé catholique.

naire ? Le *souverain*, c'est la *nation*; le *peuple*, c'est la *force publique*, c'est la *majesté réelle*; la *vertu patriotique*, c'est le *complément* de toutes les *lumieres* et de tous les genres de *courage*; un *citoyen* est l'*homme de la patrie*, et conséquemment un être considérable ; car celui qui marche immédiatement après le roi ne peut pas porter un plus beau *titre* ; c'est même l'épithete la plus honorable qui puisse accompagner le nom de roi.

Or, ce *vocabulaire* d'une *constitution libre* abrege infiniment le cours des sciences *morales* et *politiques* ; il doit plaire aux nobles comme aux autres hommes, parce qu'il peut leur apporter plus de grandeur et de félicité réelle que toutes ces chimeres auxquelles ils s'attachoient, et qui les tourmentoient des convulsions d'un orgueil très-souvent trompé ; car tous ces individus nobles, sans cesse occupés à se classer entre eux, étoient opposés les uns aux autres, et souffroient également des oppositions et des préférences ; c'est que loin des principes moraux il n'y a plus pour l'homme, quel qu'il soit, ni tranquillité ni bonheur.

Ajoutez qu'ils déroboient leurs terres à

l'impôt ; mais Rousseau les avoit condamnés d'avance, et ses principes ont été adoptés. « Tous les biens royaux, terrestres, ecclé-» siastiques et en roture doivent payer éga-» lement, c'est-à-dire, proportionnelle-» ment à leur étendue et à leur produit, quel » qu'en soit le propriétaire (1) ».

C'est à coup sûr l'impôt le meilleur comme le plus naturel ; *car enfin c'est ce qui produit qui doit payer.*

Mais à travers quels dangers et quels obstacles le corps législatif n'a-t-il pas poursuivi ses immenses travaux ! c'est au milieu des tempêtes et des convulsions orageuses des passions qu'enfantoit la cupidité qu'il a bâti le plus superbe et le plus neuf édifice dont puisse encore se glorifier un peuple ami des loix. Rien ne met dans un jour plus évident et plus honteux de combien de méchans et de scélérats l'espece humaine est malheureusement composée, que cette foule d'ennemis armés contre la régénération, lorsqu'il s'agissoit d'une *constitution* nécessaire pour le bonheur d'un royaume prêt à

(1) Considérations sur le gouvernement de Pologne, chap. XI.

se dissoudre ; que la corruption est profonde dans le cœur des courtisans ! ils ont tous rugi de douleur devant le simulacre du bien public !

Le *corps législatif !* Il a été attaqué de la maniere la plus insolente et la plus criminelle ; il a été attaqué et par le *grand maître des cérémonies* qui avoit mis des *panaches* sur telle tête, et des *chapeaux* à clabeau sur telle autre ; et par des *maçons* qui avoient muré la salle ; et par des *gardes-du-corps*, massacreurs domestiques ; et par des *bayonnettes*, et par des *grils*, et par des *canons* masqués. La cour, pour payer en un instant sa dette et la recommencer le lendemain, méditoit des projets sanguinaires. *Trente mille hommes de troupe*, deux *millions de cartouches*, le généralissime de *Broglie*, et vingt-sept *officiers d'état-major ;* c'étoit ainsi que la cour s'étoit proposé d'accueillir le *corps législatif* et les représentans du peuple.

On cherchera vainement dans l'histoire l'exemple d'un complot plus lâche, plus téméraire et plus atroce ; il faut avouer que le peuple, maître et vainqueur, n'en a tiré qu'une bien foible vengeance, et que la géné-

rosité et la miséricorde ont caractérisé ses actions; car aucune autre nation n'eût émis si humainement le *pardon* d'un si grand *attentat*; tout eût été légitime alors; la trahison la plus insigne s'étoit manifestée dans des *placards imposteurs* (1), le jour même où la cour de Versailles tenoit la mort suspendue sur la tête des Parisiens et du corps législatif: mais c'est au burin d'un nouveau *Tacite* qu'il appartient de livrer à la postérité le tableau d'une cour altérée de notre sang, parce qu'elle devinoit qu'elle ne pourroit plus dévorer à souhait nos capitaux.

Le *corps législatif!* Il a encore été attaqué dans les premiers jours d'octobre 1789, lorsque les vils satellites de la même cour foulerent aux pieds le *signe de réconciliation* que le monarque avoit *baisé*, et qu'il fallut, pour sauver la patrie, *sauver le roi*, sous le nom duquel on alloit commander la guerre civile.

---

(1) C'est ce qui a le plus révolté les Parisiens : le matin, Breteuil faisoit afficher *la paix;* et le soir, le *Sabreur-Lambesc* rougissoit de sang la promenade des Tuileries. Crime heureux!

Le *corps législatif!* Il a été attaqué par les plus basses manœuvres dans la *boutique des boulangers*, où l'on avoit intercepté le *pain* pour soulever la populace affamée, et guider sa rage aveugle contre ses amis et les protecteurs de ses droits (1).

Le *corps législatif!* Il a été attaqué dans son propre sein par les moyens les plus infâmes; ici l'avarice, ici l'orgueil ont déchiré ses entrailles; et ces lâches déserteurs, ne pouvant plus soutenir la honte, et se voyant *démasqués*, ont fait retentir les pays étrangers de leurs plaintes absurdes et de leurs impuissantes menaces; traîtres et poltrons, ils ont *crié de loin*, quoique le mépris fût le plus sûr rempart de leurs personnes.

Le *corps législatif!* Il a été attaqué parmi

(1) Ainsi précédemment, on avoit fait *brûler les barrieres* par des brigands, afin d'avoir le prétexte d'entrer à main armée, d'égorger légalement les citoyens et de les calomnier le lendemain; car les gazetiers ministériels n'auroient pas manqué d'annoncer la *rébellion* du peuple et la *vigilance* du trône. N'ont-ils pas appellé *régicides* ceux qui ont sauvé le roi, le 6 octobre, des embûches meurtrieres où il alloit tomber, et qui ont fait *grace* aux gardes-du-corps qui, sans être provoqués, avoient tiré sur le peuple!

les troupes des grandes garnisons, parmi les gardes nationales, tantôt travaillées par l'argent, tantôt par les libelles ; il a été attaqué à Nismes, à Montauban, à Castres, à Nanci (1) ; il a été attaqué jusques dans la misérable jurisdiction du châtelet et à la table des ministres, laquelle transformoit des législateurs en parasites ; il a été attaqué dans le greffe obscur des banquiers, qui arrêtent encore aujourd'hui la circulation du numé-

(1) Il est bien prouvé aujourd'hui que si M. Bouillé, (en s'enveloppant d'un décret de l'assemblée nationale, et qui lui fut surpris.) ne peut être poursuivi par la loi, il sera éternellement blâmable d'avoir précipité l'effusion du sang en vainqueur farouche ; d'avoir traité *Nanci* comme une ville ennemie ; de n'avoir accordé aucun délai aux rebelles, comme si les destins de l'empire eussent tenu à quatre ou cinq heures de miséricorde : l'heure du massacre le pressoit donc étrangement, puisqu'ayant des forces plus que suffisantes pour contenir les mutins, impatient de les déployer, il n'a pas tremblé d'ensanglanter gratuitement les murailles d'une ville qui, dans l'intérieur, dut être ménagée. Les malheurs de cette ville infortunée, qui feront long-temps le deuil et la consternation des patriotes, seront imputés à ce dur commandant de troupes, qui n'a pas voulu, sans doute, que la révolution, qu'il n'aimoit pas, eût la gloire de s'affermir sans des désastres sanglans.

raire, et dans le greffe des percepteurs, qui s'opposent au paiement des impôts.

Le *corps législatif!* Il a été attaqué dans la personne d'un prince du sang qui a témoigné le plus de zele et de patriotisme pour la révolution, et à qui nous devrons le redressement de nos *torts* et la jouissance de nos *libertés*.

Enfin, il a été attaqué sans pudeur, et avec une rage insensée chez les *puissances étrangeres* qu'on voudroit soulever contre la France, dût le royaume être morcelé, divisé, pour ramener à *Versailless* les jours du despotisme et son luxe insolent; pour remettre au pied du trône l'*énorme bassin* où l'aristocratie buvoit à longs traits le sang du peuple (1). C'est le bassin qu'elle regrette; et il n'y a plus pour elle de patrie depuis qu'elle ne peut plus dévorer l'indigence publique, ni écraser les hommes du poids de son orgueil.

Et c'est ce même *corps législatif* qui, rejettant jusqu'à *la loi de la nécessité*, que

(1) Une nation entiere ne s'est jamais soulevée sans les plus fortes raisons; car les peuples sont tranquilles tant que leurs maux sont supportables.

tant d'autres *gouvernemens* auroient invoquée, réclamée, s'est imposé les travaux les plus pénibles, les plus difficultueux, pour payer les dettes d'une cour coupable d'avoir mangé jusqu'aux murs des hôpitaux (1); et pour sauver l'honneur de la nation, et corroborer le crédit public, il a émis ces décrets généreux, lesquels ont indistinctement couvert tous les engagemens de l'état de la *loyauté françoise*. Il n'a point protégé la *prévarication* qui l'entouroit, et qui auroit bien voulu lui faire adopter une doctrine perverse, si familiere à l'ancien régime.

Parmi les différentes conspirations qui ont menacé les villes, on compte celle de Catilina contre Rome; cette superbe ville fut menacée d'une destruction entiere; mais Catilina y parut en personne, et mourut avec une sorte de grandeur; d'ailleurs, les

(1) Les fonds des *quatre hôpitaux* de la capitale, offerts par la charité publique, ont été dilapidés par l'archevêque Lomenie, ministre. Oh! il étoit bien temps que la nation arrivât. Cachée derriere le *buste* des *rois*, on la voyoit si peu qu'on l'estimoit un être imaginaire; mais elle a dit *me voici*, et elle a existé; et sans ce réveil subit, il n'y auroit plus eu que des décombres.

motifs les plus puissans le portoient à cet horrible attentat. Égaré dans la débauche, criblé de dettes, Catilina n'avoit vu de ressources pour lui que dans le consulat. Quand son coup fut manqué, son caractere violent et impétueux le porta à se venger de ceux qui l'avoient fait échouer ; mais, comme ses principaux ennemis étoient à la tête de la république, il résolut de tout immoler à son ressentiment. Ajoutons qu'il avoit devant les yeux l'exemple des Marius et des Sylla, sous lesquels il avoit appris à se familiariser avec les plus horribles forfaits. On ne devoit attendre que crimes et attentats de la part de ce monstre qui s'étoit baigné dans le sang de son frere, et qui, dans les proscriptions, avoit surpassé les bourreaux en cruauté.

Mais les nouveaux Catilina (1) qui ont

(1) Quel est le corps politique qui ne doive pas veiller à sa conservation ? Lorsque nous étions environnés de tous les suppôts de l'ancien despotisme, que l'effet de la révolution étoit encore incertain, *le comité des recherches* a éclairé les pas des mauvais citoyens, fait avorter le complot des méchans ; il a opéré le salut de l'état dans des temps difficiles, en se chargeant de fonctions périlleuses. Ne faut-il pas être insensé, ou avoir la

menacé Paris étoient des hommes payés et enrichis par la nation, jouissant de ses

---

logique d'un faiseur de vers, pour avoir osé représenter le *comité des recherches* comme un tribunal inquisitorial altéré de sang? Quoi! la police ministérielle, sur un simple soupçon, entassoit des victimes qui ne reparoissoient plus! et ici, lorsqu'il s'agissoit de nos vies, on poussera l'ingratitude jusqu'à injurier des citoyens qui se sont identifiés avec leur patrie pour le salut commun! L'astre de la liberté luiroit-il sur nos têtes, si ces sentinelles actives, mues uniquement par leur patriotisme, n'avoient pas épouvanté les vivans d'abus, et tous ces hommes décidés à se vendre?

Sans le *comité des recherches*, les ennemis du bien public auroient fait mûrir leurs détestables complots; tous les hommes de sang, indifférens à la liberté, auroient vendu leurs bras; et l'ancien despotisme resaisissant son pouvoir, nous eût traités sans pitié: nous sommes vainqueurs, et les vaincus tiennent dans nos murs le plus horrible langage, ne parlent que d'occasions *manquées* et qui peuvent renaître, ne dissimulent pas que s'ils avoient la force ils exerceroient la plus terrible vengeance!

Quoi! lorsque nous étions sous le couteau, il nous auroit fallu détourner les yeux du danger, oublier toutes les menaces!

N'y a-t-il pas un pacte tacite entre la société et ses membres? et quand la société est en péril, il faudroit fermer les yeux!

hommages, et qui, loin d'en être les plus cruels ennemis, paroissoient devoir en être les premiers défenseurs.

L'incroyabilité d'un forfait n'est pas la preuve de sa non-existence : assassiner une ville entiere, une ville à part ; assassiner *Paris*, le rendez-vous de toute l'Europe ; faire marcher, *au nom du roi*, des troupes féroces ! Si les forfaits politiques n'étoient pas un faux calcul, on auroit peine à concevoir que ces nouveaux Catilina eussent pu ajouter foi à la soumission et à la défection de cinq cent mille hommes, quoique surpris dans leurs foyers : mais ces nouveaux Catilina étoient des princes et des valets de princes, c'est-à-dire, des hommes incessamment plongés dans le délire de l'orgueil, et qui prennent leurs préjugés pour des principes. L'expérience d'une trop longue impunité leur avoit fait croire que le Parisien étoit un troupeau de moutons ; le Parisien, de son côté, ne soupçonnoit pas qu'on pût l'investir par trahison, ni qu'on osât parodier à son égard la parole du bourreau qui étrangloit Dom Carlos, et qui lui disoit : *Paix, paix, ne criez pas ; tout ce*

qu'on fait là, c'est pour votre bien (1).

Le Parisien se réveilla de son long assoupissement ; la réaction fut prompte et vigoureuse ; les nouveaux Catilina ne surent point payer de leurs personnes ; lâches

---

(1) Le despotisme comptoit sur ses soldats ; il avoit dit en lui-même : je leur donnerai le pillage, et ils égorgeront les citoyens ; puis je serai légataire universel de la patrie en deuil, je régnerai par la terreur, et tout l'or m'appartiendra. Mais les milices-citoyennes se sont élevées tout-à-coup ; l'esprit public formé par la philosophie, l'énergie de la liberté communiquée par les écrivains, ont élevé en un instant un rempart qui a fait reculer la tyrannie et ses complots atroces, qui l'a couverte de confusion ; et l'armée nationale a dit à tous les talens : mettez-vous à votre place. Il s'en est trouvé sans nombre de ces hommes qui joignoient une tête à des bras et des bras à une tête vigoureuse : Paris est devenu une pépiniere de citoyens.

C'est bien en assiégeant et en prenant la bastille que le Parisien a cru que le mot *impossible*, ainsi que le mot *inattaquable*, n'étoient pas françois ; quel coup de dez politique, s'écriera un ami de la servitude ! soit : mais il falloit s'en aviser ; c'est l'*œuf* de Christophe Colomb.

Comme Paris appartient à l'Europe, l'Europe nous devra une reconnoissance éternelle d'avoir empêché le plus furieux despotisme de s'asseoir insolemment sur ses débris, d'où il auroit insulté au reste de l'empire.

conspirateurs, ils crurent déjà voir leurs têtes au bout d'une pique, ils se sauverent; car ce qui les avoit enhardis à la cruauté, c'étoit la fausse opinion où ils étoient qu'ils pourroient tout rejetter sur *les ordres du roi;* et que, sous cet égide, aucun péril ne rejailliroit contre eux.

Nous pûmes parler à notre tour de nos forces; et loin d'en abuser, nous avons respecté le roi et la souveraineté : ces Catilina rodomonts, nous les avons abandonnés non au remords de leur abominable conspiration, ils en sont incapables, mais à leur rage impuissante.

Oh ! combien il est essentiel aux villes de France (et nous leur en avons donné l'exemple) de conserver dans leur sein des forces suffisantes pour résister tantôt à l'égarement du corps militaire, tantôt aux aventuriers et brigands que les Catilina aristocrates soudoyent pour attaquer la tranquillité publique! car il n'y a point de moyens honteux qu'ils n'emploient pour renverser toutes les bases de la société : ils croient se raffermir en ébranlant tout ce qui les environne. Les insensés ! ils ne voient point la masse nationale qui, avec cent mille yeux, pénetre leurs

desseins ; qui, avec six cent mille bras, va les frapper. Ils ignorent que chaque siecle a sa physionomie ; que l'opinion publique est le torrent qui renverse ce qui s'oppose à son passage : ils ignorent quel est le poids invincible de la raison écrite, et voilà ce qui les conduit dans leurs propres pieges ; ils s'étoient imaginés que le mot *nation* n'avoit aucun sens ; ils avoient concentré le gouvernement dans tout ce qui concernoit leur folle ambition ; ils étoient *tout*, et le reste des hommes n'étoit plus *rien :* ces nouveaux Catilina feignirent un instant d'être attachés au pouvoir royal, mais pour commander en son nom, pour voiler leurs plus grandes iniquités du nom du roi, et mettre enfin entre ses mains l'arquebuse de Charles IX (1).

(1) Quelle ville paroissoit plus endormie sous le joug et dans la mollesse que la ville de Paris! Qui auroit cru à cette insurrection subite et générale, à cet accord, à cet ensemble! Elle pourvoit en un clin-d'œil à sa subsistance, à sa police, à sa défense. Elle combat d'une main les brigands soudoyés, et repousse de l'autre les attentats des princes ; elle s'associe pour un instant ceux qu'elle doit désarmer le lendemain ; elle saisit le plan d'une réconciliation auguste et simple ; elle ne va point

SECTION IV.

ROUSSEAU possédoit la faculté qui se fait du présent un point d'appui pour s'élancer dans l'avenir ; il avoit très-bien calculé, il y a dix-huit ou vingt ans, les effets

au-delà de ce qu'elle devoit faire, de sorte que la sagesse la plus calme se marie à la fougue la plus impétueuse. Qui eût dit que des Parisiens auroient saisi ce point juste qui donne aux révolutions tout leur effet ! mais en examinant les lumieres cachées dans ce peuple, son extrême penchant à la civilisation, les idées justes qu'il s'étoit formées, d'après des écrivains universellement connus, on pouvoit préjuger que cette cité auroit une voix dès qu'elle voudroit parler, et un bras dès qu'il s'agiroit de repousser la cruauté. Elle ne pouvoit pas croire à la perfidie, à l'horrible perfidie ; mais dès qu'elle en a été convaincue, et qu'elle vit que la famine et la guerre étoient à ses portes, elle n'a fait qu'un mouvement, et ce mouvement fut décisif.

Si on vouloit approfondir les causes générales et particulieres qui ont hâté cet événement, on verroit qu'il étoit inévitable, et que la bureaucratie de Versailles et celle de la police de Paris l'avoient tout préparé.

successifs du choc des forces politiques et morales, puisqu'il avoit écrit en propres termes à mylord maréchal ces mots singuliérement remarquables : *Si la nation Françoise est avilie, c'est par le fait d'autrui et non par le sien propre ; souvenez-vous, mylord, qu'elle ne sera pas vile dans vingt ans.*

Point de doute que la révolution ne s'opere dans toute l'Europe, puisqu'elle existe dans tous les cerveaux ; les livres qui ont tout fait acheveront l'ouvrage. Rousseau fut un planteur d'idées saines ; il a bien fallu, d'après lui, embrasser un projet complet de remede et de régime (1). La sûreté de la nation

(1) La philosophie aime à contempler les pas de la raison et de la liberté sur la terre. Le vrai philosophe jouit de tous les biens qui surviennent à ses semblables ; rien n'est indifférent à son cœur, il le dilate sur la terre entiere ; bientôt on verra l'inquisition expirante sous ses bûchers éteints ; on verra un peuple actif et respectable secouer le double joug qui l'avilit sur le Tage ; les rois deviendront citoyens, ou du moins seront forcés à l'être : ce phénomene est il possible ? oui, sans doute ; la perfectibilité de l'espece a-t-elle atteint son dernier période? Non, les idées philosophiques travaillent avec succès à régénérer l'Espagne et l'Italie ; l'époque des révolutions est arrivée ; les peuples, à la fin convaincus de la néces-

l'exigeoit. Eh quoi ! les abus innombrables de l'autorité, les aristocraties régnantes à la place du monarque, les arts et le commerce garottés par l'administration, le système d'oppression le plus honteux de tous ; n'avions nous pas tout à détruire ? parce que pour perfectionner tel gouvernement il ne s'agit que de le décomposer ; mais il n'est pas anéanti pour cela, il s'en faut de beaucoup ; le gouvernement se recompose sans cesse selon les circonstances et les besoins ; les esprits vulgaires prennent les mots pour les choses ; mais c'est la nature qui fait le gouvernement ; il est toujours légitime lorsqu'il défait ce qui a été essentiellement mal fait. Tout homme est magistrat dès qu'on a besoin d'un magistrat, comme tout homme est soldat dès qu'il s'agit de défendre ses foyers ;

---

sité de s'éclairer, gravitent vers la perfection ; d'après des siecles d'erreurs et d'esclavage, la raison, révoltée contre ses tyrans, combat pour la défense de la dignité humaine, et promet à la terre des triomphes inconnus ; des peuples voisins, émus par notre activité, menacent de sortir enfin de leur humiliante inertie.

Il ne faut qu'un cri de l'innocence opprimée, pour ébranler l'univers.

qu'importe que les formes changent, pourvu que l'ordre social subsiste. Ce n'est ni la robe, rabat, ni la finance d'une charge qui consni le titue la magistrature, c'est le service rendu, le service prompt; le gouvernement appartient à qui sait faire le mieux; et comme toute souveraineté émane du peuple, le peuple est le réservoir éternel d'où sort toute magistrature, tout pouvoir législatif et exécutif.

La politique est donc une science pratique et non purement spéculative; méfions-nous toujours des termes des charlatans et des pédans; c'est l'abeille qui fait la ruche, ce n'est pas la ruche qui fait l'abeille; le gâteau de cire peut prendre toutes les configurations possibles; laissez faire l'abeille, elle saura toujours bien construire son alvéole; l'histoire change de face, parce que tout est changeant et mobile; mais le fond des choses subsite; quand il s'agit de régénération, comment l'opérer sans des changemens très-étendus; comment refondre la statue, sans mettre toute la matiere en fusion?

Observez qu'il y a une foule de petites loix indestructibles et toujours renaissantes, qui alimentent tellement le corps social, qu'il pourroit

pourroit se passer à la rigueur de ces loix hautes et imposantes auxquelles on attache tant d'importance ; c'est toujours l'homme qui fait le gouvernement, et les loix de police composent à elles seules les trois quarts et demi du gouvernement ; or, qui n'est pas intéressé à des loix de police ?

Le gouvernement n'est que le résultat des lumieres universellement répandues ; la société éprouve des divisions intestines qui ne sont au fond que des réactions inhérentes à des individus matériels, mais qui servent au maintien ou au rétablissement des droits de l'humanité.

Un peuple sage et éclairé devroit commencer par se faire un vocabulaire, où les mots principaux de la politique et qui servent de bases à toutes les discussions fussent expliqués d'une maniere claire, exacte et précise ; faute d'avoir déterminé le sens des mots, tel parle sans s'entendre ; à la place de ces mots illusoires si chers au périodiste, mettez des poids matériels ; suivez l'autorité souveraine de la nature qui veut que tout se balance ou se combatte. Pesez en gros, et laissez aux hommes, amis du repos et du bonheur, à faire le reste ; car les hommes

image et ressemblance, étoit-ce pour le soumettre à des tyrans? Nos tyrans avoient nagueres des soldats pour pomper notre or et notre vie; nous sommes redevenus soldats pour repomper notre vie et notre or; c'étoit-là cependant tout le secret : voyez comme ces idées simples sont obscurcies par les publicistes charlatans sous un amas de mots obscurs! Ils évitent à dessein la vue des poids matériels qui constituent la politique des nations : que le citoyen sache être soldat, n'importe en quel pays, et toute tyrannie disparoît; car, c'est avec des soldats, avec ces marionnettes meurtrieres, que les tyrans ont osé se moquer des hommes; mais un citoyen armé vaut dix stipendiaires; et quand la ligue des arts, de cette multitude innombrable de différens arts travaillera pour la liberté publique, que feront tous les despotismes? Puisqu'il ne faut que savoir manier *un fusil* pour faire honorer l'homme, manions tous *un fusil*; puisque c'est avec cet *instrument* que notre intelligence, notre raison, notre génie, toutes les facultés de notre corps et de notre ame enfin ne sont plus captives, prenons tous le tube creux. Ainsi l'homme a sous les yeux l'action et la

réaction de la société humaine ; il n'a pas besoin de *logogriphes* politiques pour connoître ses vrais intérêts ; il sent sa tête, il sent son bras, il sait frapper au but quand il le faut ; il sait sur-tout qu'il n'est pas fait pour être assujetti : au contraire, les ouvrages multipliés de l'esprit humain attestent qu'il est né pour la liberté civile et politique quand il n'égarera plus sa force et son intelligence dans des arts trompeurs, et c'est ce que lui recommandoit si fortement Rousseau ; il répétoit sans cesse : l'homme est à la fois créateur, inventeur, constructeur, réformateur ; mais ce dernier titre est le plus beau de tous, en ce qu'il annonce un plus haut degré d'intelligence.

Quand, d'après cette faculté, l'homme frappe un coup régénérateur, il ne trouvera pas tout de suite la perfection, mais il diminuera incontestablement la somme de ses maux ; toute réformation est un acheminement vers un état plus heureux. Méditez bien tous les écrits de Rousseau : il dit sans cesse à l'homme ; use de ton plus beau privilege, *sois réformateur*.

L'esprit de réforme ne marche jamais sans l'esprit de liberté ; mais ce sont les philoso-

phes qui ont enseigné à l'homme la liberté ; soit en peignant ses charmes et ses avantages, soit en marquant la distance qu'il y a entre un être libre et un esclave; les philosophes n'avoient qu'à développer un sentiment caché dans tous les cœurs ; l'histoire est pleine des prodiges qu'a enfantés l'amour de la liberté. Mais les méchans rois et les mauvais ministres ne lisent point.

On n'a jamais subjugué un peuple éclairé ; il réagit lorsqu'on croit qu'il sommeille ; c'est qu'une nation éclairée est un vaste réservoir de force et de puissance qui s'épanche au besoin et met en œuvre tous les moyens qu'il renferme ; ce peuple parcourt avec autant de facilité que de rapidité l'ordre possible ; il entraîne dans son cours tout ce qui lui résiste ; son intelligence semble se fortifier et s'étendre à mesure qu'elle se met en exercice (1).

(1) Le fameux 14 juillet, il n'y avoit à Paris ni roi, ni parlement, ni échevins, ni pouvoir législatif quelconque, mais il y eut un *gouvernement ;* l'ordre fut partout établi, la prudence enchaîna la fureur ; le ministere le plus éclairé n'auroit jamais su sauver Paris du poids d'une armée étrangere, comme Paris a su se sauver lui-

Que l'homme est grand quand il se dit à lui-même : *je mourrai ou je ne serai soumis qu'aux loix !* De quoi serviroit-il à l'homme d'avoir obtenu sur la terre le plus beau domaine, d'y exécuter tant d'ouvrages surprenans, d'y manifester sans cesse tant de souplesse de génie, s'il restoit dans l'ab-

---

même du perfide ministere et de la cour; celui-là fut magistrat qui fut citoyen, celui-là commanda qui sut commander; la plus grande sottise des anciens administrateurs, c'étoit d'imaginer l'anarchie dès qu'ils retireroient *la main*. Tout citoyen est un administrateur dès que le péril commence; quelques bases superstitieusement respectées peuvent être brisées tout-à-coup sans que l'ordre social s'en ressente trop: la société humaine est indestructible, et c'est elle qui compose et recompose le *gouvernement*, et sous toutes les formes possibles; elle n'obéit point aux *termes* pédantesques des publicistes; elle n'établit point des *cases* chimériques; elle fait tout-à-coup des loix de police les plus nécessaires, les plus indispensables de toutes; et quand celles-ci sont faites, les loix politiques s'arrangent toujours d'après les circonstances; celles-ci font les superbes et les hautaines, mais elles ont toujours leur *racine* dans les loix de police, qui peuvent braver toutes les autres ou même s'en passer; les loix politiques servent tout au plus un peuple une ou deux fois dans un siecle, et rien de plus aisé que leur *fabrique*.

négation, dans l'obéissance passive, dans les entraves de ses semblables ! Hélas ! il offenseroit en lui une ame immortelle.

C'étoit à la puissance législative qu'il appartenoit de répondre aux grandes espérances de la nation et à l'attente de l'Europe ; elle y a parfaitement répondu ; elle a abattu ce qu'il falloit abattre ; elle a très-bien senti que pour constituer une nation éclairée, il ne falloit que *détruire*, parce que alors c'*étoit créer* (1). Le véritable ouvrage étoit d'arracher les plantes parasites qui dévoroient la substance de l'arbre. Il étoit indispensable de faucher ces corps privilégiés, inutiles ou désastreux, qui pesoient sur les peuples et qui vouloient encore usurper leur vénération.

La place nette on a vu naître le *gouvernement* (2) ; car comme c'est la nature (je

---

(1) Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation, est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire.

(*Contrat Social.*)

(2) Toute nation a le souverain domaine de l'universalité du territoire qu'elle occupe, cela est incontestable.

L'association une fois établie, (dit Rousseau, qui va plus loin,) la communauté doit avoir un domaine réel

ne cesserai de le répéter) qui le forme et qu'il se développe de lui-même ; par-tout où il y aura *intelligence* et *bras*, il se formera un bon gouvernement ; ainsi la destruction des abus suffisoit au rétablissement de l'ordre social ; il ne falloit qu'effacer de notre langue ces mots odieux de *taille*, de *corvée*, de *franc-fief*, de *main-morte* pour former tout-à-coup une législation grande et uniforme, qui ne flétrira plus les professions pénibles et utiles.

C'étoit le mélange de pouvoir législatif et de pouvoir judiciaire qui avoit abruti en France la législation, et qui avoit abusé le peuple en lui présentant comme défenseurs des magistrats qui n'avoient fait que brouiller toutes les idées de l'économie politique. Les cours dites souveraines ne devoient donc pas être associées au pouvoir législatif; le monarque avoit usurpé ce pouvoir, et les cours dites souveraines (1) usurpant de leur côté

---

et personnel sur tous les membres, en sorte qu'elle en puisse exiger les secours nécessaires pour se maintenir.

(1) Si les parlemens veulent bien considérer le rôle qu'ils ont joué entre le peuple et le ministere, ils se consoleront facilement de leur destruction ; de quelque côté

le droit de *veto*, ce droit qui a quelque chose

---

qu'il penchât, le *parlement* touchoit à un danger; il avoit à se défendre et contre le cri public et contre l'autorité ministérielle. Dès que la voix publique lui promettoit protection, le ministere lui annonçoit sa vengeance; on ne parloit des abus inhérens à son corps, que lorsqu'il s'opposoit au pouvoir arbitraire; attaqué de toutes parts, comment auroit-il pu faire quelque bien? On ne pouvoit alors regarder un militaire que comme un ennemi de la patrie; il agissoit contre elle à la premiere réquisition du despotisme; il ne servoit qu'à contrarier la loi, dès qu'elle avoit une physionomie populaire; on ne voyoit dans les édits que le langage gothique des anciens conquérans. Le tiers-état auroit perdu peut-être tous ses droits, sans les écrivains qui, comme Rousseau, ont demandé de bonnes loix fondamentales, afin de n'être plus à la merci des événemens et des ressources factices; c'est à la nation elle-même, ont-ils dit, qu'appartient le droit de se constituer, et jamais une nation ne se dépouille du droit de vouloir: tout est subordonné à l'action de la *volonté publique*; c'est ce principe incontestable et fécond qui a formé et dirigé l'assemblée nationale.

Le garant de la *volonté publique*, qui est la seule loi de la liberté politique, est la *force publique*; elle résulte de l'organisation du tout; on voit donc qu'il ne faut dans le corps politique qu'une tête pour délibérer et un bras pour agir; l'union intime du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif fera donc d'un état un corps vigoureux et souple, également propre à l'attaque et à la défense, plein de vie et jamais opposé à lui-même.

de supérieur au législateur même, il en étoit résulté une confusion qui avoit fatigué tous les citoyens et désorganisé les loix.

Il étoit bien temps que ce qu'on appelloit le *tiers-état* se montrât ; car le tiers-état (on l'a appris enfin) est réellement la nation, car c'est la force du nombre, c'est la force des lumieres, et c'est encore la force des richesses avec la faculté d'en perpétuer la source.

Faisons encore mieux que la constitution angloise, puisque nous sommes favorisés par les plus heureuses circonstances et que nous avons tous les élémens propres à cela ; élevons-nous au niveau de nos lumieres et de nos forces, puisque notre émancipation ne ressemble pas à celle des autres peuples ; que notre gouvernement ne soit pas une servile imitation de nos voisins, nous ne sommes pas eux et ils ne sont pas nous ; pourquoi les trois pouvoirs qui régnent en Angleterre ? jamais ils n'ont produit un équilibre réel, c'est un balancement imaginaire, c'est une multiplication de rouages inutiles ; nous avons prouvé que nous n'avions pas besoin de noblesse, qu'il ne nous falloit qu'une tête et des membres dispos ; nous avons

écarté le charlatanisme qui vouloit traiter de la science du gouvernement; nous aurons une *volonté publique* et une *force publique*, et nous nous en tiendrons là; et l'organisation du tout sera plus sûre qu'ailleurs, parce qu'elle sera plus simple; nous verrons tomber l'hydropique Angleterre, et notre constitution ne fera que s'accroître en vigueur, parce qu'elle est conforme aux loix éternelles de la nature (1).

---

(1) Il seroit inutile aujourd'hui de prouver que les bénéfices militaires pouvoient être repris par la nation et par le souverain, parce que les possesseurs alliant l'ingratitude à la barbarie, les tyranniserent l'un et l'autre, de sorte que les bienfaits de la patrie tournerent contre elle-même.

L'intérêt du monarque est inséparablement uni à celui de son peuple; car les rois ne sont mangés et dépouillés que par ces nobles mendians, qui n'environnent le trône que pour en enlever les franges d'or, et qui auroient fini par laisser le monarque nud sur une escabelle de bois, si des serviteurs integres et fideles ne l'eussent défendu contre la rapacité des grands; car ceux-ci détruiroient toute liberté publique et particuliere pour quelques jouissances de plus.

On a vu Charlemagne faire les plus grands efforts pour rétablir l'homme dans sa dignité naturelle, et effacer ces distinctions outrageantes que les précédentes

Il faut avouer que la cause des colonies angloises a été infiniment utile à notre révolution ; si la boussole, selon l'expression de

---

révolutions avoient produites : mais bientôt l'anarchie reparut; ses sages institutions furent renversées, et la fin de la dynastie carlovingienne fut caractérisée par la violence, les crimes et les trahisons des nobles.

C'est alors qu'on vit naître l'impure féodalité ; l'autorité souveraine ne pouvoit plus protéger le peuple, et le peuple ne pouvoit plus protéger le souverain ; le véritable gouvernement fut renversé de fond en comble ; ce n'étoit plus la monarchie de Charlemagne ; elle n'avoit conservé aucun de ses traits, car l'autorité royale et la liberté des peuples étoient à la merci des nobles qui vouloient composer à eux seuls la nation.

Ils furent donc les plus grands ennemis de leurs concitoyens, et cependant ils ont osé réclamer des priviléges qui portoient l'empreinte de nos fers. Quels priviléges ! et comment ose-t-on les implorer ! quand ils dérivent presque tous des serviles devoirs du vasselage, qui portoient tous les caracteres de la plus basse servitude ; posture humiliante, serment avilissant accompagnoient leur *foi* et *hommage ;* cette noblesse héréditaire étoit donc marquée elle-même de la tache originelle de son établissement.

J'ai ouvert bien des cadavres, disoit Lieutaud, le premier médecin de Louis XVI ; je n'ai jamais apperçu aucune différence entre un sang *noble* et un sang *roturier*.

Montesquieu, a servi à nous ouvrir l'univers, l'émancipation de l'Amérique nous a donné des pensées et bientôt la voix d'hommes libres; elle nous a fait entrevoir la possibilité de la résistance et la nécessité d'une constitution; l'organisation des états-unis de l'Amérique nous a enseigné ce qui étoit en notre pouvoir; et tandis que le cabinet de Versailles n'avoit pour but que de démembrer l'empire d'une puissance rivale, il nous apprenoit à délibérer sur nos intérêts propres, et à déraciner cet esprit de servitude qu'une longue suite de siecles avoit en quelque sorte naturalisé parmi nous; le visir *Vergennes* (heureusement avec sa vue courte pensoit que le françois raisonneroit sur la liberté américaine, et seroit toujours idolâtre de ses fers; l'ignorance profonde du ministere et le mépris qu'il faisoit de nous a favorisé notre premier élan; l'impéritie des bureaux a commencé notre salut; les troupes qu'on avoit envoyées au-delà des mers, en revinrent toutes électrisées; les Anglois mécontens nous dirent: *Eh! faites pour vous ce que vous faites pour l'Amérique.* Alors la philosophie qui étoit occupée à démolir sourdement l'autel de la superstition,

s'est mise à attaquer l'édifice antique du despotisme.

Ce qui a manqué à plusieurs peuples pour devenir libres, c'est la navigation. Les royaumes qui ne sont pas baignés par des mers vaincront toujours beaucoup plus difficilement les attaques du despotisme; voilà pourquoi l'empire Germanique, la Pologne, les déserts de la Russie retiendront plus longtemps les entraves de la féodalité et les chaînes de l'esclavage; tandis que les peuples assis sur l'océan, en faisant voguer des vaisseaux, seront comme les poissons qui baignent leurs côtes, habiles à chercher la liberté; et dans les momens les plus inattendus, offriront comme l'Angleterre, la Hollande, les états-unis d'Amérique et la France, des révolutions heureuses et promptes.

La navigation favorise merveilleusement la liberté; cette observation n'a point échappé à Rousseau: le monde, sans la navigation, ne pourroit que devenir de jour en jour plus corrompu, politiquement parlant. La vérité perce au travers des fables antiques; elle prouve clairement que la Grece, et les pays voisins avec lesquels elle étoit en commerce, étoient civilisés, tandis que toutes

les autres nations étoient plongées dans l'ignorance et la barbarie.

La Grece porta le flambeau des arts et des sciences, et civilisa tous les peuples que son commerce et sa navigation lui fit connoître : ce fut alors que les arts et les sciences commencerent à fleurir à Syracuse, à Messine, et dans toute cette partie de l'Italie appellée la grande Grece.

Ce fut la navigation qui procura à Rome les loix grecques des douze tables ; sans la navigation, Rome n'auroit jamais su qu'il existoit des loix sublimes ; mais Rome souhaitoit d'être vertueuse, lorsqu'elle ne connoissoit point encore la vertu ; c'étoit à la navigation qu'il étoit réservé de la lui faire connoître.

Il n'y a aucun fleuve considérable qui aboutisse à la Grece ; cette position géographique fut fatale aux peuples éloignés d'elle ; la navigation ne put s'ouvrir un chemin jusqu'à eux, et ils resterent plongés dans leur barbarie jusqu'au temps des conquêtes des Romains dans l'occident et des Grecs dans l'orient : c'est une chose digne de remarque, que la culture des arts et des sciences, la politesse des mœurs ne parvinrent que jusqu'où

qu'où leurs armes et leur navigation arriverent.

Comme les mers du nord et l'océan étoient peu pratiquées, les peuples de ces contrées resterent dans une invincible barbarie; elle ne fit qu'augmenter jusqu'à ce que les Danois, et ensuite les Anglois, entreprirent la navigation; l'étendue du commerce de ces derniers dans toutes les parties de l'univers est ce qui a donné à leurs mœurs et à leurs loix un caractere presqu'unique; les arts et les sciences sont les fruits de leur navigation; et ces fruits, transportés sur un sol que la liberté fait fructifier de jour en jour, sont devenus un des plus beaux ornemens de l'univers.

Que seroient de nos jours les peuples de l'Amérique dans leurs profondes forêts, si la navigation ne les avoit pas civilisés? Partout où la navigation n'a pu parvenir sur cet immense continent là résident la barbarie et la cruauté.

La France, si bien favorisée de la nature à cause du grand nombre de fleuves navigables qui l'arrosent, compte pour son siecle de gloire le siecle où la marine a été la plus florissante: les idées grandes et ma-

SECTION V.

Plus on lit Rousseau, et moins on conçoit cette alliance d'idées dissemblables dans la même tête. Et par une autre singularité, non moins remarquable, c'est que dans les genres d'écrire où il n'est pas sublime, il reste au-dessous du dernier degré de la médiocrité. Cet écrivain si chaud, si poétique, quand il développe ses pensées et ses sentimens en prose, n'est plus qu'un mauvais écolier dès qu'il veut les enchaîner dans des rimes.

Si, après avoir jetté les yeux sur l'écrivain, nous les fixons sur l'homme, son caractere original et bizarre vous offre un autre problême. Celui qui, se sentant né pour la gloire, avoit eu le courage ou la sagesse d'arrêter l'explosion de son génie jusqu'à sa quarantieme année, dans un siecle où des esprits encore adolescens se hâtent de produire des

fruits sans substance et sans couleur, ne devoit point ressembler aux autres hommes. C'est lorsque le monde littéraire ne soupçonnoit pas même son existence, qu'il montre tout-à-coup l'ongle du lion dans son premier discours couronné. A cette époque brillante, il monte sur le trône de l'éloquence, et en moins de dix ans il n'a plus d'égal dans l'art d'écrire.

Cette rapide invasion du génie étoit faite pour atterrer jusqu'à ses admirateurs, parce que, dans l'admiration des hommes il naît toujours, même à notre insu, un germe d'envie que nous ne nous avouons jamais. Delà cette foule d'écrits éphémeres sur ses ouvrages, ces portraits aventurés de sa personne, ce bruit tumultueux qui précédoit sa réputation, et qui ressembloit aux injurieuses acclamations de la populace romaine lorsqu'elle accompagnoit le triomphateur montant au capitole.

Arrêtons-nous pour remarquer, comme un trait qui n'appartient qu'à lui, que c'est au milieu de l'éclat éblouissant qui l'entouroit qu'il regrettoit avec tant de bonne foi les jours paisibles de sa douce obscurité, parce que la gloire, à laquelle on sacrifie

tout, n'étoit pas l'espece de bonheur qu'il falloit à son ame.

Observons que chaque ouvrage de Rousseau faisoit naître une foule d'écrits bizarrement diversifiés, comme on voit, à chaque renouvellement de la nature, des essaims d'insectes éclore, et s'attacher aux fruits qui parent nos jardins. Parmi ces nombreux écrits qui n'ont eu qu'une existence éphémere, souvent l'on remarque, avec une surprise qui n'est pas sans plaisir, que l'adversaire de Rousseau finit, même sans s'en appercevoir, par être de son avis; et dès-lors cet avis est marqué du sceau de la vérité. C'est dans ces divers écrits, où étoient déposées les idées reçues depuis si long-temps, qu'on remarque l'étonnement où étoit le public de les voir renverser d'une maniere si brusque et si victorieuse; c'est là que Rousseau s'élance comme un phénomene dont la subite apparition remue tous les esprits, et fixe l'époque d'une révolution dans l'empire des lettres et de la philosophie. Le destin de l'auteur, enfin, étoit d'enflammer ceux-mêmes qui ne pensoient pas, ou qui feignoient de ne pas penser comme lui. Il tourmentoit la pensée d'autrui, en expo-

sant la sienne ; il électrisoit toutes les têtes ; les opinions se divisoient ; on crioit au *paradoxe ;* mais l'attrait piquant qu'il avoit su lui donner forçoit à examiner l'erreur prétendue, et c'est en lui répondant qu'on désespéroit de pouvoir lui répondre, en voyant de plus près son accablante supériorité.

Nous pourrions rappeller ici les sarcasmes des critiques, parce qu'on aime quelquefois à se rappeller le bon mot d'un soldat contre son général, qui en sourit le premier, mais dont cependant Rousseau ne sourioit pas (1).

---

(1) Si un musicien doit avoir une tête sonnante, tout écrivain devroit avoir une tête pensante ; mais rien ne doit plus étonner que cette foule d'hommes qui ont pris étourdiment la plume contre J. J. avant d'avoir appris à le lire, et qui se sont faits auteurs sans raisonnement et sans principes ; il suffit, de nos jours, à la médiocrité arrogante ou paresseuse de ne point entendre un écrivain pour s'arroger le droit de le juger.

Qu'il me soit permis ici de dire qu'on n'a point su, dans différens journaux, ni lire, ni apprécier un de mes derniers ouvrages intitulé : *Notions claires sur le gouvernement*, 2 vol. 1787. Il n'en est point où je me flatte d'avoir répandu plus d'idées saines et d'apperçus nouveaux, propres à bien envisager les noms *abstraits* qu'on emploie sans mesure pour désigner le *gouvernement*,

L'immobilité silencieuse du géant de l'é-

Ce livre a précédé la révolution, et étoit fait pour y préparer les esprits. L'expérience a pleinement confirmé mes principes, que le *gouvernement* étoit susceptible de toutes les modifications possibles, et que la ruche humaine pouvoit recevoir différentes configurations même étranges, ce qui n'empêchoit aucunement le travail intérieur; car il n'y a au fond que des *gouvernans* et des *gouvernés*.

Mais quand on a commencé à apprendre la musique et la danse sur de mauvais principes, on est moins avancé que si l'on ne savoit rien du tout. Il en est de même en morale politique; le simple bon sens découvre mieux et va plus loin que ne le fait la prétendue sagacité qui embrouille les idées les plus claires, et dénature des faits qui se sont passés sous nos yeux.

Le charlatanisme s'empare d'un journal; alors il crée, il invente des mots effrayans pour tromper les esprits crédules, il ose blâmer le cri de la liberté qui a réveillé, sur un sol immense, les cœurs de vingt-cinq millions d'hommes; il ose appeller la révolution régénératrice de la France et de ses forces morales et militaires, il ose appeller cette insurrection légitime, *révolte*, *sédition*; de même que les mauvais prêtres ont fait les plus grands maux à l'humanité, au nom de Dieu; les mauvais écrivains et les hommes lâches voudroient tout immoler, au nom du *roi*; ils prodiguent à tort et à travers le reproche d'anarchie où il n'y a point d'anarchie. Une secousse

loquence, au centre de l'arene où ses enne-

utile a agité l'arbre, mais ses fruits ne sont pas tombés. On n'est point revenu au jour de la création, parce qu'on a effacé les armoiries ; jamais la vigilance n'a été plus grande ; elle régne sur nos frontieres et sur nos côtes, et dans l'intérieur de l'empire ; tant que vous verrez les loix de police vivantes, regardez comme propos déclamatoires tout ce qu'on dira sur le changement des loix politiques ; il faut bien qu'elles changent devant l'opinion régnante ; les hommes recomposent le gouvernement tutélaire avec encore plus de promptitude qu'ils n'en ont abattu un mauvais.

Mais à entendre les ennemis de la révolution actuelle, c'est une désorganisation entiere du corps social ; cependant vingt-cinq millions d'hommes se sont maintenus dans l'ordre ; et ce qui fait la base et le fondement des sociétés, c'est que les magistrats véritablement nécessaires n'ont point interrompu leurs fonctions ; c'est que l'homme fait le gouvernement chaque jour ; c'est l'abeille qui fait le gâteau de miel, ce n'est point le gâteau qui fait l'abeille. Eh ! la plus grande erreur possible, c'est d'imaginer que le gouvernement tracé sur le papier est celui qui meut ou balance la société ; il n'y a point d'anarchie chez un peuple éclairé ; les sens divers et les faux jours que présente le mot *gouvernement* sont la ressource des ennemis du bien public ; mais c'est calomnier la France et les François que de les peindre livrés à l'anarchie ; tous ces lâches écri vains font sonner haut les émotions populaires. Dans

mis l'assailloient, porte le caractere d'une

le moment où un peuple brise ses fers doit-il, peut-il obéir à une timide sagesse ? Oubliera-t-on que sans l'élan de la liberté, si opposé aux conseils de la prudence, l'assemblée nationale étoit anéantie, Paris foudroyé, et que le délire atroce de la vengeance auroit parcouru la France et y auroit répandu des torrens de sang ! Enfin, sans la vivacité populaire, le roi ne se détachoit-il pas de son peuple, de sa capitale, des représentans de la nation, pour s'abandonner à des courtisans, à des assassins de la patrie, et pour perdre peut-être en un seul jour tous ses droits ainsi que sa gloire. ?

Vils écrivains ! les événemens n'ont ils pas parlé en faveur de ce peuple que votre plume a noirci ! Le sang qu'il a versé étoit coupable ; et comparez-le à celui qu'il a épargné; et les victimes rares qu'il a frappées, que sont-elles auprès des guerres, des combats, des proscriptions que les rois et les ministres se permettent et dont ils font un jeu ? Vils écrivains ! vous viendrez troubler les hautes destinées de la France ! sans le peuple la révolution ne seroit pas faite ; laissons-le s'enivrer de liberté, ce nectar est à lui ; le peuple ne veut plus être méprisé ; que veut-il ? égalité de droits ; que veulent les grands ? tout, richesses, priviléges, et mépriser tout ce qui les environne : la volonté générale a commandé, un seul intérêt parle ; voyez avec quelle énergie ces commotions se sont propagées dans toute la France ! La volonté du souverain est le souverain lui-même, dit Montesquieu ; est-il un autre souverain que la volonté générale ?

fierté majestueuse, et d'une ame maîtresse d'elle-même; tandis que le poëte illustre dont le nom luttoit avec le sien s'offensoit comme un enfant de la plus légere égratignure, et se rabaissoit en écrasant avec colere des insectes.

Rousseau savoit garder une contenance philosophique : mais nous prouverions facilement qu'il avoit lu presque tous les écrits (1) publiés contre lui, et qu'il en avoit profité avec la candeur d'un homme bien au-dessus de ses fautes. Car, dans les ouvrages subséquens il répondoit avec franchise, quoique avec noblesse, aux objections dont il avoit senti la force; tant il avoit su les apprécier !

C'est en indiquant la marche de son esprit dans ses différentes productions, c'est en étudiant son ame dans les époques diverses de sa vie, que nous pourrons nous vanter

---

(1) *Il y a plus de livres sur les livres* (dit Montaigne) *que sur les autres sujets. Nous ne faisons que nous entregloser; tout fourmille de commentaires.* Qu'auroit dit Montaigne s'il avoit vu toutes les innombrables feuilles qui ont paru sur les œuvres de Jean-Jacques, et près de deux cents volumes pour réfuter seulement l'*Emile.* !

peutê-tre d'avoir découvert le secret de sa composition aussi neuve qu'enchanteresse (1). Ayant eu l'avantage de demeurer plusieurs années dans son pays natal et de prédilection, nous y avons découvert les vestiges de ses premiers pas. Nous avons reconnu souvent sa touche, et vu quelquefois son nom dans un journal presqu'inconnu en France. C'est dans ce dépôt obscur et volumineux que Rousseau a jetté ses premieres productions. Il faut un œil attentif pour les y distinguer; mais on les reconnoît enfin, sur-tout à un ton religieux, où ne perce pas moins l'aversion la plus décidée pour les disputes théologiques.

Nous étonnerions beaucoup de personnes, en mettant sous leurs yeux les premiers essais de la plume d'un homme qui attendoit sous le voile que le public lui criât: *Ecris, tu es*

---

(1) Ce secret est en partie dévoilé dans l'anecdote suivante. — Deux jésuites se présenterent chez lui, et le prierent de leur enseigner l'art qu'il employoit pour écrire avec tant d'éloquence. Rousseau leur répondit..... *J'en ai un en effet; je suis fâché qu'il ne soit point à l'usage de votre société: c'est de ne jamais dire que ce que je pense.*

né pour écrire. Il attendit long-temps sans se décourager. Pendant vingt années il aiguisa ses armes sans se rebuter de leur peu d'éclat. Il sembloit pressentir qu'il forceroit un jour tous les obstacles. Le sentiment inné de ses forces le soutenoit, et il supportoit de bonne grace l'obscurité, comme s'il eût entrevu les rayons de la gloire qui ne devoit le couronner que dans son automne. Jamais homme n'a mieux connu le rare secret d'attendre sa renommée sans la violenter par des moyens prématurés et insuffisans.

Rousseau n'est pas moins singulier par son caractere (1) que par ses ouvrages; ce caractere mixte, et jusqu'alors inconnu, échappe au pinceau le plus exercé et le plus fin : c'est l'assemblage étrange de toutes les passions portées à l'extrême, quoique ba-

(1) Dans sa jeunesse, lorsque sa tête n'étoit pas encore mûre et n'ayant aucune notion de chymie, il croyoit entrevoir la possibilité de s'élever dans les airs, par des moyens purement méchaniques; mais il devoit s'élever d'un autre vol dans la région des idées. Nous sommes possesseurs d'un manuscrit de lui, qui a pour titre : *le Nouveau Dédale*, et qui paroîtra dans l'édition que nous avons entreprise.

lancées les unes par les autres ; c'est tout à la fois l'orgueil et la simplicité ; l'amour du bruit et de la retraite ; l'ambition et le dédain de la renommée ; il aimoit beaucoup les jouissances, et il voulut être pauvre ; l'enthousiasme de la liberté le passionnoit, et il finit par demander comme une grace la permission de passer ses derniers jours dans une prison. Idolâtre des femmes, il en fut le censeur le plus amer ; il puisoit beaucoup d'idées dans la conversation, et il fuyoit le commerce des hommes ; indulgent pour les foiblesses humaines, et chérissant l'humanité d'un amour tendre et actif, il étoit ombrageux et méfiant pour chaque individu ; il étoit obligeant, généreux même, et le bien qu'on lui faisoit devenoit à ses yeux un outrage (1). Quoique le meilleur des hommes,

(1) M. le chevalier de C..... qui l'admiroit et le chérissoit, se donna beaucoup de mouvemens, à son insu, pour sa pension du roi d'Angleterre. Rousseau pénétra son secret, et un matin M. le chevalier de C..... reçut un billet de ce style : « Jeune homme, vous êtes bien hardi » de vouloir me faire du bien sans mon consentement. » — La vue, l'idée d'un *présent*, le mot même, le mettoient en colere.

il étoit offensé de l'amitié ou de l'affection qu'on lui témoignoit ; enfin, vertueux, il avoit peine à croire à la vertu. Il étoit devenu plus que misanthrope, car il avoit le malheur de soupçonner des intentions malfaisantes dans le cœur de ceux qui l'approchoient ; et plus il étoit irréprochable, plus son effervescente imagination se créoit de fantômes qui le tourmentoient.

Il fut sans doute trompé, trahi, calomnié plus d'une fois, d'autant plus facilement que Jean-Jacques n'étoit pas un être intelligible, et à la portée de tout le monde (1). Mais peut-être ne peut-on expliquer Rousseau tout entier qu'en le supposant attaqué, surtout dans les dernieres années de sa vie, d'une maladie de cerveau qui lui représentoit tous les objets comme créés et disposés

(1) Il regardoit M. de Choiseuil, ministre, comme son ennemi le plus implacable ; il le jugeoit du moins alors comme on le juge aujourd'hui, n'ayant eu qu'une sphere d'idées très-étroite, excessivement présomptueux, ayant sacrifié la France à sa vanité personnelle, et le plus grand ennemi de la liberté publique. Ses mémoires annoncent en effet une tête mesquine ; ce Choiseuil fut le protecteur de Palissot et le persécuteur de Jean-Jacques.

pour lui nuire et pour le rabaisser ; la crainte perpétuelle de l'humiliation le tyrannisoit : tel étoit le foible de son orgueil délicat et profond, qu'une moquerie suffisoit pour troubler sa tête. Son regard soupçonneux épioit sans cesse dans les yeux ce qu'on pensoit de lui ; et le moindre geste, ou le moindre sourire qui ne s'accordoit point avec sa pensée actuelle le perçoit jusqu'au fond de l'ame : il éprouvoit des douleurs morales, inconnues aux autres hommes. Nous l'avons vu passer tout-à-coup d'un mouvement de joie à la plus sombre tristesse ; être heureux et malheureux dans l'espace de trois minutes, sans que rien eût paru changer autour de lui ; son imagination effarouchée avoit tout fait. O vous ! qui êtes si jaloux de sa grande renommée, voudriez-vous posséder son génie au prix que la nature le lui avoit vendu ? Nous nous sommes quelquefois, en sa présence, attendris jusqu'aux larmes. Enfin, ou Rousseau étoit le seul sage, et tous les hommes de la société actuelle des insensés ; ou, si nous avons peine à souscrire à ce partage, il falloit donc que Rousseau eût un grain de folie dans l'imagination ; ou bien il aura donc été un être à part, qui ne

voyoit

voyoit, ne sentoit, ne jugeoit en rien comme les hommes de nos jours ; déplacé en quelque sorte dans notre monde social, auquel il ne pouvoit s'unir, et fait pour une sphere moins grossiere et plus parfaite que la nôtre.

Un tel caractere est inconcevable, sans doute ; mais il a existé, et la solution de ce problême sera long-temps le désespoir des observateurs du cœur humain. On ne peut croire cependant que toutes ces terreurs, dont l'imagination de cet homme sensible s'étoit remplie, fussent l'unique effet d'un affoiblissement ou d'un dérangement dans ses organes, et qu'il ait toujours crié à la persécution sans jamais avoir eu d'ennemis. Tous les spectres qui l'alarmoient n'étoient sans doute pas des fantômes ; sans doute l'envie offensée de sa gloire, et sur-tout de ce sentiment de vénération qu'on avoit pour ses vertus, cabaloit sourdement, tramoit en secret contre sa réputation et sa personne, et s'efforçoit de le faire passer pour un insensé, un maniaque, un charlatan dangereux... Il faut le dire... pour un scélérat. Si on parcouroit, disoit-il, le dépôt des hommes puissans, on pourroit y trouver de

lâches et honteux recours à l'autorité contre moi, de noires dénominations, et de perfides coups de poignards portés dans l'ombre. Ce sont des faits particuliers que Rousseau aura trop généralisés ; il aura étendu à tous les hommes qu'il rencontroit la bassesse et la méchanceté de quelques individus ; et son imagination alarmée, et toujours en activité, n'aura pas manqué de seconder ses craintes et ses défiances, d'affoiblir ses organes, d'altérer ses jugemens, et aura fait souffrir à cet homme de bien ces tourmens d'une vie soupçonneuse, qui ne devroient être que le partage des tyrans.

Ayant vécu plusieurs années dans un pays qu'il avoit habité pendant l'obscurité de sa jeunesse ; ayant eu des relations intimes avec beaucoup de personnes qui avoient obtenu sa plus grande confiance, nous pourrions éclaircir plusieurs passages de ses écrits par quelques anecdotes de sa vie jusqu'à présent peu connues. Nous sommes liés d'amitié avec une personne qui posséde deux cents pieces de musique copiées de sa main (1), et qui

(1) Il revint à l'exercice de son premier art, qu'il a toujours aimé et cultivé. — Le premier ouvrage que fit

a souvent eu occasion de le voir et de l'entendre ; car on sait que ce grand homme

---

imprimer J. J. Rousseau est devenu extrêmement rare, en voici le titre : (je le posséde.)

DISSERTATION

SUR

LA MUSIQUE MODERNE,

Par M. ROUSSEAU.

Immutat animus ad pristina. Lucr.

A PARIS,

Chez G. F. Quillau, pere, rue Galande, 1743.

Il en parle dans ses Confessions ; l'on voit qu'il ne s'appelloit pas encore J. J. Rousseau, mais M. Rousseau. Il dit dans la préface : *Je ne sais pourquoi la musique n'est pas amie du raisonnement.* Il avoit lu le plan de cet ouvrage dans une séance de l'académie royale des sciences, le 22 août 1742. Lors même de son obscurité, Rousseau n'étoit donc pas un homme ordinaire ; il tentoit de s'ouvrir une nouvelle route ; il faisoit la guerre aux préjugés qui dominent jusques dans les arts de sentiment.

Ceux qui ont voulu dire que l'auteur de la musique du *Devin du Village* n'étoit pas un musicien, ne peuvent lui contester d'avoir étudié profondément la théorie de

copioit de la musique, que l'auteur d'Emile s'abaissoit à ce métier servile, et qu'il di-

---

son art; *je ne serai pas entendu*, disoit-il, *des musiciens; la musique pour eux n'est pas la science des sons; c'est celle des noires, des blanches, des doubles croches; et dès que ces figures cesseront d'affecter leurs yeux, ils ne croiront jamais voir réellement de la musique.* Rousseau éprouva de leur part la plus grande résistance dans l'établissement de ses nouveaux caracteres pour la musique, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais simplement comme nouveaux.

C'est ainsi que, dans les lettres, imaginer d'autres regles de théâtre que celles dont s'est servi le divin Racine, est non-seulement la plus haute extravagance dont l'esprit humain soit capable, mais c'est encore une espece de sacrilege; il n'est plus permis de toucher à ces regles sans se rendre criminel. N'avoir que la raison pour soi, ce n'est pas combattre à armes égales; l'habitude et les préjugés, plus forts qu'elle, rapetissent l'art dramatique, et il ne paroît pas possible même au génie de forcer de si puissantes barrieres.

Ainsi plusieurs de nos auteurs hardis au plagiat, à l'exemple de Voltaire, en lisant quelques pieces angloises, n'ont fait que transformer la bonne nourriture en la substance de leurs chers préjugés, et ont repoussé toute impression qui auroit pu les guérir de la maniere étroite et françoise; de sorte qu'en copiant les tragédies angloises, ils ont conservé à-peu-près le même goût timide, contourné, baroque, en un mot, éloigné de la sim-

soit quelquefois : *Je suis un peu cher, mais personne ne copie comme moi;* à-peu-près comme Fontenelle, à qui on reprochoit de conter trop longuement, répondoit : *cela est vrai, mais je conte si bien!*

Quel est le génie qui se doit tout à lui-même? Rousseau avouoit souvent les obligations qu'il avoit à Diderot, celui de tous les hommes qui, par la parole, influoit le plus puissamment sur ceux qui l'écoutoient; celui dont on a dit que la conversation valoit mieux qu'un livre, parce qu'elle instruisoit et persuadoit : ce que les livres ne font pas toujours; c'est lui qui a d'abord éveillé et enflammé le génie de Rousseau. Quand on prononçoit le nom de Diderot en sa présence il étoit ému : sans doute cette émotion venoit du souvenir de l'amitié qui avoit lié ces deux hommes rares, et des causes qui avoient occasionné leur rupture.

Dans les transes qu'il éprouvoit continuellement, il s'étoit imaginé que le gouverne-

---

ple, grande, saine et vraiment belle nature; mais qu'enseigner à des gens qui veulent renfermer l'art dans quelques beaux vers de détail, et qui ont peur de tous les grands effets!

ment lui avoit défendu d'écrire : il n'en étoit rien. Une lettre de M. de Choiseul prouve expressément le contraire. Rousseau n'étoit pas de la classe de ces écrivains turbulens et séditieux, qui allarment l'état et nécessitent la proscription. Il respectoit les personnes et les événemens récens, sur lesquels il est toujours si dangereux et si difficile d'écrire, sur-tout quand on veut conserver son repos, que Newton appelloit la *substance* du philosophe. Pressé un jour, en notre présence, d'une maniere énergique et sentimentale, sur ce qu'il laissoit sa plume oisive dans une crise violente du gouvernement, il répondit avec une naïve simplicité..... *J'ai dit tout ce que je savois.*

Il se jugeoit rigoureusement lui-même, et avec la bonne foi qui ne l'abandonna jamais ; il ne se dissimuloit point que ses derniers écrits, toutefois si précieux, n'avoient plus ni la même force, ni la même chaleur. Un jour, après nous avoir exposé l'idée d'un roman assez bizarre, mais dont il auroit su, lui, faire sortir des situations neuves et pathétiques, il nous dit : « Vous » devriez vous charger de l'écrire ; je vous » donnerai mon plan ; car, pour moi, me

» voilà vieux, (il avoit alors soixante ans) » et je sens que je n'ai plus assez d'éner- » gie ». On devine bien que cette offre fut reçue pour un compliment, et qu'on laissa à Rousseau à exécuter, s'il le vouloit, ce que Rousseau avoit conçu.

La couleur rembrunie de son âge, de ses souffrances, de ses malheurs, tant réels qu'imaginaires, domine souvent dans les productions de sa vieillesse. Il y discute avec aigreur de petites choses qui lui sont personnelles : il s'y égare dans le labyrinthe d'une dialectique dont il est continuellement le centre et l'objet. C'est l'homme malade qui écrit, ce n'est plus le philosophe éloquent et profond ; et l'auteur d'Emile y est presque totalement éclipsé. Ainsi au milieu des variétés qui séparent les individus, l'homme, dans les différens momens de son existence, est encore différent de lui-même, jusqu'à devenir quelquefois méconnoissable.

En faisant les premiers pas dans la carriere de la littérature, il les avoit semés d'une foule de petits vers heureusement moins que médiocres, et dont le peu de succès le fit renoncer à la science des mots, pour

embrasser celle des choses. S'il eût été poëte médiocre, Rousseau étoit perdu; nous posséderions quelques tragédies, quelques opéras, quelques poëmes héroïques, et l'Europe étoit privée de ces ouvrages immortels dont la France se glorifie, et où toutes les nations puisent les instructions les plus nécessaires au bonheur de l'humanité (1).

Nous avons souvent eu occasion d'observer que Rousseau, comme la Fontaine et Corneille, brilloit peu dans la conversation (2); et que son entretien ne laissoit

---

(1) On ne sauroit lui reprocher sa passion pour des auteurs de deux mille ans; il ne les avoit pas lus; à l'exception de Plutarque, tout le bagage de l'antiquité l'intéressoit fort peu. Une morale applicable à la génération présente lui paroissoit bien préférable à des connoissances oiseuses; il n'apprit le latin que fort tard, et le sut toujours assez mal; il souriait de mes hérésies littéraires, et il y trouvoit quelquefois du bon sens. Grand admirateur des vers de Voltaire, il auroit voulu en faire comme lui; je l'en plaisantois; mais il n'avoit pas lui-même la conscience de son métalent en fait de versification; car, pour poëte il l'étoit, et un peu plus, je crois, que St-Lambert, ou l'abbé de Lille.

(2) Non-seulement il parloit peu, mais il parloit mal; en revanche il savoit écouter. Ainsi le fameux danseur

pas même soupçonner ce style énergique, impétueux ou touchant, qui caractérise ses écrits. Il avoit même, comme on l'a dit, *une pesanteur maxillaire*, qui contrastoit avec sa réputation; mais, au défaut de la parole, son regard étoit toujours éloquent (1); et, pour peu qu'on l'étudiât, on sentoit bien que ce regard n'étoit point celui d'un homme ordinaire. Aucun de ses portraits n'a su rendre son œil perçant et plein des étincelles qui partoient du foyer brûlant de son ame, expression qu'il faut prendre au physique comme au moral; car une chaleur plus qu'ordinaire circuloit dans ses veines: nous tenons de sa bouche que, dans le plus grand froid de l'hiver, comme en été, il ne pou-

---

Dupré ne savoit pas marcher. Il écoutoit avidement l'histoire des convulsions et des prétendus miracles du diacre Pâris. Il étoit embarrassé des complimens; il l'étoit encore plus des critiques. Il falloit l'entretenir, et le dispenser de toute réponse, mais il étoit enchanté lorsqu'on ridiculisoit devant lui les musiciens françois.

(1) Rousseau n'étoit pas du nombre de ces hommes dissimulés qui ont toujours le visage tranquille et l'esprit inquiet; son visage changeoit, selon qu'il étoit affecté, avec une rapidité surprenante.

voit la nuit supporter que le simple drap sur lui (1).

---

(1) Il fut souffrant plus de la moitié de sa vie, ce qui dut altérer son caractere. On auroit la philosophie de Socrate que les organes du corps faisant mal leurs fonctions entraîneroient l'affaissement de l'ame.

L'organisation de l'homme de génie est presque toujours une organisation malheureuse ; la nature lui fait payer cherement ce don, en doublant pour lui la peine attachée à l'existence ; l'homme de génie, ordinairement mécontent de lui-même, parce qu'il voit extrêmement loin, et qu'il a une profonde idée de sa foiblesse, (dans l'expansion même de sa force,) est conséquemment mécontent des autres ; il ne peut vivre pleinement avec eux ; il cherche et ne trouve pas ailleurs le ton de son ame ; il ne sent rien à demi : alors il aspire à la retraite ; mais il s'apperçoit bientôt qu'il est seul ; il a le besoin de répandre ses idées, et il est dans l'impuissance de se faire entendre ; obligé de communiquer avec lui-même, son genre de vie s'en ressent. La foule ordinaire des hommes veut que l'on porte les entraves dont ils se surchargent, et vous avez nécessairement pour ennemis tous ceux qui ne comprennent pas vos idées. Ainsi la jalousie et la méchanceté se donnent la main pour nuire constamment à l'homme tant soit peu célebre ; or, si l'homme de génie n'étoit pas malheureux par lui-même, par le vuide qu'il apperçoit autour de lui, par la paresse des événemens à seconder l'activité de son imagination, il le seroit à coup sûr par l'ordre,

On nous pardonnera ces détails exposés en peu de lignes, si on se rappelle que l'abbé Trublet a laborieusement rassemblé, dans un volume de quatre cents pages, des particularités sur Fontenelle bien moins intéressantes.

Il fut l'émule de Rameau dans la théorie de cet art charmant qui soumet toute la sensibilité et toute la profondeur de notre ame à des sons, à des accords, à une harmonie qui touche évidemment à cette fibre intellectuelle et cachée que Platon a reconnue. Il donna son *Dictionnaire de Musique* et composa le *Devin du Village*. Est-ce là encore le même homme qui, vers la fin de sa vie, s'appliqua infatigablement à l'étude des plantes, et donna quelques leçons aux botanistes les plus expérimentés? Comment des travaux aussi disparates trouverent-ils leur source dans la même tête? Le cerveau

---

la sottise et la basse malignité des êtres qui l'environnent; il le seroit, enfin, par le simple aspect des ames arides et séches, qui partagent avec lui la vue du firmament et la contemplation des choses créées; qui partagent, dis-je, ce bienfait sans en avoir été émus une seule fois dans le cours de leur vie.

de cet homme unique possédoit-il des cases séparées et particulieres pour des arts différens et quelquefois opposés?

Nous avouons notre insuffisance pour juger le *Dictionnaire de Musique* : ce qui nous prouveroit qu'il est fondé sur des principes puisés dans la nature, c'est que ces principes souleverent dans leur naissance toute la populace musicale; les symphonistes pendirent J. J. en effigie sur le théâtre de l'opéra. Ces exécuteurs sont en général les gens qui déraisonnent le plus complettement sur l'art qui les domine; ainsi que les versificateurs sont les hommes les plus étrangers à la poésie, et les comédiens à l'art dramatique.

Une observation peu commune que nous avons faite, c'est que l'écriture de cet orateur véhément et passionné étoit propre, nette et légere. L'impétuosité de sa tête ne troubloit point le calme de sa main, et le métier patient de copiste ne pesoit point à cette ame de feu qui, à cet égard, au moins savoit se dompter. On a remarqué que l'écriture des têtes foibles ou mauvaises a quelque chose de chargé, de bizarre et de confus. Il semble que l'extravagance de leur

cerveau se communique jusqu'au bout de leurs doigts. Diderot avoit aussi une écriture fine, légere et de plus très-exacte. Cet homme, qui joignoit à la plus rapide volubilité d'expressions une foule d'idées qui se pressoient tumultueusement, dessinoit, pour ainsi dire, son écriture, et mettoit dans son style cette précision qui manquoit à la chaleur de ses discours.

La musique de Rousseau est très-volumineuse; nous en avons reconnu dans beaucoup de maisons; ainsi cet homme, que dévoroit le feu sacré, fut volontairement *scribe* (1) quinze années de sa vie; ce qui doit bien plus nous étonner que de l'avoir vu volontairement *pauvre*. Encore une fois,

(1) Je conçois que l'on rame et cependant que l'on vive aux galeres; mais que l'on copie journellement les idées et les sentimens d'autrui, quand on a soi-même des sentimens et des idées! oh! un tel modele de patience me fait admirer la force de son caractere; car ce sont les petites choses qui doivent coûter le plus à ceux qui sont nés pour les grandes. Ayant d'abord écrit ses *Mémoires* ou *Confessions* avec une encre fort blanche qui papillotoit à la vue, il repassa laborieusement la plume sur son ouvrage depuis le premier mot jusqu'au dernier, et j'ai vu la copie ainsi retravaillée.

qu'on ne nous interdise point des détails qui cessent d'être minutieux, quand ils font connoître le caractere d'un homme aussi problématique, et qui, par l'influence de son génie sur son siecle, lui a donné une impulsion qui se propagera dans les siecles suivans.

Disons donc que Rousseau avoit un penchant léger pour le bon vin (1), et qu'il ne s'en cachoit ni dans ses écrits, ni dans la conversation de la table, persuadé qu'on ne craint point l'indiscrétion du cœur, quand le cœur ne recele point de secret qu'il faille cacher. Nous savons encore qu'il aimoit de passion la société des femmes ; et lorsque le cercle étoit peu nombreux, et qu'on l'avoit mis à son aise, il étoit facile alors de

(1) C'est avec chaleur qu'il écrivit à l'abbé Raynal sur les mixtions perfides et les meurtrieres fripponneries des marchands de vin de Paris ; et c'étoit, selon lui, la réforme la plus urgente qu'on dût faire. Il exprimoit la plus violente indignation contre ces empoisonneurs qui font du *vin sans raisin* ; sa lettre fut insérée dans le Mercure ; mais toutes les ordonnances de police sont restées à ce sujet sans exécution. En sera-t-il toujours de même ?

reconnoître l'auteur aimable et passionné de la *Nouvelle Héloïse*, sur-tout si un *forté-piano* se rencontroit à quelque distance de sa main ; il y voloit, et il faisoit régner dans l'expression pure de son chant des accords graves, tendres et mélancoliques, qui, par degrés, amenoient le *sourire* sur les levres, et les *larmes* dans les yeux.

Enfin, comme si ce grand homme devoit avoir en tout une destinée qui le séparât des autres hommes, sa mort fut prompte et douce ; il ne connut ni les angoisses du dernier moment, ni les douleurs de la maladie qui forment le cortege funebre de la mort, et sont souvent plus cruelles. Rousseau s'éteignit en regardant le ciel avec le ravissement d'une ame religieuse, pénétrée de la grandeur et de la bonté de l'Etre-Suprême, et après avoir exhalé ce souffle, qui fut certainement chez lui une émanation de la divinité, il fut le premier des hommes, en France, qu'on ait enterré à la maniere des Grecs et des Romains. Son tombeau, visité par ceux qui, dans toutes les nations, ont lu ses ouvrages, est maintenant un monument sacré auquel on rend un hommage que peu de rois obtien-

nent, celui d'être couvert des larmes que répandent l'admiration et la reconnoissance publique ; tant il est vrai que l'homme de génie vertueux jouit aussi, même lorsqu'il n'est plus, d'une souveraineté qu'il ne doit qu'à lui-même ! O Rousseau ! Les épitaphes accumulées sur ta tombe attestent qu'à l'enthousiasme qu'inspirent tes ouvrages se joint un amour tendre pour ta personne, et une pitié sentimentale sur les malheurs de ta vie et les erreurs de ton imagination : oui, en te lisant, on dira : *Il rend l'homme de bien plus content de l'être, plus décidé à l'être toujours ; et ton éloge sera fini* (1).

(1) Les portraits que nous avons de Jean-Jacques le calomnient, excepté celui de *Houdon*. Tous ses traits se terminoient en finesse ; la taille bien prise, la jambe fine, un joli pied, la physionomie animée, la bouche mignonne, les yeux petits, mais qui lançoient le feu ; tel il étoit. Le son de sa voix étoit d'une douceur ravissante, et son chant avoit beaucoup d'expression. Il n'avoit point le charme de la saillie ; il sembloit s'arrêter pour comprendre ; ses réponses, quoique naturelles, portoient l'empreinte d'une sorte de méditation ; on eût dit, si on ne l'eût pas connu, que sa conception étoit lente et difficile ; véritablement civil et chaste dans ses paroles, il ne confondoit point les nuances dans la société ;

La

La cendre de Voltaire n'a pas reçu les mêmes honneurs; on épuisa les louanges sur le théâtre de Paris, où il fut justement couronné, et son triomphe finit avec la représentation de sa piece; mais pourquoi ne s'arrête-t-on point devant son tombeau avec ce recueillement profond, avec ce respect religieux et tendre qui saisissent l'ame quand on aborde *l'île des Peupliers?* Voltaire cependant fut le bienfaiteur de la raison humaine, l'ennemi triomphant du fanatisme, le restaurateur de l'innocence opprimée, et le protecteur ardent d'une foule de malheureux!

Un petit résumé des injures prodiguées à

---

jamais son ton, son geste, son attitude, ne voulurent dire aux autres : *Je suis un homme célebre.* Il se coëffa de bonne heure avec une petite perruque ronde; ce qui lui ôta le trait de physionomie, et cacha la forme antique de son front; dès-lors il se revêtit d'habits propres, simples, unis, bruns, et sans épée, quoique ce fût alors la mode reçue et universelle. Causant une fois avec lui, vers le Pont-Royal, je le quittai, et un élégant de ce temps-là me dit : *Vous étiez-là avec votre tailleur;* quand je lui eus dit que c'étoit Jean-Jacques, il courut précipitamment à lui, et tourna vingt fois autour de sa personne; ce qui inquiéta beaucoup l'ombrageux philosophe.

cet écrivain illustre consoleroit sans doute de l'ingratitude des hommes ceux qui se dévouent à les éclairer, et l'on remarqueroit d'un côté le noble silence de Rousseau, qui ne se permit jamais qu'un ou deux traits des plus modérés contre un rival couvert de gloire, devenu son ennemi; et de l'autre, l'amour-propre en délire qui a déshonoré l'art des vers (1) par une production monstrueuse, ouvrage tombé dans un oubli profond, malgré son mérite poétique, et dont le public a fait justice, même du vivant de son illustre auteur.

Il résulte de cette observation une grande vérité; c'est qu'on démêle, pour ainsi dire, quelques années après la mort d'un écrivain, l'accent de la postérité et son jugement irrévocable; motif d'encouragement pour les écrivains généreux et d'effroi pour les usurpateurs de la rénommée (2).

---

(1) La Guerre de Geneve: poëme qui met au grand jour l'*ame* de Voltaire, et bien mieux que ses ennemis ne l'eussent pu faire.

(2) Il faut avouer qu'il doit beaucoup à Montaigne et à Séneque; le charmant écrivain que ce Montaigne! et Rousseau l'avoit bien lu dans sa jeunesse, et il l'a souvent

mis à profit sans trop le citer : mais, dans un autre âge, ayant essayé depuis plusieurs fois de l'ouvrir, il avoit été forcé d'y renoncer, parce qu'en le relisant, il sentoit, disoit-il, renaître des douleurs qu'il avoit éprouvées jadis à l'époque de sa premiere lecture. C'est ainsi qu'il étoit encore l'esclave de son imagination dans l'étude de la botanique ; il l'aimoit moins comme science que comme amusement, et comme un moyen de reproduire en lui certains sentimens agréables qu'il avoit éprouvés dans sa jeunesse, ou dans l'âge qui la suit. La vue de telle ou telle plante le reportoit à l'état ou à la sensation de plaisir où il s'étoit trouvé la premiere fois qu'il avoit apperçu et remarqué cette plante ; mais celles qui pouvoient lui rappeller des momens de peine, des époques fâcheuses, étoient marquées en noir dans son souvenir, et il trembloit de les rencontrer. La pervenche avoit été témoin d'un de ses instans de bonheur ; c'étoit sa plante chérie, et il la revoyoit toujours avec transport. Ainsi son existence étoit attachée, et comme dispersée parmi les plantes et les objets de la nature. Le passé continuoit de modifier pour lui le présent ; et cet homme, tout imagination et tout sentiment, avoit un champ de jouissances et de souffrances plus étendu que chez les autres hommes.

Fin du premier volume.

TABLE
DES SECTIONS.

Premier Volume.

CTION PREMIERE, *pag.* 1
TION II, 45
TION III, 159
TION IV, 205
TION V, 228

Fin de la Table du premier Volume.

DE

J. J. ROUSSEAU,

CONSIDÉRÉ

COMME L'UN DES PREMIERS AUTEURS

DE LA RÉVOLUTION.

PAR M. MERCIER.

Si la Nation Françoise est avilie, c'est par le fait d'autrui et non par le sien. Souvenez-vous, Milord, qu'elle ne sera pas vile dans vingt ans.

Lettres de J. J. Rousseau à Milord Maréchal, en 1768.

Songez qu'on peut acquérir la liberté, mais qu'une fois perdue on ne la recouvre jamais.

Contrat Social.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue

Les Lettrés ont eu en général plus d'influence politique que l'envie ne leur en accordoit communément ; et c'est Rousseau qui nous a enseigné les moyens les plus sûrs de cultiver à l'avenir la philosophie naturelle, base de toutes les loix heureuses et sages.

Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas. (Emile). Parle, Jean-Jacques, parle, nous avons appris à te comprendre.

DE
JEAN-JACQUES
ROUSSEAU,

CONSIDÉRÉ COMME L'UN DES PREMIERS AUTEURS DE LA RÉVOLUTION.

SECTION VI.

NOUS avons toujours retardé d'aborder une question *ardue*; c'est de savoir d'abord s'il *existe*, et alors en quoi *consiste le droit* du peuple de changer *le gouvernement* à des époques variables ou déterminées. Rousseau, Mably et plusieurs publicistes ont été *versatiles* sur cette profonde question, comme s'ils avoient craint eux-mêmes de prononcer nettement, ou que ces vérités-là ne fussent

pas encore *mûres* pour nous. Rousseau a dit : *Si lors du pacte social il s'y trouve des opposans, leur opposition n'invalide pas le contrat; elle empêche seulement qu'ils n'y soient compris; ce sont des étrangers parmi les citoyens.* Il résulte évidemment de ce passage que, ou le pacte social est nul, ou la majorité doit forcer la minorité ; si la minorité doit obéir quand le *pouvoir constituant* s'est expliqué, le peuple n'est-il pas enchaîné par la loi de ses représentans ? Rousseau ne dit-il pas précisément dans le *chapitre du souverain : Afin que le contrat social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre :* ces expressions ne déterminent-elles pas que la loi doit être invariable, et qu'il n'est plus permis au peuple d'y toucher ? D'un autre côté, Rousseau dit : *Renoncer pour l'avenir à une plus grande liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs.*

Comment concilier ces idées? Il me semble que Rousseau n'a point été curieux d'affirmer sa pensée, et nous n'avons jamais rien pu trouver dans ses écrits qui déterminât d'une maniere positive le droit de changer le gouvernement.

Après la premiere convention il y a eu un engagement réciproque; comment concevoir que la nation ne puisse s'imposer une loi inviolable pour elle-même? Dès que le corps peut rompre les liens par lesquels il a sa *forme*, il peut dès-lors se dissoudre; les loix publiques et fondamentales sont renversées; mais Rousseau dit: *qu'on peut être libre et contraint en même-temps*; la solution du problême est dans ces mots: il y avoit longtemps que je cherchois à concilier ces deux qualités, et j'oserai donner ici le *commentaire* de son fameux *chapitre du souverain*. J'examinerai quand, pourquoi, comment, et jusqu'à quel point la souveraineté est inaliénable.

D'abord le grand principe des conventions nationales seroit-il mis en oubli parmi nous, et serions-nous assez légers pour ne pas exprimer la différence qui existe entre une assemblée constituante et une législature?

Comment concevoir une constitution sans corps constituant? Comment imaginer que toute législature pourra détruire le corps constituant (1)?

(1) Hobbes remarque qu'il ne peut y avoir de gouvernement solide sans un *centre d'autorité* au-delà duquel on ne puisse plus recourir à une autre puissance; mais si plusieurs ancres assurent mieux le vaisseau qu'une seule, les formes du gouvernement démocratique l'emportent sur la monarchie; et une assemblée nationale vaut infiniment mieux que le *conseil* d'un roi. Quelle différence! les lois se taisent sous un souverain, au lieu qu'elles parlent également en faveur du pauvre et du riche dans un gouvernement démocratique. Chaque citoyen peut ouvrir des avis pour le bien public, et le patriotisme y a une voix. Ce gouvernement a pour but la félicité du peuple, et non celle de quelques particuliers. Tous ont même droit au gouvernement: quoique de condition différente, tous jouissent des mêmes priviléges. L'honneur n'est pas déféré à la noblesse, mais au mérite; la pauvreté ni l'humble naissance n'empêchent pas un homme de monter aux dignités, pourvu qu'il s'en rende digne, et qu'il puisse être utile à son pays; enfin, la libre discussion des affaires publiques conserve à chacun sa franchise, son caractere et son énergie. Trouvez-moi de tels avantages dans l'état monarchique! puisque ce principe n'est pas douteux, *que le regne de la loi ne soit préférable à celui des hommes*.

Le peuple a-t-il le droit de reviser les loix qu'il a établies, c'est-à-dire, de déranger à son gré, par raison ou par caprice, le point central du gouvernement, ou bien, en d'autres termes, de réédifier les fondemens de la constitution ? Rousseau le pensoit ; mais Rousseau avoit alors pour point de vue une petite cité, et il en vouloit à ses magistrats ; il n'a point porté ses regards ni ses idées sur l'organisation des vastes empires ; n'ayant pas prévu le cas où nous nous trouvons, il n'a pu traiter la question, ni la résoudre (1).

---

(1) En général Rousseau (on doit l'avouer) avoit pour point de vue éternel la Suisse sa patrie et un peu l'Angleterre ; c'étoit déjà beaucoup il y a trente ans ; dans *ses Lettres de la Montagne*, il est descendu dans une foule de petites idées contentieuses qui obscurcissent quelquefois ses propres principes ; la Suisse qu'il envisage perpétuellement, et qui sert toujours de base à ses raisonnemens, n'est point *une* et ne peut pas l'être ; tous ses petits cantons n'étant unis que par des traités et pouvant se faire mutuellement la guerre, ce sont des souverainetés différentes, liées par la crainte et leurs besoins mutuels, mais non une seule nation. Aussi les treize cantons sont-ils très-heureux d'être défendus par leurs montagnes, leur courage, et sur-tout par leur pauvreté ;

Tous les droits avoient toujours été méconnus ou confondus en France ; la souveraineté, qui n'est ni divisible ni aliénable, avoit été divisée et aliénée ; les rois, qui n'en étoient que les dépositaires, avoient partagé l'empire comme un héritage ordinaire ; et bientôt, à force de donner les domaines de la couronne pour se gagner des créatures, les monarques françois se trouverent moins puissans que quelques-uns de leurs vassaux. La féodalité avoit tout envahi ; de sorte que

---

leur *physique* les a infiniment mieux servis que leur *politique*.

Rousseau n'ayant entrepris les *Lettres de la Montagne* que pour prendre la défense de l'*Emile* et du *Contrat Social*, et démontrer en même-temps l'injustice des persécutions et l'irrégularité des procédures exercées contre lui, à ce sujet, par les magistrats de Geneve, il en résulte que ces lettres sont plutôt un *plaidoyer*, un *factum justificatif* qu'un ouvrage politique. Il a bien fait remarquer dans ces *lettres* que les *petites autorités*, toujours plus exigeantes, plus rigides, plus importunes que les grandes, ne cessoient de l'être qu'alors qu'elles sont contenues par de plus éminentes. Voilà le grand vice des villes helvétiques ; qu'il ne devienne pas le nôtre, vu nos très et trop nombreux officiers municipaux ; mais les législatures suivantes ne manqueront pas de les réduire.

nos rois, qui se croyoient souverains, ont toujours été gênés dans la plénitude du pouvoir, et faute par eux de n'avoir pas assez abattu de priviléges; tout étoit dans une confusion affreuse, lorsque l'excès du danger a forcé la convocation des *états-généraux*.

Il faut d'abord bien comprendre ce que c'est que la *représentation nationale*; c'est toute la force du corps social transmise à quelques-uns; c'est la nation siégeant *en lumieres*; et si elle n'est pas là, où sera-t-elle? car il lui est impossible de s'assembler autrement.

Le représenté n'est plus le représentant; le peuple fait faire ce qu'il ne peut pas faire par lui-même. Le *veto* qu'il voudroit ensuite s'arroger auroit quelque chose de supérieur au caractere de législateur, et qu'y a-t-il au-dessus de ce titre? Confondez le représentant et le représenté, les erreurs s'accumulent; elles sont subversives de tout l'ordre social.

Rousseau avoue qu'il est impossible qu'un peuple soit libre sans se donner des représentans; donc dès qu'ils sont *créés*, ils héritent de la toute-puissance du peuple;

les volontés particulieres sont dès-lors anéanties, parce qu'elles ne formeroient qu'anarchie et confusion ; or, si la volonté générale a voulu sortir du cahos des volontés particulieres, c'étoit pour s'établir d'une maniere fixe et durable, c'étoit pour se dérober à des revisions partielles ; car jamais l'action législative n'auroit son plein effet, si l'on revenoit incessamment à un examen nouveau des bases constitutionnelles ; ce seroit ouvrir la porte à d'interminables discussions, et tout seroit bouleversé.

Lorsqu'il s'agissoit de former les *états-généraux*, les provinces avoient leurs différens priviléges ; les cahiers ont été dirigés, non par l'*esprit public*, mais par l'*esprit particulier* ; et où en serions-nous aujourd'hui, si chaque représentant n'eût osé sortir de son cahier ? Tout ce qu'a fait l'assemblée nationale, elle l'a fait au nom de la nation ; le peuple avoit dit à ses représentans : *Soyez nos législateurs ; vous savez ce qui nous convient ;* les provinces ont sanctionné ce pouvoir en adhérant de toutes parts aux décrets, et en les mettant à exécution.

La souveraineté de la nation est toujours

entiere ; car elle a toujours pour sa vengeance l'*insurrection* (1) ; mais on ne sauroit faire une loi positive de ce droit terrible ; dès-lors point de milieu ; le peuple ou doit se soulever soudain contre une loi, ou obéir ; mais il doit obéir, parce qu'il obéit à lui-même ; ses représentans ne sont donc pas des commissaires passifs, car le peuple s'aviliroit lui-même.

Quoi ! les députés d'un peuple indépendant seroient *dépendans* dans les fonctions de la pensée, dans celles de la législation ! ils agiroient pour la liberté sans avoir la liberté personnelle ! Les loix, qui doivent

(1) L'insurrection ou soulévement général est l'effort critique du mécontentement des peuples ; l'inobservation du pacte social en est le motif ; jamais un peuple entier ne s'est soulevé sans les plus fortes raisons, parce que les hommes en général souffrent les premiers maux, et qu'il faut les irriter vivement pour les porter à une résistance dangereuse ; mais quand un peuple est en insurrection il faut qu'il triomphe : car si le prince est vainqueur, ses courtisans ne manqueront pas de lui faire dire comme à Roboam : *Vous avez été fouettés avec des verges, et vous serez fouettés avec des scorpions.* Tous les insurgens sont nécessités à vaincre, et voilà pourquoi ils sont ordinairement victorieux.

soumettre, seroient soumises à la revision de la multitude ! et à quel point commenceroit la législation, à quel point commenceroit la soumission ? Ce point là seroit perpétuellement indéfini ; lorsqu'une *premiere couche* de peuple auroit confirmé l'ouvrage d'une législature quelconque, une *seconde couche* apparoîtroit soudain, et elle seroit inévitablement suivie de *plusieurs autres*.

Une grande société étant dans l'impuissance de faire des loix, elle réduit ses forces, son étendue ; elle concentre ses lumieres, elle se représente elle-même ; et si cette représentation étoit nulle, elle devroit alors assembler *jusqu'au dernier individu*.

Ce qui a occasionné l'erreur, c'est qu'on n'a jamais bien su distinguer la *souveraineté* et le *souverain* ; la *souveraineté* réside dans la nation ; mais les représentans ou délégués de la nation forment le *souverain* ; le représentant n'est ni un esclave ni un simple mandataire ; il est *investi* du pouvoir national ; alors le *souverain* intime à la nation d'obéir aux loix qu'elle s'est faites jusqu'à ce qu'elle reprenne sa *souveraineté* physi-

que, qui ne se manifeste ou qui ne doit se manifester que lorsqu'elle est visiblement lésée; il est bien évident, et dès-lors incontestable, que la nation s'est solemnellement engagée non à *faire la loi*, vu qu'il y a impossibilité, mais bien *à la recevoir* du génie de ses représentans.

Cette loi nécessaire (parfaite ou imparfaite) est mise en dépôt entre les mains du *souverain*; celui-ci doit la maintenir, la conserver, la proclamer; la confusion de la *souveraineté* et du *souverain* briseroit inévitablement toutes les bases fondamentales du pacte social; delà ces idées fausses qui établiroient le peuple maître de la pensée de ses représentans, en osant prétexter la plus déplorable idée qui puisse égarer la politique; l'idée chimérique de la perfection des loix humaines.

Il n'y auroit rien de stable dans le gouvernement si la *souveraineté* vouloit à chaque instant interroger, réformer le *souverain*; si, après la publique discussion des loix, des voeux particuliers aspiroient à représenter la volonté générale; on reverroit naître en politique le monstrueux système de *Spinosa*, qui attribuoit une portion de la divinité à

chaque élément de la matiere, et ce système extravagant ne seroit pas une image trop imparfaite des changemens fantasques et des contradictions erronées de la présomptueuse multitude.

En distinguant la *souveraineté* et le *souverain*, on ne conteste point à la nation sa puissance, ce qui seroit une absurdité ; mais si elle vouloit reprendre à la fin de chaque législature cette puissance, elle seroit opposée à elle-même et semblable à la boule de vif-argent. Le gouvernement devenu fluide seroit à jamais sans mobile et sans force.

Si la nation a la faculté de *détruire*, elle a la faculté de *créer* ; or, en créant le corps législatif, elle se soumet au pouvoir législatif ; elle s'y soumet, d'abord parce qu'elle ne peut pas agir autrement, ensuite pour l'intérêt de son repos et de son bonheur ; la nation peut surveiller le corps législatif, le stimuler, le redresser dans des écrits publics ; mais en même-temps elle ne peut désobéir sans la prompte désorganisation de l'état social.

La nation se trouve donc enchaînée par la puissance morale qu'elle a établie ; la

souveraineté doit céder au *souverain*, lequel est son propre ouvrage ; elle lui a donné un consentement légal, une force, une dignité inviolable ; car sans cela qui voudroit accepter des fonctions aussi importantes et qui reposeroient sur une base toujours incertaine ? Où les législateurs puiseroient-ils la fermeté, le courage de faire le bien ? Le peuple leur auroit dit : *Allez, faites des loix pour nous, nous nous en remettons à vos lumieres, à votre probité, à votre patriotisme ;* et on leur dira le lendemain : *Vos loix ne sont plus des loix, nous allons les refaire ou les modifier ;* alors la législation, tiraillée par tous les mouvemens populaires, n'offriroit plus qu'une confusion d'idées qui, dût-elle enfin aboutir au meilleur résultat, auroit confondu la *souveraineté* et le *souverain*, et tué celui-ci pour le malheur de la premiere ; alors il ne seroit plus besoin d'envoyer des êtres pensans, des génies lumineux, des patriotes sensibles et courageux ; le *matériel des cahiers* composeroit une *loi*, qu'on peseroit comme des poids physiques ; la *loi* seroit décidée par la *pesanteur* ; et le peuple, pour avoir voulu être *souverain* et opprimer le génie de ses repré-

sentans, verroit tout retomber dans le cahos ; car le peuple ne peut qu'avoir la *souveraineté*, et s'il prétend au-delà il s'égare et se perd.

Or, le peuple n'a-t-il donc pas assez de sa force redoutable, et qu'il doit craindre lui-même tout le premier ? N'a-t-il pas assez de cette inspection rigoureuse, de cette surveillance perpétuelle qu'il peut déployer autour du corps législatif, et que rien ne peut lui ravir ? N'a-t-il pas dans tous les temps une communication ouverte avec la puissance qu'il s'est donnée ? N'a-t-il pas le droit de pétition qu'il conserve essentiellement et qui devient en d'autres termes une vraie censure ? N'est-il pas présent à toutes les délibérations ? N'a-t-il pas une foule immense d'écrits pour prévenir les erreurs ? Et lorsqu'il a, pour ainsi dire, dirigé ce principe pensant et créateur de la loi, ira-t-il l'avilir ou l'humilier en le faisant descendre dans toutes les parties infimes et non éclairées du corps social ? C'est comme si le cerveau de l'homme abandonnoit ou pouvoit abandonner le poste honorable qui lui a été destiné pour se répandre et se détériorer dans d'autres organes qui n'ont ni ses facultés ni sa noblesse.

Le corps législatif ne doit plus compte de ses opérations qu'à la nation en masse, c'est-à-dire, à l'opinion publique, à cette force invisible et perpétuelle qui agit dans le temps et sans violence, qui persuade sans armes, qui rétablit sans secousse ; les législateurs répondront sans doute de leurs loix aux lumieres publiques, mais non à ceux qui les ont nommés, car le *représenté* n'a point d'action sur le *représentant* ; le *constitué* est mis au-dessus du *constituant* ; la *souveraineté* ne peut attaquer le *souverain* ; car il faut que le royaume soit un *tout* ou ne forme que des individus épars ; que la France ait un gouvernement, ou que chaque municipalité soit un gouvernement particulier.

Or, la souveraineté n'a son plein effet que chez un peuple très-nombreux ; toutes ces petites républiques ne forment aucun poids respectable, ou du moins leur pondérance est si variable que les confédérations les gênent plutôt que de les servir ; quand la souveraineté n'a point un caractere majestueux le *souverain* est foible à coup sûr.

La *souveraineté* est une, mais remarquez bien qu'elle ne peut s'exercer que par le

souverain; c'est le *souverain* qui donne l'ame et la vie à la *souveraineté*; le *souverain* en France est composé de l'*union* du *pouvoir législatif et exécutif*; la *souveraineté* de la nation ne sauroit livrer la guerre à ce *souverain* sans se détruire elle même.

C'est aux vastes états et presque point à d'autres qu'il appartient spécialement de conquérir la *souveraineté* pleine et absolue, et, ce qu'il y a de plus difficile encore, de la maintenir.

Les petits états sont toujours menacés du despotisme ou des hauteurs aristocratiques; c'est à une nation forte par sa richesse territoriale qu'il convient d'exprimer ses volontés concordantes; mais si elle veut jouir d'une pleine liberté, il faut qu'elle reconnoisse le *souverain*, c'est-à-dire, en d'autres termes, le *point central* de sa force, de son intelligence, de son activité; sans ce point central, tout se désorganise, le peuple n'a plus de *souveraineté*, faute d'avoir su respecter le *souverain*.

L'organisation d'un grand peuple n'existera complétement que quand le *souverain*, créé par la *souveraineté*, commandera à tous au nom des loix, et que nulle puissance

ne

ne le contrebalancera dans cette exécution sublime.

Plus la population est nombreuse plus le *point central* doit avoir de force ; l'exercice de la *souveraineté* du peuple deviendroit impossible sans le *souverain* ; car le chef-d'œuvre de l'esprit humain n'est pas de faire de bonnes loix, mais de veiller à leur exécution et de les rendre *infaillibles*.

Après avoir défendu sans équivoque, je pense, les droits du *souverain*, ne tuons pas le peuple, car il n'y auroit plus de *souveraineté;* sa volonté décrétée par ses représentans et non la volonté des représentans eux-mêmes, voilà *le fondement de la loi ;* ensuite cette volonté nationale modifiée par le décret et sanctionnée par le monarque chargé du pouvoir exécutif, voilà certes la *loi* à laquelle la *souveraineté*, le *souverain* et le *roi* doivent obéissance ; devant elle tout se tait, tout se confond.

Il n'existe plus ni souveraineté ni souverain, ou pour mieux dire, elle est en même-temps souveraineté, souverain et pouvoir exécutif ; il n'y a plus ni volonté particuliere, ni municipalités, ni départemens, ni directoires ; tout est citoyen, hors le prince, dont

la personne est sacrée et appartient à la *souveraineté*. Qui veilleroit à la garde des loix ? Qui les feroit exécuter ? C'est la cheville ouvriere, l'ame du corps politique, le centre de la volonté générale, c'est le gardien du palladium.

La *souveraineté* repose originellement dans les *cahiers* dès qu'ils ont été délivrés aux représentans ; et ce n'est que dans ce sens qu'ils forment le *souverain ;* ils sont chargés de faire connoître la volonté générale, et la volonté générale est la *loi.*

Les loix constitutionnelles étant sorties des *cahiers* sont des loix invariables, mais ne sont pas pour cela *éternelles ;* le temps est un destructeur qui mine toutes choses, qui métamorphose en poison actif le suc nourricier ; point de doute qu'à *certaines époques* la *souveraineté* du peuple ne soit en droit de revisiter les bases fondamentales de la *constitution* : mais ces époques, sauf les plus impérieuses circonstances, doivent être déterminées par le *pouvoir constituant* à de très-longs intervalles, s'il est possible.

La *premiere législature* forme de toute nécessité *ce pouvoir* ; il agit dans toute sa plénitude, quant aux loix constitutionnelles ;

mais lors d'une nouvelle législature, les départemens pourront dans leurs cahiers reprendre en *sous-œuvre* la besogne qui, hors des loix constitutionnelles, leur paroîtra défectueuse ; et en supposant que ces départemens puissent s'oublier au point de tout ratifier et de défendre toute espece de changemens, ils ne pourroient, sans un despotisme ridicule, assujettir les législatures suivantes.

Tout au plus et à la rigueur *une race* peut parler pour elle, mais jamais pour celle qui doit la remplacer ; ce seroit renverser tous les principes de la liberté et mettre la *souveraineté* en curatelle, ce qui répugne à la raison, à la dignité de l'homme, à son essence. Le temps doit donc amener dans les législatures suivantes des *cahiers nouveaux* dictés par l'esprit public, et cet esprit susceptible de perfection ne peut être ni soumis ni enchaîné par une législature précédente ; le représentant ne seroit plus représentant s'il pouvoit totalement négliger ou oublier ses *cahiers*. Il y a quatre-vingt-trois départemens ; si la majorité des cahiers se décidoit impérieusement et textuellement en faveur d'une nouvelle loi, il est clair

que cette loi seroit l'ouvrage du peuple, et commanderoit aux représentans, non la loi peut-être, mais la discussion publique, car ils n'ont de puissance que ce que leur en a délégué le peuple.

La premiere législature, forcée de poser des bases fondamentales, a été *investie* nécessairement du *pouvoir constituant*, ainsi que le numéro *un* est le chiffre générateur des autres ; la nation a donc dû s'abandonner à ses premiers législateurs, mais ceux qui viendront après ne pourront exercer les *mêmes droits*, car ils pourroient ébranler l'édifice, et ils ne sont appellés qu'à le perfectionner.

La *souveraineté* est certainement bien au-dessus du *souverain*, et elle seroit fort au-dessous si celui-ci pouvoit agir sans elle et contre son gré et ses ordres. La *souveraineté* réside dans le peuple ; c'est sa volonté qui indique la *loi*, et cette volonté est grande et majestueuse, comme étant celle de plusieurs millions d'hommes : regarder les représentans comme maîtres d'innover et de tout changer à leur gré, ce seroit en faire la *souveraineté* même, ce qui répugne et est une vraie hérésie.

D'ailleursne confondons pas mal-à-propos le *représentant* avec le *législateur;* le premier est l'individu chargé de faire connoître la volonté partielle du peuple et de réunir en masse ces volontés partielles pour faire connoître la volonté générale qui est et devient la *loi;* et où en serions-nous, bon Dieu, sans cela ? un *César*, un *Mahomet*, un *Cromwel*, tout génie transcendant, fait pour subjuguer, deviendroit le maître de la volonté et la feroit parler à son gré ; un monarque qui gagneroit un jour une centaine de *représentans* nous replongeroit dans l'esclavage ; quelques hommes dans toute assemblée entraînent les autres par la force de leur génie ; gagnez ceux-là, tout seroit perdu. Une nation qui auroit un roi riche de trente à trente-cinq millions de revenus, n'est-il pas clair qu'en *thésaurisant* quelques années, il pourroit gagnez la plus grande partie des représentans, et asservir la nation en asservissant le *souverain ?* N'est-il pas clair que le peuple n'auroit plus pour lui que le moyen de l'*insurrection;* mais cette force redoutable du peuple, il ne faut point en parler, il ne doit en faire usage que dans les temps d'oppression, de tyrannie; et la loi

qu'il prononce lui-même ne doit pas le mettre dans ce cas-là ; gardons notre *souveraineté*, établissons-la dans un *bon écrit*, apprenons au peuple ce qu'il est ; nos *représentans* passent et passeront comme l'ombre ; mais la nation immortelle a l'*immortelle souveraineté* (1). La *première législature* a dû faire les loix constitutionnelles ; ce premier acte de nécessité absolue fut un événement extraordinaire (qui n'a eu rien de commun avec la *souveraineté*), mais qui est devenu

---

(1) Le prétendu corps intermédiaire nommé *parlement*, et l'autre nommé *noblesse*, le premier, chargé d'un prétendu dépôt de loix fondamentales, le second, qui s'intituloit : le rempart de la patrie, n'existoient heureusement pour une grande nation que dans un recueil de *logogriphes politiques*, dont on la berçoit depuis trois cens années. Toutes ces puissances *interposées* entre le trône et le peuple ayant un intérêt de corps et un esprit de corps très-différent de l'intérêt public et de l'esprit public, mettoient plus de passion à étendre leurs prérogatives spéciales que de zele à défendre les droits communs ; les choses publiques sont celles qui ne peuvent être bien faites *que par le concours de tous ;* c'est alors que la *constitution* peut réunir le plus facilement la sagesse du conseil avec l'unité du dessein et la promptitude de l'exécution.

légal d'abord par l'*insurrection* du peuple, lequel signifie ainsi sa volonté et fait usage de son incontestable *souveraineté*; le peuple ensuite a *sanctionné* la conduite de ses représentans, et par des *adhésions nombreuses et presque universelles* les a ainsi établis ses *législateurs*; mais si ce peuple n'eût pas été dans les fers de l'oppression, s'il eût joui depuis quelque-temps de sa liberté, il n'auroit pas permis à ses *représentans* de s'ériger ainsi en *législateurs*, et certainement ceux-ci se seroient bien gardé de le faire; c'est le besoin, c'est le danger, c'est le péril urgent qui les a fait ce qu'ils sont.

Il est à remarquer ensuite que les *cahiers* s'accordoient tous en un point seul, qui étoit la *demande formelle d'une constitution*; les autres points étoient presque tous inconciliables et même contradictoires entr'eux. Depuis, les procès-verbaux du pacte fédératif, dont la collection sera un monument éternel d'adhésions, le consentement général du peuple, la minorité elle-même qui ne peut contester l'existence de l'*assemblée nationale*, puisque le parti aristocratique en forme une partie intégrante, assidue à la tribune, ardente à s'en emparer, tout prouve

que la majorité des suffrages dans toutes especes de délibérations publiques doit exprimer la volonté générale et faire la loi, et que cette loi, quand elle est sanctionnée, doit être respectée par tous les citoyens, comme la regle seule de leur conduite dans tout état social, quelques opinions contraires qu'ils puissent avoir ; voilà les principes évidens, les principes incontestés, mais qu'on est forcé de ramener sans cesse sous les yeux des ennemis de la révolution.

Résumons : *le premier corps législatif*, comme *pouvoir constituant*, ne doit point compte de ses opérations ; mais les *corps futurs* le devront, parce qu'ils ne seront pas *législateurs ;* ils ne seront que les dépositaires de la *loi* consignée dans les *cahiers* du peuple, ou s'ils sont législateurs, ce sera d'après leurs *cahiers* ou d'après quelques *circonstances imprévues ;* le peuple propose la loi et l'ordonne, ses représentans la décretent, le roi l'approuve ou la suspend, c'est lui qui en est le *gardien* et qui préside à son exécution ; la volonté du peuple fait tout ; la législature ne peut vouloir que ce qu'il ordonne, et le *roi* que ce que la législature a décrété et présenté à sa sanction.

Voilà certainement *trois pouvoirs* très-distincts, puisque l'on veut *trois pouvoirs*, et c'est bien tout ce qu'il faut pour une bonne machine. Le peuple ! le peuple ! qu'on l'éclaire et cela suffit ; tous les trésors du Mexique ne le corromproient pas.

Le pouvoir exécutif obéit à la *loi* et la maintient en vigueur ; si ceux qu'il charge de son exécution font des fautes, ils sont *responsables*, et ceux qui font la loi, ou pour parler françois, qui la *décretent* d'après des volontés connues, ne seroient pas comptables à la *souveraineté ?* Mais n'est-il pas clair dès-lors que la *souveraineté* seroit soumise au *souverain ;* ne seroit-ce pas nous ramener les *lits-de-justice*; et quelques millions d'economie distribués avec art ne pourroient-ils pas à chaque *législature* nous faire craindre de retomber dans les fers ?

Tout ne seroit-il pas perdu, enfin, si nos *représentans* étoient toujours réputés *législateurs?* Qui ne sent que dès-lors il n'y auroit plus rien de stable ni de permanent parmi nous ? Quelle loi que celle qui pourroit être abrogée tous les deux ans ! Toutes les fortunes ne seroient-elles pas perpétuellement

ébranlées ? Le peuple ! le peuple ! la majesté de l'empire le veut ; la dignité de l'homme le commande.

Qu'à certaines époques les bases constitutionnelles soient revisitées, rien de mieux; mais jusqu'à cette époque tout le monde est soumis aux loix constitutionnelles ; la partie qui les auroit rejettées y est soumise comme celle qui les a approuvées ; car répétons, *afin que le Contrat-Social ne soit pas un vain formulaire ; il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres : que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre* (1).

(1) Si le tout est plus grand que sa partie, si une unité algébrique simple est moindre qu'un nombre triple, et ne peut donner le même produit ; si un poids de vingt-trois liv. est prépondérant à celui d'une liv., il en résulte avec évidence, car telle est la marche de l'esprit humain, il en résulte une préférence à donner aux objets qui frappent le plus nos sens, et moralement et métaphysiquement notre intelligence, par leur grandeur, leur nombre, leur poids et leur extension ; tâchons, dans notre marche assurée, d'attacher, de lier, d'unir les idées duc-

(J. J. Rousseau, Contrat-Social, *chapitre du Souverain.*)

tiles et vraies d'une logique saine et loyale à la froide, mais juste précision du compas mathématique ; sans lui que devenoit le superbe vaisseau de la république ? Le temps pressoit, l'adresse d'un pilote habile ne l'auroit pas empêché de succomber sous la pesanteur de sa charge ; tout-à-coup un cri général s'est fait entendre, les momens sont chers, hâtons-nous de le débarrasser, jettons à la mer tout ce qui est étranger au salut de l'équipage, et qu'importent tous ces énormes ballots de priviléges, d'exemptions, de prérogatives, d'immunités, qui surchargent inutilement le vaisseau conservateur, *sauvons la patrie* ; voilà quel a été le cri public ; c'est la voix prépondérante des citoyens qui a créé le patriotisme, et sa main a plongé de son propre mouvement dans les ténebres de la réprobation ces exemptions abusives, injustes et vexatoires, dont le droit glorieux étoit de rejetter sur autrui, sur la partie la plus indigente, la masse de la dette nationale ; il fut prouvé alors que le tout étoit plus grand que la partie, ou, en d'autres termes, que le peuple est véritablement l'état, que l'état et le peuple sont une seule et même chose, et que leur richesse, leur abondance et leur détresse étant les mêmes, ils sont tous par conséquent inséparables ; il fut prouvé que cette espece de démocratie, au sein même d'un gouvernement monarchique, n'est soumise qu'à un seul chef, mais que ce chef a des loix fondamentales ; il fut prouvé que l'esprit de corps, cet

Il est reçu dans le système des définitions politiques, qu'un peuple, en sens générique,

---

esprit plus difficile à détruire que l'intérêt personnel, devoit s'anéantir pour ne jamais reparoître; on vit fuir cet esprit malfaisant, fléau destructeur de tout pacte social, à la voix du patriotisme, noble et courageux apôtre de la réunion fraternelle et de l'égalité.

C'est que tous les esprits furent convaincus de la nécessité de cette égalité primitive, de cette réunion, de ce ralliement que l'urgence des conjectures appelloit à grands cris. Si dans l'ordre même de la nature cette nécessité a pour base le *droit naturel* et son frere puîné le *droit commun*, c'étoit à lui seul qu'il appartenoit d'extirper les besoins du moment, les abus invétérés dont l'empire françois étoit environné, et de consolider surtout la dette nationale. Nous avons donné un exemple mémorable aux siecles à venir; tous fils de l'état, nous avons senti que la concorde applaniroit la route obstruée qui conduit au bien public et à la régénération de la France entière, notre patrie et notre mere commune; nous avons adopté cet esprit de fraternité et d'unanimité qui doit illustrer à jamais une révolution opérée par la voix du plus grand nombre.

Dans une législation parfaite, la volonté particuliere ou individuelle doit être nulle, la volonté de corps propre au gouvernement très-subordonnée; par conséquent la volonté générale ou souveraine, toujours dominante, est la regle unique de toutes les autres.

(J. J. Rousseau, *Contrat Social.*)

est un assemblage, une aggrégation intime de tous les membres d'une nation. L'expé-

---

Voilà qui est décisif. Ce qui suit l'est encore d'avantage. Quand il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, ce n'est point un engagement qu'il prend, c'est une forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.

Il est vrai que ces changemens sont toujours dangereux, et qu'il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public; mais cette circonspection est une maxime de politique et non pas une regle de droit; et l'état n'est pas plus tenu de laisser l'autorité civile à ses chefs, que l'autorité militaire à ses généraux.

Il est vrai encore qu'on ne sauroit, en pareil cas, observer avec trop de soin toutes les formalités requises pour distinguer un acte régulier et légitime d'un tumulte séditieux, et la volonté de tout un peuple des clameurs d'une faction.

(*Contrat Social*, chap. 18.)

Sidney va plus loin encore; il faut, dit-il, que la monarchie vienne du consentement ou de la force. Pour l'attribuer à la force, il faudroit qu'un seul homme eût été plus fort que toute la nation, ou qu'il eût soumis par sa force tous les hommes de cette nation les uns après les autres; de l'impossibilité de ces deux hypotheses, il infere que toute monarchie vient du consentement du

rience de tous les temps nous a appris que ce corps, cette association, cette confédération naturelle a besoin, pour substanter ses forces partielles, du concours général des membres actifs qui les constituent; la même expérience a démontré que certaines prééminences dans quelques parties peuvent occasionner dans l'ensemble de ses vastes ressorts un engourdissement, une inertie

---

peuple, et que par conséquent le monarque institué par la nation dépend toujours d'elle.

Mais *Sidney* se montre toujours outré; un *roi constitutionnel* ne peut jamais être détaché de la *constitution*, parce qu'il en fait partie nécessaire et inhérente: il ne peut attenter sur le peuple, le peuple ne peut attenter sur lui; et c'est pour l'intérêt du gouvernement que cela doit être ainsi.

Voici le *correctif* donné par Rousseau: l'*acte* qui institue le gouvernement n'est point un *contrat*, mais une *loi*; il en résulte que les agens de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers; qu'il peut les établir et les destituer quand il lui plaît; qu'il n'est point question pour eux de contracter, mais d'obéir; et qu'en se chargeant des fonctions que l'état leur impose, ils ne font que remplir leur devoir de citoyens, sans avoir en aucune sorte le droit de disputer sur les conditions.

(*Contrat Social*, chap. 18.)

dangereuse ; enfin, qu'un fardeau dont on chargeroit constamment *un membre* de ce corps aux dépens *de l'autre* arrêteroit la circulation, blesseroit, atrophieroit la totalité de ses facultés organiques ; dérangez l'organisation, amincissez d'un côté les rouages de la machine politique, plus d'harmonie ; coupez le fil de cette harmonie, plus de nation ; mais comme c'est toujours le peuple, en raison de son plus grand nombre, en raison de ses forces co-actives, de ses travaux méchaniques, industrieux et agriculteurs, qui fait incontestablement le premier et le plus durable ressort de l'empire, il est le plus inébranlable, disons mieux, l'*unique base de l'état*, et lui seul compose *la nation ;* c'est donc pour lui que les loix doivent être spécialement faites ; toutes les parties divisées rentrent et se confondent dans ce *tout*, et c'est par-là que chaque individu de la nation Françoise se trouve véritablement investi et doit jouir de la plénitude primitive de son existence. Or, ces idées ne sont-elles pas, pour ainsi dire, renfermées dans les paroles suivantes de Jean-Jacques : *J'aurois voulu* (dit-il) *naître dans un pays où le peuple et le souverain*

ne pût jamais avoir qu'un seul intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun; ce qui ne peut se faire à moins que le peuple et le souverain ne soient une même personne; il s'ensuit que j'aurois voulu vivre sous un gouvernement démocratique.

Nous avons osé toutefois les séparer, ces *deux personnes;* mais Rousseau n'en est pas moins de notre avis; ce n'est que l'expression qui chez lui est *louche*, et nous l'avons rendue *claire;* du moins nous croyons avoir saisi le nœud de la difficulté, car Rousseau va s'expliquer lui-même : *il n'est pas sûr*, dit-il, *que la décision du peuple soit l'expression de la volonté générale;* l'objection est forte, mais écoutez, il va y répondre : *la volonté générale est toujours pour le parti favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire le plus équitable; de sorte qu'il ne faut être que juste pour s'assurer de suivre la volonté générale.* Et n'est-ce pas là ce qui a fait la force invincible de l'assemblée nationale? *Egalité dans les droits, justice en toutes choses* (1).

(1) Des loix perpétuelles et irrévocables, c'est-à-dire,

La

La volonté générale en France a des signes évidens et, qui plus est, *matériels*, qui la caractérisent. Les *écrits*, les *adresses*, les

---

le droit d'asservir les générations futures, et de déroger ainsi à la souveraineté imprescriptible du peuple, sont heureusement d'une impossibilité réelle et connue. Mais il ne faut jamais forcer les questions politiques dans *leur dernier retranchement*; on laissera reposer *tel décret* jusqu'à ce que la raison universelle, le bien général, le bonheur de tous le modifient ou l'anéantissent; et puisque la volonté générale du peuple sera désormais la seule puissance exerçant la *souveraineté*, il ne s'égarera point par ce sentiment inné qui porte tous les hommes à l'amour de la patrie, c'est-à-dire, à l'amour d'eux et de leur conservation.

N'allons donc pas nous environner de craintes imaginaires, examiner métaphysiquement *tel décret*, qui a prononcé l'hérédité de la couronne dans la maison régnante à perpétuité; la loi ne marche qu'avec le temps, le temps décidera tout ce qui doit être rangé dans la classe périssable des institutions humaines; les grandes affaires politiques sont les *affaires présentes*; les belles loix sont celles qui se font; quand? à l'instant même; oui, il y a trop de chocs matériels dans les gouvernemens pour vouloir baser sur l'avenir; que notre postérité soit d'abord la génération actuelle; les *nouvelles loix* ne sont que de *moindres maux*; et si l'idée de perfection en tout genre est chimérique, cette idée devient extravagante lors-

adhésions, les *clubs* partiotiques, la voix *universelle* de l'empire, tout sert à confirmer que les loix *faites par l'assemblée nationale* émanent de la volonté générale et non d'un parti qui (comme on a voulu l'insinuer) s'est emparé de la majorité des suffrages; et Rousseau ne tarde point à nous donner les signes caractéristiques de cette volonté, lorsqu'il examine si la volonté générale peut errer; il confirme très-bien la *règle* par l'*exception* même, car il répond: *La volonté générale est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique; mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude; on veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours; jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe; et c'est alors*

---

qu'on voudra la placer dans ce qui restera toujours imparfait, *le gouvernement.*

Parfaire une *constitution*, vouloir la liberté sans tache, enchaîner toutes les passions, c'est s'abandonner à l'esprit de chicane; ce n'est pas savoir que lorsque des balances supportent vingt-quatre millions d'hommes l'équilibre est *impossible*, et qu'il faut savoir *peser en gros.* Les oscillations sont inévitables.

seulement qu'il paroît vouloir ce qui est mal. (Contrat Social, liv. II, chap. VIII. *Si la volonté générale peut errer.*)

La volonté générale n'a point penché pour *ce qui est mal;* elle s'est *manifestée* en France, où il n'y en a eu *aucune* chez *toute autre nation* de la terre ; elle a triomphé du parti le plus nombreux et le plus en force depuis cinq cents années ; la *cour*, le *clergé*, la *finance*, la *magistrature*, tous les hommes engraissés et pervers, tous étoient contre la destruction des abus et les abus ont été détruits. O voix du peuple !

Qu'y a-t-il eu de changé au fond? Presque rien (1). Le *point central* du gouvernement

(1) Ce rien a fait beaucoup ; la France est un nouveau monde ; des brigands privilégiés la retenoient depuis long-temps plongée dans la servitude, quand tout-à-coup l'empire dépérissant s'est élevé du milieu des décombres, a reparu sur la scene du monde pour occuper le premier rang dans les fastes de l'univers, et préparer la révolution générale qui doit rajeunir le globe et améliorer le sort de l'espece humaine. Le régne de la vérité, de la justice et de la bonne foi, peut braver d'insolens ennemis ; mais il ne suffit pas de porter le *bonnet* de la liberté : n'oublions pas un instant qu'elle a eu même

étoit dans l'*étroit conseil* d'un monarque, dit *conseil d'état*, composé de privilégiés et travaillant pour des privilégiés, mais ne faisant quelquefois le bien du peuple que par *crainte* ou par *pitié ;* là tout étoit clos, caché, couvert, impénétrable ; la loi se faisoit d'*une* main et s'exécutoit de l'*autre* : ce qui étoit assurément très-commode pour l'intérêt de la cour ; l'on ne parloit du peuple que pour savoir ce qu'il pouvoit *rendre*. Depuis (et voici le *rien*) le *point central* du gouvernement est allé se placer plus naturellement et plus légitimement, je pense, au milieu de l'*assemblée nationale*. Là, la publicité, la franchise, la hardiesse président aux débats ; toutes les passions peuvent s'y montrer comme bon leur semble ; l'*audace* y devient le signe de la *liberté*, et dans les combats

---

temps pour emblème un *faisceau d'armes* et un *chat*, animal doux, mais intraitable dès qu'on l'irrite ; soyons lestes comme lui ; comme lui ayons l'oreille au guet et entendons *trotter les souris ;* dès que la vermine étrangere apparoîtra, qu'elle sente nos griffes, et qu'elle soit étourdie de la rapidité du mouvement ; car nous sommes des François ; notre agilité, notre force, nos moyens sont immenses, etc.

oratoires d'une défense illimitée toujours la *victoire* reste au *patriotisme* ; les députés sont *égaux*, les besoins de l'état leur sont également présens ; ils ne travaillent point pour l'intérêt d'une province, ils ne forment plus qu'un *intérêt*, l'esprit public. L'amour de la patrie, susceptible d'une grande perfection, accompagne leurs travaux ; la France n'a plus qu'une forme, qu'une maniere d'être ; les *signes* divisoient les citoyens ; les *fonctions* les distinguent ; le gouvernement, ci-devant vrai cahos de contradictions, est simplifié ; les *pouvoirs* bien *séparés* et bien *circonscrits* ; le pouvoir exécutif est aux mains d'un *seul* afin qu'il soit plus *actif* ; le dépositaire de ce pouvoir est *inviolable* afin que cette partie de la constitution ne soit jamais transmissible à un *autre* et demeure inébranlable ; la simplicité des rouages, l'égalité des mouvemens, la justesse des rapports, tout fait une constitution digne d'hommes libres. O voix du peuple !

Les députés qui ont fait les loix, ils rentreront le lendemain dans la classe ordinaire des citoyens ; le lendemain ils seront soumis aux loix, aux impôts, aux institutions décrétées ; il porteront le *fardeau* qu'ils auront

imposé ; d'autres leur succéderont ; tous les génies, tous les caracteres auront leur tour ; un grand homme ne sera point perdu pour la législation, tandis que dans le ci-devant *conseil du monarque*, l'impéritie, l'ignorance, la mauvaise foi, la cruauté y vieillissoient, et les désastres qui résultoient de ces *édits* précipités et contradictoires ressembloient à ces vapeurs pestilentielles qui tuent et qu'on ne peut attaquer dans leur source. O voix du peuple !

Le monarque qui avoit si bien trouvé le secret de faire exécuter les *plus mauvaises loix* ne trouvera-t-il pas celui de faire mettre à exécution les loix les plus utiles à son peuple et à lui-même (1). *Fera-t-il le mort ?*

(1) Tel sot (journaliste) ne faisant d'ailleurs que répéter des *commis de ministres* estropiés d'entendement, ne voit plus d'*état* ni de *gouvernement* parce qu'il ne voit plus de Couronne mangeant (pour sa part) cent cinquante millions par année. On paie le pauvre journaliste pour déraisonner en pure perte, et il déraisonne ; il se fait le *lieutenant de police* de l'assemblée nationale ; il exagere, il ment, il calomnie ; s'il est de *mauvaise foi*, il gagne bien son argent ; s'il est de *bonne foi*, c'est un esprit faux, un cœur méchant, ennemi des bons françois, qui ont séçoué le joug si légitimement, et qui ont si

Puisqu'il est constant aujourd'hui que dans le *peuple seul* réside essentiellement et originairement le pouvoir législatif, et que la réunion de la volonté forme la loi ; ainsi que la *réunion des forces* compose le pouvoir exécutif *délégué* au prince ; le prince ne peut qu'obéir à la *loi*, parce qu'il est fait pour agir au nom de la société et obliger le reste des citoyens à lui être fideles par la force coactive qu'il a dans les mains.

Nous n'avons point parmi nous de *chambre haute* ; nous n'avons point voulu de *chambre haute* (1). Nous ne pouvons pas en avoir,

---

bien mérité de devenir *libres*. Ces journalistes ont été très-coupables envers nous. Ils ont peint la capitale comme si elle eût regorgé de sang, et tout étoit tranquille. Leurs mensonges emphatiques se sont néanmoins fort accrédités chez l'étranger, qui, en général n'a vu que sous un jour très-faux notre sage révolution ?

(1) Un pouvoir intermédiaire placé entre le législatif et l'exécutif auroit été tour-à-tour appellé, caressé ou gagné par l'un des deux, et l'équilibre prescrit par la loi en auroit souffert. Ces deux puissances perpétuellement en regard sentent qu'elles doivent se respecter. Il est impossible que l'une usurpe les fonctions de l'autre ; elles ne peuvent se heurter, mais ce seroit un troisieme

je le soutiens, parce que les nobles détruiroient bientôt toute espèce d'équilibre; la *chambre des pairs* est regardée en Angle-

pouvoir qui feroit naître dans l'idée de prépondérance un système de discorde; ce système est anéanti par deux forces égales qui, en voulant se nuire, se préservent; cette organisation, qui n'étoit pas indigne de notre siècle, sera pour garant la sagesse publique; et la nation est restée unie. Le peuple est le modérateur naturel de ces deux pouvoirs et le conservateur de la constitution; comme la loi de la gravitation consolide de plus en plus le système planétaire, ainsi chaque législature nouvelle, maîtresse de tirer des conséquences justes des premières bases, donnera plus de force à des loix appuyées par la volonté générale. Les Anglois avoient leur grande chartre; nous avions besoin de la nôtre, elle est faite; les décrets du corps constituant ont tué la puissance arbitraire, en ce qu'elle étoit essentiellement vicieuse, essentiellement funeste aux hommes; nos descendans reviendront à l'époque du rétablissement des droits de l'homme et de l'ordre naturel; quel mobilier d'idées neuves et fortes nous leur laissons à travailler! ils seront plus heureux que nous, car l'humanité ne peut gagner en lumières sans gagner en prospérité.

Tout peuple doit être soi et non pas singe d'un autre. Que dire de ceux qui, oubliant nos avantages locaux et le génie national, auroient voulu *patroner* notre constitution sur celle d'Angleterre! Un autre pédant nous auroit offert *Lycurgue*; un autre, *Moyse*; un autre, *Solon*,

terre comme contraire à la liberté ; les *treize états-unis de l'Amérique* n'en ont point voulu ; nous avons été assez sages ou assez

---

Non : quel est le meilleur tempérament, du bilieux, du sanguin, du flegmatique ? Chacun d'eux a ses avantages ; on vit long-temps avec ces tempéramens divers. Quelle est la meilleure constitution politique ? celle à laquelle on obéit, celle du moins qui nous donne des vertus publiques. Voici qu'un nouvel empire s'est formé, celui des lumieres politiques : il gagne insensiblement un plus vaste horison, il épurera toutes nos idées ; le grand point étoit de donner la premiere impulsion, l'impulsion générale aux esprits. Toute loi est faite pour amener l'ordre, et tout peuple qui chérira l'ordre aura trouvé nécessairement les meilleures loix.

Enfin, puisque notre *émancipation* ne ressemble pas à celle des autres peuples, et que nous sommes devenus libres par la puissance de nos idées ; que notre gouvernement ne soit pas d'après cela une servile imitation de *nos voisins* ; nous ne sommes pas *eux* et ils ne sont pas *nous*. Nous n'avons pas besoin des *trois* pouvoirs qui régnent en Angleterre, parce qu'il est prouvé que ces *trois* pouvoirs n'en font que *deux*. Nous avons voulu établir une *démocratie royale*, et prouver sur-tout que nous n'avions pas besoin de *noblesse* ; la France avoit *trois* ordres, c'est-à-dire, qu'elle étoit divisée en *trois* nations ennemies et rivales ; elle a fondu ces trois nations en *un* seul peuple. Il n'y a plus de *maître* ; il n'y a plus de sujets ; il n'y a plus de *tiers-état* ; il y a une loi,

heureux, secondés par les *lumieres publiques*, pour former tout-à-coup un peuple *homogene*, pour effacer toutes les disparités qui donnoient des faces si diverses au même empire, et qui, au lieu d'unir ces différentes parties, les détachoient les unes des autres. O voix du peuple !

C'est ce nœud fraternel (abhorré de nos ministres qui avoient peur ci-devant de l'image d'un *club*), c'est ce nœud indissoluble qui a rendu toutes les parties de l'état correspondantes entr'elles. Le fléau de la guerre, de la famine ou des élémens courroucés ne pourra plus toucher un *département* sans que les autres ne s'ébranlent tout-à-coup et ne s'y intéressent ; la calamité d'un seul lieu devenant la calamité générale, le secours arri-

---

une *nation*, un *roi*, et des *fonctionnaires salariés*.

Voilà ce qui étonne, ce qui indigne tous ces *fugitifs à généalogies*, tous ces hauts et puissans esclaves du *trésor royal* qui n'ont pu soutenir les premiers regards de la liberté, et qui, après s'être engraissés si long-temps de la substance du peuple, ne sont occupés aujourd'hui qu'à aiguiser des stilets pour l'égorger. Ils consentiroient à mettre la patrie en cendres pour regagner, s'il étoit possible, leurs désastreuses usurpations.

vera avec la promptitude du sentiment et de la fraternité ; enfin nous avons la volonté générale, qui est la *souveraineté*, et qui forme dès-lors le *souverain* ; elle sera toujours opposée aux vaines distinctions ; celles-ci ne plaisent tant aux volontés particulieres que parce qu'elles voudroient ressusciter les inégalités détruites.

Tel est le résultat du plus majestueux travail et du travail le plus éclairé qu'une assemblée législative (assez dévouée aux éternels principes de la raison humaine, assez éprise du bien public et de la liberté) a osé concevoir et exécuter ; les hasards qui accompagnent les grandes révolutions ont respecté ses travaux immortels, et l'absurde fureur des *adverses* n'ont fait que les consolider ; ils seront soutenus par tout l'empire, parce qu'ils sont conformes à la loi divine, à la vérité, à l'intérêt général ; bientôt tous les peuples de la terre auront le noble orgueil d'être aussi comptés parmi les hommes libres ; la *loi* aura plus fait que la force des monarques les plus redoutés, qui n'auroient jamais osé tenter ce que l'assemblée nationale a fait, parce qu'on ne résiste point à la vérité. Charles IX ressuscitant pourroit lui

adresser les vers qu'il avoit composés pour *Ronsard*:

Ta raison, qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps:
Elle t'en rend maîtresse, et te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Nous pouvons donc conclure ceci : la constitution achevée, nous n'avons plus besoin de législateurs; il ne nous faut plus que des délégués qui portent le vœu de leurs commettans; il sera nécessaire que les départemens prononcent. La souveraineté ne doit pas sortir des mains du peuple, et ce seroit une puérilité que de le regarder comme ayant la souveraineté, parce qu'il auroit assisté dans un district pour donner sa voix et choisir un électeur; or, la souveraineté ne sortant pas des mains du peuple, il n'est pas à craindre que le despotisme prévale jamais. Mais ce seroit se tromper étrangement et appeller la corruption et l'esclavage, que de confier à six ou sept cents hommes le droit de tout changer sous les yeux d'un monarque qui a des troupes à son service, et qui peut en trouver peut-être davantage dans la bourse des despotes intéressés à ren-

verser notre liberté ; les législatures suivantes ne pourront qu'énoncer le *vœu du peuple*, et seront dans l'heureuse impuissance de se vendre au pouvoir exécutif ; car si on ne se met pas en garde contre la corruption, il arrivera en France comme en Angleterre ; le peuple sera libre d'une liberté qui consistera à nommer ses représentans pour s'enivrer de bierre, de punch et d'eau-de-vie. Forçons le *monarque* à traiter avec le *peuple*, dont il devient la *tête* ; qu'il soit dans la nécessité de l'acheter, s'il veut le rendre *esclave*, et je réponds que tous les trésors du monde n'en viendront jamais à bout.

Voilà le despotisme du corps législatif bien enchaîné, je pense ; le grand et unique point est de trouver ensuite le moyen d'attacher l'*armée* à la constitution. Où prendre ce régulateur ? La responsabilité des ministres est déjà un point important. Qu'il seroit même à souhaiter qu'elle s'étendît jusques sur *leurs bureaux !* mais les ministres étant amovibles, nommés par le roi, et dans son absolue dépendance, ne peuvent absolument remplir le but desiré. O tâche difficile !

Cependant ce régulateur ne paroît principalement nécessaire que pour les troupes de

ligne ; puisque les départemens ne dépendront que de la *loi*, et qu'ils n'auront pas *besoin* du pouvoir exécutif pour la connoître et pour la faire exécuter ; l'intérieur du royaume ira tout seul.

Il n'y auroit jamais rien à refaire au gouvernement si la *force militaire* étoit tellement *organisée* qu'elle fût tour-à-tour également *soumise* et également *enchaînée*, qu'elle n'*obéît* et qu'elle ne pût *obéir* qu'à la *loi ;* comme les plus beaux systêmes n'enchaînent jamais cette *force* redoutable, quand elle veut ou quand elle peut s'épancher, tous les états portent en eux-mêmes, ainsi que les êtres physiques, le principe de leur *santé* et de leur *ruine*. Quand nos liqueurs coulent dans les canaux faits pour les recevoir, le bien-être nous accompagne ; quand ces liqueurs s'épanchent, la maladie nous mine et nous tue ; notre premier soin, sans doute, c'est de *régénérer l'armée de ligne*, et d'exterminer l'aristocratie de l'officier ci-devant gentilhomme (1) ; mais

(1) L'officier françois est le plus indiscipliné et le plus indisciplinable de l'Europe entiere ; c'est encore celui qui coûte le plus ; tous ces anciens *talons rouges* ne

après avoir fait tout ce que la prudence et la prévoyance peuvent ordonner, il faut abandonner au système de l'action et de la réaction physique ces mouvemens tu-

---

vouloient faire qu'une guerre aisée, commode et gentille; ils murmuroient dès qu'on ne les envoyoit plus en *Flandres;* il leur falloit en Allemagne toutes les commodités *possibles;* plusieurs, pour ne pas dire tous, avoient dans l'idée que tout le métier consistoit à venir en poste *assister à une bataille* et à repartir le lendemain pour les spectacles de Paris; ils regardoient le soldat comme une machine obéissante qui leur appartenoit exclusivement. Ce qu'ils redoutent le plus aujourd'hui, c'est qu'il s'agit moins d'être *officier* que d'être véritablement *soldat;* or, nous n'avons pas trop besoin d'*officiers* et nous avons grand besoin de *soldats.* La ruine de notre puissance militaire résidoit dans ces *officiers* toujours prompts à égarer, partager, ou dénaturer la force publique. La nation entiere devenant une armée a sauvé la nation de l'aristocratie militaire; mais cet effort surnaturel ne sauroit être durable; et le tout est d'avoir une *armée de ligne* tout à la fois forte, disciplinée, purgée d'aristocratie, et qui ne puisse combattre que l'*ennemi.*

Rousseau dit un jour d'un officier qui ne parloit que de l'*autorité royale* faite pour *tout soumettre; celui-ci radote de bonne foi, comme la plupart des militaires; l'uniforme semble leur ôter la faculté de penser;* et quand ils ont deux épaulettes!

multueux, ces *crises* des empires où la même force qui nécessitoit l'esclavage soutient la liberté ; et dans cette alternative où passent les empires, il est à présumer que, vû l'influence des lumieres politiques, la liberté, qui est l'*intérêt de tous*, prévaudra contre tous les genres de despotisme. O voix du peuple, éleve toi !

Le regne de la *loi* est l'effet d'un bean gouvernement, mais ce n'est pas une *forme* de gouvernement ; car la *loi* ne peut régner par elle-même.

Et voilà pourquoi il a fallu établir le pouvoir exécutif, et le confier à un chef (1). C'est à lui de faire régner la *loi*, car elle ne

(1) Ci-devant, dans le *conseil d'état* on parloit du bien des peuples et de celui du roi comme s'il y avoit *deux biens publics*. On auroit osé y conseiller une *banqueroute générale* qui auroit jetté la moitié du royaume dans la misere et l'autre dans l'inaction ; en attendant, on y légitimoit les profusions les plus scandaleuses, certes la plus grande des calamités, parce qu'elle consume le présent et l'avenir.

Moins de courtisans ; eh ! quel mal à cela ? Ce sont les hommes utiles à l'état qui forment la véritable cour d'un roi.

peut

peut être appliquée et exécutée que par des hommes. Si les hommes n'y apportoient pas leurs défauts, le gouvernement se rapprocheroit bientôt de la perfection ; mais que d'efforts pour y arriver, même de loin (1) !

Un roi, dit Fénélon, peut tout sur ses peuples, lorsque les loix peuvent tout sur lui. Voilà aujoud'hui l'heureuse situation du *roi des François*.

L'homme puissant, suivant Machiavel, s'il a les moyens d'abuser avec assurance et avec impunité, infailliblement abusera toujours. Pour qu'il n'abuse pas, il est nécessaire que la certitude et la crainte de perdre ses prérogatives, d'avoir à rendre un compte

---

(1) Montesquieu est de notre avis ; on va au mal, dit-il, par une pente insensible, on ne remonte au bien que par un effort ; il ajoute : Souvent les états fleurissent plus dans le passage insensible d'une constitution à une autre, qu'ils ne le faisoient dans l'une ou l'autre de ces constitutions : c'est pour lors que tous les ressorts du gouvernement sont tendus, que tous les citoyens ont des prétentions, qu'on s'attaque pour le bien public, et qu'il y a une utile émulation entre ceux qui défendent la constitution qui décline, et ceux qui mettent en avant celle qui prévaut.

On diroit que ces lignes ont été écrites avant-hier.

rigoureux de l'usage qu'il aura fait de la puissance que l'ordre de la société civile contraint à lui confier sur ses semblables, mette un frein réel et continu au penchant qu'il a de les augmenter en dépit du sentiment de son insuffisance, et à celui qu'il a d'en mal user lorsque ses actes ne sont plus surveillés.

L'expérience n'a que trop confirmé la sévere et triste vérité dont Machiavel nous donne la connoissance ; il faut que le peuple adopte rigoureusement ce principe : dès-lors *propriété* d'autorité, de puissance, de prérogatives, est un monstre dans l'ordre de la civilisation (1).

---

(1) Ah! cruels aristocrates! et vous, plus cruels *monarchiens*! laissez-nous nos jouissances ; celui qui tout-à-coup sort de l'esclavage est le seul capable de concevoir le prix de la liberté ; j'ai vu ma patrie subitement délivrée des violences d'un gouvernement tyrannique et des injustices de ceux qui avoient l'autorité ; ils s'étoient accoutumés au despotisme, aux rapines, aux insolences, au mépris des hommes. Ce même palais d'où partoit l'oppression universelle, il a connu à son tour la terreur! Non : deux siecles d'existence, riche et voluptueuse à toute autre époque, n'auroient pas valu pour moi les deux sublimes années 1789 et 1790. J'ai joui, j'ai vu

Toutes les lamentations hypocrites des prétendus *monarchistes* offensent évidemment la raison ; les *Malouet*, les *Mounier*, les *Tolendal*, etc., ne tendoient rien moins qu'à faire de nous autres François de *vrais Polonnois*. Avec leur *chambre des pairs*, qui disparoîtra même du sein de l'Angleterre, ils alloient légitimer le plus cruel fléau de

---

tomber l'*œuvre des tyrans ;* tout ce qu'il y a de doux et d'aimable dans le monde est détruit par le pouvoir arbitraire ; il gâte tout, il introduit en tout lieu tout ce qu'il y a de plus pernicieux et de plus détestable ; mais depuis le 14 juillet, j'ai respiré ; et les facultés de mon ame ne sont plus dans les chaînes. Heureux, satisfait, pénétré d'une joie indicible, je ne crains point les entreprises qui peuvent donner atteinte à cette heureuse liberté ; je remercie le ciel de m'avoir accordé ce grand spectacle de régénération ; et prisant plus ces deux dernieres et solemnelles années de ma vie que les précédentes, abandonnant le reste sans regret, je dirai avec le prophète, et l'ame dilatée par une allégresse comparable a la sienne : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

Enfin, je dirai comme Rousseau : mort ! tu peux venir, j'ai tout senti. Je n'ai pas senti comme Rousseau ; mais j'ai vu le cruel gouvernement de Louis XIV et de Louis XV renversé de fond en comble : cela me suffit ; *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

tout gouvernement, la *noblesse ;* le monarque, pour lequel ils prêchent tant et tant, y auroit perdu comme les autres. Tout politique sensé doit confesser que personne n'a plus gagné à la révolution que le monarque. De roi féodal, Louis XVI est devenu roi constitutionnel ; il n'étoit que le souverain suprême de la *féodalité du royaume* ; le voilà élevé à la dignité de *roi des François*, et indissolublement lié à l'empire ; la royauté ne peut plus périr, car elle est l'auguste ouvrage de la *loi*. Or, il y a loin d'un *despote* commandant à des esclaves, à un *roi* qui regne sur une nation libre. Louis XVI est le premier des François, au lieu d'être le *premier des seigneurs*. Quelle différence ! Il sera grand désormais de la dignité de son peuple ; et comme l'autorité s'affermit en devenant plus légale, le trône posé sur des fondemens inébranlables est rendu, d'après le vœu de la nation, *solidement héréditaire dans la maison régnante*. Est-il sous le ciel une plus majestueuse couronne, depuis qu'elle n'est plus dégradée par les *grands*, par les *aristocrates*, par les *courtisans*, qui en faisoient tour-à-tour l'instrument du *mal ?* Le roi, marié solemnellement à la nation,

ne sera plus dominé par l'ascendant du *clergé*, de la *noblesse*, des *parlemens*; il n'aura plus à craindre leurs perfides co-alitions; il est *seul* avec la *loi*, majestueux comme elle, et puissant sur *tous* par *elle*; mais sa toute-puissance est *en bien*, car la loi lui rend tout *bien* nécessaire et tout *mal* impossible. Son nom perd en terreur pour gagner en amour. Si le supplice de l'autorité est le droit de punir, le *cœur royal* n'en sera plus affligé, puisque le sceptre ne frappera plus personne que d'après la volonté générale.

Eh! combien la révolution n'est-elle pas encore favorable au repos, à la dignité, à la probité même du monarque! La dette du gouvernement ne pesera plus sur lui et sur son cœur sensible. Il est soulagé de ce fardeau terrible et écrasant; nulle inquiétude sur les réclamations des créanciers de l'état; nul danger d'une banqueroute abominable qui eût empoisonné sa vie et déshonoré son nom à jamais; nulle peine d'esprit sur la *pénurie du trésor royal*; nulle terreur sur les besoins politiques, si l'état se trouvoit en danger; nulle nécessité d'effaroucher le peuple par des soldats armés, et de faire le *siége*

de la grand'chambre (1); de violenter des magistrats, pour étouffer leurs *remontrances*; d'étaler de provinces en provinces la *fière mendicité des deux mains royales*, en présentant l'une *suppliante*, et l'autre *armée*. Le sceptre ne sera plus un *pilon* que l'on mettoit au *mortier* pour en exprimer arbitrairement la *substance* des peuples; le roi ne sera plus responsable ni de la *recette* ni de la *dépense*; malheureux *caissier* qu'on voloit, et qu'on forçoit le lendemain à tyranniser les peuples pour réemplir le *coffre*. Son trône, prêt à tomber dans le gouffre effroyable du *déficit* et à s'y engloutir, journellement assiégé par des larrons fraternels et carressans, vivant d'*anticipation*, mangeant l'*avenir*, objet éternel ou de railleries ou d'imprécations, rappellera le respect qui lui est dû, et fixera le tendre amour.

Si le monarque n'est plus la source des

---

(1) A-t-on jamais rien vu de plus ridicule, dans toute l'histoire moderne, que ce jour où des *janissaires en hausse-col* allerent faire au *palais*, sur deux *hommes de loix*, le même métier que les *exempts de police* exerçoient sur les bourgeois? O misere! ô inconcevable petitesse! d'où sortons-nous?

grâces immenses et pécuniaires, il aura une autre majesté : celle de la justice, de la vraie grandeur, de l'économie, des vertus agissantes. Au lieu de valets dorés et multipliés, le roi verra ses *vrais amis*, les *représentans de la nation ;* et quand il mettra la tête sur l'*oreiller* (car il est homme), il pourra se dire : *aucun prisonnier ne me maudit dans le fond des cachots ; aucun villageois ne peut m'accuser de lui avoir emporté son dîner.* O assemblée nationale ! Certes, tu as fait *le bonheur du roi* en même-temps que celui du peuple. C'est *dieu* qui a inspiré le *roi ;* qu'il soit recompensé d'avoir écouté, suivi sa voix ; elle est au-dedans de nous, cette voix ; elle nous parle ; jamais Louis XIV, jamais Louis XV ne l'ont écoutée, cette voix divine ; aussi voyez leur mort, voyez leur mémoire !

On nous parle de la *majesté d'un roi !* et sous le voile d'un *tendre intérêt* pris à la personne du monarque on ne regrette que la facilité qu'on avoit de dépouiller le peuple en son nom. La majesté d'un roi ! Elle est dans le degré de considération qu'obtient le peuple chez l'étranger par sa puissance et son bonheur ; elle est ensuite dans la fidélité avec laquelle le monarque exerce ses man-

dats ; car sa grandeur véritable réside dans le talent ou le génie de cette exécution. Il s'est ôté, par l'acceptation du trône, tout droit de *faire la loi*, parce qu'alors la loi seroit nécessairement plus favorable à sa personne et aux intérêts des siens qu'à ceux de tout autre. Mais parce qu'il ne fait pas la loi, ses facultés intellectuelles ne sont pas enchaînées pour cela ; tout au contraire. Eh ! n'a-t-il pas l'exécution active, ferme, courageuse, permanente? Ce noble et sublime emploi peut devenir le principe de sa grandeur et de sa haute renommée. Qu'il mette son ambition à bien saisir dans l'exécution des loix ce qu'elles ont de difficile, de nuisible ou d'avantageux à son peuple ; permis à lui sans doute d'améliorer la législation, de verser sur elle ses propres lumieres, de donner à son expérience féconde un caractère créateur, de planer enfin au-dessus du corps législatif pour le plus ample bonheur de la nation. La loi ne lui ôte pas la liberté de faire le bien, et le plus grand bien possible ; elle ne lui défend pas la haute prospérité du royaume dans une foule de détails vivifians où il peut entrer et gouverner. Il peut embrasser la loi avec respect,

puis l'embellir de son génie; il peut lui seul; enfin, servir la patrie tout autant que tous. Quelle glorieuse destinée !

Le pouvoir exécutif ; c'est-à-dire, la *réalité de la loi*, est dans sa main ; voilà le *roi citoyen ;* titre fort au-dessus de celui de grand roi. Saisi d'une ardente et sainte émulation, qu'il rivalise en patriotisme avec le *corps législatif;* qu'il sache lui indiquer ses fautes, qu'il lui donne ses idées lumineuses ou d'expérience ; l'œil ouvert sur les changemens inévitables des choses, qu'il sache deviner le mouvement insensible qu'elles en doivent recevoir ; prévenir les désastres, accélérer les remedes; et tandis que la loi naissante est pour ainsi dire encore foible et muette, qu'il sache lui donner l'éloquence nécessaire, la conviction touchante, et en temps et lieu, sur-tout, la *force active* pour maintenir la conservation, la paix et l'unité de l'empire. Voilà l'éclat véritable de la couronne, les moyens nouveaux de la bienfaisance royale, la *majesté du trône ;* or, l'autorité royale est-elle avilie ? L'ancienne majesté de nos rois est-elle anéantie quand on a de telles fonctions à remplir à la tête de vingt-cinq millions d'hommes, et sous le

regard de la divinité ? car un roi doit l'adorer, l'implorer. Ce trône est-il indigne d'une nation éclairée et reconnoissante ? Ce trône, c'est le plus beau de tous, parce qu'il est porté par des hommes libres auxquels on ne commande pas la servile obéissance, mais l'observation de la loi ; et le monarque n'est-il pas plus grand par la liberté de sa nation ?

Qu'étoit ci-devant le roi de France ? Osons le dire : C'étoit une idole, un *saint sacrement politique* que les grands et les courtisans paroient, promenoient, montroient, cachoient, mangeoient, etc. ; mais le voilà *roi des François*. Elevé par le *veto suspensif* au-dessus de la législation, maître d'en augmenter tout le bien et d'en modérer les écarts, maître absolu de déployer toutes les vertus civiques d'un roi citoyen, d'un grand homme, d'un héros : ce qu'il ne pouvoit pas lorsque la *noblesse* et le *clergé* étouffoient ou entravoient à chaque instant son génie ; quel poste plus honorable faut-il de plus, même à l'homme de génie qui auroit le sentiment de ses forces ? Donc la royauté du *roi des François*, loin d'être avilie, a de nouveaux droits à l'hommage, au respect,

à la confiance et à l'amour des peuples. Chef vénéré de la plus belle nation de la terre, agrandi par la majestueuse masse *des législatures assemblées tous les ans sous ses regards ;* délivré à jamais de la honte de l'*insolvabilité* et du malheur de signer pour les vengeances d'autrui des *lettres-de-cachet*, il régnera en paix et en repos avec lui-même. Plus cher au-dedans, plus puissant au-dehors, il ne marchera plus qu'au milieu des libres cris d'allégresse et des bénédictions des citoyens fideles ; et lui, tête de l'empire, pour répondre à cet honorable dépôt de confiance, à cette acclamation universelle qui lui dit : agissez ; *il ne fera point le mort ;* il ne privera point l'état de cette unité de force, de cette perfection de mouvement nécessaire à sa sûreté et à sa splendeur ; car alors il seroit aussi grandement coupable que son rang est élevé.

Et qui oseroit en même-temps accuser la révolution d'avoir porté des coups barbares même aux méchans qui bercent encore leur orgueil de projets insensés, qui réjouissent leur imagination d'une invasion étrangere, qui appellent de tout leur cœur toutes les *machines à bayonnettes* pour ra-

mener en France le regne des préjugés antiques, et pour remettre aux ennemis de cette liberté, qui rend les hommes égaux, la *garde du trésor royal*, ce dieu de la noblesse et des larrons? La révolution n'a puni personne. Jadis les *états-généraux* auroient cru manquer à ce qu'ils se devoient à eux-mêmes en n'envoyant pas quelques-uns des principaux agens du pouvoir arbitraire à *Montfaucon*; ainsi Louis XIV et le régent, quand ils firent des réformes, créerent des *chambres de justice* pour examiner les consciences financieres et punir les fortunes scandaleuses qui insultoient à la misere publique. Le peuple françois, en opérant une refonte générale, n'a point fait dresser un seul échafaud; il a oublié tous les anciens torts et même les crimes d'une administration désastreuse. Occupé à se régénérer, il a éloigné les délateurs, les peines et les châtimens; satisfait de rallier les esprits autour de la chose publique, et de les faire tous concourir et marcher d'un pas égal vers un heureux but. Le bon et nouveau gouvernement a proscrit toute accusation rétroactive; enfin jamais peuple n'a traité ses violens adversaires avec cette modération et cette clé-

mence. Il attend que les cœurs rebelles soient échauffés par le génie de la liberté et adoptent la plus des belle causes (si supérieure à celle des rois), la cause des peuples et du genre humain. Or, comme l'a dit un éloquent orateur, la plus sublime des institutions ne seroit-elle pas celle qui, créant une seconde fois l'espece humaine, la rapprocheroit de sa premiere et vertueuse origine, de cet âge d'or qui cessera d'être une chimere dès que l'homme aura bien compris que sa pensée et son bras doivent également attaquer la race des stupides tyrans qui, sous des vêtemens sacrés, sous des *couronnes* ou sous des *thiares*, sous des *bonnets* de toutes couleurs, en imposent à la foible humanité pour lui distribuer la morale abominable de l'ambition, pour métamorphoser les hommes en bourreaux, pour mettre les villes en cendres ? et n'est-il pas temps que la *philantropie* marque au coin de l'exécration universelle tous ces êtres qui se sont dépouillés de tout sentiment humain, maîtres et valets élevés dans la fourbe des cours ? N'est-il pas temps que leurs victoires et leurs immenses richesses ne les sauvent point du juste mépris des philosophes,

dussent tous les autres humains leur prodiguer leurs éloges ; dussent tous les journalistes et tous les historiens vanter leurs sanglans exploits ?

La nature paroît avoir formé la France pour arriver à tous les genres de grandeur ; mais il falloit placer au milieu d'elle une bonne constitution : c'est ce que nous avons fait. Le coup de canon qui a ouvert la forteresse de la bastille a retenti dans toutes les parties de l'Europe et fait sortir les peuples de leur léthargie; ils y gagneront à coup-sûr, car ces malheureuses guerres qui finissent toutes par les écraser et augmenter leur misere, ils n'y prendront plus aucune part. Si sous Louis XIV la France étoit la meilleure école de guerre qu'il y eût au monde, sous Louis XVI elle devient l'école de la politique humaine. D'abord, le commerce roulant ses tonnes d'or fascinera moins les regards, parce que l'industrie et la cupidité sont deux choses bien différentes dans leurs effets ; la premiere est utile, la seconde n'a qu'une splendeur apparente et mine le pays qui l'adopte. Un état agricole, assez riche de son propre fond pour se suffire à lui-même, est bien sûr d'une prospérité constante, et

que les hasards ne sauroient lui enlever.

Ensuite doit tomber la politique fallacieuse des cours (1) ; ces ateliers de faussetés et de perfidies sont déjà percés à jour ; et l'on voit manœuvrer à trois cents lieues de distance tous ces joueurs de gobelets qu'on a décorés du nom de ministres. Leurs tours de gibeciere ne sont plus rien, pour peu qu'on soit instruit du jeu. On ne se laissera donc plus

(1) Le même système qui avoit voulu arranger la petite ville de Geneve pour la plus grande gloire *de l'aristocratie* présida dernierement aux *affaires de Hollande*, lorsque l'armée prussienne y pénétra. Toutes les regles de la politique furent violées, parce que notre ministere ne voulut point qu'un grand exemple fût promulgué. La France interrompit son ouvrage et refusa de lier la Hollande à sa destinée, et pourquoi ? afin qu'il ne fût pas dit que le stathouder avoit été forcé, pour conserver ses titres et ses honneurs, d'acquiescer au *plan de constitution* qui lui auroit été présenté ; un des principaux articles eût porté : que toutes les fois que les *états* auroient déterminé de fournir à un allié un nombre quelconque de vaisseaux, d'hommes et de munitions, ce prince ne pourroit, sous quel prétexte que ce fût, en retarder le départ.

Ainsi notre ministere avoit en horreur dès-lors toute idée, tout plan de *constitution*, et c'est pour en écarter l'*image* qu'il a entassé fautes sur fautes, *honte* sur *honte*, etc.

surprendre par quatre ou cinq bateleurs, voulant escamoter aux nations la *vérité*, et occupés à charger le fil électrique qui doit mettre en explosion les *machines à bayonnettes*. Les peuples verront qu'ils n'ont rien que de sinistre et de calamiteux à attendre des *grands* et des *petits* despotes de l'Europe. Les nations libres sont sœurs et se doivent mutuellement appui, assistance; elles ne sacrifieront pas leur tranquillité aux rêves coupables ni aux intérêts particuliers de quelques souverains altiers; chacun se dira: qu'est-ce donc qu'un *trône?* Dans une *matinée* il commande à quarante mille hommes de *mourir*, et il trouve quarante mille automates bouchers, obéissans et tueurs de leur espece; y-a-til un gouvernement plus stupide, plus révoltant pour la dignité de l'homme, que celui où un seul dise: *Allez vous faire égorger par milliers pour ma gloire, afin que je puisse abandonner à loisir le trône de Pétersbourg, pour aller m'asseoir sur celui de Constantinople* (1)?

(1) En ce moment Catherine, dont la gloire est fondée sur le malheur des humains, précipite ses féroces guerriers, tueurs monarchiens, amis des longs massacres et

Le

Le jour n'est pas éloigné où les grandes fédérations des peuples européens peuvent et doivent avoir lieu. Rousseau avoit ap-

---

du pillage ; la prise d'Ismaïlow a vu périr trente-quatre mille hommes en quelques heures de temps, et à la fin de cette boucherie le Danube rougissoit de sang jusqu'à quelque distance de la forteresse ; ô les *amis des rois*, voilà les tableaux qui vous plaisent, et puis vous avez des crispations de nerfs quand on porte au bout d'une pique la tête de deux ou trois traîtres scélérats qui étoient vendus au trône, pour égorger nuitamment leurs concitoyens !

Peut-on, sans que le cœur ne se souleve, parler d'un prince de Hesse, qui, au milieu de l'Europe, a vendu des hommes comme des bêtes de somme ; les a vendus *par tête* ; a stipulé tant pour les morts, tant pour les *mutilés*, tant pour les *blessés* ; les a envoyés au-delà des mers pour grossir son trésor, et pour massacrer des habitans éloignés qu'ils ne connoissoient pas même de nom !

Les Européens, à moins qu'ils ne veuillent être confondus avec les farouches *Africains*, devroient-ils souffrir qu'on ose ainsi se jouer de l'espece humaine ; et que fait donc la majesté de l'empire germanique, si elle tolere un pareil attentat ? L'*Africain* est déshonoré, parce qu'il livre des esclaves à l'avarice brutale ; pourquoi le *Hessois* ne le seroit-il point, quand il métamorphose ainsi ses sujets en les envoyant dans des contrées lointaines tuer, sous le drapeau du despotisme, ceux qui

prouvé les *confédérations Polonoises ;* il les regardoit comme la seule *sauve-garde* des peuples et les vrais remparts contre la tyrannie. Il vouloit faire un *traité* sur cette *puissance externe d'un grand état* qui peut *s'accorder si bien avec sa police intérieure*; c'est ce qu'il auroit fait, dit-il, *lorsqu'en traitant des relations externes*, il en seroit venu aux *confédérations* ; *matiere toute neuve*, (ajoutoit-il,) et *où les principes sont encore à établir* (1).

---

marchoient sous les étendards de la liberté? Aucun prince d'Allemagne n'a reproché à son confrere ce marché honteux, ce trafic qui accuse tous les *cercles*, et contre lequel les *électeurs ecclésiastiques* ne se sont pas même élevés par la parole. O honte de toute la Germanie, de n'avoir pas réprimé cet affront fait à l'humanité entiere ! c'est donc aux *peuples européens* qu'il appartient de ruiner cette abominable pratique, car sans ce généreux effort, ces princes serons tous cités comme des inhumains au *tribunal* vengeur de la *postérité.*

(1) « Oserois-je, dit Rousseau, parler des *confédérations*, et n'être pas de l'avis des savans? Ils ne voyent que le mal qu'elles font; il faudroit voir aussi celui qu'elles empêchent.

Sans contredit, la confédération est un état violent dans la république, mais il est des maux extrêmes qui

Nous le croyons comme lui que ces *principes* nous manquent ; bien reconnus et bien

---

rendent les remedes violens nécessaires, et dont il faut guérir à tout prix ; la confédération est en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains ; l'une et l'autre font taire les loix dans un péril pressant, mais avec cette grande différence que la dictature, directement contraire à la législation romaine et à l'esprit du gouvernement, a fini par le détruire ; et que les *confédérations*, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir et rétablir la constitution ébranlée par de grands efforts, peuvent tendre et renforcer le ressort relâché de l'état, sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative me paroît un chef-d'œuvre. Tout état libre, où les grandes crises n'ont pas été prévues, est à chaque orage en danger de périr ; il n'y a que les Polonois qui de ces mêmes crises ayent su trouver un moyen de maintenir la constitution. Sans les *confédérations*, il y a long-temps que la république ne seroit plus, et j'ai grande peur qu'elle ne dure pas long-temps après elles, si l'on prend le parti de les abolir. » Ce morceau est bien remarquable dans les circonstances actuelles ; ne diroit-on pas qu'il a présidé à notre grande fédération du 14 juillet 1790?

Montesquieu va plus loin encore : « On ne doit point hésiter, dit-il, à substituer une loi politique à une autre, si ce changement est absolument nécessaire ; ce n'est pas alors un véritable changement, puisque ces deux loix dépendent également du principe : le salut du peuple est la suprême loi.

avoués ils désarmeroient de toutes parts ces honteuses tyrannies qui métamorphosent les

---

Montesquieu ne blâme donc point ce remede, terrible en lui-même, violent, mais le seul qui puisse purifier les loix, et qui devient nécessaire quand il s'agit de renverser un colosse antique d'institutions vicieuses et d'usage barbare; nous voulons parler après lui de l'*insurrection;* quand ce *foudre* s'allume à la pensée publique, quand il frappe dans un siecle de lumieres, il consume, mais pour réédifier; c'est une vieille forêt dévorée par la flamme, et qui ne laissera qu'un engrais utile et fécond pour les jeunes et vigoureux rejettons qui vont orner la terre d'une parure nouvelle. Ecoutons encore Montesquieu:

« Les Crétois, pour tenir les premiers magistrats dans la dépendance des loix, employoient un moyen bien singulier; c'étoit celui de l'*insurrection.* Une partie des citoyens se soulevoit, mettoit en fuite les magistrats, et les obligeoit de rentrer dans la condition privée. Cela étoit censé fait en conséquence de la loi. Une institution pareille, qui établissoit la sédition pour empêcher l'abus du pouvoir, sembloit devoir renverser quelque république que ce fût: elle ne détruisit pas celle de Crête; voici pourquoi. Lorsque les anciens vouloient parler d'un peuple qui avoit le plus grand amour de la patrie, ils citoient les Crétois. *La patrie*, disoit Platon, *nom si tendre aux Crétois*, ils l'appelloient d'un nom qui exprime l'*amour d'une mere pour ses enfans.* Or, l'amour de la patrie corrige tout. » Soyons Crétois!

soldats en bêtes féroces. Les nations ont besoin les unes des autres pour se garantir des

---

Quel dommage que l'auteur de l'*Esprit des Loix* n'ait point toujours écrit dans ces principes; mais *magistrat*, *gentilhomme* et *riche*, il n'écrivit des choses fortes que dans le moment où il oublioit ses préjugés ; et le génie alors l'emportoit sur l'homme.

Qu'il est grand quand il dit : *Les hommes, égaux dans l'état de nature, cessent de l'être dans la société, et ne le redeviennent que par les loix* !

Ainsi les abus, qui datoient de l'établissement de la monarchie, et qui étoient une suite épouvantable du droit des conquérans sur la nation conquise, il les auroit condamnés. Un philosophe tel que lui, avec un sentiment profond de l'égalité naturelle, auroit vu foudroyer avec joie une *prétendue constitution* qui insultoit si odieusement l'égalité sociale elle-même ; l'allégresse qu'en ressentent les philosophes *vivans* nous répond de celle qu'auroient éprouvée les philosophes *décédés*.

Montesquieu naquit en 1689 ; il écrit sur les effets funestes de la tyrannie des grands, et le choc régénérateur s'opere en 1789. Ainsi, tel écrivain de nos jours n'influencera qu'à cent années du jour précis de sa naissance. Plantons, semons ; semons, plantons.

Montesquieu met souvent le correctif à son principe trop favorable aux prétentions féodales ; tantôt il dit *« comme le despotisme cause à la nature humaine des maux effroyables, le mal même qui le limite est un bien ;* tantôt affoiblissant son cher pouvoir intermédiaire de la no-

transports aveugles de quelques têtes couronnées et mal-saines. Pourquoi les nations de l'Europe, vû les postes, l'imprimerie et les grandes routes, ne se mettroient-elles pas à l'abri des dangers qui les menacent, par

---

blesse, il parle franchement de la corruption de l'*honneur*, de ce principe monarchique, qu'il avoit établi avec tant de complaisance. « Il se corrompt, dit-il, lorsque l'hon-» neur a été mis en contradiction avec les honneurs, » et que l'on peut être à la fois couvert d'infamie et de » dignités; lorsque les ames singulierement lâches tirent » vanité de la grandeur que pourroit avoir leur servitude, » et qu'elles croyent que ce qui fait que l'on doit tout » au prince fait que l'on ne doit rien à sa patrie. »

Ainsi ce génie mâle qui étoit fait pour rompre toutes les entraves des préjugés, et pour marcher à la tête du genre humain vers la vérité, il a malheureusement quitté la nature dès le premier pas; il a fait un *système*, et ce *système* a dénaturé tout à la fois ses immenses matériaux et ses profondes idées; rien ne prouve mieux l'empire de la superstition politique que l'asservissement de cet homme de génie qui, par son grand attachement à des *droits seigneuriaux* et aux *prérogatives* de sa naissance, a trahi souvent à son insu la cause éternelle de l'humanité. Hélas! dans la carriere de la philosophie (il faut l'avouer en gémissant), si l'on a des *maîtres* à étudier, l'on a bien des *erreurs* à éviter; car ces maîtres et ces erreurs sont trop souvent la même chose.

les mêmes loix que les individus dans chaque société particuliere ? Nous sommes dans les jours de lumiere où il est possible de former *des loix générales* faites pour *lier* tous les peuples de l'Europe. Les nations sont sœurs, qu'elles s'unissent. Quand l'une d'elles est frappée de la verge du despotisme, c'est un affront pour toutes. Une nation doit à une autre nation secours, humanité, protection; car la justice, si nécessaire à tous les habitans de ce monde, ne sauroit être limitée par des bornes physiques. Quoi ! la violence, la perfidie, la cruauté exerceront leurs fureurs près de nos frontieres ; nous entendrons les cris d'un peuple opprimé, et quand l'intérêt véritable de la société Européenne exige que le sang ne coule pas, nous hésiterions à repousser l'oppresseur, à le faire rentrer dans la nature d'être sociable ! Quoi ! les souverains ont pu se lier entr'eux pour leur ambition respective, et nul pouvoir n'est institué parmi nous pour contenir la folie des souverains ! Quoi ! les têtes couronnées ne peuvent être obligées à la justice, à la tranquillité, à la bonne foi ! et que devient la loi de la grande société ! Les états d'Europe sont-ils séparés par de vastes déserts,

Non : ils se touchent, ils s'accordent pour des loix de commerce ; et l'intérêt du genre humain ne feroit pas des loix contre les trahisons, les fourberies, les cruautés des princes ? Les malheureux humains seront donc les jouets éternels des passions d'un petit nombre de *couronnés* qui sacrifieront l'humanité, et l'humanité ne saisira point la *possibilité* d'enchaîner ces êtres violens et injustes ! Il appartient au système des peuples éclairés que le *sort des nations* cesse enfin d'appartenir à *quatre ou cinq têtes ;* l'union est synonime de création ; que les hommes veuillent, qu'ils s'unissent, et ils n'auront plus de tyrans. Union ! tous les miracles te sont réservés ! Les ames généreuses ne demandent qu'à sunir ; toutes les ames humaines s'électrisent par le sentiment de la justice et de la liberté : toute nation reprendra tout le feu de la jeunesse dès qu'elle osera demander un *gouvernement* et des *loix*. Voici les grandes époques de résurrections nationales ; on diroit que les François ont été placés pour avertir les peuples qu'ils avoient tous des *griefs* à faire redresser et des *torts* à faire réparer. Le François, ayant su enfin se créer un empire non moins solide que celui de la

valeur, apprendra à toute l'Europe combien il est facile de détacher le soldat des tyrans qui le bâtonnent, de l'éclairer pour en faire des hommes nouveaux, de l'enchaîner à la patrie, de le rendre attentif à la loi, de lui donner des principes humains, en le rangeant sous des *étendards patriotiques et nationaux*, tandis qu'il étoit soumis lui-même à la servitude, aux châtimens honteux, et n'envisageant dans l'avenir que misère et abandon (1).

---

(1) Eh! ne peut-on pas les faire descendre au fond de l'ame du soldat esclave, ces *maximes* douces et humaines si contraires aux *manisfestes* des rois; ces *maximes* qui disent à l'homme: enfans de la même terre, cultivez-la en paix et ne l'arrosez point de votre sang? Quelle est cette incroyable autorité qui commande les combats, et ce fanatisme plus incroyable encore qui vous y fait voler sans remords et sans réflexions? Mais je suis *Allemand*, mais je suis *Espágnol*, mais je suis *Piémontois*; eh! malheureux! vous êtes sensibles et mortels; pourquoi épouser la folle discorde des rois, de ces rois si durs, si insensibles, qui ne permettent point qu'on aie les vertus qui contredisent leurs farouches intérêts? Aimez les *nations* dont vous faites *partie*, et qui vous tendent les bras; vos amis sont parmi ceux que l'ambition vous dit d'égorger; que faites-vous le fusil sur l'épaule, et foulant des terres ensemensées? pourquoi allez-vous affronter une mort cruelle? quel fruit vous reviendra-t-il de

La *ligue des nations* deviendra aussi facile que glorieuse ; car il ne s'agit que d'*instruire*

---

vos fatigues, de vos dangers, de vos blessures ? vous combattez pour des maîtres inhumains et ingrats qui demain vous oublieront. Infortunés soldats ! c'est la cause des maîtres orgueilleux, des riches impitoyables que vous soutenez follement contre celle des pauvres, contre la classe qui vous a vu naître et où sont vos parens, vos freres, vos semblables. Quoi, ces cercles jettés par les rois doivent-ils vous rendre ennemis de vos voisins qui vous offrent la paix et la liberté ? Vous n'avez qu'un instant à vivre, pourquoi abréger encore sa durée ? l'existence n'est-elle rien, sur-tout avec les loix que nous vous offrons. Mais nos *rois*, nos *seigneurs* nous disent : *tue et meurs à mon service.* Aveugles que vous êtes ! la nature et vos propres intérêts vous le défendent ; vos *rois* et vos *seigneurs*, qui vous ordonnent d'aller mourir pour eux, vous trompent et sont trompés eux-mêmes par votre obéissance ; épousez les *nations* et laissez-là les *monarques* ; unissez vos forces pour contrebalancer vos véritables ennemis, ceux qui vous lancent comme des chiens de meute, mais pour manger à eux seuls tout le gibier ; allez, il n'y a dans ce monde que deux classes, les riches et les pauvres ; ne vous faites pas tuer pour les extravagantes fureurs de tel roi qui n'a pas assez de trente provinces pour vivre, et qui n'est avide de carnage que parce qu'il veut encore de l'or ; rangez-vous du parti des laboureurs, des cultivateurs, des citoyens paisibles qui vous tendront une main amicale, qui vous appren-

le soldat européen, de le détacher d'un *pouvoir affreux ;* de lui apprendre qu'il est *homme*, et qu'il ne tient qu'à lui d'être *citoyen ;* c'est-à-dire, *l'égal* de ceux qui l'envoyoient *à la mort*, pour leur *bon plaisir.*

Le code fédératif de l'Europe ! quel plus beau plan ! et combien il est digne de la génération qui va naître ! Que les François et les Anglois l'entament d'un plein accord, et le succès n'est plus douteux.

Une lumiere divine à frappé ce globe. Oui, il est bien temps que *les nations* refusent à *leurs rois le pouvoir de faire la guerre ou la paix ;* car de quel pouvoir a-t-on jamais abusé d'une maniere aussi horrible ? Toutes les loix humaines ne forment ensemble que ce qu'on appelle la *loi naturelle ;* tous les hommes et toutes les puissances humai-

---

dront leurs arts, leurs métiers, qui vous associeront aux travaux de leurs champs. Voilà un *métier d'hommes !* mettez bas ce fusil qui vous rend coupables aux yeux de Dieu et de l'humanité, tournez-le contre les tyrans de la terre, et venez avec les villageois vos freres reconnoître l'autorité des *nations*, dont les loix douces et avantageuses à tous sont si supérieures à celles des despotes.

nes doivent être soumis à ces loix souveraines instituées par l'être suprême ; elles sont immuables. Les transgressions des *loix naturelles* sont les causes les plus étendues et les plus ordinaires des maux physiques qui affligent les hommes ; ainsi l'ordre naturel le plus avantageux aux hommes est pour eux un *devoir* et la *regle* fondamentale de toutes les loix positives ; or, c'est un devoir des peuples de réfréner par un accord unanime les tyrannies des souverains ; c'est un droit illimité qui appartient à l'intelligence de l'homme, et cette supériorité est de *droit naturel*, puisque l'homme la tient de l'auteur de la nature, qui l'a décidé ainsi par les loix qu'il a instituées dans l'*ordre moral*. Les hommes réunis en société sont tous appellés à maintenir la *loi morale*, regle éternelle de toute action morale, et de l'ordre naturel, évidemment le plus avantageux au genre humain ; il n'y a que la connoissance de *ces loix* qui puisse établir le fondement de la société policée, distinguer l'homme des animaux, empêcher les ravages des princes féroces qui fauchent l'espece humaine pour des intérêts douteux ou imaginaires.

Quand le flambeau de la raison éclairera le *gouvernement*, toutes les loix positives, nuisibles à la socciété, disparoîtront ; car il s'agit ici de la raison exercée, étendue et perfectionnée par l'étude de la haute politique; et c'est au moyen de ces connoissances que les européens, parvenus au point d'adopter avec évidence la marche heureuse des loix naturelles, formeront cette *autorité tutélaire* dont la protection sauvera enfin les peuples des outrages multipliés que lui font depuis tant de siecles les souverains ; mais dès que les *peuples* sentiront les avantages de ces *loix suprêmes*, ils en seront les *exécuteurs ;* alors les princes européens ne pourront se refuser raisonnablement à l'*obéissance* qu'ils doivent à ces *loix* : autrement ils se déclareroient les ennemis de l'humanité; ce qui mériteroit et ce qui ne tarderoit point à être redressé par l'autorité des *loix morales* et *positives* de la grande société.

L'heureuse révolution françoise (1) pronon-

(1) Les *aristocrates* et les *monarchiens* prétendent que les *représentans de la nation* se sont permis d'outre-passer leurs pouvoirs ; mais pour sentir combien cette objection est foible et ridicule, il ne faut que jetter les yeux sur *la*

cera dans plusieurs parties de l'Europe l'*affranchissement* de toutes les facultés humai-

---

lettre circulaire du roi pour la convocation des *états-généraux* à Versailles, en date du 24 janvier 1789. On y trouvera « qne cette assemblée fut convoquée » pour établir un ordre constant et inviolable dans toutes » les parties du gouvernement qui intéressent le bon- » heur du peuple et la prospérité du royaume. — Pour » apporter le plus promptement possible un remede effi- » cace aux maux de l'état, et que les abus de tout » genre soient réformés et prévenus par de bons et » solides moyens qui assurent la félicité publique. » Et l'on y ajoute : « Pour proposer, remontrer, aviser et » consentir tout ce qui peut concerner les besoins de » l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre » fixe et durable dans toutes les parties de l'adminis- » tration, etc. »

Le roi dit aussi dans *sa lettre du* 28 *mai* 1789, *adressée au président de l'assemblée nationale :* « Je n'ai pu » voir sans peine et même sans inquiétude l'assemblée » nationale, que j'ai convoquée pour s'occuper avec moi » de la *régénération* du royaume, livrée à une inaction » qui, si elle se prolongeoit, feroit évanouir les espé- » rances que j'ai conçues pour le bonheur de mes » peuples et la prospérité de l'état. »

Il est évident, d'après ces paroles, fidèlement transcrites, qu'une réforme totale de la constitution du gouvernement françois étoit devenue nécessaire; que c'étoit l'opinion *du roi même*, aussi bien que celle de la *nation*

nes entravées jusqu'à présent par la *gent diplomatique* qui a dénaturé les *idées*, les *livres*,

---

entiere; et que c'étoit de l'assemblée nationale que l'on attendoit cette urgente réforme.

Une nation se recompose, parce qu'elle veut se recomposer; ce grand objet n'est et ne peut être de la compétence d'aucun tribunal suprême; il est impossible de changer des *gouvernemens* d'après des *formes* et des *regles établies*; il n'existe nulle puissance supérieure pour prescrire ces regles-là aux hommes; l'acquiescement des peuples imprime une sanction légale à une forme de gouvernement quelconque; ce que les François ont fait à Paris, au nom et pour le reste de l'empire, les Turcs sont en droit de le faire à Constantinople. Quand une nation trouve son *gouvernement* mauvais, soit que ses vices datent de son origine, soit qu'ils résultent des abus ou du hazard, elle fera bien de lui en substituer *un meilleur*. La *loi* et la *liberté* manquoient à notre ancienne constitution, de sorte qu'il ne restoit aucun autre parti à la nation que de la détruire de fond en comble; la révolution de France est juste, ainsi qu'elle le seroit si elle arrivoit demain dans tous les états de l'empire Ottoman. L'accord sincere et presqu'universel dont la révolution s'est opérée prouve que l'oppression de longue durée étoit poussée à son comble; et puisqu'un peuple entier s'est soulevé tout-à-coup contre un ancien gouvernement, on peut dire hardiment qu'il a été fortement provoqué, et que sa cause est bonne, dans la supposition même qu'il en résulteroit dans la suite beaucoup

les *écrits* ; elle qui n'a point d'autre *code* que celui de l'absurdité, qui n'a point fait un seul

---

d'inconvéniens ; c'est à ceux qui ont provoqué l'orage par des dissipations énormes à répondre de l'effet de ses ravages. Plusieurs *branches* de notre constitution, nous nous promettons bien d'en voir l'*épreuve* ; et en cas qu'elles ne répondent pas à nos vues, nous tâcherons d'y faire des *améliorations* en écartant également tout ce qui nous paroîtra *imparfait* ou *disparate*. Enfin, d'une constitution imparfaite nous sommes en état, et nous parviendrons à la fin à nous en faire une *excellente* ; notre révolution s'achevera avec facilité, en peu de temps et aura coûté très-peu de sang.

On ne meurt donc pas de joie, puisque je ne suis pas mort de joie au premier choc régénérateur, en voyant à Paris les fieres journées du 13, du 14, du 17 juillet 1789, et du 6 octobre de la même année ; voilà assurément *quatre beaux actes* : mais en qualité d'auteur dramatique (pour que la piece soit un chef-d'œuvre) je dis qu'il faut *un cinquieme acte*.

Les ennemis de la révolution font sonner haut les émotions populaires ; mais dans le moment où un peuple brise ses fers, peut-il obéir à une timide sagesse ? oubliera-t-on que sans l'élan de la liberté, si opposé au conseil de la froide prudence, l'assemblée nationale étoit anéantie, Paris foudroyé ? et sans la vivacité populaire le roi ne se détachoit-il pas de son peuple ?

Le temps qui s'est écoulé entre l'abolition des loix anciennes et la création des nouvelles n'a point été

pas

pas vers la raison depuis trois siecles, qui de nos jours met en possession de l'*héritage de Charlemagne* des *hommes* dont à coup-sûr aucun d'eux ne descend, et que personne n'a pu leur vendre.

---

un temps d'anarchie ; c'est calomnier la France et les François que d'oser le dire ; les entreprises des mauvais citoyens qui nous environnent ont été contenues ; s'il y a eu quelques désordres, ils ne proviennent que d'eux. Quels sont ces écrivains qui viennent troubler les hautes destinées de la France ? Leur plume est vile et mensongere ; les événemens n'ont-ils pas parlé en faveur de ce peuple qu'on a voulu peindre sous des traits odieux ? Le sang qu'il a versé étoit coupable ; et comparez-le à celui qu'il a épargné ! la volonté générale a commandé ; un seul intérêt parle ; voyez avec quelle énergie ces utiles commotions se sont propagées dans toute la France. Mais nous voulions avoir *une chambre des pairs* comme en Angleterre ? Quoi ! c'est pour cela que vous voulez établir un gouvernement contraire à la constitution ? L'Angleterre forcée, lors de sa révolution, de mettre en équilibre des résistances qu'elle ne pouvoit surmonter, adopta la *chambre des pairs*, et la souveraineté fut partagée, la souveraineté qui de sa nature est *indivisible* ; nous avons bien fait d'éloigner cette *chambre* qui auroit concentré l'aristocratie et tous les maux qu'elle enfante. Que veut le peuple ? égalité de droits et la cessation du mépris. Que veulent les grands ? tout : distinctions, richesses, priviléges, et mépriser tous les autres.

Quoi ! le genre humain éclairé ne réduira pas en *pratique* la *théorie* des philosophes ; et après le noble exemple que l'*Amérique* et la *France* ont donné, le reste de l'Europe ne régénéreroit point les *pouvoirs gouvernans* de tant de nations caduques ! Il est temps de les séparer ces *pouvoirs*, de les circonscrire ainsi que nous avons fait ; il est temps de détruire toutes ces formes politiques, misérables et superstitieuses qui pesent sur le genre humain. Avec ce triomphe général des vrais principes, qui appartient à l'intelligence, à la noble origine de l'homme, les *corruptions antiques* des véritables droits, les *usurpations effrenées* de l'orgueil soutenues par le préjugé ou par la force, seront *universellement anéanties*.

Nos ancêtres ont couvert presque toute l'Europe des ombres de leur barbarie ; ils ne connurent point les ressorts du *mélange* des gouvernemens ; ils penserent que leur police seroit plus parfaite à proportion que la puissance seroit partagée avec plus d'égalité entre le *prince* et la *noblesse* ; mais cette politique, au lieu des avantages de la *monarchie* et de l'*aristocratie*, n'en rassembla chez eux que les désordres et les inconvé-

niens; ce n'étoit point dans un tel équilibre, qui par lui-même ne pouvoit qu'ôter aux loix toute leur force, qu'on devoit chercher le *point d'union* des divers gouvernemens; il falloit au contraire que l'un d'entr'eux dominât et possédât la principale partie de l'autorité. L'*aristocratie* a dominé; cette police barbare empêcha le *point de réunion* du prince au sujet et détacha le premier du bien public.

L'assemblée nationale a rétabli ce *gouvernement mixte* qui, rendant les parties de la société plus propres à être *administrées* par le peuple, les *contraint* à se communiquer *leurs forces*. Tout *gouvernement* en effet ne péche que parce qu'il ne peut se *tempérer lui-même;* c'est-à-dire, en ce qu'il ne sait pas distribuer la *puissance souveraine* en différentes *parties*, d'où naît l'égalité entre les citoyens; le *gouvernement mixte*, en divisant l'autorité en différentes branches subordonnées les unes aux autres, et qui ont leurs ressorts séparés, affermit l'*ordre* parce que tous les vices politiques ne naissent que lorsque les *chefs* sont presque sûrs de l'*impunité*, et qu'ils peuvent s'accoutumer à commettre des violences.

Ce n'est point encore assez, dans un *gouvernement mixte*, que le peuple ait un *pouvoir* qui lui soit propre, il faut encore qu'il posséde la *principale* puissance ; c'est-à-dire, qu'il soit *législateur* : dès que l'*autorité* est *partagée*, sa partie la plus considérable doit être entre les mains de l'*ordre* qui a réellement les forces les plus considérables, ou les loix auront un *ennemi* plus *fort* que leur *protecteur*. Il est facile de tempérer la *démocratie* avec le secours de la monarchie, mais jamais avec l'*aristocratie ;* celle-ci par sa *nature* ne pouvant que corrompre le monarque ou en faire le *chef* de ses vexations particulieres ; et s'il s'agit de trouver le *point* où le prince et ses sujets n'auront que le même *but*, en ne faisant qu'*une même chose* du commandement et de l'obéissance, l'union de la *monarchie* avec le *gouvernement aristocratique* produira nécessairement le contraire. Cette forme de police, ainsi que l'atteste notre histoire, en élevant *deux puissances*, a été pendant long-temps la source des maux qui ont désolé la France, et sera un levain continuel d'infortunes dans les pays où elle subsiste encore ; ainsi l'assemblée nationale, en cherchant le *point*

d'union de la *monarchie* et du *gouvernement populaire*, a senti qu'il ne falloit pas que le *peuple* fût moins puissant que le *roi*, et que celui-ci n'eût dès-lors à manier que cette partie du *pouvoir* qu'il ne pourroit désormais *exercer* qu'avec une certaine *sagesse*. Il ne peut plus être le maître des loix ; mais il peut leur imprimer une majesté particuliere et faire adorer le pouvoir exécutif encore plus qu'on ne chériroit le législateur.

Dans un pays où il n'y a point de *puissance nationale*, la *puissance royale* tombe et s'affoiblit par une suite de ses folles extensions ; alors l'*esprit usurpateur* des grands se leve et n'a plus de bornes ; cet *esprit usurpateur* est le plus terrible ennemi que puisse avoir une nation, car il est sans pitié; il est exclusif, et d'une maniere atroce; il dévore tout ; loin de s'arrêter, il a une marche dont l'accélération est incalculable ; il s'allie avec les extrêmes, et comme cet *esprit usurpateur* se couvre tour à tour du nom de monarque et du *droit de la nation*, il n'y a point de maux publics et particuliers dont il ne soit la *cause* et l'*instrument* ; tantôt il arme contre tous *les pouvoirs* un orgueil insolent, une déraison complette ; tantôt il exige une

obéissance implicite et passive ; il corrompt l'armée, les tribunaux, la cour, il l'asservit ; il appelle l'*indiscipline*, autorise l'*esclavage*, porte la confusion dans les choses dont l'ordre fait la force, et tue le *gouvernement* qui ne sait pas l'écraser. Telle est, telle a été l'*aristocratie* qui, mettant toujours la naissance avant le talent, l'oisiveté dédaigneuse avant le travail, la jalousie avant les services, et mariant l'avarice la plus sordide à la servitude la plus basse, avoit empoisonné *tous les canaux de l'administration*, et eût détruit et humilié la France, (1) si tout-à-coup *la nation* debout n'eût dit : Retirez-vous ; vos digni-

(1) Je lis dans l'Encyclopédie Méthodique un fait ou une fable, n'importe, qui est très-applicable à ce que nous voulons dire.

Les Marattes vivent sous le despotisme d'un seul prince ; il y a cinquante ans que les castes privilégiées ont pris le parti d'enfermer, d'embastiller complettement le desposte, pour gouverner sous son nom, ce que font en effet vingt ou trente Magnats avec ceux de leur race. Depuis ce temps le maître suprême n'est point sorti de son sérail, où, loin d'être jamais consulté, on ne lui donne pas même l'ennui d'une signature ; et ils l'appellent roi comme un autre : et cet état est nommé l'état du *Paishwa* ou *des Ministres*.

tés, vos charges, vos intrigues, vos vols, votre orgueil sont une antique usurpation ; je mets sous mes pieds vos ordres privilégiés, et je les étouffe pour jamais sous la masse de mes suprêmes volontés.

Six cents députés marchant sous le poids de la calamité nationale ne se sont donc point amusés à *négocier* sur les conditions de leur *ancien asservissement ;* ils ont dit : Nous arrivons au nom et des quatre coins de ce *vaste empire* avec la ferme *volonté* de remettre en vigueur les droits éternels et imprescriptibles des nations ; nous sommes *unis ;* repoussez la France entiere, si vous l'osez ou si vous le pouvez. Alors s'évanouit ce simulacre antique, ce colosse qui, frappé dans sa *base*, tomba parce que la nation le voulut, et que tout ce que *veut* une nation *s'accomplit* à l'instant même.

Les Danois se sont précipités, dans le siecle précédent, entre les bras du *despotisme* pour se sauver des fureurs de l'*aristocratie*, comme on se jette dans un fleuve lorsqu'on est poursuivi par le poignard des brigands. C'étoit alors pour eux le moindre des maux. Cet horrible choix, qui ne fut qu'un *remede*, on a osé l'appeller *constitution*. Qu'importe ?

Les Danois respirerent ! La noblesse avoit abusé si indignement en Danemarck de la jurisdiction qu'elle avoit sur ses vassaux ; le peuple se trouva si opprimé que la *nation* éleva subitement le *roi* au-dessus de toutes les *loix humaines ;* elle lui donna un pouvoir absolu et illimité, parce qu'elle rétablissoit une sorte d'égalité en abaissant les nobles, ce qui prouve que leur empire est le plus intolérable de tous.

Toute *constitution* n'est donc qu'un *remede* à des maux présens, douloureux et devenus *insupportables*. Il ne faut donc juger d'un *gouvernement* que par ses *effets* et non par le *nom* qu'il porte ; si le despote Danois ne renonçoit pas de lui-même à cette honteuse concession de ses sujets, à cette autorité abusive, il en porteroit bientôt la peine ; mais il a soin de modérer ce pouvoir inoui, parce qu'il retomberoit avec la même promptitude et la même facilité sous *la puissance démocratique ;* puissance immortelle, car les sujets sont toujours plus puissans que le monarque quand ils veulent l'être.

Le peuple ne meurt jamais ; il est comme ces fleuves dont le continuel cours rend la durée éternelle, et qui voyent sans tarir, la

révolution des naissances et des morts ; c'est aujourd'hui le même *Rhin*, la même *Seine*, le même *Tibre* qui couloient il y a mille ans ; c'est toujours *le même peuple* d'Allemagne, de France et d'Italie, qui voit passer les rois, les trônes, les administrateurs ; le cours du temps n'a point altéré sa *force*, encore moins ses *droits ;* il les reprend dès qu'il se croit lézé ; inébranlable par la succession des individus, il fait la *loi*, par son existence et par *sa qualité de peuple* (1), à quiconque voudroit lui prescrire d'autre volonté que la sienne.

Amis et ennemis de la *révolution* (2),

---

(1) Chacun aujourd'hui, en France, peut dire ce que disoit Rousseau en publiant le *Contrat Social* : « Quelque foible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire. »

(2) La maniere dont les Anglois ont considéré notre *révolution* est remarquable et curieuse ; d'abord ce fut un étonnement subit et qui tenoit de l'admiration ; ils disoient, avant le mois de juillet, que nous étions le peuple le plus à plaindre, le plus asservi ; ils frappoient du mépris le plus décidé le régime auquel nous étions soumis ; nous renversons le mauvais gouvernement, le gouvernement déprédateur ; tout-à-coup ils deviennent

personne ne peut plus reculer sans le plus extrême danger. Si le despotisme, c'est-à-

---

jaloux de la rapide conquête de notre liberté; ils eussent voulu qu'elle nous coûtât, comme à eux, deux ou trois siecles de guerre civile; notre génie expéditif fait la censure du leur; et chagrins de nos succès, ils se joignent à nos vils périodistes pour décrier notre courage, nos travaux, nos triomphes; ils vont jusqu'à faire des vœux intérieurs pour qu'une force inconnue devienne inhérente à chacun des débris du monstre que nous avons terrassé, pour qu'on le revoie plus audacieux et plus cruel, et que le despotisme ainsi ressuscité jette un cri qui rallie tous les tyrans de l'Europe; car il ne doit y avoir en Europe que les Anglois de libres. Nous avons vu un détachement de petits maîtres anglois, les plus petits impertinens aristocrates qu'on puisse entendre; ils nous ont offert la servitude personifiée, et nos commis de bureaux ne tiendroient pas de langage plus profondément corrompu que le leur.

Si vous rencontrez un membre de la *chambre haute*, il sourira dédaigneusement que nous osions concevoir un gouvernement sans *chambre haute*; il se plaindra qu'il n'y a plus pour les grands d'autre dignité que celle de citoyen; il trouvera étrange qu'une nation entière ait dit: *je veux;* il trouvera mauvais que le peuple se refuse à porter ces chaînes, dont l'orgueil, l'avarice et la hauteur des grands couvrent encore en Angleterre l'homme et ses propriétés.

Mais ces détracteurs anglois sont conséquens; ils

dire, là multiplicité des souverains revenoit en France, ce despotisme seroit le plus ter-

---

trahissent leur soif pour l'or ; ils se disent libres et généreux ; voyez les vexations inouies dont ils se rendent journellement coupables ; ils font six mille lieues pour se donner le plaisir barbare de tyranniser et d'affamer le peuple le plus doux de la terre ; les atrocités commises par les Anglois dans ces belles et malheureuses contrées surpassent toute croyance, et il est impossible que le bras vengeur de l'être suprême ne s'étende point sur eux pour les punir.

La liberté est plutôt une circonstance qu'une passion, dans des cœurs abandonnés à un si bas et si sordide intérêt ; l'avarice connoit-elle une patrie ? et quand une nation est corrompue à ce point, et que la cruauté cupide forme un point constitutionnel de son gouvernement, sa bouffissure touche à une prompte dissolution.

L'influence de l'*aristocratie angloise* a déjà fait perdre aux Anglois l'Amérique septentrionale, elle leur fera perdre dans peu leurs possessions dans l'Inde ; c'est là que la cruauté aristocratique ne met plus de voile sur son front hideux ; c'est là que l'ardente affection pour le monopole et le prohibitif exerce tout son empire ; c'est là que la nature et l'humanité sont outragées sous tous les rapports pour nourrir la mollesse de tous ces riches et cruels habitans de Londres, les plus pâles adorateurs de l'or, les plus durs, les plus inhumains, les plus froidement vicieux de tous les mortels. Non : il n'y a point de ville dans le monde où l'aristocratie hautaine

rible de tous, parce que les pouvoirs intermédiaires qui gênoient, fatiguoient tour-à-

---

soit aujourd'hui plus fortement prononcée qu'à Londres; là, les vestiges d'une monarchie absolue offrent par-tout et sans cesse aux voyageurs les anneaux de la servitude; de vieilles loix y infectent de leur putridité tous les états, et les vers rongeurs de la chicane y attaquent toutes les actions de la vie humaine; les grands, encore plus cupides qu'ambitieux, y vendent une partie de leur orgueil pour opprimer de l'autre les droits de l'homme et du citoyen; là, les préjugés les plus déraisonnables sont cimentés de toute la force de la religion, des loix et de l'habitude; les habitans de cette île fameuse sont soumis à des pratiques de Visigots, et sont encore couverts de la lie des siecles barbares. Le contraste de quelques lumieres ne fait qu'y rendre plus hideuses les vieilles oppressions des grands. On pourroit appliquer aux Anglois ces paroles de *Mably* : « Leurs politiques » insensés entreprennent de rassasier à force d'argent » des passions insatiables. » Ils en sont déjà venus au point de confondre le luxe et le faste des riches avec la prospérité de la république. Avides d'or et d'argent, ils jettent des semences d'avarice, de volupté, de mollesse, d'injustice, de fraude, de haine, et ils s'attendent à en voir naître la justice, la tempérance, le courage, la générosité et la concorde.

Ce fut un beau spectacle dans le siecle passé (dit Montesquieu,) de voir les efforts impuissans des Anglois pour établir parmi eux la démocratie. Comme ceux qui

tour le monarque (chef alors des aristocrates,) étant détruit, et le monarque n'ayant plus ni clergé, ni noblesse, ni parlement à combattre, à ménager ou à concilier, l'aristocratie, toujours violente dans ses actes, s'empareroit de la *verge arbitraire* et en frapperoit le peuple dans toute sa longueur; le peuple n'auroit ni *organe* pour se plaindre, ni *moyens* pour se défendre; ce seroit un *combat à mort*, mais long et perpétuel.

Le point central du gouvernement est désormais fixé dans l'assemblée nationale; il ne peut plus être ailleurs; dès que la nation a pris une existence et une voix forte, cette voix repoussera tout ce qui sera contraire à l'esprit public (1). Le gouvernement

---

avoient part aux affaires n'avoient point de vertu, que leur ambition étoit irritée par le succès de celui qui avoit le plus osé (Cromwel), que l'esprit d'une faction n'étoit réprimé que par l'esprit d'une autre, le gouvernement changeoit sans cesse; le peuple étonné cherchoit la démocratie, et ne la trouvoit nulle part.

(*Esprit des Loix*, liv. III, chap. III.)

(1) Il nous importe de méditer aujourd'hui ces paroles de Rousseau: « Voulons-nous que les peuples soient vertueux? commençons donc par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est

ginant qu'ils étoient à la tête d'une nation inépuisable et à jamais asservie, se croyant absolus et ne voulant être régis de rien, présumant qu'ils pouvoient se passer même de dignité, ne furent tirés de leur orgueilleux et inepte aveuglement que par l'explosion qui, comme un tremblement de terre, leur cria : fuyez ; il n'y a plus de base sous vos pieds. Ainsi la sécurité méprisante de nos défunts souverains, et la confiance dans l'*automatie* du soldat (mais qui avoit appris de nous à raisonner le commandement) laisserent tous les partisans de l'ancien régime dans leur nudité primitive, et l'ordre naturel

---

le prince ; nous demanderons qu'il soit le maître de la fortune de tous les citoyens, parce que nous saurons percer avec adresse le trésor royal ; et pour quelques instans de servitude ou de complaisance, nous acquerrons des flatteurs et des protégés ; nous nous ferons craindre, et nous commettrons impunément des injustices contre la classe éloignée de la cour ; notre dignité, notre fortune, notre crédit, tiennent donc au pouvoir absolu, et nous devons craindre plus que tout le reste un gouvernement libre, parce qu'il nous rapprocheroit d'une classe qui nous est inférieure, et qui nous confondroit bientôt avec elle.

recomposa

recomposa subitement l'ordre politique (1).

(1) Qu'est-ce qu'un roi? Un être identique, revêtu de la majesté des peuples, dépositaire de leur puissance, un agent nécessaire créé par la nation pour ne faire qu'un seul tout des forces éparses d'un vaste empire. Mais laissez aller cette puissance, ne la surveillez pas, bientôt vous la verrez s'emparer de la force prépondérante; bientôt ennemie de la liberté nationale, cette puissance deviendra le centre et le point de ralliement de la dévorante aristocratie, et la royauté finira par opprimer les peuples de qui elle tenoit toute sa grandeur; la royauté, soutenue de l'obéissance passive, de la férocité soudoyée, osera exiger que le peuple lui sacrifie toute sa force et ses richesses, et l'on verra un beau jour *Louis le Bien-aimé*, séant au lit de justice du 7 décembre 1770, dire par la bouche du chancelier Meaupou : *nous ne tenons notre couronne que de Dieu, le droit de faire des loix nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage.*

Ces extravagantes paroles, le chancelier Meaupou les appelloit les *véritables principes*, et par suite les *véritables principes* auroient fait tirer les boulets rouges sur la ville de Paris, sans la glorieuse insurrection qui a mis en évidence que le droit de nous défendre contre des *assassins* ne devoit pas cesser devant ce mot *roi*.

Tandis que le chancelier Meaupou outrageoit la divinité et la raison humaine, Rousseau et un petit nombre de sages écrivoient les pages du *livre des loix* faites pour l'homme, et donnoient à des principes éternels

Aujourd'hui toutes les puissances de la

---

la noblesse et la dignité inséparables des idées immuables; la proposition impie de Meaupou, la prétention monstrueuse du *bien-aimé*, tout devoit tomber devant ces vérités innées si étroitement liées à la dignité de l'homme et au bonheur des nations. Ainsi Montaigne écrivoit ses *Essais Philosophiques* la même nuit que les massacreurs de Charles IX enfonçoient le poignard dans le cœur des protestans, parce qu'ils avoient fait ombrage à la cour et à Catherine de Médicis.

Quand Claude Fauchet, prédicateur du roi, a prononcé dans la métropole de Paris, le 4 février 1792, les paroles suivantes : « Nous célébrons la fête et l'anniversaire de la soumission d'un roi à la souveraineté du peuple, source unique d'où, selon l'institution de Dieu et l'ordre essentiel des choses, découle toute puissance nationale ; nous solemniserons ce moment où nous applaudîmes à ce prince citoyen qui avoit déposé dans le sanctuaire de la législation le diadème du despotisme pour recevoir la couronne des loix, la *chaire de vérité* retentit ce jour-là d'une grande *vérité*, et les Choiseuil, et les Meaupou, et tous ces infâmes ministres, qui assassinoient la *loi*, sont voués au mépris auquel les livre la voix du génie et de la vérité.

Qu'on se rappelle que la poésie elle-même trompoit la cause des peuples, en flagornant d'une maniere basse le monarque. Voltaire fait un poëme lyrique pour la cour ; il est imprimé dans ses œuvres; c'est le *Temple de la Gloire*; là, Louis XV est un *Trajan*; *Trajan* ne va

terre ne sauroient nous arracher notre liberté; que nos ennemis accumulent tous leurs efforts, ils seront vains, nous pouvons braver la ruse ainsi que l'audace; les *ordres privilégiés* sont morts, et ne prévaudront jamais contre le *droit de la nation* : car une telle masse de volontés est faite pour se faire obéir.

Mais que n'étoit-il lu et mis à profit lors de son apparition, ce code immortel, ce *Contrat Social* (1), base inébranlable des

---

point chercher la gloire, c'est la gloire en personne qui vient chercher *Trajan*. La gloire vient donc chercher et couronner Louis XV; puis le *Temple de la Gloire* devient et n'est autre chose que le *Temple de la félicité publique*, dont Louis XV est le pontife.

Voilà ce qu'a fait Voltaire pour Versailles à l'âge de plus de cinquante ans.

(1) C'étoit autrefois le moins lu de tous les ouvrages de Rousseau. Aujourd'hui tous les citoyens le méditent et l'apprennent par cœur.

Observons (dit M. de Mirabeau) qu'avant l'indépendance de l'Amérique angloise, le Contrat Social avoit paru. Le républicain philosophe a éclairé les héros de la liberté. Jusqu'à lui, la plupart des publicistes avoient raisonné *comme des esclaves entendus de leurs maîtres*, ou avoient employé tout leur esprit, comme

empires, guide des législateurs? Avec quelle

Montesquieu, pour justifier ce qui est, et farder nos institutions d'un vernis trompeur. Lui seul, étudiant les droits naturels de l'homme, écartant la poussiere et le sable, c'est-à-dire, ces relations extérieures de foiblesse et de puissance, de richesse et de pauvreté, d'inégalité et d'aristocratie de toute espece, a découvert les fondemens réels de la société. Il a montré que l'édifice portoit à faux par-tout où il n'étoit pas assis sur la base du consentement des hommes et des conventions réciproques. Non, jamais on ne doit parler de la liberté sans payer un tribut d'hommage à cet immortel vengeur de la nature humaine.

Redisons-le sans cesse, la loi est l'expression de la volonté générale. Quand la loi n'est pas l'expression formelle de cette volonté, la loi n'est plus loi. Ce n'est plus ce réciproque, ce solèmnel contrat de la nation avec la nation. C'est une volonté arbitraire qui n'est plus obligatoire.

Comment serois-je soumis, moi, à un contrat dans lequel je n'aurois pas parlé? Quel est, sur le globe, l'être privilégié, mon semblable, qui prétendroit me soumettre à des décrets à la formation desquels il auroit concouru tout seul? *Fœderis æquas dicamus leges.* Voilà, voilà les paroles qui sont écrites en caracteres éternels sur la terre, dans les cieux et dans les cœurs. « Les loix, dit *Rousseau*, ne sont proprement que les » conventions de l'association civile. Le peuple soumis » aux loix doit en être l'auteur. Afin que le Contrat

sagesse, quelle profondeur et clarté de principes Rousseau n'a-t-il pas discuté sous tous ses rapports la nécessité de cette division du pouvoir; avec quelle force ne prouve-t-il pas que de cette division bien entendue il résulte qu'on ne peut unir le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif de l'état ni dans la main d'un seul homme, ni dans les mains d'une même classe de citoyens? L'intérêt du peuple est de ne jamais souffrir la réunion de ces deux pouvoirs, et ce précepte est de rigueur; un péril imminent pour la liberté publique peut faire exception, mais alors la gravité du péril et l'importance de la dictature annoncent assez qu'ils seroient l'un et l'autre d'une très-courte durée.

Toutes les nations libres et toutes celles

» Social, (ajoute le grand homme) ne soit pas un vain » formulaire, il renferme tacitement cet engagement » qui seul peut donner de la force aux autres, que » quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y » sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie » autre chose, sinon qu'on le forcera d'être libre. Qui » dit une loi, dans un état libre, dit une chose devant » laquelle tout citoyen doit trembler, et le roi tout le » premier.

qui voudront exister ainsi, ont eu et auront le plus grand soin de diviser ces deux especes de pouvoirs; le troisieme, dont on parle encore en Angleterre, est non-seulement chimérique, mais il seroit encore dangereux, et les Anglois touchent sur ce point-là à une réforme indispensable (1).

La désunion des pouvoirs est donc de toute nécessité; Cicéron, en parlant de la premiere institution des rois, nous dit positi-

---

(1) Il y a long-temps qu'à Londres on entendoit prononcer solemnellement ces mots, *la majesté du peuple anglois*, et ces mots nous faisoient rire, comme ces negres brutes qui vous regardent en riant, lorsqu'ils ne comprennent point ce que vous leur dites.

Nous avons eu une idée qui, *bizarre* au premier aspect, ne l'est plus au second peut-être; nous voulions que le jour de la confédération générale on élevât au milieu du *Champ-de-Mars* un trône superbe qui seroit demeuré vuide; ce trône eût représenté *la nation*, de laquelle dérivent tous les pouvoirs. A côté, mais plus bas, auroient été deux tabourets, pour les deux premiers délégués de la nation, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; ils eussent été occupés par le président de l'assemblée nationale et par le roi. — Ce spectacle eût rappellé que le peuple est la source unique de toutes les autorités; car cette vérité, quoique connue, a besoin d'être souvent manifestée avec éclat.

vement ; *que le premier moyen dont ils se servirent pour substituer leurs volontés à l'autorité sacrée des loix, fut de réunir en leurs personnes la double puissance de créer les loix et de les faire exécuter.*

Ce passage précieux a pu éclairer et inspirer Rousseau, mais celui-ci attaqua avec toutes les forces d'une logique puissante et serrée cette union monstrueuse, source de tous les maux. Il réidifia la politique des peuples dans ses fondemens ; il fit voir que les rois ou les magistrats héréditaires n'avoient exercé une autorité absolue sur le peuple que lorsque, par une adresse criminelle, ils étoient parvenus à usurper et à s'arroger l'exercice de ces deux pouvoirs : il marqua cette propension du pouvoir par degrés insensibles vers le despotisme qui tue l'espece humaine ; il soutint qu'il seroit impossible nommément aux François d'obtenir aucune réparation jusqu'à ce que le peuple sentît la nécessité de se donner des loix qui fixassent le mode de son gouvernement (1) ; il parla enfin le premier

(1) Le stupide crie aujourd'hui à l'anarchie ; il y a anarchie par-tout où les loix ne sont plus respectées.

parmi nous, et en termes clairs et positifs, des

---

ou lorsque le gouvernement est sans pouvoir, et le peuple sans liberté : l'*anarchie* régne constamment chez les Turcs, parce que, si les ministres de l'autorité souveraine font aujourd'hui mourir les petits sans justice, demain les petits s'assemblent comme des furieux, et assassinent également les ministres. Aussi, dans le pays des Turcs, on se dit adieu le soir, parce que personne ne peut compter sur une nuit tranquille, et qu'on ne dort jamais d'un bon somme qu'à l'ombre de la loi.

Mais l'*anarchie* n'a jamais regné en France, même dans les momens les plus orageux. Mais nous avons vu se perpétuer long-temps une sorte d'anarchie douce et silencieuse, et non moins déplorable. Dès qu'un homme noble ou puissant parloit aux magistrats, les loix se taisoient. Ces loix étoient les toiles d'araignées qui prennent les mouches et cédent toujours aux oiseaux de proie. Nous avons vu les nobles affoiblir souvent le pouvoir du ministre, et détruire le ministre lui-même, quand il n'obéissoit qu'au roi et non pas à la cour, ou au moindre suppôt de la noble valetaille. C'étoit toujours pour obliger un noble, c'étoit pour enrichir un noble pauvre, qu'on nous prenoit notre argent, notre industrie, nos sueurs et notre liberté. Nous avons vu l'état menacé de tomber en dissolution ; la cessation des revenus avoit fait disparoître le numéraire ; toutes les sources du crédit étoient taries : la circulation universelle menaçoit de s'arrêter ; l'administration des finances qui

assemblées solemnelles et successives de la nation, dans lesquelles résidoient essentiellement le pouvoir législatif. Le *Contrat Social* bien lu ne permettra jamais que la tyrannie ressuscite, ni que ses ossemens soient rapprochés.

Ce n'est pas (et nous l'avons répété plusieurs fois) qu'il existe invariablement une constitution de gouvernement *unique* et *absolue*. Il peut y avoir autant de gouvernemens différens en nature que d'états en grandeur; mais par-tout la division des pouvoirs est indispensable; par-tout un peuple est assujetti dès qu'il est dépouillé du droit de faire ses loix; par-tout la royauté sera tyrannique et punissable quand elle parviendra à réunir dans ses mains une dou-

---

embrasse tout, notre armée, nos flottes, nos subsistances, nos arts, notre commerce, notre agriculture, notre dette nationale, étoit plongée dans le cahos le plus ténébreux; et la France se voyoit rapidement entraînée vers la catastrophe qui, anéantissant toutes les loix, alloit faire naître toutes les horreurs de l'anarchie.

Nous les avons évitées; cependant les ennemis de la constitution nous reprochent tous les maux qu'ils ont occasionnés, qu'ils occasionnent et qu'ils occasionneront.

ble puissance (1) ; car si l'état a un prince, sa force n'est que la force publique concentrée en lui. Si-tôt qu'il veut tirer de lui-même quelqu'acte absolu et indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher; il est évident que si le prince avoit une volonté particuliere plus active que celle du corps législatif, et qu'il appuyât sa volonté particuliere de la force publique remise entre ses mains, alors on verroit naître *deux souverains*, l'un de *droit* et l'autre de *fait*; que deviendroit l'union sociale? le corps politique partagé en deux seroit dissous; la liberté exclud l'arbitraire et la violence.

---

(1) Rome, dans son plus bel âge, vit naître dans son sein tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

(J. J. Rousseau, *Contrat Social, du Législateur.*)

Remarquons que notre auteur, qui, à chaque ligne de ses écrits, a voulu prouver que, sous quelque mode qu'il soit établi, le gouvernement dépend entierement de la volonté et de l'approbation du peuple, est d'accord avec St Pierre qui, dans sa premiere épitre, appelle tout gouvernement la créature de l'homme, (il est ainsi exprimé en hébreu) ou l'œuvre de la main des hommes.

Si donc on s'écarte du pacte social, l'association devient nécessairement tyrannique ou vaine, car, dit notre auteur : « chacun de nous a mis en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. »

De sorte que la puissance souveraine ne se trouve que dans la réunion des forces prépondérantes (1); toute force qui n'est

(1) En ce moment les ambassadeurs d'Angleterre et de la Haie font à Varsovie de grands efforts pour engager la diete à une alliance combinée avec la Prusse, la Grande-Bretagne et la Hollande ; ils présentent cette alliance comme le seul et dernier moyen qui reste à la république de conserver son indépendance. La juste défiance qu'inspire la politique perfide de la cour de Berlin sera le plus grand obstacle à ce projet ; mais quelque parti que prenne la république, elle semble destinée à devenir la proie de l'aigle impérial ou du vautour prussien, peut-être même de tous les deux. Cette catastrophe inévitable sera le fruit de la vanité des nobles Polonois ; appellés dans ces derniers temps à la régénération de leur patrie, ils ont dédaigné les conseils et les plans de l'*immortel auteur du Contrat Social* ; ils ont repoussé avec un féroce orgueil la bourgeoisie polonoise, qui réclamoit l'exercice des droits du citoyen ;

pas comparée à une autre force est une puissance imaginaire, et la puissance souveraine n'est que la force prépondérante à tout: c'est donc véritablement la *puissance nationale;* celle-ci peut faire violence aux uns (comme l'a dit Condillac,) pour assurer la liberté des autres; cette puissance protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé; son régulateur, c'est la *loi*, car le gouvernement est libre lorsque les loix reglent l'usage de la puissance souveraine; elle est *prépondérante* en ce qu'elle est *nationale*; elle est autorisée à mettre un frein à la licence, parce que la licence de plusieurs nuiroit à la liberté de tous.

Eh! plus le peuple est nombreux, plus il faut que le *corps* du *gouvernement* ait une existence prépondérante. Dans un grand empire la force réprimante doit augmenter respectivement; ainsi le corps de l'*état*

---

ils ont concentré dans leurs mains la souveraineté, et consacré la servitude de la nation Polonoise; ils seront conquis, et le peuple Polonois trouvera peut-être sous le joug autrichien ou prussien un adoucissement à la *servitude féodale* qui l'opprime.

doit obéir habituellement au corps du *gouvernement*; mais dans les cas extrêmes et lorsqu'il s'agit de sacrifices nécessaires, le *gouvernement* doit céder à l'*état* et non l'*état* au *gouvernement* (1).

---

(1) Les termes versent quelquefois de l'obscurité sur les idées; mais ici on me comprendra sans doute; faute d'expressions absolument déterminées, Rousseau lui-même devient *obscur*, et il n'en disconvient pas, témoin ce passage qui rentre dans mes idées: « L'acte d'asso-» ciation produit un *corps moral* et *collectif* composé » d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel » reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, » sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui » se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenoit » autrefois le nom de *cité*, et prend maintenant celui de » *république*, ou de corps politique, lequel est appellé » par ses membres *état*, quand il est passif; *souverain* » quand il est actif; *puissance*, en le comparant à ses » semblables. A l'égard des associés, ils prennent collec-» tivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particu-» lier *citoyens*, comme participans à l'autorité, et *sujets*, » comme soumis aux loix de l'état. Mais ces loix se » confondent souvent, et se prennent l'une pour l'autre; » il suffit de les savoir distinguer quand elles sont em-» ployées dans toute leur précision. »

(J. J. Rousseau, *Contrat Social*, liv. I, chap. VI, *du Pacte Social.*)

Quelle dignité Rousseau ne donne-t-il pas à des vérités si importantes au genre humain, soit en les jugeant par leur identité avec la saine raison, soit en les considérant par les faits, que toutes les nations ont joui de temps immémorial du droit de consentir la forme de leur gouvernement; et avec quelle majesté il s'exprime sur ce sujet!

« Je ne m'arrêterai point, dit-il, à rechercher si, la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes, esclaves de l'instinct, offenser même l'auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou insensé, et si cet ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que d'honorer son plus bel ouvrage; je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes jusqu'à ce point ont pu soumettre leur postérité à la même ignominie, et renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, et sans lesquels la vie

même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes (1).

---

(1) Rien n'existe presque plus aujourd'hui de ce qui existoit il y a quelques mois. Ce qui n'existoit pas a été créé ; tout a perdu son ancienne forme ; tout a acquis une forme nouvelle ; tous les principes, tous les pouvoirs, toutes les loix, toutes les idées ont changé de nature ou de caractere : nous ne formons pas seulement un royaume, nous formons une nation ; nous sommes remontés au rang des peuples. L'homme a reconquis sa dignité originelle : tous ses droits lui ont été rendus, toutes ses facultés ont été mises à son usage ; le citoyen est devenu l'égal des autres citoyens aux yeux de la loi ; toutes les distinctions ont été détruites, toutes les barrieres abattues, toutes les lignes de démarcation effacées. Les loix elles-mêmes sont devenues notre ouvrage : nous ne connoissons plus d'autre autorité que la leur ; nous avons placé toutes les especes de propriétés sous leur sauve garde ; le pouvoir arbitraire est anéanti. La liberté publique a été fondée ; la liberté individuelle, qui est la seule base de la liberté publique, l'a été aussi. Nulle puissance humaine ne peut plus attenter à la personne d'aucun citoyen. La loi seule s'étend sur la France. La terre elle-même est devenue libre. En un mot, c'est bien encore le même sol, c'est le même pays, ce sont les mêmes hommes ; mais ce n'est plus ni le même peuple, ni le même empire. Sans nous arrêter sur les causes qui ont amené ou accéléré ces événemens si brillans et si mémorables, elles appartien-

Il est ridicule (dit Mably) d'attendre, dans une monarchie ou dans un gouvernement

---

nent déjà à l'histoire, et ce sera pour nous, dans la postérité, une gloire immortelle d'en avoir été les auteurs et les témoins.

La postérité apprendra avec une profonde reconnoissance que nous nous sommes tous réunis pour cette grande révolution, dont elle jouira encore plus que nous-mêmes; que le monarque, les représentans de la nation, les citoyens, le peuple, nous avons tous voulu la liberté à la fois; que ce n'a été de notre part à tous qu'un même effort et qu'un même vœu, et que c'est à ce concours si admirable de sentimens et de volontés qu'on peut seul attribuer un succès aussi étonnant et aussi rapide.

La postérité apprendra avec un juste étonnement que si peu de malheurs éclatans aient accompagné une commotion aussi imprévue, et qui s'est fait sentir d'une extrémité de l'empire à l'autre; qu'en remuant les antiques fondemens sur lesquels la France étoit assise depuis tant de siecles, tant de décombres aient occasionné, en tombant, si peu de ravage; que dans l'espece d'anarchie qui a dû exister un moment dans ce passage si rapide d'un état ancien à une constitution si nouvelle, il y ait eu encore autant de respect pour l'ordre public, et autant d'exemples de cette soumission que les loix exigent; et qu'enfin nous ayons eu la gloire d'être le premier peuple de la terre qui ait exécuté d'aussi grands change-

aristocratique,

aristocratique, des loix justes et raisonnables. Comment un monarque ou des patriciens dédaigneux jouiroient-ils de la puissance législative, sans que leurs passions, plus aveugles et plus emportées que celles des autres hommes, ne tournassent toutes à leur avantage particulier ? pouvant tout, ne voudroient-ils que le bien ? leurs flatteurs mêmes ne les empêcheroient-ils pas d'exécuter leurs projets ?

Le même auteur si respectable ajoute : « Dès qu'un peuple se sera réservé la puissance législative, soyez sûr qu'il aura bientôt les loix les plus sages et les plus salutaires. Un républicain, assez fier de sa dignité pour ne vouloir obéir qu'aux loix, a naturellement l'ame droite, juste, élevée et courageuse. Qui s'accommode de la domination des hommes doit être prêt à respecter des caprices, des injustices et des folies ; son jugement perd. A force de respecter les loix de leur *sultan*, les Turcs se

---

mens avec des combinaisons si paisibles, et qui ait recréé son organisation toute entiere avec tant d'activité tout à la fois et tant de sagesse.

(De Seze, *Plaidoyer pour le B.... de B.....*)

sont accoutumés à regarder ses *ordres* particuliers comme des *loix*. Il n'y a plus d'autres vertus pour les sujets d'un despote, que la patience, et quelques utiles qualités des esclaves compatibles avec la paresse et la crainte. Si un peuple jaloux de sa liberté se trompe quelquefois, ses erreurs ne sont que passageres, elles l'instruisent même; mais pour les hommes asservis sous le joug, leur premiere faute en prépare infailliblement une seconde » (1).

---

(1) Comment saisir avec précision ce point politique, où les citoyens seront obligés d'obéir aux magistrats, tandis que les magistrats demeureront eux-mêmes soumis aux loix? C'est en partageant la puissance publique. Lisez l'histoire des peuples anciens et modernes, vous verrez que ceux qui ont retiré le plus grand avantage de leur gouvernement, ce sont ceux qui ont abandonné la puissance législative au corps entier de la nation, et confié la puissance exécutrice à un plus grand nombre de magistrats. Si un seul ordre de la république fait des loix, doit-on espérer qu'il soit juste à l'égard des autres? Si le nombre des magistrats est trop borné, suffiront-ils à leur emploi? L'expérience de tous les temps vous apprendra encore qu'on ne peut séparer avec trop de soin la puissance législative de la puissance exécutrice. C'est pour n'avoir par fait cette séparation nécessaire, que toutes les républiques de la Grece, à l'exception de

Puisque nous avons sagement divisé tous les actes de la puissance nationale en *volonté* et en *exécution ;* que nous n'avons reconnu dans l'ordre social que *deux* pouvoirs, nous voilà au-dessus de nos voisins les Anglois (1),

---

Lacédémone, ne firent que de vains efforts pour former un gouvernement qui réunît les avantages du gouvernement populaire et de l'aristocratie. Dans les unes, le peuple législateur, qui s'étoit réservé le droit de juger les jugemens de ses magistrats, de réformer leurs sentences et d'annuller leurs décrets, n'avoient en effet point de magistrats, et faisoient inutilement des loix : dans les autres, les magistrats ayant trop de part à la législation, exerçoient sur le corps entier du peuple le pouvoir qu'ils ne devoient exercer que sur chaque particulier, et dès-lors leurs passions très-libres n'étoient pas soumises aux loix. (Mably.)

(1) Les avantages de la constitution britannique sont balancés par tant d'abus qu'on est forcé de gémir sur un peuple qui, avec tant de fierté, de richesses et de lumieres, oublie que la constitution d'un état doit être perfectionnée sans cesse, que quand les loix vieillissent, il ne faut point rester attaché par un orgueil opiniâtre à des *formes* qui n'en imposent plus ; ce n'est pas en s'exaltant l'imagination qu'un peuple protége ou étaye sa liberté. Les grands mots dont se pavanent les Anglois (dupes de leur ancienne charte,) ne répareront pas les

qui ont compliqué, à leur détriment manifeste, la machine du gouvernement : car cumuler les pouvoirs sans nécessité, c'est empêcher l'action ou la volonté, et c'est détruire le méchanisme le plus favorable à l'administration.

L'égalité légitime parmi les membres d'un même état est de l'essence de tout corps politique ; tous indistinctement doivent être soumis aux mêmes obligations, et il n'est plus permis au *législateur* de charger un citoyen d'un fardeau qu'il n'auroit pas imposé à un autre ; par cette institution salutaire, des volontés et des forces que la désharmonie rendoit ci-devant nulles acquierent par leur jonction une énergie et une activité considérables.

Eh ! qui peut s'opposer à un peuple immense et libre qui veut renfermer sa puissance dans les limites de la justice et celles des loix ; qui veut donner au monde le spectacle nouveau de citoyens-soldats, et de soldats-citoyens unis par tous les nœuds de

---

torts qu'ils se font à eux-mêmes, faute de loix *nouvelles* ; et avec leur amour insensé pour *les trois pouvoirs*, ils ont besoin eux d'une *révision* solemnelle.

l'amour de la patrie, par ceux de la concorde, de la valeur et de la fraternité; qui veut appeller désormais à la grandeur de ses destinées les autres nations? Plusieurs de nos voisins considéreront, tôt ou tard, tous les avantages de la constitution françoise et le soleil de la liberté qui vient de se lever pour nous; ils aimeront à en partager les purs rayons. O liberté! noble passion des grandes âmes! Malheureux celui qui ne goûta jamais tes plaisirs inexprimables; trois fois heureux celui dont tu as ceint la tête de l'honorable couronne de citoyen (1)!

(1) C'est une très-grande erreur en politique d'imaginer que la fréquence des assemblées particulieres des citoyens peut nuire au bon ordre; rien, au contraire, n'attache autant l'homme à sa patrie que l'habitude de s'occuper des intérêts publics; rien n'éleve autant les âmes et les empêche de se concentrer bassement dans le tracas des rixes particulieres, que cet esprit de dignité qu'occasionne le spectacle majestueux du corps législatif, à l'autorité duquel chaque membre se sent participer; rien enfin ne resserre autant les liens qui doivent unir les citoyens entr'eux comme de se trouver souvent rassemblés pour discuter leurs intérêts communs. Là, le citoyen apprend à se respecter lui-même; là, on le détourne des affections qui rétrécissent l'ame, et on le

Eh ! pourquoi nous seroit-il défendu d'espérer la civilisation de l'Europe, puisque nous avons à lui offrir notre sagesse et notre prospérité ; puisque nous pouvons lui proposer, avec les idées nouvelles, d'établir sur les débris de ce colosse de puissance (abusant de la souveraineté pour opprimer les peuples de qui il tient toute sa grandeur), d'établir un *temple à l'homme*, à son indépendance et à sa liberté, à l'*homme* qui se res-

---

rend capable de grandes choses ; les cœurs s'ouvrent aux impressions patriotiques et deviennent sensibles aux attraits de la gloire ; si ce doit être une regle générale pour tous les peuples jaloux de leur liberté, de se réserver la nomination de leurs magistrats, il en résulte en même-temps pour les peuples libres un desir de l'estime, une instruction sur le caractere et les actions de ceux qui ont bien mérité de la patrie ; delà l'ardeur d'approcher de ces grands modeles pour partager leur gloire et leur récompense ; l'*esprit public* devient un sentiment inné dans tous les cœurs, et ce feu divin une fois animé, y acquiert une activité et une permanence qui l'empêchent de s'y éteindre ou de s'y refroidir jamais.

Le cardinal de Retz rappelle dans ses *mémoires* qu'il ne put jamais faire comprendre à la reine régente (Anne d'Autriche) le sens de ce mot, *le bien public* ; et nous le croyons sans peine.

saisira de ses droits, si long-temps méconnus ! Les hommes, déposant la férocité de l'obéissance passive, examineront de toutes parts l'*autorité* de leurs rois, et la liberté s'avancera sur les traces sanglantes des dominations absolues et tyranniques.

Pourquoi notre exemple n'opéreroit-il pas le *salut* de plusieurs nations voisines ? Ces peuples, en considérant quelles sont la splendeur, la puissance et la majesté d'un *état libre*, chériront le *regne des loix*; notre exemple les sauvera de l'esclavage ; eh ! que feroit alors toute la puissance des *couronnés* contre l'*union* des hommes brûlant d'un saint amour pour la liberté ? Cet amour est fait pour électriser, à une très-grande distance, toute l'atmosphère politique de l'europe.

L'union prochaine des peuples, amis d'une régénération nécessaire qui pose des bornes au *pouvoir destructeur*; cette *union*, par la pente des *choses* et des lumieres, sera comme un mur d'airain contre lequel viendront se briser tous les *manifestes*, et s'anéantir tous les efforts de ceux qui depuis tant de siecles ont attaqué, par les ruses et les violences de la tyrannie, les droits de l'homme pour satisfaire à leurs appétits fé-

roces, sanguinaires ; car c'est aux nations *à se sauver elles-mêmes*, et nous leur en avons tracé le plan.

N'est-il pas temps, et n'est-il pas à souhaiter pour l'Europe qu'elle échappe aux excès et à tous les crimes de la *féodalité* qui la tuent ? N'est-il pas temps que tous les états qui la composent cherchent *à se réunir en liberté politique* par le moyen d'une *confédération* générale, dont l'effet seroit de garantir à chaque état confédéré la forme nouvelle de *gouvernement* qu'il lui plairoit d'adopter et de lui garantir, soit contre les entreprises des états co-associés, soit contre la rébellion des *couronnés mangeurs de peuples* ; de préserver chaque nation du malheur d'être avilie, et du malheur, presqu'aussi grand, de vouloir conquérir ; de décomposer enfin de toutes parts, ces inventions de l'orgueil et de l'ambition à l'aide desquelles ils ont créé ces offensantes variétés qui dépriment l'homme, courbent son ame vers la terre, et accumulent les préjugés pour grossir ses infortunes ?

O peuples de l'Europe, dissipez toutes ces chimeres, enfans du délire et de la vanité ! Ce sont ces *armoiries*, cette *noblesse*, ces

dignités, ces *rangs*, ces *préséances*, ces *grandeurs* qui forment tous les *anneaux* des calamités publiques et de tous les désastres particuliers (1); cette hiérarchie mônstrueuse

(1) L'homme est né libre, dit Rousseau, et par-tout il est dans les fers; si je ne considérois que la force et l'effet qui en dérive, je dirois : tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien; si-tôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux; car recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'étoit point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature, il est donc fondé sur des conventions, il s'agit de savoir qu'elles sont ces conventions.

Il est douteux, selon *Grotius*, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain; et il paroît dans tous son livre pencher pour le premier avis : c'est aussi le sentiment de *Hobbes*; ainsi voilà l'espece humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer.

Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnoit, au rapport de *Philon*, l'empereur *Caligula*; concluant assez bien de cette analogie que les rois étoient des dieux, ou que les peuples étoient des bêtes.

porte à son sommet le monstre de la guerre, et c'est lui qui vous prend pour victimes; c'est lui qui vous ôte le titre de citoyens, qui détruit la liberté, l'égalité, la majesté de l'homme.

Peuples de l'Europe ! adoptez notre révolution ; ordonnez le passage rapide de la

---

Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de *Hobbes* et de *Grotius ; Aristote* avant eux tous avoit dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage, et les autres pour la domination.....

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, pere de trois grands monarques qui se partagerent l'univers, comme firent les enfans de Saturne, qu'on a cru reconnoître en eux. J'espere qu'on me sera gré de cette modération; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverois point le légitime roi du genre humain ? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam n'ait été souverain du monde, comme Robinson de son île, tant qu'il en fut le seul habitant; et ce qu'il y avoit de commode dans cet empire, étoit que le monarque, assuré sur son trône, n'avoit à craindre ni rebellion, ni guerre, ni conspirateurs.

(*Contrat Social.*)

Nous n'avons rien lu nulle part de plus philosophique et de plus plaisant que ce passage.

liberté au despotisme ; l'homme est né pour vaincre la tyrannie, pour abattre tous ces *gouvernemens altiers* et *caducs*, quelque cruels, furieux ou perfides qu'ils puissent être.

Les droits et la souveraineté du peuple! c'est en les discutant avec toute la pompe et la majesté dont ils sont susceptibles que vous découvrirez les loix universelles du système moral, dont la premiere est la plus grande félicité possible de l'espece entiere et de chaque individu ; alors on ne parlera de nos *annales* que comme de temps voilés par des erreurs dominantes, où la violence politique, les injustices éclatantes, les fureurs royales et la licence militaire obscurcissoient l'entendement humain. Peuples de l'Europe! adoptez le génie de notre révolution ; alors les massacres innombrables, les attrocités inutiles, toutes les calamités auxquelles le genre humain fut exposé, n'intéresseront plus la sensibilité que dans les *pages des historiens*; la convulsion des états à la voix de quelques *couronnés*, et leur bouleversement seront rangés dans la classe des *phénomenes*, occasionnés, jadis, par l'éclipse totale de la raison humaine.

Oui, peuples de l'Europe ! on se joue de votre crédulité ; on vous parle de *mysteres de cabinets*, pour vous tenir à la chaîne et dans les ténébres. Les intérêts des nations, la gloire de l'espece humaine, appellent parmi vous un grand changement ; il vous suffit de vouloir pour élever ou pour détruire ; osez, et vous verrez pâlir tous ces tyrans révérés ; osez et proclamez le droit inaliénable de l'homme à la liberté : tout pouvoir légitime est dans le peuple. Le peuple qui veut est celui qui triomphe ; le propre du despotisme est de trembler quand une nation se leve (1).

(1) Puisque les hommes en général, toujours portés à la tyrannie ou à la servitude par leurs passions, sont assez méchans ou assez sots pour faire des loix injustes et absurdes, quel autre remede peut-on appliquer à ce mal, que la désobéissance ? Il en naîtra quelques troubles ; mais pourquoi en être effrayé ? ce trouble est lui-même une preuve qu'on aime l'ordre et que l'on veut le rétablir. L'obéissance aveugle est, au contraire, une preuve que le citoyen hébété est indifférent pour le bien et pour le mal, et dès-lors, que voulez-vous espérer ? L'homme qui pense travaille à affermir l'empire de la raison ; l'homme qui obéit sans penser se précipite au-devant de la servitude. (*Mably.*)

Peuples de l'Europe ! votre aveugle soumission doit cesser, car elle engendre les *guerres*, les *trahisons*, les *assassinats*. C'est à la suite de votre obéissance *passive* que les hommes viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, se renverser dans la poussiere, et la terre soumise aux *couronnés* demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misere et de deuil. Non, il ne périra point ce *vœu* de la philosophie ; à force d'être répété, il s'accomplira : les peuples de l'Europe seront *confédérés* contre les despotes, contre toutes les mains qui attachent l'homme à la volonté ou à la tyrannie d'un *seul* ; l'antique majesté du peuple, ses droits, sa puissance vont renaître de toutes parts ; il en résultera des avantages immenses, soit pour les *corps politiques*, soit pour chacun de leurs membres ; les peuples, las de l'insolence des *couronnés*, reconnoîtront qu'une demi-civilisation est pire que l'état de sauvage ; car il n'y a point de honte comparable à celle d'obéir passivement à l'ambition, à la force et aux caprices des *princes absolus* plutôt qu'au droit éclairé, à la justice et à la raison des *peuples*. Ceux-ci

s'étonneront un jour d'avoir adopté si tard un projet si évidemment bon, et ils verront la longue résistance qui en aura retardé l'exécution du même œil que nous voyons aujourd'hui la répugnance des sauvages de l'Amérique à former des sociétés régulieres.

Peuples de l'Europe ! une telle *confédération* n'est point une chimere ; elle est possible puisqu'elle vous sera avantageuse, puisqu'elle doit être favorable à toutes les portions *individuelles* des états. O terre de désolation, Europe, entends ma priere ! un citoyen, un humble disciple de *Rousseau* se prosterne devant toi; c'est les yeux baignés de larmes, et dans le recueillement de la douleur et de l'indignation, qu'il te supplie, au nom de l'éternel et des générations futures, d'honorer l'*homme*, de ne sentir que cette *grande* et *seule vérité*, parce qu'elle descend de cette hauteur où s'enferme l'être suprême source de toute bonté et de toute justice : Europe ! qui n'es plus qu'un *point* à mes yeux, ou qu'un *individu* (car la morale éternelle voit ainsi), je te supplie de soustraire l'*homme* à l'esclavage *féodal*, et de couper les bras à ces ennemis de l'humanité qui ont versé sur elle tantôt

les *frénésies* de l'orgueil, tantôt les *horreurs* de la guerre, et qui, avec des *mots diplomatiques*, opposant sans cesse l'homme à l'homme, ont fait tour à tour du vainqueur et du vaincu ou deux infortunés ou deux esclaves!

Europe! mon cœur nage dans l'allégresse; le françois peuple-roi consacre et celebre aujourd'hui la *fête anniversaire* de sa liberté; trois cens mille hommes sont assis autour de moi, et font jaillir une vérité lumineuse qui m'étoit encore *inconnue*, et que mon imagination n'avoit pas même saisie. Au milieu de tant d'accens et de cris de joie, au sein de ce renouvellement que j'avois entrevu et que je n'espérois pas, je vous invite, peuples de l'Europe, à faire de votre côté ce que nous avons fait du nôtre. La perpétuité du despotisme n'est due qu'à notre foiblesse, mais il ne dépend que de nous tous de nous embrasser en *hommes libres*. Disons: unissons-nous et nous serons unis; car nous devons tous sentir (si nous ne voulons pas nous confondre avec les stupides animaux) que l'usage de la force *offensive* ou *défensive* doit être réglé par une *loi* utile à tous. Nous nous correspondons déjà par les *arts*,

par les *sciences*, ces *véritables puissances*, puisqu'elles sont *bienfaisantes*. Eh! si cette terre, déjà trempée de *larmes*, doit l'être encore par le *sang* (1), ce n'est pas celui de nos freres en *science*, en *arts*, en *génie*, en *esprit*, que nous devons répandre, mais bien celui des tyrans qui, avec des automates *affamés* ou *bâtonnés*, ordonnent à *leur profit* le meurtre et le carnage. Si le despotisme trouve des défenseurs, des martyrs; s'il sait communiquer l'ivresse et l'enthousiasme, pourquoi le patriotisme et la haine des tyrans ne sauroient-ils pas trouver aussi des martyrs et des défenseurs?

Amis de la régénération politique, nous tous *hommes libres*, nous qui ne voulons *qu'une chose*, que l'homme soit rendu à l'égalité de la nature, et qu'il ne s'éleve au-dessus de ses semblables que par les talens qu'il a reçus de la divinité, ne fussions-nous qu'un petit nombre, parlons, écrivons, unissons-nous; déjà je vois le sceptre trembler dans la main des despotes; je vois les fondemens de toutes les usurpations insolentes,

(1) L'empire du malheur n'est-il pas assez vaste?

lentes, orgueilleuses, ébranlées par la convulsion politique de mon pays, car ainsi le veut l'ancien arrêt dicté aux premiers jours du monde : l'*ère de la liberté et des loix* doit luire à son tour, puisque l'ordre politique n'est essentiellement qu'une branche de l'ordre moral. Eh ! puisqu'il est impossible à la tyrannie et à la violence des potentats de détruire l'*ordre moral ;* les lumieres de la raison et de la philosophie, nos idées politiques, amis européens, ne tarderont pas à se *réunir*; oui, pour leur donner plus d'énergie, nous ne les cachons point, et ce siecle de concorde devant arriver, arrivera.

Nous dirons aux contradicteurs, aux incrédules de l'*ordre éternel*, et qui n'a point lancé au hasard le torrent des générations humaines ; nous dirons aux amans des préjugés nationaux et des erreurs vulgaires, à ceux enfin qui, asservis jusque dans leur pensée, rejettent même l'*image* de la prospérité des nations et de la tranquillité de l'Europe : esprits pusillanimes qui ne concevez rien sans les froids calculs des obstacles présens ; vous qui les aimez pour justifier votre inertie, votre égoïsme et votre insensibilité ; vous, pour

qui tout est folie au-delà de votre étroit horison, cessez de juger ce que vous ne pouvez sentir; apprenez à respecter les vues profondes et les leçons du génie de Rousseau, en attendant que vous jouissiez complettement de ses bienfaits; eh! ne sont-ils pas déjà commencés?

SECTION VII.

ERMENONVILLE n'appartient plus au marquis de *Gerardin*; Rousseau l'en a dépouillé par sa mort, et en a pris une possession éternelle: c'est lui qui désormais en sera l'unique et vrai propriétaire dans l'imagination de tous ceux qui viendront le visiter. Cette retraite solitaire et silencieuse est devenue le véritable élisée de son ombre paisible; elle en remplit la vaste enceinte: par-tout elle vous suit; par-tout elle apparoît à la pensée, et le tombeau de cet illustre mort a conquis tous ses jardins à son repos et à sa gloire. Je ne crois point que ce soit un aveugle hasard qui ait conduit ses derniers pas dans ces demeures, si

analogues à son ame et à ses goûts ; une providence l'y a placé à l'époque de ses derniers jours, pour déposer ce qu'il avoit de mortel dans ce beau séjour qu'elle lui destinoit : il étoit dû à sa cendre ; et une inspiration secrette commanda à l'opulence de créer cet asyle pour le sommeil pur et céleste de l'homme de bien (1).

---

(1) Il fut soumis, ce grand homme, au despotime le plus avilissant, à celui qui pesoit *sur les ames*, et qui comprimoit l'essor de la pensée ; la liberté de la presse n'existoit point alors ; combien il importoit d'élever un *tribunal* qui fût le plus grand frein des ennemis de la nation ! Cette sentinelle active a réveillé le peuple au moment qu'on vouloit l'enchaîner ; elle a préparé et consommé la révolution.

Quel est le vrai créateur de l'opinion publique ? la liberté de la presse ; c'est d'elle qu'émanent les grandes vérités politiques d'où dépend le sort de tous les peuples de la terre, et sans elle il n'y a que servitude, qu'oppression impunie ; les ennemis de la révolution frémissent d'avoir vu la presse former dans les deux mondes cette opinion publique qui distribue la gloire ou l'opprobre ; mais Dieu a voulu qu'il existât sur la terre une chose supérieure aux législateurs, aux loix elles-mêmes ; chose à laquelle les puissances de toute espece doivent l'hommage de la soumission et du respect, ce sont les lumieres publiques et leur seul organe,

Il s'adonna à la botanique ; l'étude des plantes étoit devenu son amusement favori et le plus doux délassement de sa retraite : quel homme en effet étoit plus propre à simplifier les méthodes ? Ce génie qui avoit percé les profondeurs de la politique, s'étoit dirigé vers les végétaux, ces productions de la nature les plus multipliées et les plus attrayantes ; c'est le goût le plus innocent, c'est le plus convenable à un solitaire ; chaque pas lui offre un objet intéressant, chaque pas est une découverte ou une instruction ; on oublie les hommes au milieu

---

c'est la presse libre ; Rousseau n'en a joui que chez l'étranger et avec les plus grandes difficultés. Que n'eût-il pas dit de nos jours ?

Et Voltaire, qui n'a rien écrit, ou rien écrit de bon sur la politique, parce qu'en attaquant le haut clergé il ne vouloit pas sans doute se faire de nouveaux ennemis à la cour et auprès du trône, n'en fut pas moins exilé de la capitale pendant plus de trente années : les charlatans d'église et de robe, dit M. Villette, ne lui ont point pardonné de les avoir démasqués ; aussi l'ont-ils persécuté jusqu'à son dernier soupir. La veille de sa mort, la cour lui envoya une *lettre de cachet*, le parlement un *décret de prise de corps*, et les prêtres le condamnerent à la *voierie*.

des champs, on oublie tout ce qui n'est pas pure création de la nature. Et qu'elle est féconde, radieuse, singuliere et piquante dans ses opuscules! Elle les cache avec soin loin des routes battues, dans les déserts, comme si elle ne vouloit dévoiler ses miracles les plus ingénieux qu'à des favoris dignes de les rechercher dans les solitudes où elle se complait. A ce goût innocent il allioit un goût passionné pour la *musique*. Le dictionnaire qu'il a composé sur cet art étincelle de morceaux qui pourroient servir de *poétique universelle* (1).

La musique imitative, dit-il, par des inflexions vives, accentuées, et pour ainsi dire plaisantes, exprime toutes les passions, peint tous les tableaux, rend tous les objets, soumet la nature entiere à ses savantes imitations, et porte ainsi jusqu'au cœur de l'homme des sentimens propres à l'émouvoir.

Platon avoit trouvé dans la mélodie l'expression des passions tendres et affectueuses, l'expression du courage, de la magnanimité, des grands sentimens; aucun art n'est plus

(1) Entr'autres l'article *génie*.

voisin de la profonde sensibilité de l'ame humaine.

On a reproché à notre philosophe d'avoir fait l'éloge du vin; c'est qu'on ne craint point de le faire publiquement en Suisse; et Rousseau d'ailleurs a répété l'avis de Platon : « le vin est un présent fait à l'homme par les dieux pour adoucir son existence, et ranimer son courage lorsqu'il est abattu par le malheur. En donnant plus de force et d'activité à nos pensées, il nous fait sentir plus vivement le vice et la vertu; il nous donne plus de mépris pour l'un et plus d'enthousiasme pour l'autre. D'ailleurs, ajoute l'ancien philosophe, il met pour ainsi dire en fermentation les facultés de l'ame et du corps, et montre d'une maniere plus sensible les caracteres avec leurs qualités et leurs défauts; et c'est un moyen de plus dont les magistrats feront usage pour connoître la disposition des esprits, et savoir par-là si les loix produisent les effets qu'on en attend (1).

(1) Il faut supposer que le vin qu'on buvoit en Grece étoit meilleur que celui qu'on boit communément en Suisse et à Paris

Tout le village l'a pleuré, et le regrette encore. Larmes du pauvre sur la cendre de l'homme de bien, vous êtes sa plus belle récompense ! par quelle fatalité faut-il que tu lui aies refusé les tiennes, ô toi, son ancien ami, homme rare aussi ; toi qu'il aimoit encore lorsque tu le haïssois (1) : ô toi, qui laissas dans son cœur la plaie la plus profonde et la plus incurable ; toi, qui as si bien dit que la calomnie disparoît à la mort de l'homme obscur, mais qu'on la voit debout devant l'urne du grand homme ; et continuant d'en remuer la cendre avec son poignard, faut-il que je te trouve dans cette odieuse attitude près de la tombe de ton ancien ami !

(1) « J'ai toujours, dit-il, dans l'ame de l'attachement » pour Diderot, même de l'estime et du respect pour » notre ancienne amitié. » Mais il avoit été tant trahi, tant trompé, qu'il ne croyoit plus alors à l'amitié. « L'amitié, disoit-il, est une belle terre ; mais, ou elle » vous est enlevée, ou les non valeurs et les réparations » en absorbent les revenus : ainsi ce bien si desiré est » ou introuvable, ou inconservable. » Triste et fatale expérience du cœur des hommes ; voilà où tu conduis ! Il semble même que les plus grands bienfaits emportent plus loin de vous encore les cœurs où vous aviez placé votre tendresse.

comment ta haîne a-t-elle pu survivre à sa mort, et comment as-tu pu, en assassin de sa mémoire !..... Mais tirons le rideau sur ce scandale : ne faisons pas frissonner d'horreur la cendre encore sensible de Rousseau, et bornons-nous à plaindre la foiblesse et les miseres de l'homme (1).

---

(1) Diderot mourut en 1784. Il avoit été tonsuré et sur le point de se trouver enrôlé dans *l'ordre des jésuites*; on lui destinoit un canonicat. J'ai vu son frere, prêtre, chanoine et très-chaud pour le *dogme*; une sœur de Diderot religieuse est morte d'amour pour le *Saint Sacrement* que l'abbesse lui avoit fait refuser. Diderot fut enfermé pour des *pensées hardies*. Je lui demandai un jour ce qui le tourmentoit le plus au donjon de Vincennes. c'étoit, me répondit-il, de savoir que j'étois là au nom d'un sot couronné, qui ne m'avoit jamais lu et qui étoit incapable de me lire.

Diderot, en parlant, commandoit l'admiration; il avoit étudié tous les arts mécaniques; de ce côté là, l'encyclopédie est son propre ouvrage; ce dictionnaire fit entrer en France plusieurs millions, et ne lui rapporta que trente mille francs; sans l'impératrice de Russie, il eût vécu dans la pauvreté; il aimoit son quatrieme étage où il reçut tous les étrangers les plus distingués; il n'y avoit point d'hommes médiocres, ni de mauvais ouvrages pour cet homme de génie; il y découvroit toujours ou quelques traits de caractere, ou quelques

Au reste, la grandeur d'une offense ne peut être bien connue que de celui qui en

---

beautés particulieres ; quand le livre étoit totalement nul, il s'écrioit, *Eh bien ! il a marqué l'écueil.*

Il s'échauffoit dans la conversation, et même il s'emportoit jusqu'à la fureur, sur-tout quand il parloit des souverains oppresseurs et de la tyrannie sacerdotale liguée avec eux ; alors il passoit les bornes ; *le genre humain* (crioit-il) *ne sera heureux que quand on aura étranglé le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre.* Cette exclamation dans sa bouche devenoit très-risible, parce que sa figure heureuse et bonne démentoit cette folle exagération d'un cerveau allumé.

Il me parla un jour deux heures de suite pour me prouver que les loix n'auroient pas tort de *brûler un athée* en place publique, et rien n'étoit plus hardi que ses opinions sur la *matiere ;* sa femme étoit dévote, et pour lui complaire il menoit sa fille au cathéchisme, et caché derriere un pillier, il écoutoit sans mot dire le clerc catéchiseur.

Il ne se vantoit pas de savoir faire un *livre*, mais bien d'écrire des *pages ;* il disoit : il n'y a que des *pages* dans les livres ; tel n'a que *tant de pages ;* dans les livres les plus inconnus, il trouvoit des *pages admirables.* J'ai fait une *page* qu'il faut que je vous lise, et il vous lisoit sa *page* sans savoir où il la placeroit ; il l'oublioit, ou il la donnoit au premier venu ; toujours libéral de ses idées, non moins que de plusieurs fragmens qui sont répandus dans plusieurs livres modernes.

est l'objet ; et les amitiés pleines et vigoureuses souffrent douloureusement de la moindre atteinte, et se rompent d'autant plus fortement que l'adhérence étoit plus intime : il n'y a plus de sonde pour la sensibilité de tel individu ; il n'y a plus de paroles pour exprimer l'outrage qu'il a reçu ; les liaisons des méchans sont les plus fermes de toutes, parce qu'elles deviennent nécessaires aux intérêts du vice ; les autres liaisons ne le sont pas tant. Diderot et Rousseau cesserent pour jamais d'être unis ; mais ils ne furent pas pour cela indifférens l'un à l'autre ; le seul nom de Rousseau mettoit Diderot en fureur, tout

---

Diderot craignoit Voltaire, admiroit ses écrits, aimoit peu sa personne, parce qu'il ne concevoit rien au pugilat des gens de lettres, et qu'il préféroit le plaisir d'écrire à toute la gloire orageuse ou calme qui en pouvoit résulter.

Thomas, qui avoit été très-long-temps sans parler dans le monde, ayant entendu *Diderot*, avoit presque saisi, vers la fin de ses jours, sa conversation féconde et animée, mais il ne la déployoit avec assurance que dans l'intimité du tête-à-tête ; je m'honorerai toujours d'avoir reçu des témoignages d'estime et d'amitié de ces deux écrivains éloquens ; et j'ai plus sympatisé avec eux qu'avec plusieurs autres de mes confreres.

bon que celui-ci étoit, et du caractere le plus diamétralement opposé à l'envie et à la jalousie. Le nom de Diderot attiroit du fond de la poitrine de J. J. un long et douloureux gémissement toujours suivi d'un silence expressif.

Sa querelle trop fameuse avec *Hume* date de l'époque où ses facultés intellectelles étoient visiblement dérangées ou altérées; or, l'historien ne doit pas plus parler de cette infirmité que du rêve d'un malade lorsqu'il a la fievre : cette fatale disposition d'esprit lui fit publier dans la suite, *Rousseau juge de J. J.*, ouvrage qui constate sa maladie de cerveau; il y dit qu'il avoit voulu le déposer sur le *maître autel de Notre-Dame de Paris*, si des *grilles posées en vingt-quatre heures* ne l'en eussent empêché. Ecartons ces images affligeantes, qui ne feroient pas même sourire la haîne, mais qui pourroient humilier l'homme sans humilier pour cela l'écrivain.

Il avoit su qu'on avoit voulu le ridiculiser dans la *maison Condé* pour avoir refusé l'éducation du *fils* du prince; il y avoit été sensible, parce qu'il l'étoit sur les moindres choses, et sur les plus indifférentes. Il est a

remarquer que les maîtres de pension n'élevent point leurs enfans eux-mêmes ; il en est ainsi des princes, qui ne leur parlent presque point. Or trouvez-en la vraie raison, lecteurs, car moi je serois honteux de tout vous dire.

Tronchin, qui fit une révolution heureuse dans la médecine, n'a fait que suivre littéralement ce que Rousseau avoit recommandé dans son *Emile*. On avoit vu avant Tronchin cette estampe où de tendres Achilles sont plongés dans le styx par les mains tremblantes de leurs meres. Si depuis nous avons vu naître parmi nous des *Hercules*, si les femmes ont appris à sortir de leurs étuves, si elles marchent, et si elles ne sont plus des poupées immobiles, ce changement est dû à Rousssau qui les a tancées vertement, et qui, en plaidant pour l'intérêt de leur beauté (fidelle compagne des couleurs de la santé), a su les corriger de leur molle afféterie.

Dans tous les colleges, dit Rousseau, il faut établir un gymnase : cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral qu'on

néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains, qui sont autant de paroles perdues....

Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la derniere facilité dans la bonne éducation publique ; c'est de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien, et qu'ils prennent en haîne par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place ; mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de maniere qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation.... Car il ne s'agit pas ici seulement de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la regle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de

leurs concitoyens, et à désirer l'approbation publique.

Certes, l'étude de la législation deviendra indispensable à la génération suivante, et les sciences utiles qui tiennent à la chose publique seront plus communes ; les points fondamentaux recevront une assiette plus ferme : que d'objets intéressans à débattre ! les loix, les finances, les flottes, les armées, les alliances publiques ; quel champ vaste pour un esprit neuf, appliqué et profond ! Notre constitution, qui honore les citoyens, force une éducation plus soignée ; notre constitution, qui exige un mérite personnel, achevera d'éteindre la vanité des distinctions de naissance, pour les restituer toutes épurées aux services rendus. Si une constitution est le système des loix suivant lesquelles une nation consent à être dirigée, à se conduire, l'éducation nationale, prenant désormais l'homme au berceau, le formera tout entier à notre situation politique, à nos connoissances acquises, à notre civilisation actuelle. Le maniement des armes (dit M. Roberspierre) a pour les hommes un attrait naturel qui redouble lorsque l'idée de cet exercice se lie à celle de la liberté, et à

l'intérêt de défendre ce qu'on a de plus cher et de plus sacré.

Point de doute que la gymnastique ne préside à cette nouvelle éducation ; nous élevons des citoyens ; que leur corps soit ferme, allegre, prêt à toutes les fonctions. Un corps malade et débile loge rarement l'ame de l'homme de bien ; c'est du citoyen actif dont nous avons besoin, et sans la santé il n'y en aura point. L'intempérance se lit sur le front de l'être nul ; les mauvaises mœurs en général font la mauvaise santé ; l'intempérance est la cause la plus active de la dégénérescence des races et de l'espece ; mais aujourd'hui que les anciens exemples ont fait voir le terrible inconvénient d'une milice distincte dans l'état ; aujourd'hui que chaque citoyen, en participant aux avantages de la société, sera tenu de s'employer à sa défense, l'exercice militaire si fécond en plaisirs fera la joie du jeune âge ; il se plaît dans le développement de ses forces naissantes, et la vie active sera toujours pour lui une vie agréable. L'entendement lui-même se fortifie avec les ressorts de notre machine ; mais nous recommandons le premier, le plus beau des arts, la musique, cet art si utile aux

législateurs anciens; la musique, expression touchante des diverses affections de l'ame, tableau des harmonies, des consonnances, des contrastes de la nature ; la musique, mere des sentimens nobles, généreux, ardens, tendres ou compâtissans, dont elle est tour-à-tour la mobile et vivante image ; cet art divin, abandonné dans nos polities modernes à l'amusement et à la frivolité, reprendra sa premiere destination ; et des fêtes telles que *celle du champ de Mars*, ces grands appareils civils et militaires, ces chants animés, cette réunion de citoyens égaux, porteront dans les cœurs enflammés les longues impressions du plaisir et la vive émotion qu'accompagnent l'amour de la patrie et le sentiment de la liberté.

Rousseau a tracé le code de notre nouvelle éducation dans les paroles suivantes.

Je veux, dit-il, qu'un enfant, en apprenant à lire, lise des choses de son pays; qu'à dix ans, il en connoisse toutes les productions; à douze, toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze, il en sache toute l'histoire; à seize, toutes les loix; qu'il n'y ait pas eu, dans tout l'*empire*, une belle action, ni un homme illustre dont

dont il n'ait la mémoire et le cœur plein, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par-là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers, que je voudrois faire suivre aux enfans. *La loi* doit régler la matiere, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des *citoyens*, tous mariés, s'il est possible; tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumieres; tous destinés à des emplois ni plus importans, ni plus honorables, mais moins pénibles et plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront bien rempli celui-là. Gardez-vous sur-tout de faire un métier de l'état de pédagogue.

Quel mobilier d'idées neuves et fortes ne laisserons-nous pas à nos descendans? Encore une ou deux générations et l'on reverra le temps où la hauteur de la voix et la vigueur du geste ne seront plus un sujet de ridicule. Nos peres murmuroient, gazouilloient et siffloient leurs petites pensées; apôtres et pensionnaires de l'erreur, ils aimoient le ton bas et persiffleur; mais nous déjà nous faisons entendre de toutes parts la voix forte

des défenseurs de la liberté ; nous aimons la progression successive du son, et ce style rapide ou véhément qui vole de front avec la pensée. La voix pleine et sonore de nos *orateurs* emplit nos *clubs* et la salle législative ; autrefois nous n'entendions pas trop ce que nous avions lu au college ; nous voulions mesurer dans nos usages circonscrits, et dans notre étroite conception, cette antiquité dont le colosse nous épouvantoit ; l'éloquence oratoire des anciens nous paroissoit folle et gigantesque, mais nous commençons à comprendre ses grands effets. Quand la parole et l'action se joignent aux grandes idées, nous appercevons comment le peuple distrait étoit ramené subitement à l'attention par une période nombreuse, par la chûte d'un *populi romani majestatem ;* mélodie imposante qui rappelloit sous l'empire de la parole l'oreille rustique, mais sensible de la multitude.

Et nous aussi nous pouvons dire, la *majesté du peuple françois ;* et nous aussi nous respirerons bientôt à *Paris* l'air de l'*ancienne Rome ;* nous aurons devant nous, à l'exemple des romains, lorsque nos orateurs parleront au peuple, nous aurons devant

nous le *temple d'un Jupiter tonnant;* à droite, celui de l'*union de Castor et Pollux;* à gauche, l'amphitéâtre auguste de *consulaires* et de *triomphateurs;* et sous nos yeux, l'*assemblée mouvante de trois cents mille rois;* alors la noble chaleur de la liberté circulera dans les veines de nos enfans, et l'on se dira: où est cette *police* des anciens *petits rois* de France? leur inquisition tyrannique, leurs petites verges étendues sur la tête des orateurs et des imprimeurs? Alors nos neveux ne pourront pas croire à notre défunte petitesse; et enflant leurs poitrines des mâles sons de la liberté, portant le geste en avant, et rendant un monosyllabe expressif, ils diront les secours qu'il faut apporter à la patrie. Certes alors tous les républicains parisiens, émus, fatigués par la pensée et le sentiment, ne pourront pas imaginer qu'il a pu exister en France des esclaves spirituels; et ils liront plusieurs écrits de nos *poëtes* pour faire rire leurs enfans, et leur montrer le dernier terme de la dégradation humaine.

Ces grandes choses, ces importantes innovations auront des contradicteurs dans le troupeau gangréné qui regrettera la mol-

lesse du vice, l'opulence sans travail et la douceur de l'impérieux commandement ; mais il est utile à toute constitution naissante d'avoir en elle-même un levain qui fermente et qui y entretienne la vie et le mouvement; car, tant qu'un gouvernement n'est point parvenu à sa perfection, le repos des citoyens, qui n'est encore qu'un avantage frivole, n'est propre qu'à en retarder les progrès. Une certaine agitation peut quelquefois suppléer au travail des plus sages législateurs.

Notre philosophe formoit le plus étrange contraste avec d'*Alembert* ; celui-ci s'agitoit beaucoup pour la renommée, recevoit et caressoit tout le monde ; le jour d'une séance académique il ressembloit à un enfant qui a paré sa chapelle et qui va faire le célébrant ; ce jour-là il provoquoit les applaudissemens dans de petits discours préparés avec art, semés de pointes, d'antitheses et de *bons mots* ; il avoit soin de peser sur la finale comme pour donner le signal aux claquemens de mains, et imprimer plus de relief au trait saillant. Il aimoit à protéger et s'étoit fait, comme l'a dit plaisamment M. Linguet, le *St.-Pierre du petit paradis*

académique; au reste, il s'étoit pénétré tout le premier d'un respect véritable ou factice pour l'*académie françoise*; peu s'en falloit qu'il n'inclinât la tête en prononçant son nom; on voyoit sans cesse autour de lui une phalange de précepteurs qu'il plaçoit dans toutes les maisons; il répondoit à toutes les lettres, au *roi de Prusse* et à *Saint-Ange*, et finissoit toujours *avec respect*, même envers les précepteurs ses protégés : trois fois la semaine il tenoit académie chez lui; là il aimoit à faire rire, et cependant il n'étoit jamais gai; personne ne se donna plus de mouvement pour attraper la gloire (1); mais

(1) Ce que je dis ici de cet écrivain n'est fait que pour peindre son desir et son impatience de célébrité; c'étoit un homme qui avoit des vertus réelles, et d'un désintéressement noble et simple, quoiqu'il affectât la malignité pour laquelle il n'étoit pas né; le tripot littéraire qui existoit alors gâta son esprit et sa plume; mais presque tous les littérateurs de ce temps-là sacrifierent plus ou moins à un fantôme de gloire et de goût, qu'on supposoit être assis sur le *tapis vert*, où M. le maréchal, M. le duc et monseigneur l'évêque, et M. le grand seigneur, cuisinier des quarante, venoient réhausser l'existence du poëte et de l'orateur. Tout ce tripot dont j'ai ri passablement, moi et d'autres, tenoit

celle-ci, semblable à la fortune, alla trouver celui qui l'attendoit paisiblement et qui fuyoit tout tripot littéraire. Voyez d'Alembert répondant à Rousseau sur la *lettre sur les spectacles*; comme cela est maigre ! il n'aborde point ou craint d'aborder les questions principales. *Marmontel* ne fut pas plus heureux; tous deux, empêtrés de la *glu* académique, n'avoient pas les mouvemens libres ; j'ose dire que je compris beaucoup mieux qu'eux les idées de Rousseau, et c'est d'après lui que j'ai composé l'ouvrage non académique intitulé : *du*

à l'ancien régime ; il est fâcheux que d'Alembert ait usé son activité sur de petits objets, et qu'il ait eu presque toute sa vie l'inquiétude d'un poëte, au lieu du calme d'un philosophe; je crois qu'il ne s'en est apperçu que fort tard, et lorsqu'il n'étoit plus temps de revenir sur ses pas ainsi que sur l'*enchanteresse académie*; c'est une leçon pour ceux qui voudront préférer la gloire au bruit. Il s'étoit fait à Paris le lieutenant-colonel de Voltaire, et il n'a jamais su faire dix vers passables; il étoit beaucoup plus franc dans son ton que dans ses écrits; un jour que quelqu'un disputoit avec Voltaire sur le *génie de Tacite*, le géomètre passa devant l'oreille du disputeur et lui dit : *Cessez; le Voltaire n'entend rien à Tacite.*

Théâtre, ou *nouvel essai sur l'Art dramatique*, 1772. Je remarque à ce sujet que dans la jeunesse on a une libre et hardie franchise que le temps, les circonstances et les hommes nous font perdre ensuite; et plus circonspect aujourd'hui en voulant être *prudent*, je sens que je vaux moins.

Je suis né à une époque où j'ai pu voir presque tous les gens de lettres célebres de mon siecle; j'ai vu les restes de *Fontenelle*, j'ai entrevu *Montesquieu*; j'ai écrit de bonne heure une multitude d'*anecdotes* sur un grand nombre de littérateurs tant connus qu'inconnus, mais le siecle des belles-lettres est passé, celui de la politique a commencé, et nos travaux moins aimables seront bien plus intéressans pour l'ordre public. Notre Démosthenes *Mirabeau* eût fait une tragédie il y a trente ans; aujourd'hui il a fait reculer les bayonnettes du despotisme et fait taire les hurlemens de l'aristocratie; c'est un tout autre rôle. *Du Belloy* disoit dans ses pieces serviles qu'il n'y avoit point de plus grande volupté au monde que de se faire tuer pour le *roi de France*, afin que son trône fût le plus beau et le plus riche trône de l'univers: on ne peut plus

dire cela aujourd'hui, même en vers, quoique tous les poëtes soient autorisés à déraisonner sans cesse. Je racontois quelques-unes de mes anecdotes littéraires à Rousseau, et qui ne sont plus bonnes qu'à jetter au feu, vû que l'intérêt général s'est porté d'un côté non contraire mais tout neuf.

Rousseau avoit lu *Cleveland*, les *Mémoires d'un homme de qualité*, *Manon Lescaut*, et ne sachant pas l'anglois, la fameuse Clarisse dans la traduction ; c'est ce chef-d'œuvre qui l'invita à joûter avec Richardson, et s'il l'a surpassé quelquefois par la force du sentiment et de l'éloquence, il n'est pas moins évident qu'il a imité sa maniere. Or il me demanda unjour si j'avois vu l'abbé Prevôt ? oui, lui dis-je, je l'ai vu en 1759, à St-Firmin près Chantilly ; mon pere y avoit une maison qu'il vouloit vendre ; l'abbé Prevôt la marchanda, j'eus donc l'occasion de le voir et de converser avec lui dans le plus beau parc que je connoisse en France ; nous nous y promenâmes plusieurs fois, et comme je ne rêvois alors que romans et vers, jugez si j'étois content de voir de près le plus célebre romancier du monde : c'étoit un homme d'une physionomie très-agréable, de beaux yeux

vifs et rians, un beau teint, des traits animés et pleins de graces; qui l'eût dit, en le voyant, que sa plume étoit sombre! une douceur inaltérable formoit son caractere; aimable dans la conversation, toutes ses paroles couloient avec une facilité douce et merveilleuse; il n'y mettoit aucune prétention; des traits de feu qui s'échappoient annonçoient une ame passionnée quoique calme; il avoit voyagé et avoit séjourné en Angleterre; il savoit l'anglois, l'allemand, l'italien, le latin et le grec, et jamais pour lui le travail n'a été un effort; enfin il a fait le *Manuel Lexique*, dictionnaire d'une précision admirable, d'une rare exactitude, et l'un des plus instructifs que je connoisse. J'appris qu'il avoit étudié chez les jésuites où il a resté cinq ans, mais qui ne purent le retenir; il sortit de chez eux et se fit soldat; au bout de trois ans il quita le métier des armes et se fit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, où il a été sept ans; il avoit demeuré quatre ans à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, d'où il étoit sorti pour aller en Hollande; une passion amoureuse l'y avoit conduit: là, sans argent, il écrivoit chaque jour une ou deux feuilles d'impression pour payer sa pension

chez son libraire où il logeoit. L'ayant enrichi, mais toujours pauvre, il revint à Paris enrichir le libraire *Didot*; il travailloit pour lui à un louis d'or la feuille, c'étoit le taux de ce temps-là. Comme on l'entraînoit facilement dans le monde, et que c'étoit autant de perdu pour l'entretien de son ménage, une maîtresse qu'il avoit cachoit ses vêtemens et sur-tout le plus indispensable, mais l'unique qu'il possédoit, de sorte qu'il étoit forcé de rester au logis et de faire ses deux feuilles. Jamais écrivain n'a eu une fécondité pareille, sans être pour cela trop négligé; il inspiroit l'amour ou l'amitié, mais il étoit tout entier au premier sentiment; ses passions furent vives dans tous les âges de sa vie et le jetterent dans des vocations opposées: cet homme intéressant étoit doué d'une multitude de connoissances variées; retiré au village de St-Firmin, et ayant fini par aimer la solitude, il conversoit avec le villageois, non en auteur, mais en homme qui n'étoit point étranger à leurs intérêts, à leurs idées, ni même à leur langage. Je crois qu'il avoit oublié de savoir dire la messe. En 1763 il fut frappé d'apoplexie sur le chemin de Senlis; des passans le rapporterent, et comme on le

crut mort, on le plaça sans secours sous le porche de l'église. Des témoins oculaires m'ont attesté plusieurs fois que le chirurgien du village lui ayant donné un coup de scalpel, dans l'idée de connoître la cause de sa mort, l'infortuné étendit les bras, poussa un cri inarticulé, et ses yeux qui s'étoient ouverts se refermerent pour jamais : il fut inhumé dans une chapelle de bénédictins voisins du lieu ; ses anciens confreres ayant réclamé son corps.

Je puis dire que ce récit, de la plus exacte vérité, et quelques autres particularités que j'omets ici, intéresserent Rousseau au point qu'il m'avoua que l'abbé Prevôt ne sortoit plus de sa mémoire, et qu'il n'osoit plus le lire de peur de se rappeller sa mort tragique ; il ne prévoyoit pas alors que sa fin seroit tout aussi prompte, et que les secours de l'art n'arriveroient à lui que lorsqu'il ne seroit plus temps.

Mais il est certain que Rousseau vit arriver sa derniere heure de sang-froid, et même avec satisfaction.

Les pauvres ont un avantage (dit Montaigne), ils ne s'alitent que pour mourir ; le pauvre Jean-Jacques n'eut pas même le

temps de s'aliter, il mourut sur une chaise.

Le voilà mort. Quelle a été sa récompense ? Les grands hommes se paient de suffrages et de gloire. Les hommes vulgaires ne devroient-ils pas s'estimer heureux d'avoir des génies à si bon marché et de posséder leurs chefs-d'œuvres avec cette monnoie ? Il vécut presque toute sa vie dans la solitude ; c'est que la solitude est le véritable asyle des êtres pensans, et l'infirmerie des ames qui veulent s'améliorer.

Soumis à la providence, et convaincu de l'immortalité de l'ame (1), il étoit depuis

Priere de J. J. Rousseau.

(1) « Souveraine puissance de l'univers, être des » êtres, sois-moi propice ; jette sur moi un œil de » commisération ; vois mon cœur, il est sans crime ; » je mets toute ma confiance en ta bonné infinie, et » tous mes soins à m'occuper de ton immensité, de ta » grandeur, de ton éternité. J'attends sans crainte l'arrêt » qui me séparera des humains ; prononce ; termine ma » vie, et je suis prêt à paroître aux marches de ton » trône, pour y recevoir la destinée que tu m'as promise » en me donnant la vie, et que je veux mériter en » faisant le bien. »

long-temps dans ses principes de ne rien faire pour avancer la fin de ses jours, quoi-

---

Socrate pensoit ainsi. Socrate en plein conseil explique ses sentimens sur la divinité. O Athéniens! je vous dis que l'unité est nécessaire à l'être-suprême, et qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu tout-puissant. Toute autre puissance qui n'est pas de lui exclut nécessairement la toute-puissance dans lui. Il ne peut pas être la cause de tout, s'il y a quelque chose dans l'univers dont il n'est point la cause.

Ce raisonnement est simple et convaincant. Supposez les êtres; il doit y avoir *un* être qui n'est produit ni déduit de rien, et dont tous ces êtres dérivent, dans lequel tous ces êtres sont tout, sans lequel ils ne sont rien; tellement que chacun pourroit dire: *omnia possum in eo: sine eo nihil sum.*

Quel est le nombre qui compose tous les autres nombres, qui les égale tous, qui les surpasse tous, qui donne l'évidente connoissance et démonstration de leur qualité, du plus ou du moins jusqu'à l'infini? c'est le *un*; ajoutez mille zéros à cet *un*, il les investit de son immensité; mais si vous les en séparez, ils ne sont plus rien. Ainsi nous trouvons jusques dans les mathématiques des preuves de l'unité d'un Dieu, et nous aurons des vérités sûres quand elles sortiront directement de principes sûrs. Le *un*, cette simple idée du *un*, n'est produite ni déduite de rien; donc il est de lui-même: s'il est de lui-même, il est éternel et immense, et produit des nombres immenses. Le *un* est par lui-même *indivisible*,

que la vie lui fût à charge par les grandes peines d'esprit et de corps qui avoient fait de

---

infini dans le grand, *infini* dans le petit; tous les autres nombres ne font que le *un* additionné et multiplié; le *un*, en un mot, peut en quelque façon mesurer le créateur, puisque lui seul, en se concentrant en lui-même, peut le définir. En effet, on ne peut définir Dieu que par cet *un qui est*, de même que le *un qui est* ne peut convenir qu'à Dieu. *Ego sum qui sum.*

Religion! religion! consolation des ames justes, effroi des scélérats, espérance éternelle pour la foiblesse et le repentir, attente de repos et d'une joie future, communication intime avec le créateur; malheureux qui a fermé son ame à tes douces influences! L'univers, cet ouvrage si admirable aux yeux de l'adorateur de l'être suprême, n'est pour le vil incrédule qu'un amas d'êtres fortuits, et d'effets sans liaison et sans cause; le tableau vivant de l'espece humaine ne lui présente que le froid spectacle d'animaux aveugles qui se meuvent et se détruisent au hazard; jamais son cœur ne s'est ouvert à la grande, à la douce pensée d'un ordre immuable, d'un Dieu rémunérateur dont l'œil incessamment ouvert encourage, attire à lui tous les êtres vertueux, c'est-à dire, qui tâchent de lui ressembler, en aimant l'ordre, l'harmonie, la vertu, en chérissant leurs semblables, en éprouvant les jouissances célestes de la *justice*, et les douceurs ineffables de la *pitié*. Si les rayons du soleil descendent du globe lumineux et lointain d'où ils sont sortis pour entrer dans l'œil de l'homme;

son existence un tourment continuel. Le suicide étoit contre les principes où il s'étoit alors arrêté (1) ; mais accoutumé, depuis

---

si celui-ci reconnoît la majesté de l'astre, il en est ainsi de l'adorateur sensible de la divinité ; il n'a pas besoin qu'elle séjourne à ses côtés pour la reconnoître ; il s'éleve à la céleste origine de son être, il la contemple, il y aspire, il y reste comme attaché, il sent que pour être descendu du ciel il n'est pas expatrié de son Dieu.

(1) Voulez-vous rejetter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crevent les yeux ; voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'éleve dans votre cœur, y foudroye les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu ne soient rien ; car il faut être un mauvais raisonneur pour ne pas voir qu'en rejettant la cause premiere, et faisant tout avec la matiere et le mouvement, on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh quoi ! mon Dieu ! le juste infortuné, en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'auroit nul dédommagement à attendre après elle, et mourroit en bête après avoir vécu en enfant de la divinité ! Pour moi, en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sens en même-temps la certitude de vivre ; la nature entiere m'en est garante, elle n'est pas contradictoire avec elle-même ; j'y vois régner un ordre physique, admirable, et qui ne se dément jamais ; l'ordre moral y doit correspondre. (*Lettres de Jean-Jacques.*)

nombre d'années, à considérer ce moment comme le seul où il pût oublier tout-à-fait les trahisons et les persécutions passées, et la crainte de les voir se renouveller (1), il ne cachoit pas que sa fin lui paroissoit desirable (2).

Lors de son premier séjour à Paris, il écrivoit à son amie ces mots déchirans : *Tout est cher ici, et sur-tout le pain ;* je l'ai vu, rue *Plâtriere,* dans un état qui approchoit de l'indigence ; il refusa d'y payer sa *capitation* qui montoit à trois livres douze sols ; les échevins lui en firent remise, mais non sans quelques difficultés ; il mettoit un grand prix à gagner sa subsistance du travail de ses mains. Un ministre osa dire devant lui :

---

(1) « Il est étonnant, dit-il dans ses confessions, avec » quelle facilité j'oublie le mal passé (le mal physique), » quelque récent qu'il puisse être : autant sa prévoyance » m'effraye et me trouble, autant son souvenir revient » foiblement et s'éteint sans peine, aussi-tôt qu'il est » arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans » cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, » fait diversion à ma mémoire. »

(2) La superstition craint le Dieu qu'elle devroit aimer ; elle profane la bonté divine qu'elle veut adorer.

tous

tous ces écrivains font des livres pour gagner de l'argent. -- *Et votre excellence pourquoi chiffre-t-elle ?* repartit le philosophe. *Dn Marsais*, *Gebelin* furent indigens comme lui (1).

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès. Rousseau a peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement. Il vint deux fois pédestrement de Lyon à Paris, portant sa perruque au bout de sa canne, quand la chaleur l'incommodoit ; l'*impérial* de la maussade *diligence* étoit encore trop cher pour lui. Il n'eut jamais la *chaise de poste ;* et tandis qu'une multitude d'êtres riches et bornés ont

(1) Savoir être pauvre, c'est avoir acquis la véritable élévation de l'ame, car c'est là ce qui caractérise cette supériorité des ames vigoureuses sur les esprits vulgaires; c'est là le garant le plus solide de l'honnêteté des mœurs, c'est là enfin la preuve du respect constant qu'on a eu pour soi-même ; il faut remonter à cent ans pour rencontrer un homme de lettres qui ait soutenu l'indigence avec autant de simplicité et de dignité que Rousseau ; c'étoit du Rier ; il avoit fait *dix-neuf pieces de théâtre* et *treize traductions* utiles, et il n'avoit, pour régaler ceux qui venoient le visiter, que du lait, des cerises, de l'eau fraiche et du pain bis à leur offrir.

parcouru commodément l'Europe, pour n'y rien voir que de favorable à leurs préjugés étroits et nationaux, que n'eût point acquis Rousseau, examinant de ses yeux la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse et la Russie? Que de choses ne seront jamais apperçues, faute des yeux faits pour les voir!

La foudre tomba dans la cour d'une maison avec fracas; un *muet* voulut faire comprendre à un *sourd* la cause de divers mouvemens qu'il avoit observés; le *sourd* dit: Lisez toujours, madame, j'écoute. L'*aveugle* dit: Le coup étoit terrible, et j'ai vu que je ne voyois rien. Me voilà remise de ma frayeur, dit la *vieille*..... Or, voilà l'histoire des voyageurs et des voyages.

On est peu connu des siens; soyez éloquent, ayez du génie; occupez toutes les bouches de la renommée, tout cela ne sera rien ou peu de chose pour la femme dont vous serez le mari, ou pour vos froids et égoïstes parens; la Fontaine et Rousseau ne furent pas plus heureux l'un que l'autre dans leur choix. Mais, hélas! c'est le plus souvent le hasard qui préside à des liaisons qui viennent ensuite empêtrer tout le cours de notre vie. La femme de Rousseau n'étoit ni une

Julie, ni une *Sophie* (1), et cependant elle exerça le plus grand empire sur un être d'ailleurs indépendant et fait pour braver l'orgueil ou la colère des puissans, rois, académiciens ou journalistes. Pour mieux le captiver elle renforça le penchant qu'il avoit à la méfiance ; elle multiplia autour de lui les fantômes ; elle parvint à l'isoler en lui persuadant qu'il n'étoit environné que d'ennemis ; afin que le besoin qu'il auroit d'elle lui tînt lieu des qualités qui lui manquoient ; ainsi, les caracteres infimes se connoissent parfaitement et se relevent par la ruse et par l'astuce ; puis qui sait parmi nous comment les événemens de la vie s'enchaînent les uns dans les autres, se succèdent, se prolongent et rompent notre prévoyance, ainsi que nos premiers plans (2) ?

---

(1) *Je sens bien* (disoit-il à ses amis) *qu'elle n'est pas nécessaire à mon moral, mais elle me donne du bouillon parfait quand je suis malade.* La Fontaine n'eût pas mieux dit.

(2) Comme il en coûte beaucoup pour trouver des amis, les acquérir, se les attacher, les cultiver, tel philosophe va au plus aisé, il s'en passe. Hélas ! on peut avoir vécu long-temps et n'avoir pas encore trouvé

Il eut la foiblesse pendant quelque temps de prendre l'habit arménien, mais il renonça bientôt à cette affectation, à cette enseigne indigne de lui ; car ce n'est ni l'habit ni la barbe qui constitue le philosophe, mais seulement la vérité de ses leçons.

Pascal disoit que quelque pauvre qu'on fût on laissoit toujours quelque chose en mourant ; Rousseau laissa à sa veuve de quoi subsister. Ses romances, ses manuscrits lui composerent un revenu au-dessus de celui dont notre auteur avoit joui au milieu de sa gloire.

Fuyant un décret du parlement de Paris, il n'en reçut pas moins à Amiens le corps municipal qui vint lui offrir le vin de ville ; Gresset étoit un des officiers municipaux. Le poëte ayant interrogé le philosophe sur sa profonde mélancolie, celui-ci lui répondit : Vous avez pu faire parler un perroquet ; mais vous ne pourrez faire parler un ours.

---

un ami, sans qu'il soit pour cela de notre faute ; il vaut mieux être sévere sur cet article que d'être l'ami de tout le monde ; Rousseau disoit publiquement qu'il ne vouloit plus d'ami, parce qu'il avoit passé l'âge d'en avoir ; cela est franc et noble.

Son repos étoit difficile ; il cherchoit toujours *là* le bonheur qui étoit *ici*. Dans sa retraite à Ermenonville (1), il s'étoit attaché à un des enfans de M. de Gerardin, il lui enseignoit les élémens de la botanique, mais comme il devoit être toujours malheureux par trop de sensibilité, il s'affligeoit profondément quand l'enfant ne venoit pas le voir ou se promener avec lui à l'heure indiquée ; il soupiroit au mois d'avril d'une peine anticipée, en songeant que l'enfant seroit de retour à Paris à la fin de l'automne, et qu'il lui manqueroit pendant tout l'hiver.

Il me dit un jour : je crains la vieillesse

(1) La reine a visité sa tombe ; le bonheur de son fils seroit peut-être dans la vraie connoissance de ses ouvrages moraux ; il y apprendroit la véritable politique, et des choses que l'on n'apprend bien que par soi-même ; cette lecture, qui lui seroit préparée par degré, lui donneroit un tempérament philosophique nécessaire au bonheur, et sous ce point de vue, encore plus utile aux rois qu'aux simples particuliers ; car ceux-là ont des chagrins qui nous sont inconnus, leur vie est plus contentieuse et plus fatiguée que la nôtre ; j'ose dire que j'aurois été malheureux sans les écrits de Rousseau ; ils m'ont si bien guéri d'une ambition inquiete, que je n'ai plus voulu rien être autre chose sur terre que d'être homme.

parce qu'elle détruit le moral de l'homme, qu'elle amene malgré nous telle idée dans notre cerveau, qu'elle nous environne d'erreurs, de misères et de terreurs, qu'elle éteint nos affections et les concentre en nous-mêmes, qu'elle commande enfin à l'avarice de nous saisir.... Emu de ces paroles, je lui dis : cependant il y a une vieillesse aimable ; oui, répondit-il, mais elle est bien rare ; après ces mots, il fut plus d'une heure sans parler. Puis sortant de ce long silence ; il proféra ces paroles : *Je n'aime point un vieillard la plume à la main* (1).

---

(1) Malheureux celui qui s'occupe des facultés de son ame lorsque les ressorts en sont usés ! La machine ne vaut pas les frais de la réparation.

(*Lettres de Rousseau.*)

Les vieillards, et même ceux qui touchent à la cinquantaine, aiment le vin ; Rousseau avoit aimé le vin depuis l'âge de trente ans ; mauvaise passion ; Mahomet m'a toujours paru avoir été un très-grand législateur, uniquement parce qu'il avoit apperçu le dangereux effet du vin ; la moitié de la Suisse est abrutie, à la lettre, par le mauvais vin blanc qu'elle boit ; le quart de l'Angleterre est frénétique à la suite des vins falsifiés ; en France, le peuple des campagnes périra inévitablement par l'usage immodéré de cette boisson, parce que tout manou-

Il est le premier qui se soit dispensé parmi nous de finir ses lettres suivant l'usage, parce qu'il n'étoit, disoit-il, le serviteur de personne ; combien il eût été satisfait de n'avoir plus à monseigneuriser un fat ! Combien il eût applaudi au renversement de ce protocole stupide qui, formant une échelle de vanité et d'orgueil, sembloit consacrer l'inégalité des citoyens, et les séparer pour humilier le plus grand nombre.

---

vrier dépense en vin le double au moins de la subsistance de sa famille ; politiquement parlant, il faudroit arracher en France la moitié des vignes ; voyez les Lettres de Rousseau ; il aimoit le vin, par-tout il se plaint amérement des cabaretiers qui falsifient et frelatent leurs vins, soit avec l'alun, soit avec d'autres drogues. J'ai tonné aussi de mon côté, dans le *Tableau de Paris* et ailleurs, contre cet empoisonnement public ; mais je l'ai retrouvé chez l'étranger ; et les Suisses, entr'autres, au gosier ferré, boivent le plus mauvais verjus de l'univers avec une *fureur* qui fait *horreur* ; l'aristocratie de ce pays, celle de Geneve, de Berne, de Basle, de Lucerne, même de la petite ville de Neuchâtel, est véritablement à proscrire, pour les insolentes et dures petites loix avec lesquelles les avides propriétaires de ces tristes vignes font boire leurs abominables récoltes à un très-haut prix, en interdisant l'entrée du vin salutaire.

Le genre épistolaire est celui qui lui a toujours le plus coûté ; je le crois sans peine. Tout penseur est aussi avare de phrases que de paroles, et elles ne coulent en abondance de la plume non ordinaire que pour l'amitié ou pour l'intérêt du genre humain.

Il a fait l'aveu humiliant mais courageux qu'un service rendu lui pesoit ; osons dire, sans prétendre le justifier, que tel bienfait humilie une ame délicate ; elle ne peut vivre avec l'idée de devoir à un autre. Ce n'est point ingratitude alors ; c'est un certain désespoir de ne pouvoir égaler la reconnoissance au service. Oh ! qu'elle doit être pure la main qui offre ! Qu'il est grand à ses yeux celui qui peut se dire : je n'ai rien reçu et j'ai quelquefois donné (1).

(1) Une des idées les plus profondes de Rousseau est certainement celle-ci : *que le premier écu étoit plus difficile à gagner que le second million ;* ce qui prouve que les richesses sont douées malheureusement d'une sorte d'attraction dont la force, comme dans les corps célestes, est en raison directe de la masse ; ce qui prouve encore que le malheur des grands états est la grande inégalité dans les conditions, et que celui à qui la modicité de la fortune demande le travail de chaque jour pour les besoins de

Il avoit le ton de la très-bonne compagnie, ce qu'il est si difficile d'avoir, lorsqu'on ne le posséde pas de bonne heure. Il persifloit agréablement quand il vouloit s'en donner la peine ; la lettre à l'*ancien archevêque de Paris* est un ouvrage polémique du premier ordre, et qui prouve que les hommes tristes et mélancoliques sont quelquefois les meilleurs plaisans ; c'est qu'on peint mieux les

---

chaque jour, ne peut faire aucun sacrifice, même à la patrie, parce que, dans un autre sens, il lui livre ses bras et tout son temps ; on frémit quand on songe que Franklin et Rousseau ont porté le poids de l'indigence à un tel point que la plus petite addition rompoit l'équilibre de leur courage et les écrasoit ; ainsi il ne falloit pas interdire à tant de millions de François, qui ne sont point assez riches pour payer une quantité d'impositions déterminées, le droit de paroître aux assemblées où le peuple délibère sur ses intérêts ; car quel rapport y a-t-il entre un misérable *écu* et le génie civique ? ceux à qui l'assemblée nationale érige aujourd'hui des *statues* auroient donc été exclus des assemblées primaires, par le décret du *marc d'argent ;* ne paie-t-on qu'en métal ? et les actes du patriotisme ne sont ils pas un paiement et une véritable contribution ? Je crois bien que Rousseau se seroit cru déshonoré dans tout pays d'avoir acheté son droit de citoyen ou de représentant un *écu*, 10 liv. ou 50 liv.

choses qui sont hors de nous que celles qui nous affectent profondément.

Sur la fin de sa vie il fit des romances sur des airs simples et sensibles ; c'est dans la situation la moins douloureuse de sa vie qu'il a fait cette musique où l'on reconnoît l'accent du malheur qui parle aux malheureux ; et tandis qu'il traçoit cette mélodie plaintive, il vouloit dans ses écrits que l'homme ployât avec soumission sous la nécessité muette et inflexible, sous l'empire de cette nécessité qui commande à tous les êtres et qui les fait tous obéir.

C'est par le même tour d'imagination qu'il a peint Sophie des plus belles couleurs, et qu'il la représente ensuite trahissant son époux ; le secret de sa composition tenoit chez lui à une fibre intellectuelle qui parcouroit rapidement les contrastes, et qui mêloit quelquefois la dérision sur l'individu au plus grand amour pour l'humanité ; il tendoit perpétuellement à faire la satyre des femmes, parce qu'il les aimoit trop, et parce qu'étant très-sensible par le cœur, il étoit encore plus indépendant par le caractere.

Il aimoit fort que je lui racontasse l'histoire des convulsions opérées sur le tombeau du

diacre Pâris ; comme je tenois ces récits d'un témoin oculaire, son attention redoubloit lorsque je lui parlois des prophétesses qui figuroient lors du *jansénisme ;* l'une, (la Salamandre) se mettoit sur un brâsier ardent, et quand le feu expiroit, elle crioit *sucre d'orge ;* ce sucre d'orge consistoit en un bâton aussi gros que le bras et pointu par le bout ; on en frappoit la malheureuse ; Rousseau se récrioit sur l'énergie de ces acteurs, et sur cet emploi immense des forces humaines déployées contre la bulle *unigenitus* ; et parodiant Moliere : où le courage alloit-il se nicher, disoit-il, chez des énergumenes ?

S'il parut à la cour un instant (1), ce fut

(1) Louis XV s'étoit procuré la satisfaction de s'entretenir avec Rousseau chez ses filles qui faisoient répéter sa musique : le roi dit à ses filles : *que c'étoit l'homme le plus raisonnable qu'il eût jamais entendu*, et fut si satisfait de l'entretien, qu'il assigna au philosophe un second rendez-vous ; mais un philosophe redoute les alentours d'une majesté ; il se cacha et le monarque parut l'oublier ; mais nous le demandons, qu'auroit fait de J. J. Rousseau l'homme couronné qui trafiquoit des bleds du royaume et qui affamoit son peuple pour mieux thésauriser? N'étoient-ils pas placés, ces deux personnages, aux extrémités de l'échelle des êtres ? Il peint très-plaisam-

lorsqu'on répéta son *Devin du village* chez *Mesdames* ; il parla à Louis XV, qui parut le goûter. *Denis* aima *Platon*, mais ne put jamais aimer la philosophie. Le philosophe ne reparut point chez ses protectrices ; peut-être mit-il un peu trop d'affectation dans cette conduite ; on peut dédaigner les richesses, mais il ne faut point d'affectation. Je dirois à un homme sur la route de la fortune : sois riche, si tu peux l'être sans avoir rien à te reprocher ; tu tiendras ce qu'il y a de plus délicieux sur la terre, le moyen de faire des heureux ; pourquoi renonceroit-on

---

ment dans ses *Mémoires* ce projet d'entrevue, et le roi ne cessant de chanter, pendant plusieurs jours, avec la voix la plus fausse de son royaume : *J'ai perdu mon serviteur ; j'ai perdu tout mon bonheur.* Monopoliser les comestibles pour enfler son trésor ! Certes, il est plus glorieux d'avoir passé dans le monde sous la bure du portefaix qu'avec une couronne de diamant sur la tête, quand on l'a ternie et qu'on s'est rendu coupable d'un aussi lâche attentat. Ce roi étoit l'insensibilité personifiée. La mort de ses amis, de ses maîtresses, de ses serviteurs, il y étoit indifférent. Lorsqu'il possédoit l'amour du peuple, il ne sut ni le sentir ni le comprendre ; il vécut dans le *personalisme*, et l'on a pris long-temps son *apathie* pour de la *bonté*.

volontairement à cet avantage? Notre philosophe ayant méprisé l'une et l'autre fortune, auroit pu s'écrier : *J'ai vaincu l'avarice, l'ambition, la crainte de l'avenir, tout ce qui intimide les ames foibles ;* mais l'orgueil de Rousseau, au milieu de cette hauteur de sentimens et d'idées, n'étoit humiliant pour personne. Il n'y a que ceux qui ont les sentimens élevés qui puissent être véritablement et constamment polis ; Rousseau l'étoit, malgré les accès de sa misanthropie ; son regard, plutôt timide que hautain, peignoit souvent la défiance, mais n'offensoit jamais, même lorsqu'il se croyoit blessé ; il ne fit sentir à personne sa supériorité, et dans la dispute il étoit attentif et réservé ; mais il avoit la plus grande aversion pour les disputes littéraires, car c'est-là sur-tout qu'on se consume sur des questions qu'on devroit mépriser et qui ne serviroient à rien, quand même on parviendroit à les résoudre ; il ne fut point l'ami des académies purement littéraires, de ces assemblées oiseuses où l'amour-propre se caresse avec perfidie ou se bat avec fureur ; il trouvoit que l'homme de lettres étoit plus fort lorsqu'il étoit isolé ; que ses composi-

tions en devenoient plus grandes et plus originales, parce qu'il n'avoit plus rien à sacrifier à une opinon toujours dominante dans une étroite enceinte, et qui tue insensiblement l'audace et la fierté du génie; il répétoit quelquefois cette pensée d'Young, que je lui avois apprise: *Comment se fait-il qu'étant tous nés originaux, nous mourions presque tous copies?*

En voyageant en France, il déplora souvent, dans ses écrits, le sort de ces belles contrées à qui la nature, disoit-il, n'avoit prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains; de-là cette haine inextinguible qui se développa depuis dans son cœur contre les vexations qu'éprouvoit le peuple tant rongé par les anciens gouvernans (1).

(1) On a dit que ce ne fut pas Rome qui s'empara de l'univers, mais plutôt que l'univers se fit Romain. On en pourra dire autant de la *constitution françoise*; tous les peuples tôt ou tard doivent plus ou moins l'adopter.

Mais entre deux factions, la moins nombreuse est constamment la plus opiniâtre; celle-ci se récrie sur les innovations, mais toute loi est un remede politique, et tout remede politique est une nouveauté; sans remede le mal n'auroit point de terme; une refonte totale

Quelques critiques lui ont reproché néanmoins d'avoir été circonspect et de n'en avoir point dit assez, vû l'oppression régnante et toutes les iniquités ministérielles dont il fut le témoin ; mais ces critiques si valeureux de loin ne veulent pas se placer à l'époque précise où Rousseau écrivit ; qu'ils se rappellent donc la déclaration du 16 avril 1757, qui ordonne que *tous ceux qui seront convaincus d'avoir composé, fait composer et imprimé des écrits contre la religion et contre l'autorité du roi, seront punis de mort.* La vie des hommes tenoit alors à des

---

étoit nécessaire, car il falloit frapper un grand coup régénérateur; et tuer le despotisme à demi, c'étoit le rendre plus féroce.

On peut dire à l'assemblée nationale, avec le sentiment du respect et de la reconnoissance, ces paroles antiques : vous mîtes la loi sur le trône et nos magistrats à ses genoux, tandis qu'ailleurs on met l'homme sur le trône et la loi sous ses pieds. Mais le peuple, me dira-t-on, a commis quelques meurtres ; cela est déplorable, mais quelle révolution en est exempte ? il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands, qui sont toujours ambitieux et cruels, et les crimes du peuple, qui ne veut jamais et qui ne peut vouloir que la liberté et l'égalité.

paroles, quand même elles n'étoient pas suivies d'effets ; qu'on se souvienne que la principale fonction des lieutenans de police étoit de faire journellement la guerre aux propos de cafés et aux brochures secrettes ; les parlemens favorisoient ce despotisme de tout leur pouvoir. En 1758, *Lamotte*, premier huissier des requêtes de l'hôtel, fut pendu pour avoir tenu des discours dits séditieux contre le roi, contre le parlement et contre des personnes en place qu'on ne nomma point. Peu d'années après, un écclésiastique, prêtre, fut aussi pendu (toujours par arrêt du parlement), pour avoir parlé séditieusement à *Verberies*, dans un couvent de moines. Ces actes inquisitoriaux n'étoient pas faits pour rassurer un écrivain, malgré le cri de sa conscience ; car les juges fanatiques ou bornés étoient les maîtres d'interpréter le délit à leur gré. D'un autre côté, les vils lieutenans de police étoient intéressés par état à donner à toutes paroles la couleur de la révolte, afin de se rendre importans à Versailles ; il ne falloit qu'un ennemi caché dans les bureaux pour perdre un écrivain ; presque point de faiseur de brochures qui n'ait visité la bastille, et qu'on n'ait pris soin d'épouvanter comme

comme s'il eût été *régicide ;* jamais inquisiteur Espagnol ne fut plus ombrageux qu'un ministre de ce temps-là ; je ne parle pas des *Choiseuil*, des *Meaupou*, des *Vergennes*, ces visirs ennemis nés de toutes lumieres ; le vieux et frivole *Maurepas* (1) auroit voulu réduire tous les livres à l'*Amanach royal* (2), et toute la littérature à des ro-

---

(1) Il est advenu aux femmelettes, aux enfans et aux insensés de commander de grands états.

(*Montaigne.*)

(2) On a enfin cessé de privilégier le trafic du mensonge, de mettre le *scellé* sur nos pensées, et de traiter comme objet de *contrebande* l'indispensable exportation de la vérité.

Au moment où l'assemblée nationale alloit examiner cette question, dont le résultat doit tant influer sur toute la France, M. l'évêque d'*Autun* a exposé les dangers que couroient la religion et les bonnes mœurs, si l'on accordoit une liberté indéfinie à la presse. L'assemblée n'a pas paru craindre les mêmes maux que ce prélat, ou plutôt elle a senti que si la crainte des mauvais livres devoit empêcher qu'on n'imprimât sans permission, la crainte des faux pas devoit aussi faire défendre qu'on ne marchât sans permission. Il a donc été décreté que « la » libre communication des pensées et des opinions est un » des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen

mans tels qu'il en avoit composés. Rousseau ne fut donc pas timide ; il brava les partisans de la musique françoise, et les sympho-

---

» peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf » à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas » déterminés par la loi. »

La liberté de la presse contre-balancera seule tous les canons des souverains ; ce despote, environné de gardes, de forteresses, défendu par deux cent mille glaives nus, insensible aux remords de sa conscience, eh bien ! il ne le sera point à un trait de plume. Ce trait le percera dans le sein des grandeurs ; il voudroit sourire et déguiser la blessure qu'il a reçue ; c'est la convulsion de la rage qui agite ses levres ; il a beau être puissant, il est puni. — Oui, il l'est, et ses enfans le seront aussi en héritant de ce nom détesté, s'ils ne lui imprimoient pas une autre renommée..... Tremblez donc, tyrans de toute espece, tremblez devant l'écrivain vertueux ! il éleve un tribunal vengeur qui prélude à celui de la postérité.

L'imprimerie va voir sortir de ses casses étroites les idées grandes et généreuses auxquelles il est impossible que l'homme résiste, et l'effet en est déjà visible. L'imprimerie est à peine née, et tout prend une pente générale et bien marquée vers la perfection..... Par-tout on travaille au démolissement du vieux temple de l'erreur. On tourne toute son attention vers le bien public et général ; tout reçoit l'empreinte de l'utilité.

nistes de l'orchestre de l'opéra le pendirent en effigie. Il eut les honneurs du *bûcher ;* mais comme on l'a dit au sujet de cet ouvrage, *les livres brûlés sentent bon.* Avoir brûlé l'*Emile !* Je ne doute pas que l'on en fasse un jour amende honorable à la raison humaine (1).

---

(1) Lorsque je publiai l'An 2440, en 1770, je ne fus pas peut-être *moins hardi* que Rousseau ne l'avoit été. L'ambassadeur de France en Hollande, (un Noailles) où l'ouvrage avoit été imprimé, *remuoit* tous les *bourgs* et *villages* des *provinces-unies* pour y découvrir l'auteur, qui étoit fort tranquille à Paris, parce qu'il avoit su éloigner de lui jusqu'au soupçon.

En 1772, lorsque je fis paroître *Jean-Hennuyer* et sa *préface*, Sartine me dit : *vous voulez donc vous perdre ;* je lui répondis que ce drame *étoit très-favorable au gouvernement et à la religion* ; alors il ne sut que riposter. Le Noir fit tout ce qu'il put pour obtenir une *lettre de cachet* contre moi, parce que son commis, plus méchant que lui, n'aimoit pas, dans *le Tableau de Paris, le chapitre sur les commis.* Pour lui faire voir que je n'avois pas peur, je lui remis en main propre la totalité de l'ouvrage avec le drame de la *Réduction de Paris* et sa *préface :* Le Noir ne concevoit pas qu'un mortel eût osé écrire *cette préface*, et tout en me disant des paroles aimables et carressantes, il sollicitoit très-vivement ma dé-

Il se piquoit non de rudesse, mais de véracité. L'abbé Maury, jeune encore, et qui depuis s'est tant fait connoître par une éloquence verbeuse et sophistique, lui ayant présenté un ouvrage, Rousseau le parcourut des yeux quelque temps, et soudain le jetta au feu en sa présence ; l'auteur épouvanté vouloit dérober aux flammes son enfant

---

tention ; je le savois et ne daignois pas m'en plaindre à lui.

Tous mes amis m'avoient assuré que j'irois infailliblement à la bastille : oui, mes bons amis, j'y suis entré, *mais par la bréche ;* c'est que j'ai toujours eu dans l'idée que cette tyrannie prendroit fin ; et c'est cette confiance qui m'a tenu dans le calme. En songe, je voyois s'écrouler les tours de la bastille ; mon bras, *devenu d'airain*, les renversoit comme un jeu de cartes ; voyez *l'Homme de fer*, rêve que j'avois publié trois années avant la prise de cette forteresse.

Je l'avois touchée et je marchois dès-lors sur ses ruines. Oh ! j'ai manqué le plus beau spectacle de ma vie ; la pâleur des visages de Versailles, quand on força leur incrédulité et qu'on vint leur dire : l'antre de vos vengeances et de vos fureurs est percé ; le peuple est votre maître ; vos projets de sang font promener les têtes de vos complices..... mais on vous offre encore la paix !.....

chéri ; mais l'homme célebre l'arrêtant, lui dit : *M. l'abbé, vous avez une mémoire perfide, ce que je fais est pour votre bien, je vous défends de lire ; oubliez les mots dont vous surabondez, méditez et tirez de votre propre fond* (1).

Les gens du monde (disoit-il quelquefois) répetent et croient sentir et penser.

Pour être auteur il faut être né bon ; sans cette qualité précieuse on ne produira rien d'immortel ; la bonté est encore plus essentielle que l'esprit ; on sent que Corneille, Moliere, Fénélon, la Fontaine, Montesquieu, Rousseau, étoient nés bons. *La science de l'homme est l'homme* (a dit *Pope*), mais science de bonté, voilà la principale, la meilleure, celle qui laisse une empreinte durable. L'auteur d'*Emile* n'a jamais abusé

(1) Ecrivez sur deux colonnes les noms des gens de lettres qui ont été pour ou contre la révolution, vous verrez les plus honnêtes, les plus distingués parmi les patriotes ; les anti-révolutionaires sont quelques pédans académiciens qui pleurent leurs *jettons*, bas valets des hommes ci-devant en place, ou bien cette tourbe littéraire qui, comme les Royou, Durosoi, etc. écrit sans principes et en véritables rimailleurs.

de sa supériorité pour frapper ses adversaires ; c'est que le véritable grand homme s'éleve au-dessus des injures et de la vengeance. Un penchant invincible à ne s'occuper que des imperfections d'autrui suppose toujours un esprit médiocre.

L'extrême étendue de l'esprit et l'extrême ignorance sont presque également voisines des connoissances humaines ; voilà ce qui a pu conduire Rousseau à dédaigner certains arts, mais il a constamment chéri la philosophie, l'art de penser ; il croyoit qu'il étoit plus doux d'admirer et de sentir la majesté de la nature que de pénétrer des secrets qu'elle s'est réservés.

Ce qui empêchera toujours les écrivains de devenir profonds, c'est de n'écrire jamais ce qu'ils sentent ; on ne fera pas ce reproche-là à Rousseau ; on reconnoît en lui un homme toujours plein de la pensée qui le domine.

Il n'aimoit pas qu'on traitât quelqu'un de *savant*, ce mot lui déplaisoit ; quel vaste champ de vérités, disoit-il, ne reste-t-il pas à découvrir dans la politique, la physique, la géométrie, la géographie, l'astronomie !

Nous sommes encore sur le bord d'une immense carriere, et nous nous donnons le nom de *savans*.

Quand un auteur à vécu dans l'indigence, ses ouvrages n'en sont que meilleurs, parce qu'il a senti plus vivement qu'un autre l'orgueil et l'injustice des hommes, et qu'il a vu à nud leurs entrailles ; il embrasse donc avec plus de chaleur les droits de l'infortune, et alors il plaide véritablement la cause des *trois quarts* du genre humain ; mais en même-temps l'étroite gêne où gémit l'écrivain s'imprime quelquefois à ses productions ; on y reconnoît de la précipitation, de l'humeur et du mauvais goût ; quoique Rousseau ait vécu perpétuellement dans une sorte de gêne (1), ces productions sont néanmoins exemptes de ces défauts ; son style conserve presque toujours la même noblesse ; on y reconnoît, si vous le voulez, l'être souffrant à quelques traits caustiques, mais c'est qu'il y a dans la vie des momens où la raison est tellement ébranlée qu'elle ne peut tenir ; elle

(1) On l'a dit il y a long-temps: un écrivain célebre est ordinairement un illustre nécessiteux.

succombe, mais elle se releve, et sa chûte n'a point été honteuse.

Qui paroît trop mendier l'approbation publique la roidit d'ordinaire et manque son but. Rousseau ne violenta point la renommée, et pour me servir de l'expression de Montaigne, *il fit mouvoir son ame d'un mouvement naturel* qui lui concilia tous les suffrages.

Il est une éloquence rapide, invincible, qui frappe, qui terrasse, qui arrache le sentiment : cette éloquence peut se nommer *poésie ;* elle enleve, elle détermine un peuple entier ; elle n'a pas besoin de *rimes*, d'*hémistiches*, de *césures ;* elle a sa marche, son nombre, sa force et son harmonie (1); tel fut le style de Rousseau.

---

(1) Notre poésie n'est qu'une prose différemment arrangée, elle n'est pas plus noble, plus harmonieuse, plus précise, plus cadencée que les beaux morceaux de Bossuet, de Raynal, de Buffon, de Rousseau. Dites cela à un versificateur, il n'y comprendra rien ; il prendra l'habitude d'un métier factice pour cet art qui embrasse le tableau de la nature, et qui est diversifié comme elle ; mais de tous les ouvriers le versificateur est le plus amoureux de son ouvrage, pourquoi ? parce qu'il lui coûte plus de peine, et pour faire beaucoup plus

Les grandes vertus ont toujours été récompensées par de grandes lumieres politiques; peut-on refuser celles-ci à l'auteur du Contrat Social? Quand il parle des *Brutus*, des *Caton*, et autres grands hommes, il commente ce passage de Montaigne, imité de Sénéque: « Pour juger des choses grandes » et hautes, il faut une ame de même; au» trement nous leur attribuons le vice qui » est le nôtre ».

J. J. Rousseau aimoit la France qui fut son dernier et son véritable asyle; toutes les *aristocraties bourgeoises* de la *Suisse*, les plus stupides, les plus impertinentes de toutes, l'auroient éconduit tour-à-tour, et il eût été à coup sûr un des plus ardens apologistes de la révolution qui place la nation fran-

---

mal: de-là vient que nous avons dans la langue françoise beaucoup de vers et bien peu de poésie: à quelques exceptions près, ce langage des dieux est, à la lettre, parmi nous, le langage des fous. Que de rimeurs pensent des oreilles plutôt que de l'esprit! Le grand écrivain cache entierement l'art d'écrire, et par des images rapides qui se confondent avec l'action même, il peint sans efforts, il peint pour ainsi dire en passant. L'académicien a beau faire, avec sa langue pénible et travaillée, la nature ne se remplace pas.

çoise au-dessus de toutes les nations du monde ; car point de *sénat*, point de *noblesse*, point de *clergé* ; égalité, sûreté, liberté civile et religieuse ; on ne voit point parmi nous ces *trois ordres* ou ces *deux chambres* divisées qui donnent au roi d'Angleterre une si prodigieuse influence ; la sublime ordonnance de notre législation forme un ensemble indivisible, un tout homogene (1) : le peuple, c'est nous-mêmes ; nous n'avons plus qu'un ami ou

---

(1) Ce sera un gouvernement mixte, qui ne sera proprement ni monarchique, ni populaire ; mais qui, sans avoir les inconvéniens de ces deux especes de gouvernement, réunira tout ce qu'ils ont d'avantageux.

Nous serons délivrés du moins de cette noblesse hautaine, avide, dure, qui blessoit en tous sens l'association politique. Un état qui veut s'agrandir (dit Bacon) doit prendre garde au corps de sa noblesse, car si elle vient à prospérer, il arrivera ce qu'on voit dans les forêts, où les arbres de haute futaye étouffent les rejettons : l'état a beau peupler alors, il n'en sera pas plus fort. L'Angleterre ne se soutient que par la force du bas peuple, à qui sa liberté releve le courage. Elle a par cet endroit un avantage visible sur les pays voisins, où un maigre paysan ne peut faire un robuste soldat.

qu'un ennemi, le *pouvoir exécutif;* selon qu'il soutiendra les droits naturels du peuple, et qu'il s'opposera aux machinations des aristocrates; s'il les favorisoit, plus de confiance en lui. Nous avons banni cette *pluralité de souverains* pour opérer par une fusion parfaite un système de législation simple, mais fort, et qui forme déjà un tissu indissoluble; le caractere, l'esprit et les lumieres du peuple françois sauront toujours deviner ou appercevoir ce qui conviendra à ce *grand Tout;* l'ascendant des individus devient nul; c'est la *raison publique* qui maintiendra la pyramide sociale que le civisme vient d'élever; les sophistes qui vouloient nous précipiter dans l'esclavage aristocratique sont en fuite, démasqués ou confondus. Le faisceau de tous les drapeaux de l'empire françois déployés le 14 juillet ne se déliera point: quand un grand peuple ressuscite à la liberté, ce n'est point pour retomber le lendemain dans le sommeil; il faut qu'il agite l'univers de son génie, et qu'il remue le genre humain. La force des choses amenera sur toute la circonférence du globe les idées saines qui feront pâlir les tyrans,

parce que le bienfait d'une sage législation appartient à l'humanité entiere (1). Enfin les apôtres du bonheur public chasseront devant eux les mensonges des despotes et les fureurs de leurs satellites. *Les fers des nations* ont été brisés *à la place des Victoires*; c'est le prélude du renversement des trônes despotiques et des idoles de cour; il faut que l'on *danse* sur les *ruines* de toutes les *bastilles*, à *Spandau* et en *Sibérie;* nous aurons l'*or* de tous les contre-révolutionnaires, nous aurons même *leurs soldats*, et nous les battrons en nous moquant d'eux.

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas (2).

---

(1) Donnez tel nom que vous voudrez à un *gouvernement*, mais ayez toujours soin, prudens législateurs, que ce soit (pour me servir des termes ingénieux de Montesquieu) une république qui se cache sous la forme d'une monarchie ; car il n'y a point de gouvernement raisonnable, s'il n'est pas républicain; mais en même-temps il faut que la chose soit toujours un peu voilée, et pour cause.

(2) Un *Camille*, trois fois le défenseur de sa patrie expirante ; un *Fabricius* qui, malgré sa pauvreté, refuse

Rousseau n'aimoit point l'histoire ; quand e la lis (disoit-il) l'image qui reste le plus

---

es présens de *Pirrhus* ; un *Régulus* , qui sacrifie ses jours pour donner un conseil salutaire à sa patrie ; un *Fabius-Maximus* , le bouclier de Rome , et qui vend tous ses biens pour acquitter sa parole donnée , au nom de la république , pour le rachat des prisonniers , après la reprise de Tarente ; un *Scipion l'Africain* , dont la continence envers la maîtresse du *prince des Celtiberes* n'assigne à ses exploits militaires que le second rang ; un *Ciceron* , un *Caton d'Utique* , un *Cassius* , un *Brutus* ; oh ! qui sera jaloux de la véritable gloire ; qui voudra écrire son nom après ces grands noms ? qui voudra l'immortaliser , à l'exemple de ces citoyens généreux qui préférerent la mort au spectacle de Rome dans les fers ? Notre reconnoissance est toute prête pour ceux qui voudront imiter ces amis des loix et de la liberté ; elle t'attend , la Fayette , ainsi que nous tenons en réserve tous les éloges pour les souverains amis de l'humanité qui voudront marcher sur les traces des Vespasien , des Tite , des Trajan , des Antonin et des Marc-Aurele ; oh ! qu'il est beau d'aimer la patrie ; oh ! qu'il est doux de la servir ; oh ! qu'il est grand d'affronter pour elle la mort ou les dangers ; ils viennent habiter enfin parmi nous , ces sentimens héroïques que nous n'admirions plus que dans des livres !

Je supplie ceux qui sont à la tête de nos affaires de vouloir bien méditer ces paroles de Montaigne :

fidellement empreinte dans ma mémoire, c'est que d'un bout du globe à l'autre les hommes se renversent successivement dans la poussiere ; cependant il traduisit quelques morceaux de Tacite, il n'y réussit point. Tacite ! ce n'étoit point-là l'auteur qu'il dut

---

« Il semble que le nom de la *vertu* présuppose de » la difficulté et du contraste, et qu'elle ne peut s'exer» cer sans partie. »

C'est ce contraste qui a rendu *Camille*, *Fabius*, *Fabricius*, *Regulus*, *Scipion*, *Sextorius* si grands.

M. de la Fayette a envoyé la principale clef de la bastille à M. *Payne*, l'utile auteur de la brochure intitulée : *Common Sense*, et d'autres écrits patriotiques qui ont fortement influencé sur la révolution américaine, mere de la révolution françoise (*). A cet envoi étoit jointe la priere d'en faire hommage au général Washington, comme d'un monument glorieux du triomphe de la liberté sur le despotisme. L'homme que la nature a assez favorisé pour attacher son nom aux deux plus importantes révolutions que puisse offrir l'histoire moderne est invinciblement lié aux vertus héroïques, et à la gloire qui en sera l'éternelle récompense. Comptons sur ce nom-là.....

(*) Un étranger s'étonnant à Paris de la rapidité de cette révolution, un auteur connu lui repondit : *Oh ! nous avions déjà gagné quatre batailles en Amérique.*

traduire; un italien politique outré a dit : *que prêter aux hommes une double malignité, ce n'étoit pas se contredire, mais deviner mieux.* Tacite a paru adopter d'avance la maxime de l'italien; mais J. J. Rousseau ne put jamais ployer son style ni son ame au ton de Tacite, parce qu'il aimoit trop l'espece humaine pour la confondre avec ses tyrans (1). D'ailleurs, ajoutoit

(1) Les vices des hommes (dit Rousseau), sont en grande partie l'ouvrage de leur situation. L'injustice marche avec le pouvoir : nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. (Lettres diverses de Rousseau.) Peut-on voir un plus grand fond d'indulgence? et cependant il s'animoit pour la liberté, dès qu'elle étoit violée dans un de ses semblables. *Si les coups portés aux tyrans*, disoit-il, *doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers.*

Et comme il peint en même-temps l'amour de la patrie ! « Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait l'héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produit tant d'actions immor-

Rousseau, dans le fatras indigeste de l'histoire nous voyons beaucoup d'effets dont nous ignorons les causes : c'est l'exemple du crime renouvellé, et que de malheureux publicistes voudroient ériger en principes (1).

---

telles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, et tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables, depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas ; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimeres à quiconque ne les a point sentis ; et l'amour de la patrie, plus vif et plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant ».

Comme cela est senti ! On n'apprête point de pareilles idées ni de telles expressions.

(1) Mais aussi l'histoire est pleine des prodiges qu'a enfantés l'amour de la liberté ; il est vrai que les méchans rois et que les mauvais ministres ne lisent point.

Disons que les ouvrages multipliés de l'esprit humain attestent qu'il est fait pour la liberté civile et politique quand il voudra étudier l'action et la réaction ; mais en même-temps, il ne faut jamais parler d'une autorité indépendante, parce que tout est dépendant parmi les associations humaines.

Les obligations réciproques mettront toujours deux puissances adverses dans un certain équilibre ; car la nature n'a pas voulu que l'homme pût détruire la société dans les troubles les plus extraordinaires.

S'appuyer

S'appuyer sur cette expérience, c'est s'exposer à être trompé, parce que l'histoire est le renversement des loix de la nature, et qu'un législateur doit considérer les loix de la nature (1).

Je suis de l'avis de Rousseau, quand je lis Tacite, Tite-Live, Saluste, Suétone; je n'apprends rien de bien instructif pour ce qui se passe actuellement; ce sont les mêmes hommes, d'accord; mais les faits sont si différens que je ne puis trouver aucune

(1) Législateur! ne perds jamais de vue le bonheur de l'homme; tu n'as rien de factice à établir, tu n'as qu'à suivre et à développer les principes moraux que tu as trouvés dans la nature; c'est dans son sein que tu puiseras la vérité. Il faut donner les meilleures loix possibles, parce qu'on ne peut admettre comme axiomes de législation que les principes qui par eux et qui par leurs conséquences établissent et maintiennent le plus grand bonheur de l'homme. Le législateur ne doit donc pas marcher vers la vérité d'un pas lent, timide ou embarrassé, il doit percer les grandes routes et arriver au terme. Dès que les usages ne conviennent plus au temps, c'est le bon sens, c'est la raison qu'il faut consulter, car tout retombe tôt ou tard sous l'empire de la pure raison. Tous nos maux politiques dérivent de la barbarie et de l'ignorance de nos ancêtres.

application ; c'est une nouvelle partie d'échecs, les cases sont les mêmes, la combinaison est toute neuve ; si je joue de mémoire, je perdrai.

L'histoire de France est à brûler et à recommencer (1) ; elle doit aller rejoindre les gros livres de *jurisprudence* et la philosophie *scholastique ;* voilà les bons tours que le temps joue à certains écrivains qui n'appercevoient point un état quand ils n'y voyoient point une couronne ; ils s'imagi-

---

(1) Il y a environ dix années que j'ai publié les *Portraits des Rois de France*, en 4 vol. ; en me relisant, je ne suis pas trop mécontent de moi-même : malgré le titre, j'y ai plus souvent parlé de la nation et de ses droits que des têtes couronnées ; les vexations exercées sur le peuple y sont burinées ; je compte bien refaire l'ouvrage en entier, et le porter jusqu'au 10 mai 1774. Un nouveau point de vue fera paroître la *figure des Rois de France* sous leur véritable physionomie.

Je le répete, comme les *bustes* des rois ne cacheront plus désormais la *nation*, comme les historiens futurs n'auront plus à obtenir un *privilége du roi* pour écrire l'histoire du *roi*, il est à croire que nous aurons enfin une *Histoire de France ;* tous les livres qui portent ce nom n'étant que des adulations plus ou moins fortes offertes au trône.

noient que les *mots* enchaînoient perpétuellement les *choses*. Quel chagrin pour MM. *Garnier* et *Gaillard* de se voir mourir tout vifs ! voilà ce que c'est que de bâtir de côté et non d'à-plomb ; l'édifice tombe et l'on rit du mâçon.

Il n'est point d'absolument grand homme ; celui qui a une supériorité décidée dans un genre est un homme vulgaire dans un autre : on a quelquefois des talens dans un dégré éminent, mais si l'on n'y joint pas une sorte d'esprit de divination, c'est-à-dire, si l'on ne s'élance pas dans l'avenir, si l'on ne voit pas autre chose que ce qui est, le temps, la nature et l'esprit humain avancent, et l'écrivain reste avec ses idées étroites et locales. Le propre d'un auteur est de travailler pour la génération qui suit : avancer la marche de l'esprit humain, voilà son lot. Le livre de l'histoire a beau être ouvert, l'exemple est perdu, si l'écrivain ne sait pas dire : *faites tout différemment ; rompez ces chaînes, ces entraves ; abandonnez cette puérile idolatrie*. Sans cette recommandation l'historien n'est qu'un gazetier, et il est cause que les sottises des peres sont entiérement perdues pour les enfans.

Il n'y a pas de plus habile artiste que celui qui, ayant échoué plus d'une fois, a appris par son expérience ce qu'il devoit éviter, et la marche qu'il faut suivre. L'homme, si cruellement travaillé par le pouvoir absolu des rois, doit lire aujourd'hui dans l'histoire ce qu'il en coûte à l'humanité de souffrir la tyrannie, qui s'accroît toujours par la foiblesse ou l'indulgence; l'histoire lui enseignera le secret de la réaction, et lui criera d'une voix haute d'être toujours en garde contre les souverains; leur insolence n'a plus de bornes dès qu'on a toléré en eux les premiers excès; c'est dans l'histoire que l'on voit par quel dégré ils ont conduit les hommes à l'esclavage, et comment ils ont fini, après avoir enchaîné les corps, par vouloir captiver jusqu'à la pensée; tout historien qui n'a pas vu dans l'histoire le grand procès fait aux rois par la nature humaine a été indigne de prendre la plume; et voilà pourquoi tant d'historiens sont encore au-dessous des écrivains les plus mercenaires, parce qu'ils ont dénaturé un plaidoyer auguste qu'il leur étoit si facile de prononcer, d'après tant de pieces convaincantes arrivées, pour ainsi dire, sur leur bureau, de tous les points du

globe et de tous les instans de la durée des siecles.

Voltaire n'a-t-il pas fait son siecle de *Louis XIV* à peu près comme le statuaire de la *place des Victoires* a fondu la figure de ce monarque ? c'est un *poëme épique* en prose ; c'est une extase ridicule devant la main libérale qui payoit des artistes, des poëtes, des peintres, des architectes, etc. c'est-à-dire, les décorations mensongeres qui voilerent la monstruosité de son regne; si l'idole est tombée, que penser du sculpteur qui s'est agenouillé le premier, faute de ce sentiment qui embrasse au-delà du moment présent et des idées servilement reçues ? Comme les rois sont opulens, je suis persuadé que tous les historiens adulateurs aiment beaucoup l'argent, et qu'ils ressemblent tous plus ou moins à cet avare qui, par un mouvement involontaire, ne passoit jamais devant le *trésor royal* sans ôter son chapeau.

Si l'on admire de beaux vers dans la *Henriade*, y a-t-il une seule tirade qui soit au niveau du choc de la guerre civile qui régnoit alors, ou qui la peigne sous ses véritables traits ? Non ; c'est néanmoins dans

le champ libre et indompté des factions civiles que germe et fleurit l'éloquence, dit Montaigne ; l'histoire de la ligue n'a su inspirer à Voltaire que de beaux vers. Le nombre de ceux qui sentent les *grandes choses* est donc bien petit !

Pourquoi toutes les lignes de Tacite sont-elles encore vivantes ? C'est qu'en peignant tous les attentats de la tyrannie, il releve sans cesse le courage de l'homme ; il lui inspire la liberté ; il ne dit pas que le mal qui est moindre doit se compter pour un bien, il éloigne cette maxime honteuse ; et sous le glaive du despotisme, il montre combien il est facile de le punir et de s'en venger.

Le trône du Mogol avoit douze colonnes d'or massif garnies de perles et de pierres précieuses, le dais représentoit la figure d'un paon, et les diamans, les rubis, peignoient au naturel les couleurs de cet oiseau brillant. Quel dommage que Voltaire n'ait point vu ce trône-là ! comme il se seroit prosterné ! nous aurions l'histoire brillante de celui qui s'y est assis, et le poëte auroit mis à coup sûr une figure toute radieuse au milieu de ces belles colonnes.

Rousseau m'a parlé plus d'une fois du projet d'une *langue universelle* pour les savans, où les mots recevroient une signification exacte et scrupuleuse, comme l'un des plus beaux qui ait été conçu, et il jugeoit qu'il n'étoit pas impraticable (1). Il revenoit encore souvent à la question de Montesquieu sur les effets puissans du climat; ils ont été observés, disoit-il, mais les vraies causes de ces effets ne peuvent être soumises à l'observation; l'eau, l'air, la terre, les émanations du soleil, les vents, tout y entreroit; et comment calculer la masse entiere de l'univers?

La vaste curiosité de l'homme, qui contraste avec son ignorance, l'avoit toujours frappé; et voyant qu'il étoit impossible à nos facultés bornées d'embrasser la science,

(1) Mais il faisoit peu de cas de la connoissance des langues anciennes. Si je savois l'*hébreu* (disoit-il) je le céderois pour *six francs*, que je donnerois à un pauvre. Si je savois le *grec* j'en demanderois, je crois, *dix louis*; bien différent de Voltaire qui faisoit semblant d'entendre Homere et Sophocle, et qui n'en parloit que d'après des versions, tout en vantant avec hardiesse l'*harmonie incomparable* de la langue morte.

il vouloit conseiller au genre humain de se réfugier dans une ignorance admiratrice et paisible, ainsi qu'il pensoit que la bonté qui vient de l'instinct est bien plus sûre que celle qui vient de la réflexion (1). Voilà ce.

---

(1) Il me semble que la plus belle réfutation du discours sur l'*inégalité des conditions* se trouve dans le morceau suivant : « Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquoit auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit, l'homme qui, jusque-là, n'avoit regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchans. Quoiqu'il se prive, dans cet état, de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands ! ses facultés s'exercent et se développent ; ses idées s'étendent ; ses sentimens s'ennoblissent ; son ame toute entiere s'éleve à tel point que si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradoient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devroit bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui d'un animal stupide et borné fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer. Ce que l'homme perd par le contrat social,

qui explique la plupart de ses écrits, qu'on a appellés des *paradoxes;* c'est qu'il estimoit que tout étoit simple dans la nature, et que l'homme avoit tout compliqué. Les grandes affaires de la politique, et qui coûtent tant de flots d'encre et de sang, seroient aussi simples que les autres, disoit-il, si la politique de ceux qui en sont chargés n'en rendoit pas l'exécution difficile.

Il renonça de bonne heure au parti qu'il avoit pris d'abord de répondre à ses contra-

---

c'est la liberté naturelle, et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il posséde. Pour ne se pas tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui est peut-être fondée sur un titre positif.

On pourroit, sur ce qui précéde, ajouter à l'acquit de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance qu'on s'est prescrite est liberté. *Contrat Social, chap.* VII. *De l'état civil.*

Ainsi, il n'y avoit que Jean-Jacques pour combattre *Rousseau.*

dicteurs ; nous pourrions diversifier les portraits grotesques, dans cette foule de répondans qui pour la plupart n'entendoient pas la question, et qui en se répondant à eux-mêmes et non à l'auteur sonnoient la charge et la victoire ; mais nous nous interdisons ici les portraits qui pourroient néanmoins réprimer la démangeaison de ceux qui se pressent de réfuter un écrivain sans l'avoir bien lu, ou corriger l'extrême précipitation d'écrire sur des matieres qui demandent beaucoup de méditation ; car il n'y a rien de plus ridicule que d'attaquer un livre et d'être jugé ne l'avoir pas compris (1).

On voulut ridiculiser Rousseau sur le projet de *paix perpétuelle*, et ce fut Voltaire qui prit à son ordinaire des plaisanteries et des sarcasmes pour d'excellentes raisons. Rousseau se contenta de l'appeller *un pau-*

(1) Tous les hommes ont reçu une même mesure d'orgueil ; et cette mesure est immense. Il s'en faut du tout au tout qu'ils ayent reçu une même mesure de raison. Ceux chez qui cette mesure est imperceptible n'en conservent pas moins toute leur dose d'orgueil, et la mettent dans une continuelle activité.

vre homme à vue courte sur ces matieres (1).

(1) L'académie françoise a été nuisible au progrès des lettres par l'uniformité de voir, de sentir et d'exprimer ; les esprits y sont agités sans ceſſe par les mouvemens d'un orgueil poétique, c'est-à-dire, misérable ; toutes les petites passions qui empoisonnent le cœur de l'homme y dominent, parce que l'amour-propre y fermente sans cesse, tantôt pour se nuire à l'envi les uns des autres, et tantôt pour agir de concert contre les talens originaux ; c'est aussi une distinction révoltante parmi les écrivains, qui ne peuvent être jugés que par la voix publique ; et les prétentions respectives allument les petites et sourdes inimitiés ; comme le principe universel d'une précieuse égalité seroit tout à la fois plus noble et plus imposante au sein de la littérature ! Eh ! n'a-t-on pas vu le régime académique transformer la liberté des ames en servitude, métamorphoser des écrivains en esclaves, et les rendre d'autant plus dangereux qu'ils étoient diſtingués dans l'opinion publique ? De-là ces adulations multipliées en faveur du pouvoir ; ces idées serviles et cet encens fade et coupable si long-temps prodigué à l'autorité des ministres.

Quelques hommes de lettres (mais ils sont bien rares), aimant et sollicitant une judicieuse égalité parmi les écrivains, ont regardé avec un dédain constant ces puérilités académiques qu'ils ont eu la sagesse de rejetter ; ils n'ont pas imaginé qu'il existât d'autres distinctions dans les lettres que celle que donne le succès ; Rousseau fut de ce nombre, et lorsque des hommes en

Il est contre le bon sens et contre toute

place lui offrirent d'applanir toutes les difficultés pour son entrée à l'académie françoise, il ne répondit que par un sourire : leçon à tous les écrivains ; car celui qui s'occupe de plaire à ceux qui dispensent les faveurs n'est plus animé de cette émulation qui cueille les palmes de la gloire. Nous pensons que l'on distinguera désormais les véritables hommes de lettres lorsqu'ils demeureront inaccessibles aux petitesses de la vanité et qu'ils soutiendront dans leur conduite comme dans leurs écrits la cause de l'égalité et de la liberté.

Rousseau méprisa encore toute sa vie les universités, les colléges, les grades et les fourrures des risibles facultés de théologie, de droit et de médecine. L'intérêt national demande aujourd'hui leur suppression. L'étude du grec et du latin, considérée comme base de l'enseignement public, est absurde et nuisible. Les Grecs et les Romains ne connurent jamais ces pédagogies publiques, ces corps didactiques qui font ramper ensemble tant d'esprits inégaux, qui forment cette foule de littérateurs sans lettres, de poëtes sans imagination, d'écrivains sans style, de raisonneurs sans raison, lesquels, dédaignant ensuite les professions utiles, n'embrassent aucun état, ou en choisissent un pour lequel ils ne sont point faits, et pesent sur leur famille dont ils sont le fardeau, ou sur la société dont ils sont l'opprobre. La destruction des colléges tuera l'épidémie de mille talens médiocres dans les arts frivoles. Ces études communes à tous, où l'on veut ressusciter forcément des

vérité de vouloir attribuer à *Voltaire* la

langues mortes, sont plus ou moins contraires au caractere des enfans, à la volonté sage et à la marche simple de la nature. Les philosophes, les rhéteurs et les grammairiens de Rome et d'Athenes, donnoient leurs leçons où ils pouvoient, soit dans les jardins d'Académe, soit au Lycée, soit au Portique, soit dans leurs maisons, ou dans celles de leurs amis, aux disciples qui s'attachoient à eux. Comme leur fortune n'étoit fondée que sur le nombre de leurs auditeurs, qui payoient une rétribution, c'étoit à qui en attireroit davantage, et chacun à l'envi s'efforçoit de mériter par la bonté de ses leçons la confiance publique.

Voyez la médecine; sa marche semble être rétrograde; mais l'art de guérir, dégagé du jargon et de la routine scholastique, a fait plus de progrès en quelques années dans *la ſociété de médecine*, par le zele et les travaux utiles de quelques hommes, qu'il n'en avoit fait en quatre siecles dans toute la faculté.

Qui croiroit que l'on a fait de l'enseignement un privilége exclusif? Ce qui a débarrassé les profeſſeurs de rivaux, et les a plongés dans la routine et dans l'inertie. Un collége de la place Cambrai (dit royal), s'affiche pour donner des leçons sur toutes les sciences; c'est le chef lieu de la prétention ridicule et de l'indolence pensionnée. Ces *collégiens* enfantent les *académiciens*, et toutes ces confrairies d'*illustres* sont infiniment au-dessous *des petites écoles;* car pour qu'un homme devienne quelque chose, il ne faut lui apprendre qu'à lire, écrire

grande révolution qui étonne aujourd'hui les plus hardis penseurs de l'Europe. *Voltaire* étoit encroûté de tous les préjugés aristocratiques; grands, noblesse, naissance, dignités, pensions, luxe, académies, etc. il adoroit tout cela, et Louis XIV à leur tête; le peuple n'étoit pour lui que le parterre de la comédie françoise. Il s'imaginoit que les trônes des souverains de l'Europe étoient incrustés au globe ainsi que le mont Athos. De quelle maniere ne s'est-il pas prosterné devant Louis XV vivant et défunt? Tous les rois qui avoient pensionné des poëtes étoient pour lui d'excellens souverains. Qu'on me cite de lui une seule page où respire une

---

et chiffrer; il se formera ensuite de lui même dans l'art pour lequel il est né. Les livres, voilà les seuls précepteurs: ainsi, il résulteroit des avantages sans nombre de la dissolution de tous les corps didactiques et académiques; car outre l'argent qu'ils coûtent en pure perte, ces corps privilégiés exercent une aristocratie odieuse dans la république des lettres, et par conséquent sont incompatibles avec une constitution libre. Vicieuses par leur nature, essentiellement inutiles, et radicalement nuisibles, elles fomentent l'ignorance et l'orgueil, inspirent le *charlatanisme*, et favorisent l'oisiveté inepte, au préjudice du mérite laborieux.

ame vraiment républicaine ! Il n'aima ni l'Angleterre, ni ses productions ; il avoit peur des orages de la liberté ainsi que des éclairs du génie. Etranger à Montesquieu et même à Tacite, il étoit incapable d'entendre le premier, ainsi qu'il l'étoit d'imiter le second : ce qu'il a dit sur ces deux écrivains prouve évidemment qu'il n'étoit pas né pour les suivre. Hardi seulement contre les prêtres, n'attaquant que l'autel, lâche devant les ministres, exilé pendant trente ans par un despote, il ne sut pas l'intimider un instant par sa plume, ni jouir d'une vengeance permise qui l'auroit rendu son égal ; il flatta au contraire toutes ses maîtresses, et même pour ne rien obtenir. Enfin il s'attrista de n'avoir pas reçu la visite de *Joseph II*, et il se berçoit à quatre-vingt-quatre ans de l'espoir de paroître à la cour de Versailles pour l'inonder de ses gentilles adulations. Ce poëte n'avoit jamais rêvé qu'il pût y avoir un autre gouvernement (1) que celui de

(1) Je l'avois conçue en idée cette révolution, dans mon an 2440, et dix-neuf années avant qu'elle n'arrivât ; je l'avois hâtée de mon mieux dans mes autres écrits ; je m'étois plû à suivre cette consolante possibilité dans

Louis XIV, avec ses intendans, ses bastilles, ses académies, et ses *gentilshommes de la chambre;* il a courtisé sans cesse le méprisable Richelieu. Ce poëte avoit appellé le *contrat social* un *livret* (1); et lui qui, dans son *essai sur les mœurs,* n'avoit point fait un *livret*, il y avoit défendu ce qu'on appelloit *les droits des monarques*; il y caressoit aveuglément toutes les puissances, tandis que J. J. détruisoit méthodiquement dans le *livret* le despotisme politique; et si l'on eût dit à Voltaire que le gouvernement françois deviendroit bientôt une *démocratie royale*,

---

une infinité de *détails* qui, à la lettre, sont devenus des *décrets nationaux*; mais je suis de bonne foi, je croyois l'accomplissement de mon rêve chose fort éloignée, et rien ne m'a plus surpris que ce réveil puissant et que cet accord généreux, non que j'en jugeasse le François incapable, mais vu le double poids du despotisme et de l'aristocratie mariés ensemble, et qui pesoient sur toute la France.

(1) *Jean-Jacques a été condamné, parce que dans un petit livret intitulé : Contrat Social, il avoit trop pris le parti du peuple contre le magistrat.* (Voltaire, vol. 68, pag. 254.) Voilà le *ton* qu'il prenoit et qu'il a transmis à ses disciples, qui n'ont gueres imité que ce qu'il avoit de mauvais.

l'auteur

l'auteur de la *Pucelle* n'auroit pas même conçu l'association de ces deux mots si éloignés ; il eût regimbé contre cette grande vérité, ainsi que sur son expression caractéristique.

Voltaire se trompoit en répétant dans ses écrits qu'il préféroit un *seul maître* à une troupe de despotes ; c'étoit justement ce premier despotisme qui enfantoit tous les autres ; mais jamais il ne comprit cela : il flatta le *Maupeou*, le plus insolent destructeur de nos libertés, le plus monstrueux administrateur d'un regne vicieux, inepte et violent ; il flatta ce ministre, ardent adversaire de la pensée libre et courageuse ; et pourquoi le flattoit-il ? parce que celui-ci abattoit le *parlement* qui avoit fait brûler le poëme de la *loi naturelle*, *le cantique des cantiques*, etc. Or, voilà bien la logique éternelle des poëtes (1).

---

(1) Une des choses qui s'opposent le plus au développement du génie, c'est l'enthousiasme pour les écrivains du dernier siecle ; dès-lors on ne crée rien, on est imitateur ; nous serions bien au-dessus de ce que nous sommes si les productions même des anciens se fussent tout-à-fait ensevelies sous les ruines de ces em-

SECTION VIII.

EN retouchant le plan fameux de l'abbé de Saint-Pierre, *sur la paix perpétuelle*, Rousseau y ajouta beaucoup (1) ; il sentit

pires qui ont disparu ; l'imitation arrête les élans du génie, met des bornes aux écarts heureux de l'imagination, nuit à l'accroissement des forces personnelles ; ainsi les lumieres des anciens furent d'abord un *bien* pour les modernes ; mais ce bien par la suite devint un *mal* par la dépendance servile où nous nous sommes assujettis ; on convient généralement que nous n'égalons pas nos maîtres, autant falloit-il nous laisser composer nos arts d'agrément et d'instruction, non d'après des régles antiques, mais d'après nous-mêmes.

(1) Sortant de l'académie françoise, en 1775, si je ne me trompe, j'allai le trouver et je lui dis : on vient de parler de vous dans la séance publique. — Qui ? — d'Alembert ? — oh ! quelque méchanteté pour servir son Voltaire. — Non, il a dit que vous étiez un homme éloquent, mais qu'en voulant faire revivre le *projet de paix perpétuelle de l'abbé de St-Pierre*, malgré tout l'éclat de votre style, vous ne séduiriez pas les souverains !

qu'il n'appartenoit qu'au plein exercice des droits nationaux d'éloigner ce fléau appellé la guerre, que son extinction dépendoit de l'harmonie des peuples, de leur liberté

— Pas moi; mais ils y seront forcés un jour; car peut-être les hommes se lasseront-ils de verser leur sang pour leurs menus plaisirs. — Mais au défaut des souverains les nations ne se battroient-elles pas? — Beaucoup moins, je l'espere; les nations ne se battent que pour un grand et très visible intérêt, tandis que les princes agissent par orgueil, ont autour d'eux des gens qui aiment la guerre et abusent toujours du pouvoir qui leur est confié; puis il ajouta ce mot piquant: au reste, les auteurs se battront encore que les rois ne se battront plus. — Mais dans le discours que je viens d'entendre, on fait dire ceci à l'abbé de St-Pierre: qu'il étoit persuadé, malgré son amour pour la paix, que les guerres civiles des Romains, tout horribles qu'elles furent, leur avoient encore été moins fatales que la tyrannie des Tibere et des Néron, parce que du moins ces guerres donnerent aux ames une énergie que la tyrannie détruisit en elles, et parce que les coups que l'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre. — Cela est bien fort pour l'abbé de St-Pierre et pour le compere d'Alembert; nous avons dit cela, Diderot et moi, vingt fois en sa présence; mais il ne faudra point de guerre civile en France; la sotte ivresse de la cour, d'un côté; l'excès du mal et les lumieres qui gagnent, mettront toutes les forces à leur véritable place.

publique, plutôt que de l'accord difficile des mains usurpatrices des gouvernemens, de ces mains royales qui sacrifient tout à la vaine gloire, à la cupidité, au caprice. Rousseau se dit à lui-même que quand la force publique retourneroit à son véritable dépositaire, la nation; que quand la puissance législative arracheroit au despotisme l'exercice de ce droit désastreux, alors on deviendroit plus modéré, alors on écouteroit la voix de l'humanité, alors on feroit succéder les principes de justice universelle aux élans de l'orgueil et de l'ambition particuliere. Mais, jusqu'à ce moment desiré, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le corps représentatif de la nation eût repris cette fonction (la plus indépendante de toutes), les princes se joueroient de l'existence de leurs sujets, et les feroient servir à peu près comme ces animaux qu'ils lancent devant eux dans leur chasse.

Or, la grande leçon que Rousseau donna au genre humain, ce fut de lui dire qu'il n'appartient qu'à la liberté publique des nations, d'éteindre le flambeau de la guerre; car les nations ne se dévorent pas entr'elles pour des chimeres; elles chérissent leur constitution quand elles en ont une; dès-lors elles

adoptent des sentimens de justice, de fraternité ; elles font cas d'un retour de bienveillance, sur-tout lorsque la communication des lumières leur en fait une loi touchante, et que la liberté n'est point pour elles un vain nom ; elles apperçoivent le grand intérêt de l'humanité, lequel a pour base tous les vrais principes, ces principes révérés de tous les hommes parce qu'ils satisfont à la fois les idées de justice et de grandeur que nous portons en nous-mêmes ; or, ces principes majestueux, dont la solidité est incontestable, détruisent cette ligue de potentats unis contre le repos et la liberté des nations, décomposent ces cabinets obscurs et monstrueux où se retranchent les inepties ministérielles, et tuent du même coup ces futiles questions diplomatiques, ces transactions de commis, ces actes insensés pour lesquels le sang humain couloit à grands flots, et que le *ramage* des cours appelloit le *droit public de l'Europe.*

Que de bénédictions Rousseau n'eût-il pas envoyées à l'être suprême en lisant ce décret de l'assemblée nationale, qui heurtant de toute sa prépondérance et de celle des lumieres du siecle le *cabinet* où le despotisme ministériel

parloit seul, parloit tout bas et se faisoit écouter, a mis fin à ces longues erreurs, où l'on commandoit de sang froid les grands outrages faits à l'humanité; car dans ce *cabinet*, désormais mis en poudre, croissoient et se fortifioient les fruits empoisonnés des discordes publiques; c'est-là que se préparoient tous les démêlés sanglans, et que les armes du despotisme, toujours dirigées contre la liberté des peuples et même leurs pensées (1),

---

(1) L'article XI de la Déclaration des droits de l'homme porte: « Tout citoyen peut parler, écrire et imprimer » librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, » dans les cas déterminés par la loi. »

Il est clair que cet amendement, *dans les cas déterminés par les loix*, doit s'entendre des cas déterminés par les *loix nouvelles*; car si le législateur eût entendu les cas déterminés par les *loix anciennes*, cet article XI auroit dit à la fois *oui* et *non*: il auroit accordé une liberté indéfinie de la presse, et en même-temps il auroit circonscrit cette liberté indéfinie, dans les cas déterminés; par exemple, par l'édit *néronien* de 1759, édit si atroce qu'il ne s'est trouvé qu'un seul criminaliste, le *Muyard de Vouglans*, nom diffamé, qui n'ait pas rougi de l'insérer dans sa compilation; cet édit portoit peine de mort *contre tous écrits séditieux et attentatoires à la sainteté de la religion et à la majesté du trône*: de sorte que, si l'amendement de l'article XI s'entend des *loix anciennes*, cet

trompoient les forces nationales en les opposant follement les unes aux autres.

Le plus beau spectacle qu'on eût jamais vu dans l'univers, ce seroit celui d'un grand peuple éclairé, se réunissant pour traiter des droits de l'humanité, et travaillant non-seulement à son propre bonheur et à celui de sa propriété, mais à celui de tous ses voisins.

Quoi de plus grand, de plus sublime que le cri d'une telle nation appellant tous les hommes à la liberté et cherchant à briser leurs fers?

L'Angleterre a eu un beau moment vers la fin de la guerre de 1755; mais loin de le saisir et de dire à ses voisins: *nous sommes les vengeurs de l'humanité outragée, la justice et l'équité nous précèdent*, elle a voulu faire peser son joug; elle n'a fait que des

---

article auroit dit en même-temps, liberté indéfinie de la presse et zéro de liberté: liberté indéfinie de la presse, et latitude indéfinie à la peine de mort contre les écrivains.

La liberté de la presse épouvante à coup sûr tous les frippons; car elle met *chacun sous les yeux de tous*; mais sans cela point de véritable police; *l'œil public est le premier de tous les magistrats.*

jaloux, des ennemis, et ses colonies lui ont échappé, et sa puissance a été ébranlée. Libre, que n'appelloit-elle les européens esclaves à la liberté ? que ne se montroit-elle comme la réparatrice des torts du monde ? l'univers fût tombé à ses genoux ; mais un Clive en Asie, et des coups de canons en Amérique étoient un mauvais moyen d'arriver au but le plus glorieux.

Quand verra-t-on un peuple, déjà grand par sa puissance réelle, aimer la liberté chez ses voisins, la protéger, regarder la tyrannie lointaine comme si elle eût pris naissance dans son sein, et intimider tous ces lâches potentats qui profitent du sommeil d'une nation pour aggraver ses fers ?

Certainement la guerre, qui est le plus grand des fléaux, et qui peut les traîner tous à sa suite ; qui compromet également la vie ou le repos des habitans de deux royaumes, appartient de droit à la volonté du corps politique ; car comment remettre à la fougue, au caprice, à l'erreur ou la décision d'un seul homme, ce long enchaînement de malheurs et cette grande série de meurtres dont la fin devient incertaine lorsque les hostilités sont une fois commencées ?

Si une *assemblée nationale* avoit enchaîné l'humeur belliqueuse de Louis XIV (1), n'auroit-elle pas sauvé lui et son royaume des désastres qui ont payé si longuement et si cherement quelques victoires ? Eh ! que sont les dissipations du *fisc* auprès des horribles dissipations de sang humain que pourroit se permettre un monarque jeune ou égaré par la plus fausse idée qu'on ait jamais pu se former de la gloire!

Les *nations* ne sont plus *enchaînées* sur les places publiques d'un tel peuple ; il abattra ces monumens honteux d'erreurs et de fanatisme ; il concevra une autre idée, celle de maintenir toutes les portions précieuses des libertés européennes dont le germe ne tend qu'à s'accroître ; il ne faut que leur prêter aujourd'hui un certain développement.

Sans doute un royaume éclairé, échappé à la destruction de ses plus belles villes, et tendant par la plus juste des révolutions au

---

(1) L'officier françois, aristocrate, en répétant de nos jours le nom de ce *monarque*, auroit tout mis à feu et à sang pour la cour, le trône, les ministres et les pensions.

rétablissement entier de tous ses droits, ne peut plus se considérer comme isolé et ne sauroit regarder avec indifférence l'impéritie et la méchanceté des chefs voisins, les excès honteux de leur gouvernement : il faut qu'il ait un sentiment profond des maux publics qui tourmentent les peuples lors de la crise vers la liberté (1) ; il faut qu'il applaudisse à

---

(1) « On s'étonne tous les jours de rencontrer des hommes qui ne manquent ni de justesse dans l'esprit, ni de droiture dans les sentimens, et auxquels on ne sauroit inspirer un amour sincere de la liberté : leur pyrrhonisme, à cet égard, tient à quelques fausses associations d'idées, à des faits mal observés. Le gouvernement absolu s'est peint dans leur cerveau avec des accessoires de calme, de paix, de subordination ; le gouvernement libre s'est lié, au contraire, avec des réminiscences d'excès, d'indiscipline et de tumulte : ils sont persuadés que la liberté ne se maintient qu'au sein des orages, et que ceux qui en jouissent marchent sur une terre volcanique qui menace à chaque instant d'éruption et de secousse. » (*Mirab.*)

« On dira que les despotes assurent la tranquillité civile. » — Qu'y gagnent leurs sujets ? cette tranquillité est » même une de leurs miseres. Ils ressemblent aux » Grecs, renfermés dans l'antre du cyclope, qui vivoient » tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être » dévorés. » (*J. J. Rousseau.*)

telle insurrection, qu'il n'abandonne point au hasard le sort d'une nation qui s'éveille ; il faut qu'il soutienne de loin, par tous les moyens possibles, les efforts patriotiques des citoyens qui veulent opposer une résistance réfléchie à la puissance arbitraire ; car s'il n'y a pas de plus grand scandale dans l'univers que le triomphe d'un despote qui opprime la liberté politique d'un peuple ; si toute obéissance sans bornes est la chose du monde la plus absurde, il faut le faire cesser ce grand scandale, à quelque prix que ce soit, afin que tous les coups d'autorité qui partent de ces têtes follement ambitieuses soient regardés comme des attentats du plus mauvais exemple, d'un exemple dangereux, et qu'il importe de faire disparoître pour la conservation ou le rétablissement des droits de l'humanité.

Alors un grand peuple défenseur de toutes les libertés publiques pourra s'asseoir avec dignité et avec fierté au milieu des puissances voisines dont il sera le modérateur et le génie tutélaire ; on tournera ses regards vers lui dans toutes les secousses lointaines ; on verra son *esprit public* parcourir les empires ; on verra les peuples prompts à le reconnoître,

mûs par une grande impulsion, adopter la discussion libre des *pouvoirs* (1) et les *milices citoyennes*, ces deux bases préliminaires de toute liberté civile, et que la France a si heureusement connues à la suite du plus juste ressentiment.

J'aime mieux ma famille que moi-même; j'aime mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime encore mieux le genre humain que ma famille. Telles étoient les paroles de ce *Fénélon* qui écrivoit cependant dans une cour où l'égoïsme national étoit honoré des plus glorieux titres. Le sentiment associé à la raison lui dicta ces nobles maximes au moyen desquelles l'homme ne dédaignera plus la gloire d'être juste et magnanime envers l'étranger, comme si l'Espagnol, l'Allemand et l'Italien n'étoient point nos semblables; comme s'il y avoit un plus beau triomphe que celui d'aider une nation à remonter vers le bonheur. Eh! la France, qui fut dans tous les temps la protectrice des rois infortunés, qui s'enorgueillissoit de leur donner

(1) Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs invariablement déterminée, n'a point de constitution.

un asyle (même lorsqu'ils étoient coupables), se glorifieroit à plus juste titre d'être aujourd'hui la libératrice des esclaves, et d'abattre l'insolent despotisme des monarchies voisines, où tant de servitudes honteuses régnent encore (1).

---

(1) Le veto, qui agite encore les esprits, est un mot latin qui signifie, je défends, je m'oppose à ce que telle ou telle chose soit faite. En Pologne, un simple gentilhomme, en prononçant ce *veto*, enchaîne toutes les volontés de la nation. S'il le prononce dans une diette, il faut qu'elle se sépare. Il est vrai que souvent on reconduit à coups de plat de sabre l'homme au *veto* : mais cette petite vengeance ne remédie point au mal.

Lorsqu'il fut question de la sanction royale parmi nous, plusieurs membres du côté des *noirs*, à la tête desquels étoit M. *Mounier*, voterent pour que le *veto absolu* fût accordé au roi, mais les amis de la liberté se sont opposés de toutes leurs forces à l'avis du préopinant : ils ont soutenu qu'accorder le *veto absolu* au pouvoir exécutif, c'étoit lui livrer le pouvoir législatif; que c'étoit donner au despotisme de nouvelles forces et des matériaux suffisans pour reconstruire la bastille et la remplir. Il a été décrété que sa majesté auroit le *veto suspensif*, c'est-à-dire, que dans les cas où elle refuseroit sanction à tel ou tel article, ce refus n'auroit de force que jusqu'à la troisieme législature, par laquelle l'article frappé du *veto* seroit soumis au jugement de la nation, pour par elle être admis ou rejetté

Ah ! que n'a-t-il donc vu cette révolution unique (1) dans les annales du monde, et toute préparée par le *génie des lettres* ! comme il auroit applaudi à la chûte de ce despotisme qui un beau jour voulut noyer sa *dette* dans le *sang* des peuples, hériter d'une nouvelle tyrannie par le meurtre et le massacre, ployer la nation sous le fer de l'armée, et égorger de malheureux sujets qui ne vouloient plus consentir à être volés et opprimés ! Ah ! s'il avoit vu ce concert unanime d'un bout du royaume à l'autre, cette réaction non moins prompte que légitime, cette insurrection majestueuse, cette leçon et cette loi données à une cour corrompue et insatiable (2), en reconnois-

---

Oui, que César soit grand, mais que Rome soit libre.

Tout le sens de la révolution est dans ce vers de Voltaire.

(1) Il y a cependant celle de Portugal. Le Portugal, assujetti par un roi puissant, paroît la province la plus soumise de ses états ; en un seul jour le Portugal change sa destinée ; la nation entiere étoit dans le secret, et l'explosion ne fut ni retardée, ni trahie par un seul individu.

(2) Un paysan de Mont-Rouge, plein de bon sens, appelloit la révolution françoise, *le combat des mangeurs et des mangés*.

sant dans les François les disciples de ses leçons immortelles, il auroit vu les jours de gloire de la nation ; c'est-à-dire, toutes les villes de France jalouses de conserver dans leur sein des forces suffisantes pour résister tantôt à l'égarement du corps militaire, tantôt pour maintenir l'exécution des loix ; car que sont les loix sans leur exécution ? Les derniers attentats du ministere nous avoient commandé la régénération des choses, et l'on vit dans un instant le despotisme ministériel abattu, l'hydre de la féodalité terrassée, le *principe bayonnette* réfréné, l'opprobre attaché à des noms qui sont devenus synonimes aux noms les plus détestés ; ils sont détrônés tous ces petits et lâches souverains qui se partageoient l'or et la puissance de l'état, et qui pensoient tout conduire à leur fin détestable à l'aide de marionnettes meurtrieres ; tonnerre des loix, vous les dominez ces pigmées ! Eh ! quel spectacle plus imposant que cette masse nationale qui, avec cent mille yeux toujours ouverts, pénetrent les desseins des ennemis de la liberté (1) ; qui, avec un

(1) Le grand bassin des Tuileries étoit gelé ; un homme fit la gageure de le traverser, en brisant la glace

million de bras, va les renverser; qui a sauvé son roi de l'affront de mettre sur sa tête la toque verte du *banqueroutier*; qui a lavé les diamans ternis de sa couronne; qui a fait un monarque digne d'un peuple libre, cent fois plus grand, plus respecté, lorsque son intérêt est inséparablement uni à celui de son peuple, que lorsqu'il étoit mangé et dépouillé par ces nobles mendians qui n'environnoient le trône que pour en arracher les franges d'or, et qui auroient fini par laisser le *roi* nud sur une escabelle de bois, si des citoyens integres et fideles ne l'avoient défendu contre la rapacité des aristocrates; car ceux-ci auroient détruit toute liberté publi-

---

devant lui. Quand il fut juste au milieu, il sentit tellement le froid qu'il résolut de revenir sur ses pas; il revint et perdit les 200 louis qu'il auroit gagnés s'il avoit été jusqu'au bout; car la distance étoit absolument la même et il ne lui en auroit pas plus coûté. Ce que c'est que de ne pas réfléchir! La nation françoise n'imitera pas sûrement ce sot homme-là.

Mais quel ouvrage que la *constitution d'un peuple libre!* elle ne fait pas seulement pendant plusieurs siecles la destinée de tous les hommes qui naissent sous son empire; elle affermit ou ébranle les droits du genre humain.

que,

que, toute gloire nationale pour leur *robe*, pour leurs épaulettes exclusives, pour quelques jouissances futiles et passageres. Ah ! les jours d'avilissement sont passés, ils sont déjà loin de nous, la nation existe et il n'y a plus d'autre pouvoir que le sien ; Rome conserva sa liberté sous ses rois, sous ses consuls et sous les Césars ; ce fut toujours une vraie république dont la majesté et l'autorité suprême résidoit dans lepeuple et dans le sénat qui gouvernoit l'univers ; ainsi nous sommes, ainsi nous serons, ainsi nous voulons être. Si chaque siecle a sa physionomie, que l'époque de celui-ci aura de majesté pour nos neveux ! quel exemple nous leur laissons (1) ! Rousseau

(1) C'est une fatalité attachée à toutes les constitutions qui fondent ou qui régénerent les empires, d'être souillées par des torrens de sang : la Suisse, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique septentrionale n'ont passé à un état de liberté que par les plus terribles épreuves ; nous, plus heureux et ayant conçu que des forces séparées sont à demi vaincues, nous avons voulu faire une sainte ligue, et que tous les corps dispersés de la garde nationale fussent inséparablement *unis* ; c'est par cette institution sublime, et la plus belle qui soit connue dans les annales du monde, que le despotisme sera sans force ;

étoit persuadé que tout peuple qui pense à l'amour de la liberté s'éveille tôt ou tard ; *Oui* (disoit-il souvent) , *quoique le François paroisse asservi , il se réveillera de son assoupissement.* Il ne donnoit que vingt années à ce réveil ; aujourd'hui ce peuple marchant à la plus grande gloire , aimeroit mieux être effacé de dessus la terre que de repasser sous l'ancien et abominable régime. O Rousseau , tu étois fait pour contempler

---

c'est de cette *fédération* que dépendent les destinées de la France ; elle porte aujourd'hui sur cette milice citoyenne qui n'admet plus d'autres soldats que le soldat armé pour la constitution ; et quelle puissance pourroit ébranler ce grand empire, quand toutes les parties confédérées forment une réaction combinée contre les ennemis de la révolution et contre tous les abus d'autorité ? Cette milice-citoyenne devient la sauve-garde des propriétés particulieres , assure à jamais, sous la dépendance des municipalités , la tranquillité publique , et empêche qu'on ne bouleverse l'état par des troubles populaires , pendant qu'on le régénere par les plus sages décrets ; la France doit donc aux braves gardes nationales , à ce corps civico-militaire , le double bienfait d'avoir assuré sa constitution et d'avoir éloigné les désastres qui auroient pu interrompre le travail du *corps législatif* ; amener une anarchie turbulente et rendre affreuse l'aurore du jour de la liberté.

les François dans leur noble et fiere attitude ? Presque tous nos académiciens pleurent ou leurs *pensions* ou leurs *jettons*, ou le suisse à hallebarde ; ce sont des esclaves qui redemanderoient au ciel des empereurs Romains (1) et des Louis XIV, pourvu qu'ils

(1) On menace *encore* les François d'une coalition infernale ; toutes les *têtes couronnées*, dit-on, jalouses de nos libertés reconquises, vont s'unir pour redresser la *bastille* et les *bastillés*, et anéantir du même coup la *Déclaration des droits de l'homme* ; mais les soldats de ces *têtes couronnées* ne sont-ils pas des hommes *non-couronnés*, et n'ont-ils pas intérêt à la propagation d'une doctrine humaine, et plus utile à eux-mêmes que les coups de *bâton* et la maigre soupe que leur distribuent leurs *officiers* d'après le code avare et dur des *couronnés* ? D'ailleurs une meilleure destinée les attend parmi nous ; nous leur montrerons l'étendard de la liberté, un code militaire nouveau, et voilà de quoi amener tous les *soldats européens* dans nos embrassemens ; le joug politique pese par-tout plus ou moins ; les Allemands, les Espagnols, les Piémontois, les Italiens, les Prussiens, etc. ayant à détruire des tyrannies et à rétablir des droits usurpés, seront tôt ou tard pour la *révolution* du généreux françois ; notre bravoure et nos lumieres sont faites pour exercer sur leurs esprits une double conquête.

Quant à la guerre de plume, si le déprédateur et lâche *Calonne*, le déclamateur *Burke*, le lourd dragoman *Hertz-*

en fussent pensionnés ; et ces hommes-là déshonoreroient la littérature, si la gloire

---

berg ont écrit contre notre révolution, elle a eu pour défenseurs parmi les étrangers des noms qui valent bien ceux-là, tels que *Price*, *Williams*, *Priestley*, *Horne-Tooke*, *Shéridan*. Ces écrivains distingués sont faits pour convaincre de leur ineptie les amateurs de *deux chambres*, pour convertir radicalement les Anglicans, pour produire un 14 juillet en Angleterre, pour faire flotter l'oriflamme des François sur la tour de Londres, parce que c'est de cette tour qu'il doit faire le tour du monde. Alors toute la nomenclature du jargon diplomatique périra comme ces caracteres mystérieux que les charlatans offrent aux esprits crédules, sans jamais oser en donner la moindre explication aux hommes sensés.

Malgré tous les cabinets européens, la révolution françoise est une affaire consommée, ainsi que nous l'avons jugé dès les premiers jours (*) ; c'est en voyant le généreux enthousiasme qui venoit de saisir la nation et ce noble élan pour la liberté que nous avons dit qu'elle seroit invincible, que toute l'Europe conjurée pourroit bien parvenir à inonder ce beau royaume de sang et de carnage, mais qu'elle ne réussiroit pas à l'assujettir.

Notre guerre de plume touche elle-même à sa fin, et déjà l'armée des écrivains anti-patriotiques est chassée par le mépris et battue par la raison.

Enfin, la banqueroute, qui étoit en effet *commencée*

(*) Voyez nos *Annales* patriotiques et littéraires 1789, chez Buisson, libraire.

des lettres n'étoit pas placée aujourd'hui hors du seuil de leur cotterie (1).

Le gouvernement de Louis XIII, de Louis XIV et de son successeur concentrant vers sa fin la mauvaise foi, la trahison, la cruauté, gros de ses monstrueuses iniquités, devoit crever subitement et laisser au peuple cette force immense qui reprend ses droits (2),

---

par l'arrêt du conseil du 16 août 1788, est bien éloignée de nos craintes; nous touchons au moment prospere où tous les ressorts de notre machine politique vont être entiérement en jeu, et où leur action libre et tranquille fera le complément d'une révolution dont le succès ne seroit peut-être pas aussi glorieux pour nous, si elle n'eût pas été aussi cruellement attaquée et calomniée; mais l'assurance de notre liberté est devenue, pour tous les fermes patriotes, une vérité mathématique.

(1) La nation porte aujourd'hui son activité sur des objets enfin dignes d'elle : les *guillocheurs*, les *versificateurs* n'amusent pas plus que les *danseurs de corde.*

(2) Si l'on veut examiner ce que furent nos rois dans les âges divers de la monarchie, l'on verra que c'est parce qu'ils ont voulu cumuler tous les pouvoirs qu'ils n'ont joui réellement d'aucun dans toute sa plénitude; ici l'ascendant du clergé, là le joug des maires du palais, tantôt une noblesse impérieuse les ont rendus, pendant des siecles, le jouet des grands corps de l'état; c'étoit à

recompose l'administration avec tout le courage que donne l'indignation ; elle ne pou-

---

qui s'empareroit du sceptre ; la séduction, la flatterie, la fiscalité, la politique du cabinet, tous pompoient par différens canaux l'autorité royale, la décomposoient, l'humilioient au-dehors, la rendoient odieuse au dedans, et depuis long-temps le sceptre n'étoit plus dans les mains du monarque ; en exagérant les droits de la monarchie, on l'avoit dénaturée et dégradée ; soumise dès-lors à des contradictions infinies, éloignant le concours des lumieres et le choc public et libre des opinions, mille effets désastreux des loix naquirent parce qu'elles étoient émanées de princes législateurs, et ce sera là éternellement leur sort de faire des loix vicieuses ou incomplettes ; ainsi leur usurpation du pouvoir législatif n'a fait que les égarer, soulever contre eux l'opinion publique, engendrer ces combats scandaleux entre l'amour-propre du mauvais législateur qui commande sa loi avec empire, et la réaction nationale qui la repousse avec énergie ou la morcelle, ce qui, dans les différentes provinces du royaume, a fait souvent d'une seule loi vingt loix différentes. De-là la corruption des loix civiles et politiques, et ce n'est que depuis une année que les écuries d'Augias se dégorgent ; les écuries de ce prince sont l'emblême fidèle des cabinets des souverains, et notamment de nos rois ; c'est dans cet esprit que j'ai composé, il y a huit à dix années, l'ouvrage intitulé : *Portraits des Rois de France*, 4 vol. J'y renvoie le lecteur.

voit être qu'universelle cette révolution fameuse, parce qu'il n'y avoit pas un point de l'empire qui ne fût intéressé à la destruction du vieux régime, et ce qui doit encore plus étonner que la réaction instantanée, c'est qu'il ait pu subsister si long-temps (1).

---

(1) Sous l'ancien régime qu'étoit l'autorité royale? l'instrument de l'ambition personnelle de quelques individus, de leurs vues particulieres, de leurs caprices? le jouet de leurs subalternes, et quelquefois même, ô honte! de leurs derniers sous-ordres; il y avoit entre le trône et l'aristocratie un mariage monstrueux et contentieux : celle-ci prétendoit recueillir *seule* tous les avantages de l'union politique, l'aristocratie ne prêchoit la *profonde* soumission au roi que pour qu'il fût *soumis* à son tour à tous les ordres déprédateurs qu'on lui dictoit; l'esprit aristocratique versoit le dédain et le mépris sur le peuple, et comptoit sur le fanatisme des soldats pour le ployer à la servitude; le *clergé*, les *parlemens* divisés d'intérêts, se réunissoient pour appuyer un système antisocial; système d'oppression légale vraiment inconcevable, et qui consistoit à recruter dans le peuple même la classe de ses oppresseurs en séparant le *soldat* du *citoyen*, en opposant le *noble* au *roturier*, en créant toutes ces distinctions dont l'influence paralysoit la nation entiere : le peuple rencontroit des maîtres impérieux et absolus et dans les ministres et leurs subalternes, et dans les gens de robe et leurs officiers, et dans les gens

Tous les raisonnemens abstraits ne valent point un fait positif ; le jeu des grandes sociétés est un véritable méchanisme ; le système politique n'est visiblement composé que de petites *forces motrices*, de rouages et de poulies ; car ce sont des individus matériels qui agissent perpétuellement les uns sur les autres ; et le corps politique n'existe plus et ne sauroit exister sans l'aggrégation intime de ses parties (1). Tout est engraine-

---

d'église et leurs suppôts ; les intendans et les financiers les travailloient ensuite selon l'expression reçue : voilà tous les maux qu'enfanta cette puissance monstrueuse, dont le siege étoit dans les cavernes dorées de Versailles, et qui voudroit se régénérer malgré le coup vengeur et légitime qui lui a été enfin porté.

Caverne de *Cacus*, étable d'*Augias*, mangeoire des coursiers de *Diomede*, toutes les images des anciens viennent en foule pour peindre ce gouffre dévorateur ; mais vous, vous qui faites tant les étonnés, mangeurs décorés, mangeurs déchus, en vous plaignant des nouvelles métamorphoses, lisez, lisez donc les métamorphoses d'*Ovide*, et consolez-vous.

(1) Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie ; ce sont les loix, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la maniere d'être qui résulte de tout cela : ainsi la patrie est dans les relations de l'état avec ses membres ; quand ces relations changent ou s'anéantissent la patrie s'évanouit.

(*Lettres de Rousseau.*)

ment, poids et mesures ; et faut-il s'en étonner quand toute cette force n'est qu'un long enchaînement de bras liés les uns aux autres ? Les rassembler, les joindre ou en rompre la chaîne quand il le faut, voilà toute la science. Comme on s'égareroit en voulant trop s'écarter des loix absolues de l'univers matériel ! Un empire tombe comme une voûte s'écroule ; la cause physique est la même.

C'est dans la nature de l'homme que réside la premiere base du gouvernement. Or, l'homme tend à s'unir et puis à se défendre contre son ennemi, double rapport qu'il ne faut point perdre de vue dans les dernieres ramifications du corps politique ; mais il n'existe pas et il ne sauroit exister sans l'*union*, c'est le principe invariable que rien ne remplace, que tout nécessite, et sans lequel les plus belles *loix* ne deviennent que des *sons*.

Notre constitution vient de donner à l'empire françois un ensemble (1) qui par une

(1) Ce sont les écrivains qui les premiers ont frappé de la coignée l'hydre aux mille et une têtes du despotisme françois divisé en ministériel, parlementaire,

gradation géométrique et savante forme un tout admirable ; ces 83 départemens empêcheront la France de se diviser et de se partager, parce qu'il y a de tous côtés une réaction utile et permanente ; la France se balance aujourd'hui par des pouvoirs voisins et amis ; portions égales, douées de forces égales, ce qui maintiendra l'équilibre et l'harmonie ; c'est une distribution très-ingé-

---

théocratique, satrapique ; la belle surface de trente mille lieues, une des plus florissantes parties du globe, la France, que le ciel se plait à caresser de ses plus purs rayons, étoit dégradée et dévorée par un petit nombre d'êtres malfaisans qui, sous les noms de nobles, de privilégiés, de prêtres, empêchoient constamment le triomphe de la civilisation, desséchoient les mamelles de la patrie, et versoient le malheur et l'indigence sur cette vaste et superbe région : ses habitans, les yeux épuisés de larmes, les bras chargés de fer, le baillon à la bouche, avoient perdu les droits de l'homme et n'osoient plus ni penser ni parler, le peuple dévoré étoit encore un peuple avili ; les écrivains lui ont dit : ne crois plus que l'autorité, émanation de la souveraineté nationale, soit un bien de famille qu'on tient de Dieu et de l'épée, et qu'on se transmet patrimonialement ; leve-toi, arme-toi ; jamais résurrection publique ne vint plus à propos et jamais il n'y eut plus d'énergie, parce que jamais régénération ne fut plus évidemment nécessaire.

nieuse et le frein le plus puissant qu'on pût opposer au despotisme ; c'est bien parmi nous *que toute opposition au mal est constitutionnelle* (1). La voix d'un département

(1) Voici l'heureux modele d'une sage fédération que l'on trouve dans une adresse de la société des amis de la constitution de la ville de Nantes à l'assemblée nationale, le 10 mars.

« Nous nous sommes demandés quel seroit le parti le plus propre à éloigner du sanctuaire des législateurs et du trône ces troubles qui les menacent, et nous avons pensé que la loi devoit faire ce que feroit une mere qui, livrée aux emportemens d'un fils parricide, appelleroit auprès d'elle, pour la secourir, ses autres enfans accoutumés à la chérir et à la respecter. Plusieurs millions d'hommes épars dans les départemens, inquiets sur votre sort, sur les jours du roi, sur les destinées du peuple, brûlent du desir de marquer leur amour pour la loi, d'aller au champ d'honneur faire éclater un zele resserré dans un cercle trop étroit, d'aller partager le service des parisiens qui, s'étant sacrifiés pour le salut des départemens, méritent bien que les départemens leur sacrifient à leur tour leurs soins et leurs veilles.

Un champ civique, composé de 500 gardes nationales fournies par chaque département, et librement choisis par leurs freres d'armes, établi assez près de Paris pour y porter des secours dans quelques heures et pour y faire le service, et assez éloigné pour qu'il ne pût jamais

sera entendue de tous les autres ; une seule voix nous enseignera (si nous avions le malheur de nous en écarter) ce que c'est que l'*union*, quelle est sa force, et que toutes les vertus politiques tiennent à cette puissance régénératrice, la source d'où découle

---

être accusé d'influer sur vos délibérations ; une telle armée, composée de 40,000 citoyens, assureroit la tranquillité de Paris, du corps législatif, du trône, préviendroit l'enlevement du roi, inspireroit une terreur salutaire à nos princes fugitifs et les tiendroit en échec, et feroit enfin refluer dans les départemens cette multitude d'ex-privilégiés qui infectent Paris, et qui, divisés dans nos villes, ne seront plus à craindre et seront aisément contenus par les armes de nos enfans et de nos vétérans. Dans ce camp, dont la dépense ne se monteroit pas à deux millions par mois, on passeroit les jours à faire des évolutions et des exercices militaires, et on se délasseroit le soir dans l'étude des loix, dans l'explication des décrets, et l'on entendroit ces noms si doux de patrie et de liberté avec d'autant plus d'intérêt que l'on verroit autour de soi les députés de toute la patrie, sous des drapeaux consacrés à la liberté. Ce ne seroit pas là une de ces *fédérations* dont le bonheur n'a duré qu'un jour, mais une *fédération permanente*, qui cimenteroit pour jamais l'*union* de toutes les sections de l'empire, et en formeroit un *tout indivisible*, d'autant plus puissant qu'il auroit acquis en se réunissant la conscience de sa force. »

tout bien public et particulier ; enfin les histoires Grecques et Romaines nous ont appris à penser et à agir en hommes et en citoyens ; la vertu des peuples anciens nous a commandé les nôtres. *Union !* que ce mot a de profondeur pour qui le médite ! C'est en politique le synonyme de *création ;* comme Newton a déduit tous les phénomenes de la nature du mot *attraction*, de même nous, nous pouvons faire sortir toutes les libertés du mot *union ;* voici les jours de notre grandeur, voici les jours où la nation Françoise veut figurer à son tour parmi les peuples qui ont raisonné et perfectionné leur politique ; le premier pas vers ce grand but est l'*union*, c'est-à-dire, l'adoption sincere des mêmes principes ; c'est cette *union* qui établira d'une maniere inébranlable la proportion, l'enchaînement et la liaison de nos forces politiques ; les constitutions peuvent différer, sans doute, mais l'*union* en est chez toutes le premier fondement ; car si *tout* n'est pas *un* en France, tout est à refaire (1).

(1) François ! songez que la division qui regne encore parmi nous est l'ouvrage ténébreux des *aristocrates ;*

Jadis les François divisés par les *ordres*, opposés entr'eux par des *priviléges* et des *prérogatives*, trompés par des passions particulieres, n'avoient pas encore compris toute la signification sublime du mot *union*, le premier de tous dans la langue politique ;

---

ils regrettent la tyrannie féodale et ce joug de fiscalité qu'ils appesantissoient de tant de manieres sur ces laborieux créanciers de la terre, qui, depuis tant de siecles, ne récoltoient plus pour eux, et que non contente de dépouiller, l'*aristocratie* humilioit encore par des qualifications avilissantes. Mais avec les titres fastueux de *marquis*, de *comte*, de *monseigneur*, se sont évanouies les tristes dénominations de *vassaux*, de *vilains*, de *paysans*: aujourd'hui l'homme des champs et celui des villes, le laboureur et le *prince* marchent égaux devant la *loi*. Les Francs ne veulent plus d'autre puissance que celle de la nation, d'autre autorité que celle de la loi constitutionnelle, d'autre souveraineté que celle du peuple; mais pour maintenir la constitution françoise, qui a abattu le faste du pontife, l'orgueil du despote, l'insolence du favori, qui nous a rendu l'égalité civile et la liberté, n'oubliez jamais la *fable des faisceaux*; dès qu'ils furent séparés le vieillard débile les brisa, tandis qu'ils avoient auparavant résisté à tous les efforts d'une jeunesse impétueuse. Voilà le symbole de notre situation actuelle. François! songez *qu'on peut acquérir la liberté, mais qu'une fois perdue on ne la recouvre jamais.*

mais les circonstances heureuses que la bonne providence ménage à chaque peuple leur ont enseigné ce qui enfante et conserve la liberté publique, ce qui donne à la patrie une physionomie respectable, l'*esprit d'union*; c'est la voix du ciel qui s'est fait entendre par l'organe rapide de l'imprimerie, et l'*union* a produit tout-à-coup les plus belles loix, les plus grands biens, parce que les François, cessant d'être aveuglés par des intérêts particuliers, par ce malheureux *moi* humain, lui ont permis d'habiter parmi eux; c'étoit la fatale désunion qui régnoit entre le clergé, la noblesse et le tiers-état de la France qui avoit occasionné nos maux, et sans l'*union* nous n'aurions pas terrassé tant de tyrannies subalternes qui depuis tant de siecles ravageoient impunément notre superbe sol (1).

(1) Les plus beaux jours de la Grece, sans contredit, furent ceux où le jeune Aristide, cet ami de l'humanité, fixa aux différentes républiques ce que chacune d'elles devoit payer pour sa part des dépenses exigées pour la défense commune. Athenes auroit été invincible, si l'esprit d'Aristide avoit toujours régné dans son sein. Mais dès que Périclès, ébloui d'un vain éclat, eut sacrifié

Lorsque nous avions des princes, ils ont toujours tâché de se mettre à la place de

---

les deniers publics à l'embellissement d'Athenes, l'union disparut, la discorde prit sa place, et tous les vices s'emparerent de la ville; on eut des palais de marbre et des hommes de boue.

Le sénat de Rome conserva dans sa majesté et sa grandeur l'esprit d'union, tandis qu'il eut le soin de semer la désunion parmi les peuples et les rois de la terre. C'est en les divisant que Rome triomphe et assure ses conquêtes. Si les républiques des Gaules avoient été unies entr'elles, croit-on que César et la valeur romaine fussent venus à bout de triompher aussi aisément de l'intrépidité gauloise? Ne sont-ce pas ces mêmes Gaulois qui, réunis sous ce même César, triomphent à leur tour et de Rome et de l'univers entier? Il faut des Gaulois avec les Romains pour vaincre les Gaulois, et les Gaulois pour vaincre Rome. Quel bien l'union ne fit-elle pas aux villes anséatiques? C'est par elle que le simple commerçant réprime l'ambition fallacieuse de plusieurs monarques, et les projets étourdis de leurs ministres.

O vous! qui êtes appellés pour présider au destin des peuples! Vous, dont l'opinion doit faire le bonheur ou le malheur des nations, apprenez tout ce que peut l'union! Voyez dans les Alpes tout l'orgueil autrichien atterré aux pieds de quelques Montagnards réunis, et la liberté couronnant leurs généreux efforts. La réunion de quelques malheureux pêcheurs de harengs voit briser

l'état

l'état et de diriger vers eux toute l'attention

le joug que leur avoit imposé l'inquisition espagnole; et bientôt le possesseur des mines du Mexique et du Pérou est réduit à faire banqueroute.

La désunion des Polonois a seule occasionné le malheur de ce superbe royaume, qui est devenu la proie de ses ambitieux voisins.

Enfin, la ligue Achéenne, les Lucumonies, la Gaule divisée, qui subit, en quelques instans, le joug des Romains; la Suisse libérée, les villes Anséatiques, les Provinces-unies de l'Amérique, tout nous crie *union*; c'est-à-dire, l'accord général de toutes les volontés.

Les impressions (dit le célebre Wasingthon) que produit naturellement l'identité des sentimens politiques sont justement regardées comme des causes de sympathie nationale, et sont faites pour confirmer les liaisons amicales qui existent d'ailleurs entre les peuples. Cette réflexion, sans l'appuyer d'aucune autre, doit disposer toutes les ames qui veulent le bien à desirer que les vrais principes de la liberté et les maximes d'une politique fondée sur la raison et la vertu, dont l'effet certain doit être d'améliorer et d'assimiler par-tout la condition des hommes, se répandent généralement pour resserrer les liens de la fraternité de tout le genre humain, pour éteindre les jalousies et les animosités entre ces différentes subdivisions, et pour convaincre de plus en plus les hommes qu'une bienveillance mutuelle et une universelle harmonie sont pour chacun d'eux un moyen de bonheur et de felicité.

du peuple. Lorsque les grands se vendent aux rois, le peuple se vend aux grands. Comment rendre compte de l'état barbare d'où nous sortons ? Comment peindre un sauvage ? on ne le peut que par approximation ; ainsi quand Tacite a voulu peindre les mœurs allemandes, il n'a pu le faire que par une comparaison des mœurs romaines ; c'est quand le mot peuple est honorable, que la nation a une consistance.

Le défrichement d'un pays, dit Rousseau, change peu à peu le climat, et le climat change la législation. Les bonnes mœurs dépendent d'une honnête aisance, mais celle-ci est toujours repoussée par ce qu'on appelle loix prohibitives ; donc il n'appartient qu'aux lumieres progressives de faire de ces loix où régnent la simplicité, la douceur et l'énergie.

On voyoit encore parmi nous (à la honte de nos étonnans progrès dans différens arts de luxe), on voyoit de ces loix grossieres qui accompagnerent les premiers pas vers la vie sociale (1), et comme l'exprimoit si énergi-

(1) Au lieu de ces vaines spéculations sur l'état primitif de l'homme, sur la prééminence de l'état de nature

quement Diderot : *le gland des forêts se glisse toujours dans nos loix modernes et craque encore sous nos dents.* Si la noblesse avoit perdu le goût d'aller se nicher sur les sommets des plus hautes montagnes pour rançonner les passans, en fondant sur eux du sein de ces nobles repaires, elle avoit transporté depuis dans nos villes les idées gothiques des châteaux, et vouloit nous ravir tout *droit* d'une maniere orgueilleuse ou polie, selon les circonstances; elle prétendoit enfin exercer l'*aristocracisme* (1).

Quand Rousseau publia ses premiers ouvrages, il remarqua que d'Alembert étoit le seul homme en France qui comprît la signification du mot *citoyen* (2).

---

ou de l'état de société ; au lieu de rechercher les avantages d'une condition où l'on ne sera jamais, ne devenoit-il pas plus raisonnable d'appliquer toutes les lumieres de son esprit à choisir la plus heureuse façon d'être dans une condition où l'on sera toujours ?

(1) Secte ancienne dont l'hérésie politique consiste à mettre dans la main des grands l'autorité suprême du pouvoir arbitraire.

(2) Des *sujets* sont des hommes assujettis aux volontés arbitraires des rois, ou à celles de leurs ministres,

J'avois oublié de dire que Rousseau visita *Buffon* ; il n'y a que l'homme digne d'admi-

---

ou à celles de leurs valets-de-chambre, ou à celles de leurs maîtresses. Sous *Louis XIII*, on obéissoit à *Richelieu* et au pere *Joseph*, capucin ; sous *Louis XIV*, on obéissoit à *Louvois* et au pere *Le Tellier*, jésuite ; sous *Louis XV*, on obéissoit à *Choiseul*, à *Maupeou*, et à la *Pompadour*, etc.

Les François ne sont aujourd'hui et n'ont jamais dû être que des citoyens libres, *sujets* de la loi qu'ils ont faite. = Le pouvoir exécutif est lui-même le *sujet* de la loi et de la nation; et la nation ayant la souveraineté absolue, les individus de cette nation ne peuvent être les *sujets* de leur *sujet*. C'est une véritable injure que d'oser désigner des hommes libres sous le nom avilissant de *sujets* à un autre homme. Le roi doit dire : *les citoyens de tel endroit*, *les François dont je suis le chef*, *les habitans de l'empire*.

St Priest, dans sa proclamation ministérielle, nous a appellés deux fois les sujets de *Louis XVI*. Vil esclave, s'écrie *Camille Desmoulins*, retourne au fauxbourg de Péra où tu es né, où tu as sucé la servitude avec le lait, où tu as été élevé à regarder comme le comble des honneurs d'être admis à te prosterner trois fois devant un sultan imbécille. Tu es indigne d'avoir ce front de l'homme, ce front élevé vers le ciel. Vas marcher à quatre pattes à Constantinople ; mais apprends que les François n'ont de *maître* que la loi, et qu'ils ne sont *sujets* que de la loi.

ration qui puisse flatter l'amour-propre de celui qui a mérité d'être admiré. Rousseau eut la naïveté de se croire inférieur à Buffon, de s'agenouiller humblement sur le seuil de son cabinet d'études, et *Buffon* se crut bonnement supérieur à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social*, positivement parce qu'il ne sut pas reconnoître ni sentir son maître (1);

Deux pouvoirs sont nécessaires à l'existence et aux fonctions du corps politique : celui de vouloir et celui d'agir; par le premier, la société établit les regles qui doivent le conduire au but qu'elle se propose, et qui est incontestablement le bien de tous. — Par le second, ces regles s'exécutent, et la force publique sert à faire triompher la société des obstacles que cette exécution pourroit rencontrer dans l'opposition des volontés individuelles.

Chez une grande nation, ces deux pouvoirs ne peuvent être exercés par elle-même. — De-là la nécessité des représentans du peuple, pour l'exercice de la faculté de vouloir, ou du *pouvoir législatif;* de-là, encore, la nécessité d'une autre espece de représentans, pour l'exercice de la *faculté* d'agir, ou *le pouvoir exécutif*.

(1) Le prosateur *Buffon* étoit un *poëte*, et le prosateur Rousseau n'est-il pas *poëte* aussi dans l'*Héloïse*, et ailleurs, et un peu plus poëte que l'académicien St-Lambert, qui a fait un poëme froid sur les saisons, un peu plus poëte encore qu[illegible] de Lille, qui a la *facture* du vers ainsi

ce qui d'ailleurs est arrivé à d'autres écrivains qui ne sont point des Buffons (1).

Le nom *Génevois*, qu'il fit connoître et

---

qu'un *gauffrier* moule des *gauffres*? La maniere de ce dernier est uniforme, sans verve, sans abandon ni sensibilité; il y a quelques *surprises* dans son style, et il ressemble assez bien à ces symphonistes qui se plaisent dans les *difficulté.*, mais ce n'est point là de la musique. Mais qui a entendu les beaux morceaux de *Robbé* aura l'idée d'un poëte; la force, la précision vigoureuse, l'élan, l'originalité, la pensée haute, rien ne lui manque. Il a créé une langue.

(1) Un hommage rare rendu au génie, c'est d'avoir vu, dans la derniere guerre, des caisses prises par des corsaires anglois, à l'*adresse de Buffon*, lui être renvoyées d'une maniere intacte, tandis que les Anglois refusoient de rendre celles du roi d'Espagne. Rousseau ne s'accorda bien avec Buffon que sur un point, sur leur incrédulité en fait de médecine, qui, comme le disoit *Abauzit*, met des drogues qu'elle ne connoît pas dans un corps qu'elle connoît encore moins.

A propos de M. de Buffon, il est toujours plaisant de se rappeller que le libraire Pankouke a imprimé dans son Mercure ces propres termes : *Que M. de Buffon travailloit pour lui;* les libraires d'Amsterdam qui travaillerent pour Jean-Jacques furent toujours respectueux à son égard. C'étoit du moins une compensation pour le peu d'argent qu'ils lui ont offert.

qu'il honora, servit de premier passe-port à d'autres hommes qui pour un peu de bien commencé nous firent ensuite les plus grands maux ; soit qu'un étranger ne puisse pas épouser amoureusement une patrie qui n'est pas la sienne, soit que le citoyen d'une petite république devienne jaloux à son insçu d'une grande république, et qu'il ne conçoive pas cette neuve vérité (un peu abstruse il est vrai) que le ferment de la liberté dévore, mine, fatigue les petits états, et qu'il ne fait au contraire que donner aux grands l'activité, le développement qui leur convient ; ainsi, le feu physique ne vit que de l'aliment qui lui est offert (1) ; il ne faut

---

(1) On n'est point un grand homme quand on n'est ni à la hauteur de son siecle, ni à la mesure de l'opinion publique ; lorsqu'une grande nation éclairée attire avec une forte attraction toutes les lumieres de la philosophie, flatter des intérêts privés aux dépens des intérêts éternels, c'est nuire à la marche de l'esprit humain, et la plus grande erreur en politique seroit de vouloir concilier deux choses contradictoires ; or, les prétendus *balancemens* des idées sont très-dangereux dans les grands crises des états, ce sont alors des forces actives opposées à elles mêmes ; comme il s'agit de renoncer à l'esclavage et au malheur, il n'est plus permis de rien

jamais aimer à demi une nation ; elle exige ce même enthousiasme qu'elle prodigue ; il faut être entierement pour elle ou contre elle. Comme un peuple ne sait point modérer ses transports, il faut dès l'ors limiter, l'égaler, ou ne pas le servir.

On a combattu et l'on a défendu la méta-

---

accorder à l'antique ouvrage de l'ignorance et des préjugés ; il faut qu'il soit renversé de fond en comble, car si la régénération n'est pas complette, elle devient nulle ou même funeste.

Il est donc bien téméraire, celui qui veut jouer le rôle de *conciliateur* au milieu de si grands chocs. Il faudroit pour cela qu'il fût bien descendu en lui-même et qu'il se fût placé à une sorte de distance, à une époque fixe dans la postérité pour appercevoir de-là jusqu'à quel point il est licite d'interrompre par des craintes chimériques le magnifique concert des volontés nationales.

Qu'un périodiste examine le *pour* et le *contre*, flotte entre deux partis, se déclare *impartial* en changeant chaque semaine d'erreurs et de partialité, il a besoin de beaucoup écrire pour trouver ce qu'il cherche. Mais un homme d'état (s'il est digne de ce nom) doit ressembler au chirurgien habile qui, du premier coup-d'œil, décide l'amputation ou la conservation du membre ; la loi ressemble à la scie ; il est inutile de disserter quand l'opération est nécessaire ou bien quand elle est faite.

physique de J. J. Rousseau (1) sur l'origine

(1) On lui a reproché d'avoir mis la sagesse humaine et la vertu publique à une hauteur si grande que chacun désespéroit d'y atteindre; il y a du vrai dans cette observation, mais Dieu nous garde de la *creuser*, car nous sommes nés pour ramper dans les milieux. Tout principe politique, dit-on, est erroné lorsqu'il ne s'accorde pas avec le principe philosophique. Cela peut être vrai. Qui osera encore creuser *ceci*, non pour l'immensité des siecles, mais pour telle époque!

Nous avons à Paris des vertus *publiques*, nous en avons même de *particulières*; nous avons des mœurs *humaines*, *douces*, et plus que n'en avoient nos peres; moins farouches qu'eux, nous ne sommes ni *jansénistes* ni *molinistes*, nous va'ons mieux, à tout prendre, que ceux qui nous ont précédés; laissons donc trotter les *plumes* de part et d'autre; il est très-sûr que les *François de* 1789 l'emportent sur tous les François qui *ont existé* depuis Charles V.

Or, comme j'aurois à faire un *gros* volume d'après cette *petite note*, j'aime mieux donner la *note* que le *gros* volume.

Nous avons l'*équilibre de deux pouvoirs*; les antagonistes de la révolution, fauteurs imprudens de toutes les vieilles erreurs, voudront nous épouvanter encore en nous faisant appercevoir les conséquences des gouvernemens populaires; soit: mais *Israël*, *Athenes*, *Sparte*, *Carthage*, *les Achéens*, *les Etoliens*, *les Lyciens*, *Rome*, *Venise*, *les Suisses* et la *Hollande*, tous gouvernemens

de l'homme et de la société ; mais cette dispute de mots devient à peu près inutile lersqu'il s'agit positivement de l'homme et de ses droits ; il faut écarter le langage des *illuminés* qui, dans la recherche de la vérité, voulant embrasser toutes les vérités, manquent celles qui sont usuelles, les seules conséquemment profitables à l'homme ; celui-là est insensé qui veut pénétrer ce que l'éternel a placé hors de sa durée et du domaine de son existence ; tous nos orgueilleux systêmes sur le *vide* et sur le *plein*, sur les

---

populaires, font voir que la nature et les modifications des diverses sortes de gouvernemens répandus dans le monde ancien et moderne ne nuisent point à leur félicité ; nous avons modifié le nôtre d'après les lumieres nationales, en écartant les illusions nuisibles ou chimériques de tous les législateurs qui, au lieu de travailler sur des bases existantes et positives, ont voulu raffiner la législation dont les principes les plus simples sont en même temps les plus lumineux et les plus forts. La nation françoise a enfin l'espoir d'être gouvernée avec justice et avec douceur, et de jouir sous une véritable constitution démocratique et royale de la plus entiere liberté. L'*équilibre de deux pouvoirs* a suffi pour tracer ce grand modele si vivement attaqué, mais si victorieusement défendu par le succès.

premiers élémens des choses, ne valent pas en utilité l'humble culture d'un légume ; c'est le luxe de l'esprit humain qui tue une partie de son bonheur et de sa force réelle ; l'orgueil nous trompe dans la hauteur inconsidérée des sciences. Oh ! combien il y a de génie dans une adoration silencieuse du créateur et dans la conviction intime de notre impuissance à concevoir les premieres causes !

Hélas ! sans doute que Buffon rit aujourd'hui de ses systêmes *moléculaires* et *embrionniques* ; il regarde en pitié tout ce beau style qui ne joue que sur la surface de la nature ; les écrivains éloquens, mais qui s'en imposent à eux-mêmes ; qui, pour avoir plutôt fait, travaillent sur une idée unique que le hasard ou l'orgueil leur ont présentée, sont les vrais perturbateurs de la raison humaine ; ils épousent, les premiers, des chimeres brillantes qu'ils caressent ensuite pour les faire adorer aux autres, et en voulant s'élever au-dessus du vulgaire des hommes, ils retombent fort au-dessous ; car les systêmes de ces fabricateurs de mondes imaginaires aboutissent plus ou moins au monstrueux matérialisme.

Rousseau, loin de ces dangereuses idées, a toujours respecté l'homme, lui a toujours dit de se respecter lui-même, de songer qu'il portoit dans son sein une ame immortelle; il lui a montré dans l'immensité de ses desirs ce principe divin qui l'appelloit à la plus haute perfection dans la série éternelle de sa durée; il a sans cesse justifié la providence et la nature en mettant sous nos yeux toutes les prévoyances de celle-ci, ses sollicitudes, ses libéralités. Il lui a recommandé par-tout de ne pas s'écarter de la nature; c'est-à-dire, de simplifier ses goûts et ses jouissances, de regarder *certains arts* comme ses ennemis les plus cruels; enfin, il a prié l'homme de seconder les bonnes et visibles intentions de la nature, en ne déclinant pas les droites directions de ses vues, en ne transgressant point ses saintes loix, en n'affoiblissant point par la tyrannie des passions *factices* la mesure des bons penchans natifs, parce que les passions tumultueuses environnent de leurs ténebres les lumieres primitives. Rousseau ne veut pas que l'homme accuse la nature d'ingratitude; l'homme ayant reçu tout à la fois d'elle l'intelligence pour faire des loix et des bras pour exterminer ses tyrans, elle

lui dit : *Je t'ai donné des bras, ramasse des cailloux* (1). Ainsi la nature n'a point fait d'esclaves ; elle punit les despotes et les rend tous malheureux; la dégradation et l'infortune de l'espece humaine vont frapper ses oppresseurs ; Rousseau a donc senti l'ordre éternel de la justice ; et sous le régne de Louis XV, jamais il n'accorda un mot d'éloge à ce monarque (dont le nom servit à couvrir tant d'iniquités et un large pacte de famine) ; il parla sans foiblesse ; il fixa le temps du réveil de la nation françoise ; il applaudit d'avance à sa juste insurrection, et il prédit le malheur et la honte à tous les ennemis de la liberté (2) ; par-tout, enfin, il déploya cette sensibilité qui est le premier don des cieux et le plus noble ornement de la nature humaine.

Il n'est encore jamais arrivé qu'aucun personnage public, qu'aucun magistrat ait, même médiocrement, écrit sur la politique ;

---

(1) Vers d'une fable de *Lemonier*, traducteur de *Perse*, de *Térence*, et *curé* en Normandie.

(2) Le penser des ames fortes leur donne un idiôme particulier, et les ames communes n'ont pas la grammaire de cette langue. (*J. J. Rousseau.*)

tous ceux qui ont excellé en ce genre ont été des hommes privés, tels que *Platon*, *Aristote*, *Tite-Live*, *Machiavel*, *Rousseau*.

Aristote, en traitant de la monarchie, appelle *barbare* celle où les communes n'ont aucune part aux loix, et *héroïque* celle où les communes ont part aux loix. Quand ce philosophe parle de la démocratie, il affirme que la véritable liberté civile n'est compatible qu'avec cette derniere. Et sous quel prince Aristote a-t-il parlé ainsi ? sous Alexandre, le plus orgueilleux des rois. Un des écrivains les plus passionnés pour la république, Tite-Live, écrivit sous Auguste ; Machiavel, qui n'eut jamais son égal dans l'art de dévoiler les sombres ruses de la tyrannie, écrivit à Florence sous les Médicis; l'auteur du *Contrat Social* publia cet ouvrage fondamental lorsque Choiseuil, Saint-Florentin, Louis XV, etc. ne marchandoient la liberté d'aucun individu ; le *Contrat Social* étoit au jour, et le *chancelier Maupeou*, en 1771, osoit frapper toute la magistrature, parce qu'elle avoit murmuré quelques syllabes de liberté ; ainsi une main divine semble avoir protégé tous ceux qui ont défendu la

démocratie contre le pouvoir arbitraire ; on ne peut même concevoir l'inviolabilité de J. J. qu'en supposant que le monarque, ses ministres et leurs commis ne surent point le lire ; si cruels envers tant d'autres, leur tolérance ne fut chez eux que le produit de l'ignorance et de la sottise. Ils n'avoient pas su comprendre le discours sur l'*inégalité de conditions* (1), et le *Contrat Social* fut pour leur intelligence le *livre fermé*.

---

(1) Pourquoi l'imagination n'éprouve-t-elle pas une satisfaction aussi complette en contemplant un peuple civilisé, l'harmonie des villes, l'ordre et l'arrangement des familles, qu'en se précipitant sur un sol sauvage, sur une terre qui n'a jamais été soumise à la culture, sur des forêts épaisses d'arbres serrés et entrelacés que le fer n'a point encore entamés ? Cette disposition irréguliere, cette indépendance bisarre, cette confusion inextricable de tous ces végétaux dont les branches touffues se répandent, se croisent et se mêlent dans tous les sens, tout cela plaît mieux à la contemplation qu'une perspective de régularité, tant le génie de l'homme aime à appercevoir par-tout le cachet de la liberté. Il en est de même lorsqu'on peint l'homme sauvage nud, sans loix civiles, indépendant, se reposant sur ses forces ; il a plus l'air, dans cette attitude, du roi de la nature, que le citadin environné de tous les arts, et livré à toutes les jouissances du luxe et de la mollesse. Point d'existence

Le bel esprit a des esclaves, le génie a des sujets. Ceux qui admirent Rousseau ont

---

cependant plus difficultueuse, plus bornée et plus précaire que celle du sauvage ; mais les idées et les images de contrainte et d'esclavage ne regnent point autour de lui ; voilà pourquoi nous l'aimons davantage ; c'est que nous portons au-dedans de nous-mêmes un appétit caché et incalculable pour tout ce qui fait jouer nos facultés dans un espace libre.

C'est par la même raison qu'au moral, en peinture, en politique, dans les sciences et dans les arts, nous chérissons tout ce qui porte un caractere de fierté ou d'indépendance ; c'est que toute l'excellence des loix et de la civilisation ne paroît pas encore acquitter ou compenser le sacrifice de nos passions et de nos forces personnelles.

Ainsi, tout ce qui nous reportera aux premiers jours du monde et avant l'établissement des sociétés, loin des trônes et des accidens inséparables de l'ordre politique, aura pour nous des charmes indéfinissables, et nous préférerons même l'image du tumulte et de la confusion à toutes les opérations de la sagesse et de la géométrie.

Ne cherchons donc point ailleurs le plaisir que nous fait éprouver le discours *sur l'inégalité des conditions* ; le style de Rousseau semble entraîner la libre circulation de nos idées, rouler l'indépendance et commander la destruction des trônes, celle même des loix que nous admirons le plus..... or, c'est un *fou*, c'est un *scélérat*,

pour

pour lui un sentiment de vénération que n'a jamais pu inspirer Voltaire. Il n'est point de beauté dans le génie qui ne soit accompagnée de candeur dans le caractere ; Rousseau n'a jamais su dissimuler ; le génie est comme la pudeur, il est impossible de le jouer ; dès que Rousseau touche une matiere, il y laisse son empreinte ; Rousseau sait s'arrêter ; la justesse de l'esprit est une qualité bien rare ; Rousseau n'aimoit point la science qui aime à se montrer ; il est tant de choses, disoit-il, qu'il est dangereux d'ap-

---

ainsi qu'on l'a souvent appellé, si notre imagination ne nous transportoit pas souvent à notre insçu, et même involontairement, ne nous transportoit pas, dis-je, avec volupté *loin de l'harmonie des villes sur un sol sauvage, sur une terre qui n'a jamais été soumise à la culture, sur des forêts épaisses d'arbres serrés et entrelacés que le fer n'a point encore entamés*, et qui n'a point senti que le plus bel ordre des sociétés entierement détruit, l'homme existoit encore sans *maître* et sans *esclave;* cette grande et majestueuse égalité semble consoler l'homme de toutes les privations ; le sauvage peut mourir de faim, mais il n'est jamais *commandé ;* il n'est jamais *pauvre ;* il a autant qu'un autre..... Quand on est homme policé, il est toujours dangereux, ou du moins attristant de trop s'enfoncer dans le discours *sur l'inégalité des conditions.*

prendre, tant qu'il est honteux de savoir; tant enfin dont il est inutile d'être instruit, que l'on devroit autants'élever contre tous ces écueils de notre curiosité que contre cette mollesse abjecte qui nous laisse croupir dans l'ignorance. En effet on compose plus de *livres* sur ce que les plus savans ignoreront toujours qu'il n'y en a d'écrits sur tout ce qu'ils ont pu comprendre.

SECTION IX.

Ses *confessions* ne parurent qu'après sa mort, et partiellement; ce qui faisoit que la plus intéressante moitié du tableau restoit cachée à nos avides regards. Nous accusâmes dans le temps, et au nom du public, les mains avares qui receloient ce dépôt précieux; il appartenoit à la génération présente qui avoit droit de le réclamer et qui étoit exposée au malheur de calomnier un grand homme. Une confession doit être pleine, entiere, parce que la réunion de la totalité des faits répand du jour sur chacun d'eux

en particulier, dissipe les soupçons, et détermine le caractere.

On étoit impatient de voir comment Rousseau étoit sorti de cet état d'abjection, de cette vie errante, de cette situation précaire et mendiante pour s'élever à la hauteur d'un homme indépendant, d'un philosophe pauvre, mais non avili, subsistant sans rougir des travaux les plus honorables; il avoit fait des aveux, certes héroïques, de certaines fautes qui, on ne peut en disconvenir, dérivent de la bassesse de l'ame (1); les fruits sortis de ce fumier en étoient plus intéressans à contempler; les pieds avoient trempé dans la fange, mais la tête avoit produit l'*Emile*; on avoit le droit de faire le procès aux inconséquens receleurs de la seconde partie des *confessions*,

(1) On peut commencer malheureusement par le vice, par des vices de jeunesse, s'entend, et sortir de cet égarement pour prendre tout-à-coup le chemin de la vertu; mais quand on est vertueux et qu'on abandonne la sagesse, le bond est horrible; la roche détachée subitement de la montagne, et qui roule dans les abymes, est l'image de la maniere dont le cœur se précipite alors dans le gouffre de la corruption; une fois vertueux Rousseau le fut toujours.

parce qu'ils devoient tout ensevelir ou tout publier ; on trembloit d'apprendre que Rousseau eût porté un cœur complettement vicieux ; ç'eût été une nouvelle affligeante pour les amis de la morale, et peut-être le plus sanglant affront fait à la nature humaine. La seconde partie des *confessions* indique le passage de Rousseau vers un nouvel être ; on sent qu'il a travaillé sur lui-même et qu'il s'est élevé par sa propre force ; on voit disparoître l'homme difforme et qui n'avoit encore qu'une physionomie équivoque, voisine de la vileté, ce qui indigne peut-être plus qu'un penchant decidé au vice ; on voit naître dans cette seconde partie des confessions l'homme qui va secouer l'enveloppe qui le défiguroit pour s'élancer vers les hauteurs de la philosophie et vers un orgueil qui s'emble s'affermir par la vue distincte de sa vie passée : voilà ce qui m'a le plus frappé dans cet ouvrage étrange. Une femme fit un jour cette question à Rousseau : Que renferment donc, monsieur, vos fameuses confessions ? *Madame*, répondit le philosophe, *j'ai dit tout le mal que je sais de moi, et tout le bien que je sais des autres;*

la femme répondit : *en ce cas-là le livre sera court.*

Mais la publication du livre n'a pas complettement justifié cette réponse ; Rousseau y dit, d'un bout de l'ouvrage à l'autre, toutes les fautes et les travers d'autrui ; il tient même registre des ridicules de tous ceux qu'il a connus, et il pousse la malice ou la gaieté du pinceau critique jusqu'au grotesque.

Ne parlez jamais de vous aux autres, a dit Confutzée, *ni en bien, parce qu'ils ne vous croiront pas, ni en mal, parce qu'ils en croient déjà plus que vous ne voulez.* Rousseau ne connoissoit pas cette pensée du philosophe Chinois, ou bien il a cru penser mieux ; en quoi il s'est trompé (1).

---

(1) Il est des fautes qui nous choquent moins que leur aveu. Qu'avons-nous besoin de nous confesser publiquement ? le tout est de se corriger ; nous ne nous déguisons guère à nos propres yeux : aussi-tôt que nous avons détourné nos regards de dessus nous, nous nous sommes apperçus.

Rousseau est habile dans ses *confessions* ; il n'a garde de confondre les nuances qui séparent les défauts des vices ; ses vices ne sont plus que des défauts ; ils tien-

Je m'abstiendrai ici d'en parler, parce que je ne regarde point cet ouvrage comme des *confessions*, mais simplement comme *des mémoires sur sa vie*; Rousseau s'y montre le moins humble des pénitens, et rien ne m'ôtera de l'idée que c'est un *roman* qu'il a voulu faire, non dans le fond, mais dans les détails; on révoque en doute ses enfans mis à l'hôpital; il aura voulu nous donner un tableau idéal, peindre l'indigence et l'infortune assiégeant un homme supérieur, et celui-ci glissant dans la vie à travers les

---

nent à son caractere timide; nous osons dire qu'il y a beaucoup de finesse dans ces *Mémoires*, et la finesse qui ne révolte point comme la duplicité est une qualité équivoque qui séduit et trompe encore mieux. Nous y reconnoissons encore un esprit patient et opiniâtre; la patience et même l'opiniâtreté est aussi nécessaire que les talens pour se faire un grand nom. Rousseau y dit que la gloire ne vaut pas ce qu'elle coûte; mais la sentence ne partoit pas de son cœur, elle n'est bonne que pour ceux qui en sont rassasiés, ou plutôt pour ceux qui désesperent d'en acquérir. Les contempteurs de la gloire ressemblent tous plus ou moins au renard de la fable. Si les vraies louanges sont celles qui fortifient nos vertus, heureusement que Rousseau n'a pas été insensible aux louanges.

coups de massue de la force et du despotisme. Rousseau aura voulu tracer un ouvrage intéressant, chargé de portraits variés ; et ayant rejetté sa publication à un temps fort éloigné, c'est qu'il ne vouloit point rencontrer de contradicteurs et qu'il se ménageoit le plaisir de se dessiner sous une attitude neuve parmi les hommes ; l'élégance et la grace du style de ces *mémoires* trahissent l'homme qui s'est donné à sa guise des vices et des défauts, lesquels, sous certain point de vue, l'élevent plutôt qu'ils ne le rabaissent ; il aura joui de l'idée de *mistifier* la postérité, d'élever une foule de raisonnemens sur un être imaginaire ; et lui, caché derriere ce modele idéal, d'acquérir de nouveaux droits à l'immortalité par les discussions interminables qu'il aura fait naître sur la moralité de son individu ; ainsi, le plus grand homme, quand il aime la renommée, n'est pas exempt d'un certain jeu de coquetterie et de quelques mines faites à la postérité pour le plus grand intérêt de sa gloire.

« Si jai fait (dît-il) quelques progrès dans la connoissance du cœur humain, c'est le plaisir que j'ai à voir et à observer les

enfans qui m'a valu cette connoissance. Ce même plaisir dans ma jeunesse y a mis une espece d'obstacle, car je jouois avec les enfans si gaiement et si cordialement que je ne songeois guere à les étudier. Mais lorsqu'en vieillissant je me suis apperçu que ma figure caduque les inquiétoit, je me suis gardé de les importuner, préférant de me priver d'une satisfaction réelle, à troubler leur contentement. Je me satisfaisois alors en regardant leurs jeux et leurs petits manéges ; et j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumieres que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvemens de la nature, auxquels tous nos savans ne connoissent rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étois occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne l'avoir pas faite avec plaisir, *et ce seroit assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse *et l'*Emile *fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimoit pas les enfans* ».

On est donc fondé à croire que jamais un seul instant de sa vie il n'a pu être un homme sans entrailles, sans mœurs, ni un pere dénaturé. — *J'ai pu me tromper, mais non*

m'endurcir ; si je disois mes raisons, j'en dirois trop (1). Puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiroient bien d'autres. Je ne veux pas exposer les jeunes gens qui pourront me lire à se laisser abuser par la même erreur. . . . Tout pesé, je choisis le mieux, ou ce que je crus l'être, pour mes enfans. J'aurois voulu, je voudrois encore avoir été nourri comme ils l'ont été ».

Il auroit mieux valu, selon nous, que Rousseau eût bien connu ou adopté cette sage maxime de Montaigne : « Tout bien compté, » on ne parle jamais de soi sans perte. Si » l'on se condamne, les autres en croient » plus qu'on n'en dit; si l'on se loue, ils ne » croient aucunes des louanges qu'on se » donne ».

Je suis bien sûr qu'on trouvera encore

---

(1) Je les sais, moi, (a dit quelqu'un) ces raisons que *Jean-Jacques* tait pour se respecter dans sa femme, et l'on se contenteroit bien de la premiere que je donnerais; mais on l'a peut-être devinée..... Veut-on que je m'explique plus clairement? *J. J. Rousseau n'eut point d'enfans.* Je pense absolument comme celui qui a imprimé ces paroles : Et l'on pourra avant peu s'expliquer là-dessus d'une maniere démonstrative.

d'ici à quelques années quelques *manuscrits* de Rousseau où il parlera abondamment de lui ; il entroit dans son caractere d'avoir une peur perpétuelle de l'opinion d'autrui ; il la redoutoit sur-tout dans l'avenir, et il craignoit de passer pour un *méchant homme*, peut-être parce qu'étant né bon, il ne se sentoit pas encore assez bon, autant du moins qu'il auroit voulu l'être ; sensibilité délicate ! sensibilité exquise ! mais qui, poussée trop loin, a nui, peut-être à son insçu, à la véracité de ses *Mémoires*. N'est-ce pas pour exciter un plus vif intérêt qu'il se représente sortant de l'*hospice*, obligé de coucher en plein air sur les bords du Rhône ? Mais là, plus heureux avec son imagination et le spectacle de la nature, qu'un souverain ne l'est dans son palais, on ne peut disconvenir qu'il n'ait voulu donner tout-à-la-fois à ses *Mémoires* le charme et l'intérêt de l'histoire (1).

(1) Il avoit d'abord écrit ses mémoires avec une encre fort blanche, qui papillotoit à la vue et la fatiguoit beaucoup ; mais ce qui doit faire admirer la force de son caractere, (s'il est vrai, comme je le crois, que cette force se déploie dans les plus petites choses,) c'est qu'il

Je parlerai encore moins de ses pieces de théâtre : comme tout devoit étonner dans le

---

eut la patience de repasser laborieusement la plume sur son ouvrage, depuis le premier mot jusqu'au dernier; et ce fut sur cette copie, ainsi retravaillée, qu'il fit sa lecture devant plusieurs gens de lettres : lorsqu'il fut à l'article des *enfans trouvés*, un silence morne régna dans l'assemblée; il vit toutes les figures allongées et portant l'empreinte de l'improbation..... *J'entends votre silence, Messieurs*, dit-il en s'interrompant lui-même, et posant son manuscrit sur une table, il en déchira sur-le-champ quatre pages qui contenoient sa justification.

Malgré ce trait, je persiste à croire que Rousseau n'a point eu d'enfans, et que c'est une *parabole* dont il s'est servi pour donner du corps à sa morale.

Émile, *Julie*, *Sophie*, *etc.* tous ses autres ouvrages ne sont-ils pas des *paraboles?*

Je puis me tromper; mais je ne vois dans l'histoire du vieux ruban qu'il avoit volé, et dont il inculpa la cuisiniere de madame de Vercellis, qu'une *parabole* pour mettre dans un jour moral toute la force et toute la ténacité du remords qui ne sommeille jamais et qui se réveille plus terrible après quarante années; c'étoit une image effrayante à exposer et qui pouvoit avoir son utilité. Il a fait une peinture du remords qui vivra éternellement; et quand il ajoute : dans la jeunesse les véritables noirceurs sont plus criminelles encore que dans l'âge mur, mais ce qui n'est que foiblesse l'est beaucoup

même homme, il donne positivement dans ses ouvrages dramatiques l'inverse du talent qu'il avoit déployé dans l'*Héloïse* et dans l'*Emile ;* et après nous avoir désespérés quelquefois sur son caractere moral, il nous

---

moins ; il me semble entendre la morale de l'apologue, et cette fable pourroit être intitulée : les combats de la mauvaise honte.

Il se releve par le souvenir de cette faute ; il m'a fait le bien, dit-il, de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime, par l'impression terrible qu'il m'est resté du seul que j'aie jamais commis ; et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu faire un aussi noir.

Tout cela m'a l'air d'une leçon, ainsi que tout ce qu'il dit relativement aux femmes qu'il a connues : des observations morales servent toujours de cadre à ces faits isolés ; quand il avoue qu'il a été *laquais*, c'est lorsqu'il avoit fait l'*Emile ;* il y avoit quelqu'orgueil alors à dire cela ; et ne vouloit-il pas humilier un peu ses confreres, lorsqu'il disoit que dans un autre temps on ne le jugeoit pas digne de se mettre à la table où dînoit M. Le Mierre ? L'orgueil a ses ruses et ses détours ; l'orgueil a ses vengeances et ses finesses ; Rousseau pouvoit bien être orgueilleux, il me semble qu'il l'a été : et il fut atteint, comme tant d'autres si inférieurs à lui, de la *maladie sacrée*.

désespere encore sur son caractere d'écrivain, sur le secret de sa composition : car jamais littérateur n'a touché ces deux points extrêmes, et Corneille lui-même n'est jamais tombé aussi bas que J. J. Rousseau.

SECTION X.

S'il naquit à Genêve (1), notre *Génevois* eut un *goût* de célébrité beaucoup plus

(1) Il fut atteint (nous le répétons) d'une maladie de cerveau presqu'aussi rare que l'étoit son génie : j'ai cependant vu dans ma vie deux personnes véritablement attaquées de la même maniere ; ils croyoient que tout étoit disposé dans ce monde pour les humilier ; ils lisoient animosité sur tous les visages ; c'est assez le malheur attaché à ceux qui poursuivent trop ardemment la renommée, de penser qu'il y a une ligue contre eux pour rabaisser leur mérite ; ils ne peuvent pas se persuader que les hommes en général n'aiment ni ne haïssent que déterminés par des motifs sérieux ou par des circonstances personnelles et pressantes ; que les arts et ceux qui les cultivent sont pour la multitude des objets de distraction, d'amusement, et presque rien

épuré que celui de la plupart de ses con-citoyens ; malgré l'exemple il ne fut point du troupeau de ces vendeurs et revendeurs d'argent et d'effets royaux ; il ne se mit pas

---

de plus ; qu'il ne faut pas plus compter sur les inimitiés des hommes que sur les démonstrations passageres de leur attachement ; on est d'abord curieux de voir un homme célebre, on le caresse un instant, on se donne le plaisir de le juger au-dessus ou au-dessous de sa valeur réelle : cela fait, chacun revient à ce qui le touche de plus prés ; les hommes célebres n'ont guères plus d'ennemis qu'ils n'ont d'amis ; l'homme haineux est rare, et les écrivains ont aprés tout leurs revers comme leur triomphe ; il y entre toujours un peu de hazard ; eux seuls, les gens de lettres, imaginent de vifs et de puissans intérêts dans tout ce qui les concerne, et il n'y a presque point de milieu pour leur amour-propre entre *gloire* et *diffamation*. J'ai assez connu mes chers confreres pour être sûr qu'ils ont presque tous un *soupçon* de la fievre bizarre qui agitoit Jean-Jacques.

Observons ici, pour l'honneur des *confreres*, que les hommes bornés ne peuvent se rendre extrêmement malheureux ; ils participent à la nature de ces tempéramens délicats qui ne sont pas assez forts pour devenir malades ; Rousseau étoit tout formé pour une très-riche dose de malheurs ; ô vous ! amans de la gloire ou de la renommée, ou de ce qui lui ressemble quelquefois, du *bruit*, apprenez que le *parfait* bonheur sera toujours *obscur*.

à la tête des *banquiers*, (1) *agens de change*,

(1) Sa naissance coûta la vie à sa mere; pauvre, humilié dès sa tendre jeunesse, fugitif en pays étranger, rarement à sa place, forcé à changer de religion pour avoir du pain, jamais la fortune ne lui sourit; précepteur, ou laquais renforcé, la mere de son éleve l'envoye manger à l'office, *y viendrez-vous?* répond-il, et l'on prend cette réponse pour une bêtise; commis chez M. Dupin, fermier-général, il ne dînoit pas à table le jour que les gens de lettres s'y rassembloient. Il y avoit là de quoi affaisser une ame commune; la sienne ne fit que s'accroître et se fortifier; aboyé par des prédicans, exilé par des hommes de robe, un chien danois, appartenant à un magistrat, le renverse et le blesse. Chacun veut le posséder, et chaque déplacement ne fait qu'empirer sa situation; persécuté par le hautain gouvernement de Berne, Hume le promene en Angleterre et lui rend ce séjour insupportable. Il perd sa patrie. L'Hetman des Cosaques, séjournant à Strasbourg, lui fait proposer de se retirer à Ukraine dans un château où il auroit tout à souhait, liberté d'écrire et une imprimerie à ses ordres; il refuse; il choisit par la suite Ermenonville, et il paroît qu'il n'y trouva pas encore le repos qu'il cherchoit; ou son bonheur étoit bien difficile, ou il n'a pas rencontré les hommes qu'il falloit à son caractere. C'est à Ermenonville qu'il a tracé, au-dessus de la porte de sa cabane, ces mots très-remarquables : *Celui-là est véritablement libre, qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens pour faire sa volonté.*

agioteurs, *colporteurs* de billets de banque; *tourmenteurs* d'espece monnoyée, lesquels, abusant de l'embarras du gouvernement et de l'urgent besoin, ont par leurs combinaisons et leur astuce fait tourner toutes les chances de leur côté, attiré à eux la plus grande partie du produit net de chaque opération financiere, et nécessité cette suite d'emprunts qui ont nourri le faste scandaleux de la cour et ruiné l'état. La France étoit alors assassinée en *finances*, elle le fut en *banque* depuis le Génevois.

On ne le vit point, arriéré aux idées des François, se donner pour être leur *juge* et leur *modérateur;* il estima la nation, entrevit sa grandeur future, connut sa force, son génie et ses inépuisables ressources; il l'aima parce que cette nation est généreuse, sensible, et oublie jusqu'aux injures qu'on lui prodigue chez elle; il n'eut point la petitesse orgueilleuse de mettre en parallele les loix chicanieres de sa petite cité avec les loix politiques d'un empire peuplé de vingt-quatre millions d'hommes; il laissa cette impertinence à d'autres qui, dans un moment où un peuple brisoit ses fers, voulurent prescrire des tempéramens à l'élan de notre liberté, et

qui,

qui, tandis que l'*ensemble des événemens* justifioit l'insurrection populaire, firent tout pour rétablir le despotisme aristocratique et pour retarder la marche solemnelle de l'*esprit public*. A leur place, Rousseau auroit vu que l'état étoit perdu, si le peuple ne se fût pas enivré de liberté ; ce nectar est à lui ; et si long-temps sevré il faut qu'il s'en abreuve, jusqu'à ce que la constitution populaire, la plus analogue à l'égalité primitive et aux qualités naturelles de l'homme, ait entierement régénéré le royaume (1).

(1) Ces prétendus *sages*, ces *modérateurs* sans office, ont failli à nous remettre dans les fers, à ressusciter la vieille et infernale machine ; il falloit être, selon eux, calme et tranquille avec des *êtres féroces* et avec des *boulets rouges ;* si le grand *emprunteur* avoit pu encore emprunter, si on avoit voulu encore lui *prêter*, notre esclavage devenoit éternel ; mais les bourses se sont fermées, et dès-lors sa science fut à bout.

L'agioteur voulut nous donner ensuite des leçons de *politique-pratique* qui nous auroient conduits, ainsi que celles de ses *pareils*, au dernier terme de l'avilissement. Quand la tête a été plongée dans l'*agiot*, elle n'est plus faite pour s'élever aux idées neuves d'une nation qui se régénere. Tous ces *modérés* ont été les plus perfides ennemis de notre heureuse révolution ; et peut-être en

Comme Rousseau avoit donné la mort à sa mere en naissant, ce souvenir poursuivoit cet homme sensible, et jamais on ne parloit devant lui d'accouchemens qu'il ne montrât un visage altéré ; tous les détails qui tenoient à l'anatomie lui causoient une sensation désagréable ; jamais son imagination ne put se familiariser avec les ressorts de la machine humaine ; *comme ils sont voilés*, disoit-il, *c'est pour n'être pas aperçus ;* le physique de ces objets s'accordoit mal avec sa pensée sentimentale qui s'élevoit constamment au-dessus de la vie

---

étoient ils jaloux ? c'est ce que démontrera l'histoire ; oui, j'aime mieux le sabre d'un *Lambesc* que la plume d'un *Mounier* et d'un *Necker*, etc. Ils sont plaisans ces *étrangers* qui veulent que nous fassions un gouvernement à leur guise et non à la nôtre, tandis que les abus pullulent chez eux et qu'ils se traînent dans les fanges de l'habitude avec le plus fanatique respect pour de vieilles et déplorables idées. Par exemple, presque toute la Suisse à force de répéter *liberté, liberté*, s'est contentée du mot ; là tous les magistrats sont intolérans, et prennent l'intolérance pour de la morale. Les pédans et les prédicans ont chassé Rousseau de Geneve ; pleure maintenant sur lui, pauvre cité, *Ossa ejus non habebis.*

physique, mue d'ailleurs par un jeu inconnu au scalpel.

Intimement persuadé que c'est la nature qui donne non le talent, non les connoissances qui s'acquierent, mais le génie proprement dit (1), je voudrois savoir, à son exemple, si nous n'avons pas effectivement perdu à la loterie humaine les plus grands, les plus profonds, les plus vigoureux génies ; et si la mort ne nous a point enlevé dans leur enfance ceux qui auroient pu porter l'espece humaine au plus haut degré de force et de dignité. Cette idée me tourmente parce qu'il me semble que la foule innombrable d'êtres imitateurs a toujours arrêté le génie qui vouloit repousser le troupeau ; or, les hommes de génie ont été si clair-semés dans

(1) Rousseau parle de ce peintre qui s'enferma plusieurs années, se livrant au travail avec une activité et une constance incroyable, et qui, malgré son amour pour l'art et les plus pénibles efforts, ne parvint jamais qu'à faire des *dessus de portes*. J'ai vu passer plus de cent écrivains attaqués de la passion d'écrire et qui n'ont jamais pu faire vingt pages lisibles ; ils avoient un zele ardent, ils avoient plus, de l'esprit ; mais la nature leur avoit défendu d'écrire, et ils ne s'en doutoient seulement pas.

les siecles, qu'ils n'ont pu vaincre la phalange routiniere et imbécille ; ainsi, quand un enfant meurt, je me dis : celui-là auroit peut-être donné une nouvelle direction à nos idées, il auroit créé tel art inconnu ; qui sait ce que le genre humain perd au moment que j'écris ? Si par hasard il n'y avoit que les *demi-esprits* qui fussent encore venus au monde, que signifieroient nos hommages envers ceux que nous admirons ? Passe de la reconnoissance : mais la portée de l'esprit humain nous est encore absolument inconnue. Ne peut-il pas venir un homme qui change l'universalité de nos idées ? cela est dans l'ordre des possibles : et de cet apperçu à l'attente, à l'espérance, à la croyance, il n'y a qu'un pas. Tout homme *fait* a donné sa mesure *invariable ;* mais cet enfant qui meurt, qu'avoit-il dans sa tête ? Tuez en imagination quatre ou cinq têtes antiques, et le cahos moral dureroit peut-être encore. Les premiers inventeurs des arts, où sont leurs noms ? S'ils n'étoient pas découverts, les découvririons-nous ? Qui osera dire oui. Oh ! le téméraire !

Sans Bacon, sans Descartes, sans Newton, sans Rousseau, sans Franklin, les idées

actuelles seroient d'autres idées pour qui sent l'influence d'une tête supérieure; celui-là gémit sur toutes celles qui disparoissent sans avoir été connues; la richesse, la gloire et la félicité de l'espece humaine ont été moissonnées peut-être pour une tombe prématurée. Pythagore, Aristote, Hyppocrate, vos moules sont-ils brisés? Les talens sont inégaux et parmi nous se toisent sans cesse, mais le génie est seul et hors de mesure; l'égalité visible des esprits, à quelques nuances près, me désespere; quoi! il ne viendra point cet homme qui soudain fera taire les autres hommes! Il en approchoit *Rousseau*, mais ce n'est pas encore lui; ce n'est pas celui dont j'ai en moi la profonde idée. Où est-il? hélas! peut-être il expire abandonné dans un coin d'hôpital. Le maître de l'univers moral n'a peut-être pas eu le temps de parler.

Et nous ne voyons cependant *que ce qui s'est fait*; nous bâtissons des modeles pour commander la servitude des esprits; nous dressons des autels et nous enfermons toutes nos conceptions par paresse ou par habitude dans celles d'autrui (1). Oh! quand vien-

(1) Nous n'avons pas la millieme partie des écrits

dra-t-il l'homme que je conçois par le sentiment de ma foiblesse, et qui nous fera monter subitement à la hauteur que je sens en mon ame, mais que je ne puis développer, n'en ayant que l'instinct confus ? J'ai vu disparoître deux ou trois hommes qui me sembloient devoir monter bien haut ; mais la folie en a tué deux, et le troisieme a voulu végéter.

Lorsqu'on songe ensuite que, malgré tout l'éclat et l'effort du génie, le temps est encore nécessaire pour donner la sanction aux vérités qu'il établit ; lorsqu'on songe que tel pense si énergiquement qu'il ne trouve point d'expressions pour se faire entendre, on retombe sur le courant ordinaire de la vie, et on laisse flotter les événemens comme s'ils obéissoient à un cours irrésistible. J. J. Rousseau disoit : les bornes de l'intelligence sont pour les trois-quarts des hommes les portes du bonheur ; l'imagination dore le plus souvent les nuages de l'ignorance. Eh bien, bornons-nous à peu

---

anciens ; c'est le hazard qui les a fait parvenir jusqu'à nous ; et ce que nous en avons, il nous est licite de douter si c'est le pire, n'ayant pas vu le reste.

d'idées ; mais qu'elles soient nettes dans notre cerveau. Les bonnes idées dérivent d'une bonne conscience. La métaphysique ressemble à la carcasse d'un vaisseau, il faut revêtir ses côtes si vous voulez le lancer en mer ; l'instinct trompe moins que la pensée, parce que toute pensée peut être une image imparfaite et que l'instinct est un sentiment vif. Travaillons avec l'instinct ; si nous parvenons à être bons, nous serons toujours suffisamment éclairés (1) ; ainsi, Socrate rappelloit toute la philosophie à la seule morale (qui aujourd'hui embrasse la politique) ; Socrate et Rousseau nous ont enseigné la véritable route que nous devons suivre ; car, pour vouloir comprendre les objets supérieurs à notre intelligence, nous devenons souvent incapables de jouir de ceux qui lui sont proportionnés.

Enfin Rousseau (et nous acheverons ainsi son éloge) peut se féliciter de n'avoir porté

(1) Remarquez qu'on fait mille mauvais raisonnemens, parce qu'on a fait d'abord une mauvaise action ; écoutez la perverse logique des aristocrates ; c'est que l'édifice moral a un mur mitoyen avec l'édifice intellectuel ; celui-ci s'écroule dès que l'autre est ébranlé.

aucune atteinte à la morale évangélique, à la religion chrétienne faite pour parler à tous les esprits droits comme à tous les cœurs sensibles (1). La beauté de cette religion, débarrassée des ombres qui défiguroient sa face majestueuse, fera d'autant plus de progrès qu'elle sera mieux connue, et sa simplicité sera toujours le caractere de sa véritable grandeur. C'est à la philosophie qu'il appartient de la restituer dans son origine pure et sacrée. La philosophie exposera ses avantages réels ; le premier est de respecter les causes premieres, de ne point vouloir inutilement lever le voile qui les couvre, de démêler l'intention de la divinité dans les principes évidens de la morale, d'adorer au lieu de murmurer. La religion apporte aux hommes l'idée de la vertu dans l'image du grand être ; elle crée au lieu de détruire ;

(1) Reste donc la religion de l'homme, ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'*évangile*, qui en est tout-à-fait différent. Par cette religion sublime, véritable, les hommes, enfans d'un même Dieu, se reconnoissent tous pour freres, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

(*Contrat Social*, liv. 4, chap. 8.)

elle admire au lieu d'expliquer ; elle éleve l'ame en écartant les chimeres du hasard ; elle console le foible et soutient le juste, en leur montrant l'égalité des êtres (1) et leur

(1) Cette loi naturelle qui nous dit : *de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous fît*, et ce précepte divin qui nous ordonne d'*aimer notre prochain comme nous-mêmes*, n'ont-ils pas leur fondement dans l'*évangile?* l'évangile n'oblige-t-il pas l'homme à priser tout autre homme autant que lui-même : voilà la loi qui parle également à tous les hommes ; et cette loi, ou plutôt cette justice intrinseque, est le principe fondamental de toutes les loix humaines ; c'est le but où tendent tous les devoirs de l'homme, les maximes et les réglemens des sages, les loix, en un mot, des législateurs. Ils n'ont jamais eu d'autre objet en vue que cette *justice* ; *l'homme égal à l'homme!* et voilà l'équilibre qui regne dans les ouvrages admirables de l'auteur de la nature, dont il est lui-même le point d'appui ; équilibre qu'il est si jaloux de conserver, qu'il le propose et le fait servir de regle aux poids et aux mesures qui doivent regler le rapport, les tendances et les relations que l'homme doit avoir avec l'homme ; la grande législation est donc renfermée dans cet admirable précepte : *tu aimeras ton prochain comme toi-même;* telle est la source d'un ordre parfait et d'un amour mutuel qui tient la balance entre tous les hommes *égaux entr'eux.* Ils ont tous la même *origine*, ils sont tous conduits par la même *providence*, tous sont dirigés vers le même *but* ; tous, en

future perfection ; elle annonce enfin à l'univers les réparations d'un malheur passager, en lui dévoilant un Dieu vivant dans l'éternité (1). Les systêmes anti-religieux se repoussent et se contredisent; la religion unit les adorateurs de l'être suprême, qui n'ont plus qu'une même pensée et une même espérance. La nature, sous l'aspect de la religion, est considérée comme un systême clair et simple, où l'ordre des choses a une base, où l'enchaînement et le but se manifestent, où l'inquiétude et l'agitation des esprits cessent, où l'ame appuyée sur l'espérance voit une clarté qui la guide à travers les incertitudes qui fatiguent les autres hommes; et tandis que toutes les opinions qui contre-

---

un mot, sont parfaitement *égaux* aux yeux de l'auteur de la nature, qui ne fait de distinction ni d'acception de personne.

La législation n'a fait que copier l'*évangile*, quand elle a prononcé le *lien moral* qui unit ces deux idées physiques, *l'homme avec l'homme! le prochain avec le prochain!*

(1) Le plus grand monstre de la terre seroit un astronome athée; on a dit du célebre *Cassini*: il ne connut les cieux que pour adorer plus profondément le créateur dont ils racontent la gloire.

disent la connoissance, et conséquemment l'adoration de l'être-suprême et la vie à venir, soulevée comme les flots d'une mer en furie, se précipitent dans un abyme qui les dérobe à nos regards, le système de la religion épurée, dont *Socrate* fut l'apôtre et le martyr, dont *Marc-Aurele* fut le pontife sur le trône du monde, dont *J. J. Rousseau* fut l'apologiste de nos jours, auguste et toujours égal, s'avance à travers les siecles, conquiert une multitude de sages prosélytes, parce qu'il a pour inébranlable appui la *foi* qui convient à la foiblesse et à l'ignorance humaine, la *charité* (1) qui unit les mortels et fait qu'ils se pardonnent, et l'*espoir* qui fortifie et agrandit le cœur de l'homme. (2).

---

(1) Les Hébreux avoient un mot sublime pour exprimer l'aumône; ils l'appelloient *justice*.

(2) Nous avons tenté autrefois le parallele de Voltaire et de Rousseau, et dès l'an 1766. Le voici tel qu'il fut imprimé alors :

« Le premier, (*Voltaire*) né avec un génie vif, brillant et fécond, après avoir annoncé dès son enfance ce qu'il seroit un jour, avoit surpassé l'attente de ses concitoyens : nul écrivain n'avoit rassemblé plus de talens. Le second, (*Rousseau*) né avec un génie médi-

tatif, plein de connoissances plus utiles que vastes; avoit attendu pour écrire que le temps et les réflexions eussent donné à ses idées une assiette inébranlable; il avoit débuté par heurter le préjugé de la nation chez laquelle il écrivoit, et bientôt plus hardi, à mesure qu'il avançoit; il avoit attaqué ceux des peuples instruits; envain on lui reprochoit le paradoxe et la singularité, on l'avoit rarement bien combattu. Le poëte avoit un esprit moins profond, moins fier, moins original, mais plus ingénieux, plus habile à se prêter à tous les tons et à se plier à tous les genres; il les avoit traités d'une façon à faire douter de celui pour lequel il étoit né. Le philosophe, pensant d'après soi, avoit fait son unique étude de l'homme et des moyens de le rappeller au véritable bonheur, aux mœurs, à la vertu, et ses intentions avoient toujours été droites et pures. L'un, rempli de grace, de force, de finesse, et sur tout d'esprit, mais plus jaloux d'écrire que de ranger ses idées dans un ordre exact, avoit indifféremment, ou selon les temps, suivi tous les contraires; ses principes se détruisoient mutuellement, et pour le combattre il ne falloit que l'opposer à lui-même. L'autre, doué d'une chaleur permanente, d'une éloquence rapide, sans être absolument méthodique, avoit dès les premiers pas posé ses principes, et ses autres écrits n'en étoient que le développement; leur genre de vie offroit aussi un frappant contraste. Celui-là, accoutumé à vivre avec les grands, à les flatter, avoit pris les mœurs de son siecle: ami du luxe, ne mettant aucun frein à son imagination, la suivant avec trop de complaisance, il n'avoit pas assez veillé sur les écarts

de sa plume. Celui-ci, élevé dans des mœurs séveres, se vit pauvre sans en rougir; il voyagea avec fruit, parce qu'il fut malheureux; formé par l'infortune, et rendu plus fier, plus indépendant par elle, il avoit pris ce caractere plutôt ferme que bizarre qui ne sait point plier, et ignore l'art de se soumettre; aussi le sentiment qui émanoit de son ame avoit-il quelque chose tendre et de majestueux. Comme il plaidoit la cause de l'humanité! avec quels traits il peignoit la vertu! Quand le zele pour la vérité l'emportoit trop loin, on admiroit encore sa généreuse franchise. Le poëte, il est vrai, qui avoit acquis une sorte d'érudition, enfantoit beaucoup de pensées hardies et plaisantes sur lesquelles il ambitionnoit le titre de philosophe; mais l'autre, par une vie conforme à ses principes, et par son entier dévouement à la vérité, en méritoit seul le nom. Le poëte, jaloux de toute espece de rival, à force d'art s'étoit rendu monarque dans la république des lettres; il attiroit la vapeur des hommages, et comme le soleil, il coloroit ses nuages de ses rayons: sensible jusques dans ses moindres ouvrages, la critique même la plus aveugle irritoit ses esprits, et tandis qu'il s'emportoit contre la satyre, il cherchoit à dénigrer des hommes chers à la patrie. Le philosophe, exempt de cette vanité misérable, avoit un orgueil franc et sincere; sentant sa supériorité, il rioit des traits impuissans de ses adversaires, et s'applaudissoit du nombre. Enfin, l'un, après s'être vu long-temps disputer l'honneur d'être compté parmi les grands hommes, avoit réuni, ou plutôt emportoit tous les suffrages, et sur un trône lumineux jouissoit avec pompe de la renommée

La religion (1) condamne tout gouverne-

la plus étendue; l'autre, bien moins souple, bien moins adroit, bien moins fin, avoit plû par son caractere singulier, ses vertus, son courage, et même son humeur; banni, mais adoré du public; exilé indignement de son pays natal qu'il avoit honoré, mais cher à toutes les nations, il avoit avec peine trouvé un asyle où il pût reposer sa tête; toutefois les acclamations de l'Europe et le témoignage de son cœur auroient pu le consoler.

(1) A quels excès ne se portent pas les souverains qui ne craignent point un être invisible? Un homme de lettres (il le fut ce jour-là) qui étoit à la cour d'un monarque athée, lui répondit: *Sire, vous vous moquez de Dieu, mais, moi, j'aime à me représenter un être au-dessus des rois.* Plus l'homme a de puissance plus il a besoin du *frein* sacré; si son cœur se flattoit une fois de l'impunité, ce cœur seroit bientôt celui d'une bête féroce. Eh! voyez les monstres qui furent les *chefs* de l'empire Romain!

Un monde sans Dieu, la force sans frein, les hommes sans loix morales, le vice sans peines, la vertu sans récompenses, ou plutôt l'un et l'autre remis sur le même niveau! quelle effrayante peinture! Mais supposé un être suprême, le chaos disparoît aussi-tôt et tout rentre dans l'ordre; oui, l'homme doit desirer qu'il y ait un Dieu. Quelle image grande, douce et consolante! c'est le créateur des hommes, c'est leur conservateur, c'est leur protecteur, c'est leur pere et leur bienfaiteur

ment tyrannique et veut que les souverains, quels qu'ils soient, exercent en grand la justice et la charité ; eh ! les droits des nations, qui intéressent si essentiellement le bonheur des hommes, ne sont-ils pas des droits vraiment religieux ? Dieu a visiblement protégé une révolution politique dont l'effet nécessaire est d'augmenter la liberté, la dignité de l'homme, et de faire cesser les calamités sans nombre qui accompagnoient le pouvoir arbitraire. Et voilà ce qui doit éteindre bientôt ces différends cruels et barbares où les nations s'entre-égorgeoient pour élever la fortune et la grandeur d'une *maison* sur des morts et sur les débris des cités. Rousseau, ayant respecté constamment les vérités de l'évangile, avoit découvert sans

---

éternel ; sa puissance infinie est le gage de sa bonté. Sa sagesse et sa justice, faisant naître le meilleur ordre, établiront la félicité de toutes ses créatures égales devant sa grandeur. Il n'y a que le méchant et l'être totalement corrompu qui puisse redouter la puissance du grand être. Son idée éleve la pensée du foible, du malheureux ; et l'utilité d'un Dieu doit former au moins une présomption en faveur de son existence. Un Dieu, une ame immortelle ! ces deux vérités sont intimement liées.

peine les vérités politiques, parce que les vérités morales découlent nécessairement des vérités saintes (1); il eut après sa mort un triomphe qui commence à lui.

On a promené son *buste* sur les ruines de la bastille le jour même où, pour célébrer l'anniversaire de la conquête de la liberté, on avoit élevé dans les airs cette énergique inscription : *Entrez, ici l'on danse;* ce *buste* avoit la couronne civique et passa plusieurs fois sur les cachots démolis et entr'ouverts où l'on avoit planté des bosquets artificiels semés des *boulets de fer*, des *anneaux* et des mêmes *chaînes* qui avoient opprimé les victimes du despotisme, lorsque les cris perdus de leur vain désespoir demandoient inutilement à la terre humide une tombe pour y finir leur douleur; hommage ingénieux et éloquent, digne d'un peuple libre! Je ne l'ai point vu sans tressaillir; il étoit dû, sans doute, ce rare hommage, à celui qui plaida avec force et dignité le premier droit des peuples, *le droit de*

(1) Toutes les vertus morales, disoit-il, ne sont que des moyens de conserver et le plaisir dans la nature, et la nature dans le plaisir.

faire

faire la loi, qui écarta les ténébres politiques pour établir ces principes lumineux, lesquels assurent à toute nation le droit d'être son propre Législateur (1); il étoit dû enfin cet hom-

(1) Quand un écrivain généreux donne l'essor au desir qu'il a de voir tous les peuples devenir libres et indépendans, on lui oppose les servitudes enracinées dans l'esprit de plusieurs nations; on lui dit que l'Asie, par exemple, n'est pas un pays fait pour la liberté, que les hommes y naissent mous et efféminés; mais les loix de la nature ne sont elles pas invariables et par-tout les mêmes? Cette même côte n'a-t-elle pas eu des républiques? et quel peuple fut jamais plus libre que l'Arabe? l'Arabie elle-même n'est-elle pas l'ancienne patrie de la liberté? L'homme ne naît esclave nulle part, nulle part la nature n'a forgé de fers; et par-tout où l'on établira le regne de la justice et des loix, par-tout on y trouvera des hommes libres et pleins d'énergie. Le midi a eu ses héros comme le nord.

En dépit de leur haine pour la liberté, tous les *couronnés* d'Europe, avec leurs royales escobarderies, ne trouveront plus désormais des esprits aussi crédules, ni aussi confians dans leur morale. La morale des rois! le bon sens des rois! hélas! il y a bien des siecles qu'ils sont en possession de délirer. *Quidquid delirant reges, plectuntur achivi.* N'est-il pas temps de ne plus payer pour eux? Toutes les extravagances et toutes les erreurs de leurs agens et ministres ont formé lentement autant de pierres d'attente pour élever un temple à la liberté.

mage nouveau à celui qui, prouvant que la loi ne peut être que la volonté générale exprimée par des hommes choisis, et qui, relevant le *pouvoir législatif* jadis à genoux devant le *pouvoir exécutif*, avoit posé les premieres bases d'une constitution supérieure à tout ce qu'a imaginé jusqu'à présent la politique ancienne et moderne (1).

Les peuples ont été et seront bientôt tous forcés, par les actes même de leurs régisseurs, de se reconnoître *ce qu'ils sont*, et de faire parler à leur tour les droits qu'ils tiennent de Dieu, de leur nature, de l'oppression et de leur courage : et les majestés, les hautesses, les altesses, les éminences, les grandeurs, les amplitudes, devroient bien ne plus ignorer que le regne bizarre des superstitions politiques est passé.

Il faut aujourd'hui que la réaction soit égale à l'action ; car on ne foule pas impunément une nation quelconque, pour peu qu'elle soit éclairée. La dégradation et l'infortune de l'espece humaine remontent, par une loi inévitable, vers ses oppresseurs.

(1) Louis XVI possede un trône légal, mais depuis le 14 juillet 1790; c'est comme chef de la révolution qu'il a repris sa couronne et son sceptre. Il est armé par la nation contre les *aristocraties avides de son autorité;* le voilà *libre* avec son *peuple* ; le voilà dispensé de l'envoi de ces *lettres*, cruelles jusqu'à la barbarie, qui précipitoient à l'improviste dans les cachots des malheureux qui mau-

Il avoit combattu les erreurs de ces siecles

dissoient le souverain et qui appelloient la vengeance céleste sur sa tête : comment pouvoit-il dormir, quand toutes ces lettres, lancées en son nom, le rendoient responsable de tous les gémissemens, de toutes les plaintes, de toutes les larmes qui couloient ? Le voilà dispensé de faire la guerre, de verser le sang françois comme le sang ennemi, de figurer aux yeux des nations comme un *exterminateur*, au nom duquel la force militaire agissoit avec autant de cruauté que d'aveuglement. Le roi seul autrefois avoit des soldats, la patrie n'en avoit point ; aujourd'hui le roi est le chef d'une armée puissante contre l'ennemi de l'état, impuissante contre la patrie ; il ne peut y avoir de nation constamment libre que celle qui reste constamment armée ; nous avons tout-à-la fois des soldats-citoyens et des citoyens-soldats ; une ligue patriotique les unit de force et de sentiment pour la paix de l'empire. Ils obéiront à la loi, ils désobéiront au tyran ; le roi est dans l'impuissance absolue de le devenir ; le voilà inviolable, respecté, investi de tous les honneurs ; le voilà le représentant auguste et perpétuel d'une nation libre ; c'est donc une institution heureuse pour lui que celle qui lui a ravi le despotisme qui le déshonoroit, et il doit bénir tout le premier la *constitution des François* ; car plus de gloire, de majesté, de pouvoir et de véritable grandeur, peut-il appartenir à un mortel ?

Le libre assentiment de la nation à l'ouvrage des législateurs ; l'obéissance aux décrets ; les sermens civiques,

d'ignorance et de barbarie, où la force étoit tout et le droit public n'étoit rien ; il avoit réduit au silence ces blasphêmes des cours

---

l'adhésion presqu'universelle, tout prouve évidemment que la nation ne se croit pas lézée, et qu'elle approuve le changement qui s'est fait. Il est impossible de ne pas reconnoître, dans les nombreuses *adresses de reconnoissance*, et qui s'élevent de toutes parts, l'incontestable caractere d'un *gouvernement légal*. — De l'oppression du pauvre naît le mécontentement, du mécontentement la haine du prince ou de sa cour, de la haine du prince l'insurrection générale. Rois! Dieu vous a faits pour le peuple et non lui pour vous. Il peut vivre et être sans roi, mais un roi ne peut pas être sans son peuple. N'être lié à la société que par l'*intérêt* qu'on en retire est le propre d'une ame cadavéreuse. La vraie grandeur n'est pas de pouvoir tout ce qu'on veut, mais de vouloir tout ce qu'on peut d'après la *loi*. Pour opérer le *bien public* (dit Cicéron), il faut que la sagesse et la puissance soient réunies; c'est une belle harmonie, (ajoute Montaigne) quand le *dire* et le *faire* vont ensemble.

Que les hommes d'état méditent les paroles de Montaigne. Or, quand tout est emporté par un mouvement général et par un mouvement particulier, l'objet qui reste en repos recule. Hommes publics, profitez de la comparaison; et si vous aimez la gloire, veillez sur votre renommée et suivez le mouvement du vaisseau, ou ne vous embarquez point.

qui ne peuvent plus être vomis que par la bouche d'un esclave abruti ou d'un ennemi déclaré de l'espece humaine ; il méritoit bien qu'on honorât sa mémoire en l'associant à nos fêtes civiques, et en exposant son effigie vénérée au milieu des cris de joie et des acclamations d'une liberté naissante et neuve.

Je lis dans les divines écritures : « C'est ainsi, seigneur, que vous avez établi l'homme sur les ouvrages de vos mains, et que vous lui avez soumis toutes les anciennes, toutes les nouvelles productions de la terre ; c'est le créateur qui a transmis à l'homme le pouvoir sur ses créatures, en lui disant, au moment de sa création : dominez sur les oiseaux, les poissons et sur tous les animaux ». Le domaine que Dieu a transmis à l'homme sur les animaux étoit-il respecté par les barbares loix de la chasse (1) ?

(1) La morale et la politique sont évidemment liées ; elles ne peuvent sans danger se séparer d'intérêt, ni cesser de se donner la main. Pour être aimé des hommes, il faut leur faire du bien. La *gabelle*, les absurdes loix de la *fiscalité*, les réglemens prohibitifs qui gênoient, entravoient, fatiguoient toute industrie, tout commerce,

Dans la régénération des choses politiques l'*homme est égal à l'homme* : Et les ministres de ce Dieu qui a déterminé les relations que l'homme doit avoir avec lui, ainsi que celles qui doivent régner entre les créatures, seroient-ils les derniers à nous enseigner dans toutes les chaires évangéliques que Dieu tient la balance entre tous les hommes, qu'ils ont tous la même origine, qu'ils sont tous conduits par la même providence ? oseroient-ils décider que le bien-être de l'homme le plus vil en apparence, le plus ignorant et le plus pauvre ne lui est pas aussi cher et aussi précieux que celui du monarque, du philosophe et du riche ? Il y a plusieurs hiérarchies parmi les hommes, sans doute ; mais celle qui paroît inférieure est aussi bonne que celle qui paroît supérieure, puisqu'il ne pourroit y en avoir de supérieure s'il n'y en avoit pas d'inférieure ; c'est par cette raison que Dieu a trouvé également

---

tout travail ; les chaînes, les gibets, les bourreaux, qui marchoient à la suite de ces édits monstrueux, tout cela se rapportoit-il aux saintes paroles de la *bible*, à l'autorité de la *loi* primitive ? Nos rois ont ils été chrétiens ? nos princes, nos seigneurs ont-ils été des hommes ?

bon tout ce qu'il a fait : *vidit quod esset bonum.* Quel livre que celui où il est écrit dans un style sublime que toutes les choses que Dieu a faites, grandes ou petites, sont toutes également parfaites et dignes des éloges de leur auteur, dont elles célebrent toutes également la gloire et la grandeur ! non pas par leurs voix qui sont des actes de créatures, et par conséquent imparfaites par elles-mêmes, mais par leur être, qui est un acte parfait du créateur ; non pas parce qu'elles parlent, mais parce qu'il parle lui-même par elles, *quae faciunt verbum ejus !* Quand on médite l'*écriture-sainte* une clarté surnaturelle s'y trouve renfermée. Seroit-il donc déraisonnable à des chrétiens de placer le *livre antique* au milieu d'une assemblée nationale, lorsque ce livre indique la conduite qui convient le mieux à des chrétiens : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même ;* lorsqu'il met tous les hommes à leur juste valeur et les réduit conséquemment à une parfaite égalité entr'eux ; lorsqu'on en voit sortir les meilleures loix politiques émanées de ce précepte : *l'homme avec l'homme ?* car si les hommes sont placés dans des états différens les uns des autres, tous tendent

au même but d'un ordre plus parfait. C'est cette *grande fin* qui ne doit pas être *oubliée*, puisque c'est de l'*ordre moral* que doit résulter cette marche solemnelle de l'univers érigée à la propre gloire de son auteur. L'homme superbe s'imagine que toute loi a été faite pour lui, lorsque au contraire il a été fait lui-même pour la *loi*; mais en voulant rompre follement ces nœuds admirables (1), il s'abandonne servilement à la haine toujours improductive et se précipite dans le malheur.

L'*unité* est nécessaire dans la *loi*: la nature est *une*; les devoirs sont les mêmes. La justice n'a point deux visages; la nation n'a point des grands ni des petits; elle a des sages et des insensés, des bons et des méchans, des justes et des injustes, des cœurs durs et d'autres compâtissans. Jamais gouvernement quelconque n'a été conduit par

(1) Ils sont passés ces jours de honte et de désastres
Où les grands souverains, dans l'absence des loix,
Déshéritoient ensemble et le peuple et les rois.
(*Le Brun.*)
François, vous serez grands. Le flambeau du génie
S'allume de soi-même où meurt la tyrannie.

un *seul ;* car lorsqu'un *seul* gouverne, il gouverne par *plusieurs*. Or, dès qu'il y a plusieurs gouvernans, mieux vaut qu'ils soient *tous* du choix du peuple. L'aristocratie ressemble donc plus au despotisme qu'à l'état démocratique, puisque c'est alors le très-petit nombre qui veut gouverner, et très-impérieusement ; or, la monarchie, même dans ses excès, monte moins au dégré du despotisme que l'aristocratie dans ses prétentions ou dans ses fureurs. Si les loix sont des monumens éternels de la justice ou de l'injustice des hommes, on voit combien il importe qu'elles soient du moins l'ouvrage de *tous*. Mais gardez-vous *tous* d'une grandeur appuyée sur la tête d'un seul homme. L'édifice politique étaleroit bientôt ses débris après avoir frappé et blessé tous ceux qui l'habitoient.

Le charlatanisme et les *charlatans* inventent des mots illusoires, entassent des phrases obscures, à cette fin de compliquer la *prétendue* machine politique ; mais comme toutes les sciences ont leurs *élémens*, il faut en revenir aux *élémens* ; et je soutiens que comme il n'y a que des *gouvernans* et des *gouvernés*, les vérités politiques au fond sont les plus simples de toutes, et peut-être beaucoup

plus à notre portée que toute autre verité ; j'ai déjà pour mon prononcé les cent mille volumes écrits sur l'histoire ; je défie que l'on me cite une seule page où le *gouverné* n'ait point dit au *gouvernant* : je suis *lézé* ; et les *gouvernés*, quand ils n'étoient pas *lézés*, ont souffert très-long-temps, et même pendant des siecles, des oppressions partielles ; mais quand l'*oppression* a cru pouvoir *frapper* d'une maniere ample, systématique, et conséquemment *dure* ou *cruelle*, alors, par la loi éternelle des *corps graves*, la réaction est devenue nécessairement égale à l'action. Il ne faut pas mépriser en physique les plus petites *forces ;* il ne faut pas dédaigner en politique les moindres *contre-forces*. Quand les *gouvernés* ne manifestent point leurs plaintes, c'est que les *gouvernans* n'ont point trop mal fait ; et puis quand les *gouvernans* ont assez de vertus pour saisir de préférence l'*intérêt public* plutôt que leur *intérêt particulier*, les *gouvernés* sont toujours à-peu-près satisfaits.

Cette nouvelle et simple *théorie*, que j'ai déjà exposée ailleurs, est pour moi la *pomme* qui tomba de l'*arbre* aux yeux de *Newton ;* mais je n'ai pas encore achevé le livre que cette

simple idée a fait naître en moi et qui me fera incessamment répéter qu'il n'y a dans le *monde politique*, sous tous les rapports les plus simples, les plus étendus et même les plus compliqués, que des *gouvernans* et des *gouvernés* : bientôt tout le fatras des livres et des journaux disparoîtra. Mais ce qu'il y a de plus difficile pour tous ceux qui, au lieu de porter la *massue* du sauvage, soulevent la *plume* de l'*encrier* ou le *mot* du *dictionnaire*, c'est de s'entendre *enfin*, et de bonne foi (1).

Ceux qui n'écrivent point ! eh bien ! ils seront plutôt d'accord avec nous ; les *fédérations* feront encore mieux que tous les livres. Platon semble avoir entrevu ce qui nous manquoit et ce dont nous avons fait depuis peu l'heureuse et douce expérience. Platon a fait un *chapitre* sur la nécessité de rassembler les peuples, afin, dit-il, qu'il se fasse des assem-

---

(1) Chaque individu, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, apperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes loix.

(*Contrat Social*, chap. 7, liv. 2.)

blées à des termes fixes de toutes les parties qui composent la nation ; qu'à l'occasion des sacrifices les citoyens se rendent mutuellement de bons offices ; qu'ils se témoignent de la bienveillance, qu'ils s'accueillent, qu'ils se connoissent enfin, ce qui est un point essentiel pour le bien de l'état.

(*Leg. V.*)

On voit que Platon conseille et recommande positivement l'inverse de la maxime si long-temps chere à la tyrannie, et que nos ci-devant *intendans* avoient grand soin d'embellir et de propager, au grand contentement de la cour la plus vorace et la plus froidement inhumaine (1).

---

(1) Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie ; la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul rafinement.

Races futures, pourrez-vous le croire? les représentans d'une grande nation solemnellement invoqués, solemnellement nommés..... tout-à-coup arrêtés au milieu de leurs travaux, tout-à-coup environnés à Versailles de troupes étrangeres et d'une artillerie formidable ; eux, tremblans pour Paris, pour tous leurs concitoyens, passant soixante heures de suite dans des angoisses et des allarmes successives..... et l'incroyable séance royale du 23 juin..... Oh! le ciel nous doit un nouveau Tacite pour peindre ces jours terribles et mémorables.

Il s'en présentera, ... gardez-vous d'en douter (1); il s'en présentera encore dans les *législatures suivantes* de ces députés qui, fussent-ils en présence de satellites hauts de *cent coudées* et tenant en main tous les *tonnerres* des *couronnés*, s'écrieront, à l'exemple de Mirabeau, sauveur, ce jour-là, de la France, de la liberté, et même du roi des François : *Allez dire à ceux qui vous envoyent que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes.*

Notre premier tiomphe, qui pouvoit et qui auroit dû s'étendre plus loin (2) encore,

---

(1) Vers de Voltaire, dans Tancrede.

(2) Les premiers jours de la révolution furent beaux; mais elle auroit pu être entierement consommée ces jours-là sans coup férir et sans effusion de sang : semblables à Annibal, nous nous sommes endormis à Capoue; nous n'avions qu'un pas à faire et qu'un bras à étendre, et tous les bureaux du ministere et tous les papiers qu'ils renfermoient, et le ministere lui-même, tout alors étoit entre nos mains : ces grands criminels de leze-nation, tous surpris en flagrant délit, nous appartenoient le 14, le 15 et 16 juillet : ce que nous pouvions faire avec justice et sans violence pendant ces trois jours-là est absolument irréparable; ainsi le génie

est un de ces événemens qui font époque dans les annales du monde, et qui prépareront l'indépendance de plusieurs contrées, où l'homme encore assujetti soupire tout bas vers la liberté ; on se rappelle la ligue des Achéens qui dut sa force à Aratus et sa gloire à Philopémen ; on se souvient que quatre citoyens fonderent la liberté helvétique ; que Guillaume de Nassau posa la pierre fondamentale de l'édifice que Maurice affermit par ses talens guerriers ; cet homme illustre communiqua aux Hollandois la hardiesse de ses pensées et la force de son caractere : plus heureusement organisée que les confédérations achaïque, suisse et hollandoise, la confédération américaine est tout à-la-fois un monument de génie et un édifice de force et de majesté. La réunion des parties en fait la

---

qui change la forme des états, outre son intrépidité et ses lumieres, dépend encore des minutes : foibles mortels ! il y a au-dessus de nous un pouvoir qui est sans doute le même que celui qui enchaîne l'Océan, et qui dit au déluge des armes : *tu n'iras pas plus loin.*

Les révolutions ne sont pas des jeux d'enfans, a dit Mirabeau. Notre révolution porte encore l'empreinte de notre caractere. Il nous en coûtera de bien plus longs travaux..... un demi-siecle peut-être.

solidité ; l'harmonie des proportions en fait la beauté ; et nous, François, venus les derniers, nous ne sommes point faits pour ne pas classer aussi notre nom parmi ceux des peuples qui ont occupé la terre de leur courage (1) et de leur législation ; notre édifice s'acheve. La division des pouvoirs, premier rempart de la liberté ; de fortes

---

(1) Comme on est soulagé lorsqu'on trouve de loin en loin dans ces désolantes annales du genre humain le nom de ces hommes rares qui consacrerent leur génie ou leur courage à la liberté de leurs concitoyens ! Aratus, Guillaume Tell, Nassau, vous êtes les consolateurs de l'homme sensible qui lit l'histoire ; on contemple avec enthousiasme Léonidas aux Thermopiles, Gustave Vasa, lorsque, plongé dans les mines de la Dalécarlie, son génie s'élançant des souterreins qui le déroboient à l'œil du tyran de la Suede, méditoit son expulsion et le salut de son pays ; on admire les Bataves, lorsqu'ils braverent le démon du midi, et conquirent l'indépendance malgré le duc d'Albe et les trésors du Potose ; on admire le sénat de Philadelphie, le génie de Franklin, ces victimes généreuses qui jurerent aux mânes de Waren de punir les incendiaires de Charles-Town ; on applaudit enfin aux vainqueurs de la Bastille qui firent échouer et si à temps, grand Dieu, un complot qui surpassoit en perfidies atroces tous les abominables complots dont l'histoire ait conservé le souvenir.

barrieres opposées à l'ambition des hommes audacieux et des ministres de la religion, par la rotation continuelle des élections et par les bornes prescrites à l'exercice du sacerdoce ; les droits de choisir et de révoquer les représentans de la liberté publique ; ceux d'interroger la législature ; d'être jugé par ses pairs ; de ne souffrir que les tributs consentis par les délégués de la nation ; l'égalité de tous, qui ne reconnoissant la supériorité d'aucun, défend l'hérédité de la noblesse et des honneurs ; les priviléges exclusifs déclarés *odieux* ; le droit d'écrire ce que l'on pense, droit que les Tiberes voulurent ôter à l'homme ; l'administration gratuite de la justice ; la défense de multiplier les supplices de sang et les peines d'infamie ; la force militaire subordonnée par-tout à la force civile ; tels sont les plus beaux traits de notre législation constitutionnelle ; et ce ne seront plus des loix infamantes que recevront nos milices citoyennes ; la raison les dictera, l'obéissance les suivra noblement ; le soldat françois ne sera ni un insolent prétorien ni un vil automate ; obéir et tuer, c'est tout ce qu'il savoit ; mais éprouvant aujourd'hui la révolution de l'*esprit* et des *mœurs publiques*, portant

portant la livrée de la patrie, il sera un homme utile et honoré. Au premier cri de la guerre il se levera terrible, son cœur battra avec force, il desirera l'ennemi, et son général n'aura au-dessus de lui que le talent : leur bravoure sera la même.

Et comment ne pas chérir une révolution qui reconnoît les droits de l'homme, qui rend au peuple sa souveraineté par la loi, qui forme le corps constituant des députés du peuple, qui confie au roi le pouvoir exécutif, qui abolit la servitude de la glebe, qui affranchit les terres de l'impure féodalité, qui détruit l'opprobre de la vénalité des charges, qui supprime la chasse et les ordres monachiques, qui incorpore la noblesse dans la nation, qui écarte du peuple la gabelle dévorante, les dixmes et les priviléges; une révolution qui réunit fraternellement toutes les provinces jadis séparées et presque ennemies, et qui enfin met la *tête* de l'homme de génie, apôtre et défenseur des droits nationaux, à l'abri de toutes les foudres ministérielles? car la communication libre des pensées ajoutera toujours à leur utilité, à leur énergie et à leur clarté.

SECTION XI.

A QUI doit-on ériger des statues ? 1°. A ceux qui ont bien mérité du genre humain. 2°. A ceux qui ont bien mérité de leur patrie, et qui l'ont illustrée par leurs talens et leurs vertus (1).

Le législateur réunit toutes ces qualités : il sert à-la-fois tous les pays et toutes les générations ; il doit être regardé comme le bienfaiteur des peuples ; et à ce titre, devant lequel tous les autres s'effacent, il doit avoir la premiere place.

Les anciens ont multiplié les statues, les modernes les ont économisées.

Le Contrat Social : voilà la mine féconde

(1) Louis XIII a une statue, ne pourroit-on pas écrire au bas, *statuæ statuæ* ? Quand fera-t-on des pieces de *six blancs* de toutes ces *statues* qui n'attestent que l'idolâtrie des intéressés et l'ancienne servitude des *François* ?

d'où nos représentans ont tiré les matériaux du grand œuvre de la constitution, qui est maintenant à son faîte. Si les bases éternelles sont reconnues, si le mur immense est construit, le temple élevé à la liberté porte l'empreinte du génie de Rousseau né pour déterminer la perfectibilité sociale (1)

(1) Quand on sortoit du college, où l'on avoit lu les belles harangues de *Tite Live*, on avoit alors, de mon temps, sur le mot *patriotisme* les mêmes idées que nous venons d'acquérir. Mais au bout de cinq ans, après s'être jetté dans le tourbillon des affaires, et connu les hommes qui les font, on ne se souvenoit guère plus du *patriotisme* que des bottes de sept lieues de l'ogre, dont on avoit lu l'histoire à-peu-près dans le même temps que celle des Romains. D'où venoit donc cette indifférence?..... d'où? de ce que le mot patriotisme n'étoit plus pour nous qu'un vain son : il n'y a point de patrie, dit un auteur, où il y a des *courtisans* et des mangeurs de pensions. Il n'y a point de patrie où il y a des *bastilles*; il n'y a point de patrie où il y a des prêtres et des parlemens; il n'y a point de patrie, enfin, où il n'y a point de patrie. Mais aujourd'hui que nos courtisans sont épars comme des pigeons, que les *bastilles* ne sont plus, que les prêtres seront ce qu'ils doivent être, que les parlemens n'existent plus, il y aura une patrie. Elle sera tout pour nous; nous serons tout pour elle. L'éducation de nos enfans sera

et pour enlever l'homme aux loix arbitraires, nous voulons dire, l'homme gouverné depuis tant de siecles par les bulles des papes, les édits des rois, les passions de leurs ministres, de leurs maîtresses ou de leurs confesseurs (1).

Les maximes de Rousseau ont donc formé la plupart de nos loix, et nos représentans ont eu tout-à-la-fois la modestie et la loyauté d'avouer que le *contrat social* fût entre leurs mains le levier avec lequel ils ont soulevé et enfin renversé ce colosse énorme du despotisme, qui depuis tant de siecles fouloit si cruellement la nation (1).

Il est incontestable qu'outre tant de vérités fondamentales (suffisamment développées dans le cours de cet ouvrage) c'est à J. J. Rousseau qu'est dû le changement essentiel

---

patriotique; devenus des hommes libres, ils seront, comme leurs peres, de zélés patriotes.

Le patriotisme, dit *Young*, est une passion forte, sublime, et qui a sa fievre. Caton en mourut.

(1) Un homme d'un vrai mérite est presqu'aussi rare dans le ministere qu'un sot à la tête d'une république.

(*J. J. Rousseau*, dialog.)

(2) Toute passion de liberté est bien assez forte pour se faire épouser au prix de la vie.

(*Montaigne.*)

de roi de France en *Roi des François* (1); si vous en doutez, lecteurs distraits, lisez.

« Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les alimens que la nature leur donne en commun ? Quand Nunnez Balbao prenoit sur le rivage possession de la mer du sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille, étoit-ce assez pour en déposséder tous les habitans et en ex-

(1) Voilà le titre dont nos monarques seront désormais honorés, au lieu de la dénomination non moins injurieuse qu'impropre de *roi de France*. Aucun courtisan, aucune caillette de la cour n'a encore pu prononcer *Louis XVI Roi des François*, sans horripilation. — Patience, c'est qu'ils n'en sont encore qu'à l'alphabet du patriotisme, mais nous leur apprendrons à lire. N'oublions jamais le mot de l'élève de Fénélon: *Les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. Rumbold* en a dit un autre qui seul vaut un traité diplomatique : « Je ne croirai jamais à la souve- » raineté des rois que quand je les verrai naître avec » des éperons, et leurs sujets avec des selles sur le » dos. »

clure tous les princes du monde ? Sur ce pied-là ces cérémonies se multiplioient assez vainement, et le roi catholique n'avoit tout d'un coup qu'à prendre de son cabinet possession de tout l'univers ; sauf à retrancher ensuite de son empire ce qui étoit auparavant possédé par les autres princes.

On conçoit comment les terres des particuliers réunies et contigues deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrein qu'ils occupent, devient à-la-fois réel et personnel ; ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garans de leur fidélité. Avantage qui ne paroît pas avoir été bien senti des anciens monarques qui, ne s'appellant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, sembloient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. En tenant ainsi le terrein ils sont bien sûrs d'en tenir les habitans (1) ».

(1) Contrat Social, chap. IX, du *Domaine réel*.

Pouvoit-on révéler avec plus de profondeur et de finesse le danger perpétuel qu'il y avoit à laisser le *roi des François* roi de France ? Cette indication précieuse n'a point échappé à nos sages législateurs (1).

---

(1) Comme on ne tardera pas à agiter une terrible question, *de la peine de mort*, il n'est pas inutile de rapporter ici l'opinion de Rousseau.

» On demande comment les particuliers, n'ayant pas » droit de disposer de leur vie, peuvent transmettre au » souverain ce même droit qu'ils n'ont pas ? Cette ques- » tion ne paroît difficile à résoudre que parce qu'elle » est mal posée. Tout homme a droit de risquer sa » propre vie pour la conserver. A-t-on jamais dit que » celui qui se jette par une fenêtre pour échapper à un » incendie soit coupable de suïcide ? A-t-on jamais im- » puté ce crime à celui qui périt dans une tempête » dont, en s'embarquant, il n'ignoroit pas le danger ?

» Le traité social a pour fin la conservation des con- » tractans. Qui veut la fin veut aussi les moyens ; et ces » moyens sont inséparables de quelques risques, même » de quelques pertes. Quiconque veut conserver sa vie » aux dépens des autres doit la donner aussi pour » eux quand il le faut. Or, le citoyen n'est plus juge » du péril auquel la loi veut qu'il s'expose ; et quand » le prince lui a dit : *il est expédient à l'état que tu meures*, » il doit mourir, puisque ce n'est qu'à cette condi- » tion qu'il a vécu en sûreté jusqu'alors, et que sa

Quel est l'objet général du desir de tous le peuples qui couvrent la face de la terre, le bonheur ? Le bonheur ! comment peuvent-

---

» vie n'est plus seulement un bienfait de la nature, » mais un don conditionnel de l'état.

» La peine de mort infligée aux criminels peut être » envisagée à-peu-près sous le même point de vue. » C'est pour n'être pas la victime d'un assassin, que » l'on consent à mourir si on le devient. Dans ce » traité, loin de disposer de sa propre vie, on ne » songe qu'à la garantir, et il n'est pas à présumer » qu'aucun des contractans prémédite alors de se faire » pendre.

» D'ailleurs, tout malfaiteur attaquant le droit social » devient par ses forfaits rebelle et traître à sa patrie; » il cesse d'en être membre en violant ses loix, et » même il lui fait la guerre. Alors la conservation de » l'état est incompatible avec la sienne : il faut qu'un » des deux périsse : et quand on fait mourir le coupable, » c'est moins comme citoyen que comme ennemi. » Les procédures, le jugement sont les preuves de la » déclaration qu'il a rompu le traité social, et par consé- » quent qu'il n'est plus membre de l'état. Or, comme » il s'est reconnu tel, tout au moins par son séjour, » il en doit être retranché par l'exil comme infrac- » teur du pacte, ou par la mort comme ennemi public; » car un tel ennemi n'est pas une personne morale, » mais un homme. C'est alors que le droit de la guerre » est de tuer le vaincu. »

ils y pavenir ? Par l'observation volontaire des loix qu'ils se sont eux-mêmes imposées. Comment nomme-t-on la réunion de ces loix ? Une constitution. Où existe la meilleure ? En France. Pourquoi ? Parce qu'on y a mieux étudié qu'ailleurs les principes du *Contrat Social*. Les deux plus belles images de la divinité, a dit Plutarque, sont un soleil dans le ciel, et une bonne constitution sur la terre. Les Anglois eux-mêmes commencent à donner à la nôtre la supériorité sur la leur (1).

Que les temps sont changés (2) ! J'ai vu

(1) C'est ce que sentent au fond de leurs ames les aristocrates, *Barthelemistes* cruels qui, détestant le beau jour de la révolution, aimeroient mieux avoir vu la ruine de la France entiere et l'esclavage de tous ses membres, que la chûte des privileges et des prérogatives de quelques particuliers ! etc.

(2) L'assemblée nationale (et tout le monde en conviendra) n'avoit d'abord à gouverner que le naufrage de la chose publique ; à force de génie, de courage et de constance, elle est parvenue, malgré tous les flots irrités, à faire entrer le vaisseau dans le port. Nos représentans ont porté dans leurs cœurs toute l'énergie du premier peuple du monde, comme autrefois les trois Horaces porterent en eux tout le courage de la république Romaine.

l'injure et la réparation. J'ai entendu crier l'*arrêt* du *parlement* de Paris qui fit brûler l'*Emile*, ce livre dicté par la plus sublime raison. J'ai vu afficher le *mandement* de Christophe de Beaumont : et ces deux actes persécuteurs firent que Rousseau se trouva errant, sans asile, à la merci des geoliers et des bourreaux, contre lesquels aucune puissance n'auroit su le défendre. Aujourd'hui Rousseau est reconnu solemnellement comme un bienfaiteur de l'humanité. L'assemblée nationale, représentant la tardive justice des siecles, a décrété, au milieu des acclamations d'un public reconnoissant, qu'il sera élevé à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social* une statue portant cette inscription : *La nation Françoise libre à J. J. Rousseau* ; que sur le pied d'estal seroit gravé cette devise : *Vitam impendere vero* ; et que *Marie-Thérese le Vasseur*, veuve de J. J. Rousseau, sera nourrie aux dépens de l'état, qui lui paiera annuellement, des fonds du trésor public, une somme de douze cents livres.

Eh bien! despotes hypocrites, votre regne est fini. Flétrir Rousseau n'étoit pas un attentat qui fût en votre pouvoir ; mais le trop grand

éclat de la vérité à blessé vos regards, et c'est votre haine pour la sainte vérité qui a banni Rousseau du royaume, dont il préparoit l'*assiette*, la *dignité*, la *liberté*. Je ne sais, mais dans sa simplicité native, il avoit à mes yeux l'air d'un *révolutionnaire*. Les *doux* sont les maîtres du monde. C'est elle aussi (la vérité) qui chassa *Aristide* de sa patrie, qui empoisonna *Socrate* et égorgea *Dyon*. Lâches persécuteurs ! Rousseau vous avoit pardonné, car Rousseau avoit senti que d'autres hommes deviendroient bientôt justes à son égard ; il avoit cette noble et haute idée de l'espece humaine et de la *nation Françoise* en particulier ; il avoit vu d'un œil prophétique la raison humaine se perfectionner chez elle, et décomposer la superstition et l'imposture ; il avoit vu dans le temps cette *statue* qu'on devoit lui ériger, non à lui, car il avoit un autre orgueil, mais aux vérités utiles dont il fut toute sa vie l'interprête et l'organe (1) ; il pensoit

(1) Il a dit très-positivement : « quand il naîtra un » gouvernement juste, il érigera une statue à l'auteur » d'*Emile*. » L'estime de soi-même (c'étoit une de ses maximes,) est le plus grand mobile des ames fières.

bien de la génération qui devoit suivre, il voyoit le regne du despotisme et du mensonge toucher à sa fin ; il s'en applaudissoit, et cette idée le réconcilia avec les hommes qu'il aima toujours, et consola sa vieillesse ; ainsi, quand l'idée que nous avons conçue au-dedans de nous-mêmes nous paroît être conforme à la justice éternelle, et conforme au bien-être de tous ; quand elle jaillit du fond de notre conscience éclairée par l'amour sincere de l'humanité ; quand on a modelé ses écrits sur tout ce qui doit être concordant à l'équité préétablie, et qu'on a senti profondément cette primitive et grande vérité, source de toutes les autres : *que ce qui n'est que fort n'est pas juste* (1), alors

---

L'envié est souvent envieux ; voyez Voltaire, il ne put digérer cette phrase de Rousseau ; il semble avoir deviné que la *statue* écheoiroit de préférence à son triomphant rival.

(1) Par-tout le pouvoir exécutif tend fortement et constamment à subjuguer et à anéantir la puissance législative, et y parvient tôt ou tard.

(*J. J. Rousseau.*)

Ce *tôt ou tard* doit nous faire trembler : peuples et rois de toutes les zônes ! vous ne pouvez avoir aujourd'hui dans vos états d'autres ennemis que vos *ministres* ; mais

tout ce qu'on énonce, on l'énonce avec une énergie calme, une énergie fructifiante, parce que l'on sent que la vérité qu'on a saisie sera bientôt adoptée par des millions d'hommes, en ce qu'il est impossible à la vérité de n'être pas vérité.

Mais toute la législation prise en masse est peut-être renfermée dans ces paroles substantielles de Rousseau : « Je ferai une remarque (dit-il) qui doit servir de base à tout le système social ; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avoit pu mettre d'inégalité physique entre les hommes ; et que pouvant être inégaux en

---

opposez-leur la liberté de la presse. Si les anciens gouvernemens n'ont pas prospéré, c'est à défaut d'imprimerie qui rend toutes les opérations publiques et les répand par-tout en un clin-d'œil : *melius est confidere in populo quàm confidere in principibus*. D'ailleurs c'est à la censure à éprouver les réputations, et chacun, comme le dit l'évangile, *recevra selon ses œuvres : leve, Jérusalem, leve ta tête altiere!* Qu'il est consolant de n'avoir désormais à obéir qu'à la loi ! Les princes eux-mêmes reconnoîtront (a dit M. Villette, ci-devant marquis) qu'ils n'étoient que les premiers esclaves du despotisme.

force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit.

» Mais sous les mauvais gouvernemens cette égalité n'est qu'apparente et illusoire, elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misere et le riche dans son usurpation. Dans le fait, les loix sont toujours utiles à ceux qui possedent, et nuisibles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun d'eux n'a rien de trop ».

Après avoir apperçu la nature, Rousseau envisage spécialement la patrie ; l'homme reçoit tout d'elle ; chacun lui livre ou doit lui livrer ses droits, ses forces, ses facultés. Alors tous les avantages deviennent réciproques et de cette association des moyens d'existence résulte une puissance harmonique (1).

Ce n'étoit donc pas (comme on l'a dit en forçant le sens de ses paroles), que

---

(1) Si vous voulez qu'on obéisse aux loix, faites qu'on les aime. C'étoit là le grand art des gouvernemens anciens.

(*J. J. Rousseau, Discours sur l'économie politique.*)

Rousseau voulût livrer au hasard le bouleversement universel des propriétés ; certes il ne vouloit pas substituer à un grand désordre un désordre plus grand encore, il appelloit au secours de l'humanité les loix réparatrices contre celles qui attaquoient directement les droits de la multitude, afin de recomposer la société sur les données fixes de la nature. Oui, faute de bonnes loix, le sol sera indigent, même sous d'opulens rayons, et l'homme ne pourra poser alors sur la terre un pied souverain ; c'est la loi, lorsqu'elle monte toutefois au niveau de la nature, qui le fera vivre dans son propre empire : mais cette loi elle-même consacre irrésistiblement l'*inégalité des biens* pour restituer à l'homme son génie personnel, son courage et son industrie (1).

(1) On a dénaturé quelquefois les principes de Rousseau en voulant les perfectionner ; gardons-nous de cette prétendue perfection.

« L'éloquence de Claude Fauchet, prêtre citoyen qui brava le canon de la bastille, son éloquence échoue sur l'écueil des mystiques. Il a manqué son but en foudroyant les théologiens sans foudroyer la théologie. Il se perd dans des spéculations qui seroient dangereuses

Il conclud, en parlant des *signes d'un*

si elles étoient praticables. J'écrivis contre cet orateur, je l'inculpai personnellement, parce que je jugeai de ses intentions par ses discours ; mais il faut lui rendre justice : une vertu extrême est la cause de ses égaremens étranges. L'amour de l'humanité le porte à prêcher indirectement le vol et le brigandange, le meurtre et l'anarchie ; car en soutenant que tous les individus doivent avoir une part égale au territoire de la France, c'est légitimer la rapine ; c'est allumer la guerre du pauvre contre le riche ; c'est anéantir les arts et les sciences, l'industrie et la force publique ; c'est appeller la famine, la dévastation, la dépopulation, les convulsions intestines et les armées étrangeres. Nous n'aurions plus ni maréchaussée, ni troupes, ni marine, ni commerce, ni approvisionnemens, ni arsenaux, ni artillerie, ni mousqueterie, ni imprimerie, ni alphabet, ni gouvernement, ni liberté. La France, morcelée en hordes sauvages guerroyantes, seroit le fruit du morcelement agraire, dont la belle ame de Claude Fauchet auroit horreur, en soulevant le voile de son imagination romanesque. La division des terres nous donneroit à peine cent francs de rente ; or, nos moindres ouvriers gagnent davantage ; et quiconque a des bras est réellement propriétaire : car le sol est stérile sans notre travail. La division des terres exigeroit des sous-divisions à l'infini, et le royaume seroit couvert, avant la troisieme génération, de possesseurs mal nourris, et de nécessiteux mourans de faim. Heureusement la bar-

bon

bon gouvernement, Contrat Social, chap IX, par ces mots lumineux et décisifs.

Quelle est la fin de l'association politique ? C'est la conservation et prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prosperent ? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toutes choses d'ailleurs égales, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur ; celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire ; comptez, mesurez, comparez (1).

---

barie, les querelles, les massacres, les invasions détruiroient bientôt le plan utopique de Claude Fauchet, en supposant que ce plan fût exécutable un seul instant. Il est donc vrai que la vertu mal dirigée mene au crime ! En effet, tous les crimes sont renfermés dans l'axiome du *procureur-général* des mystiques. J'espere que l'esprit ardent de cet *honnête criminel* ne se promenera pas toujours dans les domaines de l'apocalypse. »

(*Cette note est de M.* Cloots, *prussien.*)

(1) Il faut écarter avec le plus grand soin le langage

Résumons : il n'y a point de société sans *devoirs réciproques* entre les membres qui la composent ; point de devoirs sans *loix* qui les imposent ; point de loix sans *législateurs* qui les établissent ; point de législateurs sans *volonté générale* (1), parce que personne de soi-même n'a droit de commander à son semblable (2).

---

des illuminés, qui, dans la recherche des vérités politiques voulant embrasser toutes les vérités, manquent les vérités usuelles, les seules qui soient profitables à l'homme ; l'orgueil nous trompe dès que nous voulons placer nos idées hors de la durée et du domaine de notre existence ; et si l'orgueilleux système de Newton ne vaut pas en utilité l'humble culture d'un légume, la métaphysique sur l'*origine de l'homme*, sur la *liberté des hommes*, n'équivaut pas à une loi de police émanée à propos.

(1) Rousseau disoit que le peuple Anglois n'étoit libre qu'au moment de ses élections ; cette fâcheuse vérité s'applique plus ou moins à tous les gouvernemens représentatifs. *Harrington*, méditant sur la royauté, a considéré la monarchie héréditaire comme l'oblation d'une famille à la liberté publique : tout doit être libre dans l'état, excepté cette famille.

(2) Quand l'état est institué, le consentement est dans la résidence ; habiter le territoire c'est se soumettre à la souveraineté..... Le citoyen consent à toutes les loix,

Un bon gouvernement seroit-il regardé comme une chimere ? Est-il loin de la portée humaine ? Non, sans doute : la régénération d'un état ne peut se soustraire à de petits maux ; mais c'est avoir presque tout gagné que d'avoir éloigné tout ce qui pouvoit blesser la liberté individuelle. Rien de plus fort que l'idée des loix ; rien qui entre plus avant dans l'ame humaine. L'idée des loix subjugue tous les esprits ; peu d'êtres s'y dérobent ; le nom seul soumet les plus rebelles : c'est que l'homme est né pour les loix, c'est qu'il ne peut s'y dérober, et dès qu'un peuple connoît le frein des loix et s'accoutume à n'obéir qu'à elles, le peuple est vertueux. La *liberté*, dit Rousseau, *sem-*

---

même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelqu'une. La volonté constante de tous les membres de l'état est la volonté générale ; c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres. A Gênes, on lit au-devant des prisons et sur les fers des galériens ce mot, *libertas*. Cette application de la devise est belle et juste. En effet, il n'y a que les malfaiteurs de tous états qui empêchent le citoyen d'être libre. Dans un pays où tous ces gens-là seroient aux galeres, on jouiroit de la plus parfaite liberté.

(*Contrat Social*, chap. II.)

ble consister à jouir de l'indépendance individuelle aussi loin que la restriction n'est pas indispensablement nécessaire au soutien de la société en général. Cette définition est très-bonne (1) ; car il est des crimes où il ne faut chercher que dans le simple *bon sens* l'esprit des réglemens sociaux. Comme le législateur n'a pu jamais tout prévoir, il ne faut point l'interpréter de maniere à le rendre cruel ; les circonstances doivent rectifier la loi, lorsqu'il y a une évidence positive d'équité ou d'utilité publique.

Dès qu'on applique les principes d'équité et de bienveillance aux loix ; dès qu'on est attentif aux relations de la vie civile, on a saisi l'art de gouverner les hommes. Le vulgaire ne peut connoître les loix que par leur

(1) C'est d'après elle que l'on peut concilier les idées si différentes et même si contradictoires du droit naturel de l'homme, et terminer ainsi toutes les discussions. Le droit naturel est une loi générale et souveraine qui regle les droits de tous les hommes ; car l'on ne peut jouir du droit naturel que conformément au bénéfice qui résulte du concours des travaux de la société.

Cet *apperçu* proscrit les disputes philosophiques et toutes les abstractions *idéales* et nulles.

effet immédiat, et le peuple ne se trompe gueres sur leur utilité ; l'usage de consulter la voix publique deviendra un des grands ressorts du gouvernement, parce que le peuple redouble de patriotisme et de zele dès qu'il s'honore à ses propres yeux ; or, on est souvent obligé d'ébranler le préjugé par la base lorsqu'on ne peut atteindre à la cime.

Un moyen de faire de bonnes loix, c'est de se dire mentalement : si le public avoit le choix confirmeroit-il tel statut ou telle loi ? Cette question résoudroit d'une maniere simple une foule de problêmes politiques et civils, en apparence très-difficultueux. Le dernier appel des loix doit être au *sens commun ;* il faut établir un principe invariable auquel devront se rapporter tous les autres : et ce principe est celui que nous ne cessons de répéter, *utilité publique.*

Le monde se gouverne par lui-même, disoit souvent Urbain VIII. Ce mot est d'un très-grand sens ; c'est la somme prépondérante de tous les intérêts personnels réunis qui emporte nécessairement vers le bien général quelques intérêts particuliers revêches ; ainsi l'on peut supposer dans toute

quand il recommandoit la tempérance, la simplicité; quand il parloit de la prodi-

---

le poste où Dieu m'a placé. Mais les petits aristocrates de *Berne* et de *Soleure*, etc. n'étoient point faits pour entendre *Rousseau.*

Jamais la Suisse qui, en général, se morfond dans de pauvres loix usées et de vieilles et misérables habitudes, n'a pu et ne pourra de long-temps saisir le sens des paroles suivantes : « Comme mille événemens peu-» vent changer les rapports d'un peuple, non-seulement » différens gouvernemens peuvent être bons à divers » peuples, mais au même peuple en différens temps. »

(*Contrat Social*, liv. III, chap. I.)

Toutes les disputes pédantesques sur la bonté relative des gouvernemens sont tranchées par notre publiciste, lorsqu'il soutient : « Qu'il n'y a pas une constitution » de gouvernement unique et absolue, mais qu'il peut y » avoir autant de gouvernemens différens en nature que » d'états différens en grandeur. »

(*Contrat Social.*)

Nous, en faisant notre constitution, nous ne l'avons point modelée sur autrui; mais nous avons pris les *bases essentielles* par lesquelles « l'*état* existe par lui-» même, tandis que le *gouvernement* n'existe que par la » souveraineté du peuple. »

Concentrer tout le pouvoir exécutif dans les mains d'un magistrat unique dont tous les autres tiennent leur pouvoir, cette forme, que nous avons adoptée, s'appelle *monarchie* ou gouvernement royal; mais comme le

gieuse difficulté d'allier l'incorruptibilité publique avec la corruption des mœurs (1), étoit-il compris ?

Il fut le premier qui insista fortement sur la nécessité de l'esprit public, et qui recommanda la courte durée de tous les fonctionnaires publics. Si le grand homme, disoit-il, est long-temps à la tête des affaires, il y devient despote : s'il y est trop peu de temps, l'administration se relâche.

Comme il avoit senti qu'il ne peut exister de liberté individuelle sans indépendance

---

gouvernement est réellement susceptible d'autant de formes diverses que l'état a de citoyens, nous avons voulu commettre le *dépôt du gouvernement* à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, placer un *magistrat unique* pour l'exécution des loix, sous le nom de *roi ;* de sorte que le *gouvernement des François* n'est à la lettre qu'une *démocratie royale.* Il n'est pas bon que celui qui fait les loix les exécute ; mais il seroit non moins absurde que dangereux de faire du *prince* et du *souverain* une *même personne*, et de ne former alors qu'un gouvernement sans gouvernement.

(Voyez *Contrat Social.*)

(1) Qui veut nourrir dans son sein des opinions super-célestes, qu'il se garde d'avoir des mœurs souterraines. (*Montaigne.*)

personnelle, il en avoit conclu qu'il faut nécessairement à l'homme une profession méchanique ou une industrie portative qui le mette à l'abri du besoin; voilà pourquoi Rousseau fit de son *Emile* un menuisier; il voulut que pour être sincerement libre son éleve eût un *métier;* qu'en entrant dans une boutique, il dise, *maître, me voici; du pain pour du travail;* or, je le demande à tout esprit sensé, Rousseau, créant son *garçon menuisier* toujours fier, ne courbant point le front devant l'homme, s'honorant du *métier* qui lui assuroit son indépendance aussi loin du pain amer de l'aumône que des gains honteux ou illicites (1), n'avoit-il pas apperçu l'éducation nationale conforme à notre régénération actuelle, puisqu'elle

(1) Il est un climat sur la surface de la terre où toutes les fonctions de l'état, depuis la plus importante jusqu'à la moins considérable, sont au plus offrant; où l'on n'a rien sans argent, où l'on a tout avec de l'argent, et où l'on a la bêtise de blâmer la cupidité et l'esprit d'intérêt: eh bien! ce peuple-là prétend être le plus policé de tous les peuples; et le comble du prodige, c'est que ce titre ne lui est disputé par aucun autre peuple.

(*Lettres de Rousseau.*)

doit proscrire ces adorations superstitieuses pour des arts frivoles ou pour des professions dangereuses ? Qui, avant Rousseau, auroit osé parler de la *boutique*, du *maître*, du *tablier*, du *rabot*, des *épargnes de la semaine?* Les beaux esprits, le beau monde, la bonne compagnie frissonnerent à ces mots abjects pour leur oreille ignorante et superbe, car ils regardoient les *métiers* comme au-dessous de la *banque;* en effet, l'on ne dîne pas chez le *cordonnier;* mais lui, Rousseau, préféroit le cordonnier au banquier, et même au faiseur de vers.

Qui ayoit senti comme Rousseau la supériorité d'un *homme libre* se plaçant au-dessus des esclaves de la fortune, des académies et des cours? Lorsqu'on ne croyoit point encore à l'*égalité*, etc. Rousseau voyoit, prêchoit l'*égalité politique* dans tous les ordres de citoyens; vouloit que l'homme vivant du travail de ses mains fût l'*égal* d'un autre homme dans tous les temps; et pour faire pratiquer cette *égalité*, pour la graver dans tous les cœurs, pour en imprégner tous les esprits, il mit un *rabot* dans les mains de son *Emile* (1); n'étoit-ce pas-là

(1) Comment fut-il récompensé de ce chef-d'œuvre

écrire d'avance dans la *déclaration des droits*, et en style clair et imagé, que tous les hommes sont égaux? n'étoit-ce pas-là renverser tout système anti-populaire et conséquemment pervers? — *Maître, du pain pour mon travail, voici mon rabot.* — Rousseau avoit indiqué jusqu'à quel point la

---

au moment de son apparition? par des terreurs sans nombres : on lui parle de bastille, de décrets de prise de corps, d'exil; le trembleur Malesherbes et Madame de Luxembourg achevent de lui troubler la tête; le prince de Conti a obtenu qu'on ne le poursuive pas s'il s'éloigne; le Choiseuil, qui haïssoit la vertu et les hommes libres, l'abandonne au parlement; il est décrété à Paris; neuf jours après il est décrété à Geneve : Voltaire en rit d'un rire de démon. Rousseau partit seul, pauvre, souffrant, traité comme un criminel, fuyant la cabale parlementaire, fanatique et ministérielle; mais les misérables aristocraties de toutes couleurs qui hérissent la Suisse l'y poursuivent encore : toute la protection de Frédéric le Grand ne put le défendre dans l'asyle de Neuchâtel contre quelques prédicans; Berne signale sa dure intolérance; il céde à l'orage, il passe les mers; ainsi fut exilé de France le publiciste à qui la France doit en plus grande partie sa liberté; ainsi le despotisme aveugle tourmentoit toute plume utile au genre humain. Ces persécutions accumulées firent qu'il envisagea ses malheurs comme la ligue concertée d'une génération entiere.

travail et l'indépendance peuvent élever le moindre individu, améliorer les hommes et les disposer à la fraternité universelle. Les idées qu'on n'entendoit pas alors nous les avons adoptées, consacrées; il falloit bien y venir après avoir vécu si long-temps d'*inanité*, d'illusions; l'homme du peuple est aujourd'hui un *homme*, et ce n'étoit autrefois qu'un *artisan*, qu'un *ouvrier*.

Est-ce du goût pour la phrase ou du goût pour les choses qu'il faut avoir ? choisissez : Rousseau vous satisfera également.

Lorsqu'on songe qu'il éleva le phare propre à guider notre premiere législature ; qu'il établit l'inaliénable *souveraineté du peuple*; qu'il écarta toute localité, tout préjugé, tout système ; qu'il rétablit les *gouvernés* dans les prérogatives inhérentes à l'essence primitive de la société humaine; qu'il opposa la force du peuple à l'audace de la tyrannie et aux raisonnemens monstrueux des faux publicistes; quand on songe qu'il combattit la force d'opinion qui subjuguoit la force réelle ; qu'il jetta une lumiere pure sur des questions jusqu'alors embrouillées, mais intéressantes pour l'humanité entiere, et faites pour triompher en ce qu'elles sont

destinées à rendre libres tous les peuples de l'univers, et qu'il traçoit ce *code* dans un temps où les *rangs* étoient pris pour des *droits*, dans un temps où tous ces *rangs* s'opprimoient graduellement entr'eux et pesoient tous ensemble sur le peuple, on se livre à un sentiment d'admiration et de reconnoissance pour celui qui osa décomposer cette hiérarchie oppressive, relever un peuple ravalé, tracer le *plan* incontestable de la société bien ordonnée, *plan* que l'homme ne peut plus abdiquer volontairement, puisqu'il le tient de la nature et qu'il est éternellement sanctionné par elle.

Et les fruits qui en devoient naître sont déjà au jour! N'est-ce pas lui qui a préparé le sort nouveau de la Pologne, où la raison et le droit naturel viennent de remporter une premiere victoire? n'est-ce pas lui qui a appellé de loin à la liberté les habitans des villes, premier pas au terme d'une régénération complette? et combien ce premier pas étoit-il encore contesté lorsqu'il écrivoit? non : son génie ne cessera point d'agir jusqu'à ce que les *serfs* des campagnes, devenus libres, ne soient associés eux-mêmes à tous les avantages du pacte social. Rousseau

n'a-t-il pas dit aux nobles Polonois et aux Starostes, que s'ils ne vouloient pas voir s'anéantir leur république, il falloit qu'ils appellassent cette classe nombreuse d'hommes libres prêts à insurger contre une tyrannie qui ne pouvoit plus durer; qu'il falloit, dis-je, qu'ils l'appellassent, malgré leur fierté antique et leur orgueil démesuré, à l'exercice tardif *de la souveraineté*? Domptés par la terreur, les nobles et les Starostes ont enfin adopté le conseil de notre publiciste; c'est le seul qui puisse créer aujourd'hui une force suffisante pour résister aux entreprises des cours voisines et puissantes.

Voilà ce que Rousseau avoit prévu, avoit affirmé : et quel autre que lui sema dans toutes ses œuvres, avec une persuasion tranquille et faite pour convaincre, tous ces principes humains et raisonnables qui ont répandu dans toutes les classes de la société l'horreur du régime arbitraire, le respect pour les professions utiles, le dégoût pour le faux savoir, pour le faux brillant du bel esprit, et sur-tout pour le faux éclat des grandeurs? Un gouvernement déprédateur, scandaleux, despotique, oseroit-il se montrer impunément à l'univers tant que le

contrat social existera, tant que ce *livre* exposera en caracteres lumineux et indélébiles le fondement de toute association légitime (1)?

P. S. Voilà, ami lecteur, tout ce que mon foible apperçu a pu extraire ou analyser des différens écrits de Rousseau. N'ayant point subordonné ses idées à un plan correct, encore moins à une marché

(1) Il n'en avoit pas moins le génie extrêmement fin. Qu'on se rappelle cette conversation qui se tient dans le même bosquet où St-Preux avoit autrefois reçu le premier baiser de son amante; en quittant le banc où ils étoient assis, Wolmar embrasse sa femme et St-Preux, et il veut qu'ils s'embrassent. Quand ils sont sortis du bosquet, Wolmar, en le montrant, rit et dit à sa femme: *Julie, ne craignez plus cet asyle, il vient d'être profané.* Mot excellent qui annonce que Rousseau avoit vécu dans le monde; de pareils traits n'échappent jamais à des écrivains qui ne se sont formés que dans des livres.

Lorsque Julie est morte, il ne fait point parler St-Preux; il sut imiter ce peintre de l'antiquité, qui, ayant épuisé son art à peindre la douleur des assistans au sacrifice d'Iphigénie, et n'ayant plus de couleurs pour rendre l'affliction paternelle, couvrit d'un voile la face du pere de la victime.

méthodique,

méthodique, il a laissé à ses admirateurs la peine et le plaisir de former eux-mêmes un tout régulier de ses pensées éparses. Comme l'on n'entre point en communication avec un pareil écrivain sans volupté ni sans profit réel, j'aurois moins joui, je pense, si j'eusse été moins fréquemment aiguillonné du desir de poursuivre par-tout ses plus chères, ses plus intimes, ses plus fugitives idées (1). Jaloux de bien descendre en lui-

(1) Voici quelques maximes que j'ai recueillies de plusieurs *lettres* de Rousseau encore manuscrites.

L'habitude du travail conduit à vaincre la douleur du corps, et la récompense de cette victoire est quelquefois le mépris de la mort même.

La vicissitude des choses humaines est une justice constante de l'être suprême.

O Dieu! je ne te demande pas de rendre bon le méchant, mets-le seulement dans l'impuissance de contrefaire le bon.

Ceux qui souhaitent sincèrement du bien aux autres sont quelquefois plus généreux que ceux qui leur en font.

Le bon usage de la richesse est si difficile et si rare, que si j'avois vingt ennemis il y en a dix-neuf que je perdrois infailliblement en les enrichissant à leur discrétion.

même pour mieux le réveler à autrui ;

C'est une des plus cruelles perfidies que d'affecter la bienfaisance, parce que c'est une des plus sûres et des plus secretes perfidies.

Vous distinguez un sot à la facilité avec laquelle il confond les nuances qui distinguent les défauts des vices.

Ce qui augmente l'infortune de ceux qui ne sont pas heureux, c'est de prendre ou de recevoir conseil de ceux qui le sont.

Les sources du plaisir sont aussi vives et encore plus profondes que celles de la douleur.

La liberté publique est le bien le plus précieux; et tout homme a le droit, au nom de la patrie, de l'arracher des mains de l'usurpateur ; la vengeance de ce crime capital appartient à chaque individu ; apprenez ces vérités à tous les hommes, qu'elles descendent jusque dans les derniers ordres de citoyens.

Dès que les loix sont violées ouvertement, tout citoyen peut choisir à son gré le remède ; quelques jours avant que César fût puni, les sénateurs lui avoient juré fidélité. Ces mains qui le frapperent et qui avoient touché l'autel ne furent point sacriléges ni parjures, parce que la présence seule du tyran anéantissoit à-la fois la majesté des dieux et la validité du serment.

Il est certain que la nature n'a pas voulu le malheur de l'homme, et que si les présens de la terre étoient répartis avec une moins épouvantable inégalité, chaque individu n'auroit plus à maudire l'existence ; il jouiroit

j'aurai du moins parcouru quelques routes subtiles ou écartées, au moyen desquelles les lecteurs qui viendront après moi (1) s'en ouvriront d'autres inconnues à moi-même. La profondeur, la bonté et l'utilité d'un livre ne sont point dans l'*imprimé*, mais bien dans le sens plus ou moins exquis, dans l'ame plus ou moins sensible du lecteur.

Et si l'on m'objecte que l'on n'admire presque toujours un écrivain qu'aux dépens

---

du nécessaire et ne subiroit que les infirmités physiques auxquelles notre machine est soumise.

Un trône en Europe n'est plus qu'une place d'un revenu immense qui dispense de tout devoir et qui invite à se livrer sans réserve à ses passions et à ses fantaisies; cette singuliere combinaison de choses est bien incroyable; mais cela durera-t-il ?

La théologie est à la religion ce que la chicane est à la justice.

Tout principe politique est ou devient erroné lorsqu'il ne s'accorde pas avec le principe philosophique.

La croyance en Dieu ne fait point de malheureux.

(1) S'ils sont les amis de Rousseau, ils seront peut-être un peu les miens; je le dis ici sans orgueil. « Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, « à coup sûr cet heureux-là n'étoit qu'un sot. » (*Jean-Jacques.*)

porté sur l'insignifiante muſique Françoiſe ; qu'il l'a détrônée, et qu'il a créé, pour ainsi dire, les plaiſirs dont nous jouiſſons depuis la révolution musicale, plaisirs auxquels nous avons été si long-temps rebelles ; si l'on songe ensuite qu'il a répandu le goût de la Botanique en l'ornant de son style, qu'il a tout fait pour prouver que la nature devroit être le premier livre des enfans et le dernier des vieillards, on conviendra que peu d'hommes ont eu autant d'influence sur leur siecle que J. J. Rousseau.

De l'admiration de ses écrits on passe facilement à l'examen de son caractere ; on cherche à connoître s'il étoit pur le foyer d'où sont partis tant d'idées et de sentimens. Aussi, lorsqu'on apprit qu'un homme de cette trempe alloit *se confesser*, chacun se rangea pour écouter sa confession : qui n'est pas curieux de la confession d'autrui ! Notre amour-propre vit incessamment des imperfections de nos semblables ; mais Rousseau a trompé à cet égard notre curiosité maligne ; non, Rousseau ne s'est pas confessé comme il le devoit, ou du moins comme il l'avoit promis : c'est le moins humble des pénitens ; le plus souvent il se pavane avec l'accent de la vanité, qu'on seroit moins tenté de lui pardonner que le ton d'orgueil.

Admirateur passionné des écrits de Rousseau, je n'aime point ses *Confessions*, parce que je n'y trouve point ce caractère d'abandon, de vérité, de repentir, et sur-tout de moralité que j'y desirerois ; j'y sens des *lacunes*, des *réticences* : c'est un ouvrage agréable, c'est une galerie variée de portraits ; l'auteur y parle beaucoup des autres, et fort peu de lui-même ; le style en est soigné comme

celui d'un roman. J'y découvre même un naturel affecté, c'est-à-dire, un art mal déguisé ; alors je n'entends plus l'homme véridique qui dit, qui ose dire tout ce qu'il a fait ; j'intitulerois donc cet ouvrage, *Mémoires sur sa vie*, et rien de plus.

Quel moraliste honoré du sacerdoce voudroit recevoir une pareille confession ? Est-ce ainsi qu'on met sa conscience â nud, telle que Dieu la pénetre ? Est-ce avec les particularités minutieuses de la vanité d'homme et d'Auteur qu'on révele tout ce qui se passe dans la caverne du cœur humain ? C'étoit à Rousseau qu'il appartenoit de l'ouvrir, cette caverne inaccessible ; qui l'osera, puisqu'il ne l'a pas fait ?..... un homme célebre que je connois. Lecteurs, vous entendrez bientôt une *confession*, et rien n'y manquera ; ensuite vous ferez d'après elle votre propre examen ; pour moi je ne relirai les prétendues *Confessions de Rousseau* que pour y chercher des beautés de style ; car je regarde ces Confessions comme incomplettes, trompeuses, étrangeres à la morale. Quand le style est trop étudié, l'Ecrivain ment.

FIN.

TED 23 1926

DO NOT CIRCULATE